MALGRÉTOUT

A MON AMI EDMOND PLAUCHUT.

Nous avons parcouru ensemble le curieux et charmant pays où nous cherchions à retrouver les traces d'*Abel* et de *miss Owen*, modestes héros de la véridique histoire que je te dédie. Nous n'avons trouvé qu'un beau fleuve, des rochers, des fleurs et des arbres. Devons-nous croire que Sarah Owen a précisément voulu dépayser ses lecteurs en donnant cette région pour cadre à son récit? Il me paraît certain du moins qu'elle l'a vue, car ses descriptions sont assez fidèles.

J'ai fort peu modifié le style contenu et terre à terre de la narratrice, expression logique de son caractère et de sa situation. En publiant cette très simple histoire, je la considère comme une étude qui a son intérêt et porte son enseignement.

Nous n'avons pas trouvé la villa de *Malgrétout*, mais nous avons vu la montagne qui porte ce nom audacieux, devise de quelque chevalier oublié du moyen âge. Je remercierai l'érudit qui rétablira la légende. Nous nous en sommes passés en explorant ces gorges sauvages des Ardennes et ces délicieuses oasis de la Meuse. Tu me les avais découvertes, cher enfant, et je t'en remercie.

J'ai saisi avec plaisir, pour te dédier mon petit travail, ce jour de Noël, anniversaire de ton naufrage aux îles du Cap-Vert. Quand, il y a dix-neuf ans à pareil jour, tu sombrais avec le *Rubens*, et qu'attaché à la tâche suprême de tenir le gouvernail pour empêcher le navire de pirouetter, tu voyais se remplir, grâce à toi, les barques de sauvetage condamnées peut-être à s'éloigner sans toi, tu en-

voyas, m'as-tu dit, un adieu désespéré à ta mère et à moi. Tu fus pourtant miraculeusement sauvé : une barque put te prendre au niveau de la dunette déjà inondée et n'être pas entraînée dans le gouffre que creusait le navire en s'abîmant. — Depuis, tu as connu des situations non moins dramatiques et plus poignantes encore par leur durée; après cette vie terrible, voilà que tu viens faire réveillon avec nous, à la même heure où tu touchas l'écueil. Quel contraste! Une famille sédentaire rassemblée la nuit dans une vieille maison, au milieu des plaines couvertes de neige, le silence solennel du dehors, le feu qui pétille au dedans pour accompagner les rires des enfans, jeunes oiseaux qui n'ont pas encore quitté le duvet du nid, — comme te voilà loin des terribles archipels de la côte d'Afrique et des pirates féroces de la mer des Indes!

Laissons le passé douloureux sombrer dans l'abîme, et que les naufrages de l'âme nous soient épargnés! Des voix aigres et chagrines crient, autour des horizons voilés, que le monde périt, que les pouvoirs s'effondrent, que les flots montent et que le navire social ne sera bientôt plus qu'une épave; mais ceux dont le cœur ne s'est pas éteint dans la crainte sentent la vitalité universelle, dont le souffle puissant les soutient et les porte. La rive est-elle loin? Pourquoi le demander? Nul ne le sait; mais tous peuvent agir, et ceux-là agiront bien qui aiment toujours la patrie et croient encore à la perfectibilité humaine.

Amitié et bénédiction sur toi.

GEORGE SAND.

Nohant, décembre 1869.

PREMIÈRE PARTIE.

Malgrétout, février 1864.

Ma chère Mary, puisque vous l'exigez, je vous ferai le récit fidèle de l'unique roman de ma vie. Cette vie aujourd'hui solitaire, exempte, hélas! des doux soins et des chers devoirs de la famille, me laisse de tristes loisirs pour la rédaction de cette pénible aventure, vraiment fatale pour moi, quoiqu'il vous plaise d'y voir pour votre amie les élémens d'un meilleur avenir. Vous perdrez cette illusion et vous renoncerez à me la suggérer quand vous saurez quelles amertumes ont à jamais brisé mon cœur.

Je ne sais pas si je vous raconterai bien les faits, si je saurai y donner les développemens convenables, ou si je n'en donnerai pas trop. Je ne suis pas un bas-bleu. Je n'ai cultivé en moi avec plaisir que le sens musical, et je crois que je me suis habituée à penser et à souffrir en musique. Fille d'un Anglais et d'une Française, élevée en France avec des idées anglaises persistantes, si, comme on le dit, je parle purement et facilement les deux langues, c'est peut-être que je manque de nationalité et que je n'ai le génie d'aucune. Vous croyez que l'étude d'analyse à laquelle vous me conviez apportera dans mon esprit une lumière qui fera cesser mes irrésolutions. Puissiez-vous avoir raison! Pour moi, il ne me semble pas que je sois irrésolue, puisque aucun projet ne me sollicite et ne me sourit. Je crois bien plutôt que je suis découragée, et quand j'aurai contraint ma pensée à rechercher toutes les causes de mon abattement, peut-être bien serai-je encore plus dégoûtée de ma vie, qui n'a servi à rien et qui n'est plus assez intense et assez fraîche pour servir à quelque chose. Quoi qu'il en soit, je vais essayer. Si je ne me sens pas la force de continuer, du moins j'aurai eu la volonté de vous satisfaire.

Vous voyez, par la date de mon début, que je suis toujours dans cette retraite où mon habitation porte le nom de la montagne qui l'abrite. C'est à peu de distance de mon parc que la Meuse s'encaisse profondément dans les grands rochers appelés les *Dames de Meuse*. Je ne sais quelle légende a donné ces noms colorés aux objets qui m'environnent et au lieu que j'habite. Je sais que c'est là que mon douloureux roman a commencé et fini. C'est là que j'ai fixé et que peut-être je finirai mes jours, vaincue et soumise comme... J'ai souvent comparé le cours de ma vie à celui de cette Meuse qui coule rapide et silencieuse à mes pieds. Elle n'est ni large, ni imposante, quoique bordée d'âpres rochers; elle n'a pas reçu d'écroulemens dans son sein, elle n'est pas encombrée de débris : elle marche pure, sans colère et sans lutte; ses hautes falaises boisées, étrangement solides et compactes, sont comme des destinées inexorables qui l'enferment, la poussent et la tordent sans lui permettre d'avoir un caprice, une échappée. Ses marges sont tapissées d'herbes et de fleurs; mais une pente insensible et ininterrompue la force à passer vite, à ne rien embrasser, à ne refléter rien que le bleu du ciel, éteint et comme métallisé par le plissement de ses ondes muettes. Plus loin, elle trouve des travaux humains non moins rigides que ses rives de schiste, des canaux, des écluses qui la brisent et la précipitent. Je ne la vois libre et maîtresse nulle part; c'est une captive toujours en course forcée et qui n'a pas seulement le temps de gémir. Mon Dieu! c'est bien là mon histoire!

Vous en savez tout le commencement, vous, élevée avec moi jusqu'à l'âge de dix-huit ans. Lorsque mon père, votre tuteur, vous eut mariée à l'excellent M. Clymer, j'éprouvai mon premier chagrin. Il fallait me séparer de vous, et je fis de grands efforts pour vous cacher mes larmes. Vous étiez heureuse, vous aimiez votre fiancé, je ne devais pas troubler votre bonheur par d'inutiles regrets. Ma sœur en prit moins bien son parti. La chère Adda, plus jeune que nous de deux ans, ne comprenait pas qu'un étranger fût venu, un beau matin, nous prendre votre cœur. Elle se courroucait comme un enfant mutin contre M. Clymer, elle le haïssait. Elle prit en horreur le mot de *fiancé*, qui, pour elle, eut dès lors la signification de ravisseur et de brigand. Vous nous avez écrit pendant deux ans des lettres excellentes, mais un peu rares. Je les savourais; Adda ne voulait pas seulement les voir. Je ne vous l'ai jamais dit, j'ai trouvé mille excuses à son silence; mais jusqu'au moment où, à son tour, elle a aimé quelqu'un, elle n'a cessé de dire que vous n'étiez plus rien pour elle, puisque nous avions cessé d'être tout pour vous.

Lorsque M. de Rémonville nous fut présenté à Montmorency, où nous avions loué une villa pour la saison, c'est moi qu'il comptait demander en mariage, mon père nous le fit entendre clairement. Adalric de Rémonville ne me fut pas sympathique à première vue, et j'avoue, puisque je ne dois plus avoir de restrictions, qu'il m'a toujours inspiré une sorte d'invincible éloignement. Vous savez que je ne suis pas une femme nerveuse, et qu'il m'est facile de renfermer ma première impression. Je me promis bien de ne jamais appartenir à ce gentilhomme, dont les opinions faussement libérales contrastaient désagréablement avec un air et un ton d'impertinence faussement aristocratiques; mais le respect que je devais à une première ouverture faite par mon père m'empêcha de me prononcer brusquement. Je répondis que j'examinerais le personnage, c'est tout ce que me demandait mon père.

Le soir qui suivit ce court entretien, Adda me fit beaucoup de peine. — Je vois bien, me dit-elle, que tu vas te marier, que tu en as le désir et l'intention, et qu'il en sera de toi comme de Mary Clymer. Aujourd'hui tu as vu M. de Rémonville, demain tu l'examineras, après-demain tu l'aimeras, et tu n'aimeras plus ni père, ni sœur. Tu seras toute à l'étranger, au fiancé, au ravisseur, à l'ennemi de la famille. Tu t'en iras, tu ne nous écriras plus que pour nous parler de ce monsieur, et des enfans et des nourrices, ou des voyages et des plaisirs pris avec délices loin de nous et sans nous. Enfin te voilà perdue, morte pour moi; je vais me trouver seule au monde, car notre père est encore jeune, et Dieu sait s'il ne songera

pas à se remarier. — En disant cela et bien d'autres paroles exaltées et injustes, ma pauvre Adda fondit en larmes, brisa son peigne d'écaille en le jetant sur la toilette, et, toute couverte de ses beaux cheveux dorés, vint enlacer ses bras à mon cou en me jurant que, si je me mariais, elle se donnerait la mort ou deviendrait folle.

Quand j'eus réussi à la calmer en lui déclarant que M. de Rémonville ne me plaisait pas et que j'avais la ferme intention de le refuser, elle reprit : — Soit pour celui-ci, je veux te croire, bien que tu aies tenu un autre langage à papa ; mais il est certain qu'au premier jour tu rencontreras le maudit fiancé de tes rêves, et que tu ne m'aimeras plus. Tu as tant excusé les oublis et l'indifférence de Mary, que j'ai bien vu poindre ton désir de faire comme elle ; ne me le cache pas, c'est inutile, je sens ce désir-là dans toutes tes paroles et encore plus dans ton silence.

J'avais alors dix-neuf ans accomplis, et j'aurais menti, si j'avais juré que depuis un certain temps, depuis votre mariage surtout, je n'avais pas rêvé le mariage pour moi-même. Quand vous m'écriviez les joies de votre première maternité et les douces espérances de votre seconde grossesse, j'avais toujours senti battre mon cœur à l'idée de tenir aussi dans mes bras un cher baby, vivante image d'un époux chéri et respecté. Je ne m'arrêtais pas à la vaine fantaisie de composer ce type d'époux à ma guise. Je ne croyais pas voir ses traits, entendre le son de sa voix. Il ne m'apparaissait pas comme une personne, mais je le portais dans mon âme comme une vérité sainte. Je me rappelais la tendresse de mon père pour notre pauvre mère, morte dans ses bras après tant de soins, tant de dévoûmens délicats et infatigables, tant de consolations et d'encouragemens exquis dont il avait su la bercer pour lui cacher la gravité de son mal, tant de courage héroïque pour lui sourire en refoulant ses larmes. Je revoyais sa noble figure atterrée et pourtant victorieuse de foi et d'amour à l'heure suprême. Je n'ai jamais songé à me demander si mon père était beau ou seulement passable ; je sais que dans l'expression de son honnête visage j'ai toujours puisé le sentiment, le besoin du vrai, et je sais aussi qu'au moment où ma chère mère expira, il me parut sublime. J'avais douze ans. J'étais en âge de comprendre beaucoup de choses, et j'avais compris qu'il ne fallait ni sangloter ni faiblir au chevet de ma mère mourante. Quand je la vis froide et pâle, je sentis que tout était fini et que je m'affaissais dans une sorte de mort, l'absence de facultés ; mais je rencontrai le regard clair et profond de mon père, et ce regard me tint debout. Le ciel y était ; sa bouche ne put prononcer une parole, mais l'œil éloquent me disait : il faut aimer après la séparation comme auparavant. La mort a des yeux

et des oreilles. Il faut respecter son mystérieux silence, ne pas faiblir, savoir souffrir beaucoup et regretter toujours.

Je n'avais donc pas d'autre idéal que l'homme fort, doux et sage dont mon père était la réalisation dans ma vie d'enfant et de jeune fille. Je ne demandais à Dieu que de rencontrer un époux comme celui qu'il avait donné à ma mère; j'étais bien sûre qu'un tel homme contrer, serait un père incomparable.

Aussi, quand ma jeune sœur me demanda impétueusement si je comptais me marier, je lui répondis sans hésiter que j'y avais songé sérieusement; mais je pus ajouter avec sincérité que je n'avais encore rencontré aucune personne qui m'inspirât la confiance nécessaire, et que je n'éprouvais pas une ardente impatience de la rencontrer, puisque mon état présent était heureux et calme.

Au lieu de rassurer ma pauvre sœur, mes paroles augmentèrent son irritation; vous l'avez connue enfant, vous la jugiez sévèrement, vous disiez qu'elle était d'un naturel jaloux et que je la gâtais. Pourtant vous faisiez comme moi, vous la gâtiez aussi, vous subissiez le charme irrésistible de ses caresses victorieuses et de ses grâces mignonnes. N'a-t-elle pas toujours été une merveille de séduction? Si délicate, si jolie, si craintive, si impétueuse et si tendre! J'étais devenue sa mère, je l'adorais;... elle m'a bien fait souffrir, et je l'adore toujours.

Je ne pus la consoler ce soir-là qu'en lui promettant presque une chose assez risible, à savoir : de n'aimer personne sans qu'elle y consentît, et je me promis à moi-même, pour n'avoir pas à me parjurer, de résister à toute affection naissante, tant que mon enfant terrible ne serait pas devenue raisonnable ou éprise pour son compte.

J'ignorais, hélas! que le mal, car c'était un mal, était déjà fait. Elle aimait, sans le savoir, M. de Rémonville. Il était joli garçon, habillé à la dernière mode et très spirituel, comme on l'entend dans le monde, c'est-à-dire tranchant, paradoxal, prompt à la réplique, railleur dans la discussion, hautain et doucereux dans ce qu'il croyait être la victoire de ses idées. Certes Adda, à dix-sept ans, avait déjà du jugement, et elle a toujours eu de l'intelligence. Je ne m'explique donc pas comment elle fut charmée à première vue par une supériorité de si mauvais aloi.

Je ne m'aperçus de ce penchant qu'au bout de quelques semaines. Nous recevions tous les jeudis, et M. de Rémonville continuait à nous offrir son cœur; je dis nous, car il était difficile de savoir à laquelle des deux sœurs il s'adressait. Je pense bien que ses hommages étaient pour la dot. Il ne paraissait s'apercevoir ni de mon antipathie, ni de la sympathie d'Adda; il attendait que l'une

de nous tombât dans le piége qu'il essayait de tendre à toutes deux.

Mon père, qui le jugeait avec plus de bienveillance que moi, ne me blâma pourtant pas lorsque je lui déclarai, en présence de ma sœur, que je n'avais pas bonne opinion de son caractère. — Vous vous trompez peut-être, me dit-il, mais il importe peu. Je respecte absolument votre liberté d'esprit, et je ne vous reparlerai pas de ce jeune homme. Dès demain, je lui ferai comprendre qu'il ne doit plus songer à vous.

— Est-ce donc une raison, s'écria ma sœur, pour que nous ne le voyions plus?

Mon père répondit : — Je présume qu'en connaissant *son sort* il se retirera de lui-même.

— Et moi, reprit vivement Adda, dont les yeux brillaient comme deux saphirs, je présume qu'il en sera autrement!

Je pensai qu'elle le croyait très vivement épris de moi et je cherchai à la dissuader; mais, à ma grande surprise, elle se prit à rire et à dire que je me flattais d'inspirer une passion dont M. de Rémonville ne mourrait certainement pas. Le lendemain, il reparut plus brillant que jamais et plus âpre au succès. On dit que j'ai la voix douce et que je chante purement, et comme on me priait toujours de chanter, je me mis au piano comme les autres fois sans me faire implorer. Tout à coup Adda se pencha sur moi, et, me saisissant par les deux épaules, elle me dit à l'oreille : — Je te défends de chanter! — Je compris tout, et, feignant de chercher la musique sur le piano et de ne pas trouver le morceau que je voulais, je sortis comme pour l'aller prendre dans ma chambre. Adda vint aussitôt m'y rejoindre. Elle était fort animée. — Tu ne chanteras pas, me dit-elle, jure-moi que tu ne chanteras pas! Je vais dire que tu es un peu indisposée.

— J'y consens, répondis-je; mais laisse-moi te dire...

— Du mal de lui? reprit-elle en fondant en larmes. Je ne veux pas! Je sais que tu le hais, et, à présent surtout qu'il renonce à toi sans regret échevelé, tu vas me dire qu'il est sans cœur et sans conscience. Je ne t'écouterai pas, ne me dis rien. C'est atroce de se trouver en rivalité avec sa sœur!

J'étais confondue, désolée de voir naître une inclination inspirée peut-être par un premier instinct de jalousie dans une jeune âme sans lumière. J'essayai vainement de l'éclairer, elle me ferma la bouche en me disant que je n'avais pas le droit de juger M. de Rémonville et que je ne pouvais pas être impartiale pour lui.

Cette funeste passion fit en elle des progrès rapides, et bien que mon père n'eût pas une confiance illimitée dans le caractère de M. de Rémonville, il dut céder et remettre l'avenir aux mains de la

Providence. M. de Rémonville fit sa demande et fut agréé. Il lui eût été facile alors, pour assurer son mariage et pour s'emparer désastreusement de l'esprit de ma sœur, de persuader à celle-ci que j'avais du dépit contre elle. Je ne crois pas qu'il y ait songé. C'était une nature sans grandeur véritable et beaucoup moins chevaleresque qu'elle ne cherchait à le paraître; mais ce n'était point une âme vile, et je pense même que, soit par vanité, soit par inspiration, elle était alors capable de bons mouvemens. J'eus donc lieu d'attribuer à son influence l'heureux changement qui se fit dans les dispositions d'Adda à mon égard, dès quelle fut certaine d'épouser sans obstacle celui qu'elle avait choisi. Il se montra, lui, très attaché à elle, très respectueux envers mon père, très convenable à mon égard. J'eus une explication avec lui, où je le sommai d'être bon époux ou de suspendre ses poursuites. C'était mon droit et mon devoir de sœur aînée, autant dire de mère. Rémonville me parut d'abord un peu troublé de cette injonction, et me demanda pourquoi je doutais de lui.

— Je ne vous le cacherai pas, répondis-je. On m'a donné l'assurance que vous aviez une liaison déjà ancienne qu'il vous sera difficile de rompre.

— Elle est rompue, s'écria-t-il, je vous en donne ma parole d'honneur. Miss Sarah Owen doute-t-elle de mon honneur et de ma parole?

— Non, monsieur, répondis-je, je n'ai pas ce droit-là; mais, tout en jugeant votre résolution sincère, j'ai lieu de craindre que vous ne la gardiez difficilement. N'avez-vous pas des enfans de ce mariage de la main gauche?

Cet interrogatoire me coûtait beaucoup; l'austérité de mon éducation me faisait paraître énorme l'initiative que j'étais forcée de prendre, moi jeune fille, pour confesser un homme sur ses mœurs secrètes. Il vit que je souffrais beaucoup d'accomplir ce devoir, et ma rougeur me fit pardonner l'audace de mes questions. Il avait trop d'expérience pour redouter une méfiance invincible chez une personne sans reproche. Il me prit les mains et me dit : — Je pourrais mentir, car il n'est pas possible de prouver que les deux enfans dont vous parlez soient les miens; je ne les ai pas reconnus.

— Vous avez eu tort.

— Non, je ne le pouvais pas, leur mère était mariée; elle n'est pas veuve, c'était une femme abandonnée par son mari. Elle a eu ma protection, elle n'a jamais eu le droit de demander autre chose.

— Alors cette protection s'exercera encore, et ces enfans que vous ne pouvez abandonner...

— Tout cela est réglé, répondit-il, réglé irrévocablement. J'ai

fait de ma fortune une part que j'ai aliénée à tout jamais. Cette femme et ces enfans n'ont rien à me réclamer.

— N'ont-ils pas des droits à votre affection?

— La femme, non; elle en est indigne. Ma rupture avec elle n'est ni un effort ni un sacrifice, c'est une délivrance!

— Mais les enfans...

— Miss Owen, reprit-il en souriant, vous insistez sur un point délicat dont vous ne comprenez pas la portée, je le vois bien; mais, puisque vous l'exigez, je vais répondre au risque de vous faire rougir et souffrir encore plus. Je ne crois pas être le père de ces enfans, je suis du moins absolument certain de n'être pas le seul qui puisse prétendre à cette paternité. Je ne sais pas si vous me comprenez, et je suis désolé que cette explication provoquée par vous me force à vous parler comme si vous étiez une mère de famille. N'y revenons plus, vous savez tout. Prenez conseil de votre père, dites-lui la vérité; mais, avant de la dire à votre sœur, réfléchissez. Je sais qu'elle m'aime assez pour m'épouser malgré *mes crimes* (il prononça ce mot d'un ton de raillerie qui me déplut), mais j'ignore si elle est assez forte pour vivre heureuse avec ce levain de jalousie rétrospective dans l'esprit.

Je consultai mon père en effet. Il savait l'histoire de son futur gendre et ne s'en alarmait pas autant que moi. Énergique et sincère comme il l'était, il croyait peut-être un peu trop à la force et à la sincérité des autres. — Je connais, me dit-il, la situation de Rémonville. Il y a déjà quelque temps qu'il a rompu avec cette compagne dont il a trop subi l'influence, elle l'a beaucoup exploité et trompé; mais le jour où il l'a reconnue méprisable, il l'a quittée sans retour. Quant aux enfans, dans le doute, il a agi en galant homme, il a pourvu à leur existence. Beaucoup d'hommes du monde ont eu des situations analogues, ma chère Sarah, et il serait bien difficile, dans le temps où nous vivons, d'en rencontrer un qui, à trente-deux ans, aurait su faire un usage parfaitement raisonnable de sa liberté. Certes j'eusse mieux aimé trouver pour Adda un jeune homme encore pur de ces unions de fantaisie; mais Adda est bien enfant d'âge et de caractère : son instinct la porte vers un homme fait dont la raison, aidée d'une sorte d'expérience de la vie à deux, puisse développer la sienne, et j'espère que Rémonville, habitué à souffrir les bourrasques et les écarts d'une indigne compagne, trouvera adorables les innocens caprices d'une femme honnête et bonne.

— Espérons qu'il en sera ainsi, répondis-je; mais j'avais rêvé pour ma sœur comme pour moi un homme tel que vous, dont elle eût été le premier et le dernier attachement.

— Vous me croyez plus parfait que je ne le suis, reprit mon ex-

cellent père; quand j'épousai votre mère, j'avais déjà aimé, oui, je le confesse. Une actrice en renom m'avait tourné la tête, et si je n'eusse été sauvegardé par une timidité invincible, j'eusse certainement fait des folies pour elle; mais je n'ai jamais osé le lui dire, et quand je connus votre incomparable mère, le charme qui pesait sur moi fut à jamais détruit. J'échappai à l'obsession d'une pensée funeste, j'aimai avec candeur un idéal de candeur, et je n'ai point passé un jour de cette heureuse union sans remercier Dieu de m'avoir délivré d'un vain prestige. Je dois dire, ajouta mon père, que je savais bien les extravagances du démon qui m'avait fasciné, et que cela me servit à apprécier davantage la sagesse et les vertus de ma femme.

Vous vous rappelez mon père, ma chère Mary, et je suis sûre que vous le retrouvez tout entier dans ce naïf roman de sa jeunesse, dans cette comparaison ingénue qu'il en faisait avec la liaison peu honorable de son futur gendre.

J'étais bien ingénue moi-même à cette époque, et je me laissai convaincre. Je dus suivre l'avis de mon père et ne pas troubler l'ivresse de ma pauvre Adda par une révélation que nous aimions à croire inutile. Le passé abjuré par Rémonville nous sembla effacé et comme non avenu.

Nous avons eu tort, nous nous sommes trompés. Je le pardonne à mon père, je ne me le pardonne pas à moi-même. Il n'avait pas été, comme moi, averti intérieurement par une méfiance soudaine et une sorte d'aversion. Cette inquiétude subsistait encore en moi au moment du mariage et je fis des efforts pour la vaincre, et puis je craignis aussi de voir Adda revenir à sa jalousie. Je ne sais si je fus aveugle ou lâche. Ma conscience soutint un combat, cela est certain; mais elle manqua de lumière parce que je manquais d'expérience. Je me suis souvent interrogée sur ce point, en véritable protestante formée au libre examen, et je suis d'autant plus convaincue que la conscience est relative à l'individu; elle n'est donc pas suffisante sans le développement de l'esprit, sans la notion de l'idéal et la connnaissance de la réalité. A l'époque de ce fatal mariage, j'appartenais trop à l'idéal. Qui sait si je suis assez corrigée?

Adda fut enivrée de sa lune de miel, et nous le fûmes aussi, mon père et moi, car mon beau-frère paraissait l'aimer uniquement, et nous ne pouvions plus douter du bonheur de cette chère enfant. Le bonheur lui est nécessaire plus qu'à toute autre. Elle en a besoin pour prendre possession de tous ses avantages naturels. C'est une plante délicate que la souffrance transforme et détériore. La confiance dans le triomphe développe en elle des grâces inouies, des effusions qui rachètent au centuple ses injustices passés. Elle me

demanda mille fois pardon d'avoir méconnu mon dévoûment et calomnié en elle-même ma loyauté. Elle m'appela sa providence, son ange gardien; elle voulait me combler de présens et se fût ruinée pour me parer, si je ne l'en eusse empêchée. Elle se faisait, disait-elle, une joie et une gloire de prouver à notre père et à moi que l'amour avait éclairé et ravivé en elle les affections de la famille au lieu de les obscurcir. Elle fit encore sur votre compte quelques réflexions désobligeantes, mais elle s'en blâma elle-même et oublia ses griefs.

On s'aperçut assez vite que M. de Rémonville était fort endetté. Mon père paya tout sans lui faire le moindre reproche et ne voulut rien diminuer du revenu qu'il avait assigné à sa fille. C'était beaucoup de gêne pour lui, car mon père n'a jamais été riche. Notre fortune nous vient de notre mère, et, bien qu'il en eût l'usufruit, il nous la distribua bientôt, Alda étant mariée et moi majeure. Je l'eusse beaucoup blessé en me refusant à recevoir ma part. Il me fallut donc assister et contribuer à son dépouillement à peu près complet, et souffrir qu'il devînt notre hôte et notre pensionnaire après avoir été notre chef de famille. Cette situation ne paraissait pas l'affecter ni l'inquiéter pour l'avenir; mais j'en souffris pour lui, et je me demandai ce qu'il deviendrait, si j'étais mariée. Il me paraissait évident que M. de Rémonville, encore enchaîné par la reconnaissance, se ferait bientôt un petit mérite de son adhésion courtoise à toutes les idées de mon père, que peu à peu ce mérite lui semblerait une gêne, et qu'un jour viendrait où il se croirait autorisé à s'en débarrasser. Cassant et paradoxal, il trouvait mon père trop logique ou trop bienveillant. Sa patience l'impatientait, et cette sagesse, qui était une involontaire et perpétuelle critique de sa déraison, l'exaspérait intérieurement. Dès que je vis poindre ce désaccord, je me mis à réfléchir et à envisager les éventualités de la position.

Je me croyais parfaitement sûre de ne jamais aimer un homme qui n'aurait pas pour mon père un respect et une vénération à toute épreuve, et pourtant! je pouvais être trompée. Un jour pouvait venir où mon père, exposé à déplaire sans le vouloir à ses deux gendres, et craignant pour sa dignité, s'éloignerait de ses deux filles et se trouverait réduit à la solitude et à la pauvreté. Il avait été avocat dans sa jeunesse, et comme il avait du talent et la connaissance des affaires, il ne se préoccupait jamais de rien pour lui-même. Quand je lui remontrais qu'il nous donnait trop de son propre avoir, il répondait en souriant qu'il ne serait jamais pauvre, puisqu'il pouvait reprendre sa profession et en vivre honorablement.

C'était encore une généreuse illusion. En épousant ma mère, dont

la délicate santé avait rendu le climat de la France nécessaire, il avait dû peu à peu renoncer à son état, perdre sa clientèle et voir s'éteindre ses relations. Je n'acceptais pas l'idée qu'à cinquante-cinq ans il dût être forcé de recommencer les efforts et de subir les privations de sa jeunesse. Sa santé n'était pas d'ailleurs des plus robustes; il aimait la France : retourner vivre dans son pays eût été une chose grave et certainement pénible. Je résolus de me consacrer à lui et de ne pas songer au mariage, ou tout au moins de soumettre le fiancé qui gagnerait mon estime à de longues épreuves. Plusieurs aspirans se présentaient; une fille qui possède près d'un million n'en manque jamais. Je ne me permis pas seulement de regarder si ces messieurs étaient blonds ou bruns; j'ajournai tout projet de ce genre, et je m'occupai du choix d'une habitation où mon père serait chez moi, c'est-à-dire chez lui. Adda fut effrayée de cette séparation : elle aimait Paris et ne supportait la campagne qu'à deux heures de chemin de la banlieue. Mon père au contraire aimait la vraie campagne, l'absence de bruit, la vie d'étude, de recueillement et de liberté. Ma sœur se rendit à cette considération et se consola en pensant que nous reviendrions passer les hivers auprès d'elle. C'était notre intention, mais je voulais que mon père n'y fût pas forcé.

Je m'occupai donc activement d'acheter une propriété qui réalisât les aspirations de mon père, et, feignant d'être indécise, je m'attachai à deviner ses préférences; cela était assez difficile, il ne voulait s'occuper que des miennes. Enfin je réussis à savoir qu'en voyageant de Charleville à Givet avec ma mère, il avait été frappé de la beauté du pays, et qu'il se fût volontiers établi dans cette région, si la santé de sa femme n'eût exigé un climat plus chaud et un air moins vif. Dès lors mon choix fut fait. Il y avait, entre deux des stations du chemin de fer qui côtoie la Meuse, une très belle villa au bord du fleuve. C'est cette résidence de Malgrétout que j'ai achetée cher pour en prendre possession tout de suite, d'où je vous ai écrit plusieurs fois, car j'y ai passé plusieurs étés, et d'où je vous écris encore, car m'y voilà revenue probablement pour toujours.

La Meuse s'encaisse ici dans de hautes falaises à mesure qu'elle approche des grands cirques décrits par elle à Revins et à Fumay. Malgrétout est situé dans une sorte de brèche de cette muraille superbe, quoiqu'un peu monotone, et la brisure qui nous permet de communiquer avec la vallée intérieure est un accident très favorable; nous ne sommes point enfermés entre le rivage et la montagne, nous avons les avantages de cette position et par la porte ouverte d'une belle dentelure de rochers placée derrière nous comme

un décor d'opéra nous pénétrons dans un bois charmant très mouvementé, creusé en coupe dans les collines et traversé par un ruisseau qui arrose notre jardin et se jette dans la Meuse au bas de nos pelouses. Nous avons donc sous les yeux le jardin anglais comme la France l'a adopté; mais, tout réussi qu'il est, ce jardin est surpassé par la grâce et l'abandon du jardin naturel jeté sur de plus vastes proportions derrière nous. Ce beau vallon boisé est notre propriété, et, sans lui rien ôter de sa grâce sauvage, nous y avons pratiqué des chemins, des repos au bord du ruisseau, des ponts rustiques, des sentiers en lacet, qui nous permettent la promenade dans tous les sens, la rêverie dans tous les sanctuaires, et l'ascension facile sur toutes les hauteurs.

Quand mon père vit que j'étais réellement enchantée de mon acquisition, il ne me cacha pas qu'elle réalisait tous ses désirs et favorisait tous ses goûts. Pendant la première saison, j'eus fort affaire pour approprier le local particulier que je lui ménageais à ses habitudes et à ses besoins. Je fis venir tous ses livres, je complétai sa bibliothèque, je lui procurai des chevaux excellens : il avait laissé les siens au jeune ménage. Je m'occupai aussi de repeupler nos bois de gibier, afin qu'il pût se livrer au plaisir de la chasse. Je crois vous avoir écrit ces détails et vous avoir dit que je me livrais avec une ardeur fébrile aux soins de mon installation.

Ce fut une première brèche à ma fortune, car Malgrétout n'est pas d'un grand rapport. Le pays est pauvre, et, sauf quelques étroites et ravissantes prairies au bord de la rivière, la terre n'est qu'une mince couche de détritus sur des massifs de schiste. L'industrie des petits propriétaires pour fertiliser et utiliser ce sol ingrat est très ingénieuse. Comme toutes les montagnes sont couvertes de bois, ils brûlent les jeunes taillis, et, sur cette cendre d'arbustes, de genêts et de fougères, ils labourent et sèment du seigle, ce qui est à peine croyable, quand on voit sur quelles pentes escarpées ils mènent à bien ce travail agricole. Ils font une très bonne récolte de grains la première année et une passable la seconde, puis ils laissent repousser le taillis, dont les racines, éprouvées par le feu et par la charrue, n'ont rien perdu de leur vitalité. Quand ce taillis est assez fort pour donner un produit, on le coupe et on recommence. On met à part les jeunes pieds d'arbre, on brûle le fouillis. Ces jeunes arbres, sous forme de perches de quatre à cinq mètres de haut, sont vendus pour servir à l'aménagement des mines. C'est avec ces bois flexibles que l'on soutient les terres pour former des galeries souterraines.

Vous pensez bien que je ne voulus pas consentir à faire ces petits profits, qui eussent dépouillé nos collines, arrêté le développement

de nos bois, chassé notre gibier et attristé nos regards. Ces bois, ainsi tourmentés et abîmés par la petite culture, sont les restes de l'antique et immense forêt des Ardennes, où notre Shakspeare a placé une de ses plus fraîches idylles, l'*As you like it*. Nous avons bien cherché, mon père et moi, les antiques ombrages dignes d'abriter Rosalinde et Célia, le vieux duc et le poétique Jacques; nous ne les avons pas retrouvés. Shakspeare ne les avait trouvés, lui, que dans son imagination puissante, car je doute qu'il les eût jamais vus. Ils ont pourtant existé, et même dans les temps antéhistoriques ils ont pu être peuplés de lions et de panthères; mais nous dûmes nous contenter de notre petit coin de forêt, qui possédait encore quelques beaux chênes et d'épais taillis que je tenais à honneur de protéger.

Donc ce fut une belle maison de plaisance sans revenu immédiat et fort coûteuse. Ne pensez pas que je m'en plaigne; ce fut la plus sage et la moins regrettée de mes dépenses, puisqu'elle fut utile, comme vous le verrez bientôt, à ma chère famille. Si je vous en parle, c'est pour vous faire comprendre un fait qui vous étonne et une des causes de ce fait, la disparition rapide et progressive de ma fortune.

Nos travaux nous conduisirent assez avant dans l'hiver, et nous avions pourtant hâte de nous retrouver auprès de notre chère Adda. Elle avait dû venir voir notre nouveau domaine et y passer quelque temps avec son mari. Un commencement de situation intéressante et la défense des médecins s'opposèrent à notre espérance. Nous la retrouvâmes très changée et comme affaiblie de corps et de caractère. Ses traits avaient pris une expression résignée que je ne leur connaissais pas, et je ne sais quoi d'angélique qui la rendait plus belle, mais qui m'inquiéta. Était-ce la conséquence de son état ou la trace d'un premier chagrin domestique? Je n'osai pas l'interroger. Ces investigations dans le domaine conjugal m'ont toujours semblé indélicates et surtout imprudentes. En ouvrant la porte aux expansions et aux plaintes, on l'ouvre à la révolte ou au découragement.

J'observai le mari. Il paraissait aussi épris de sa femme qu'au commencement, et il la comblait de soins et de prévenances; mais il lui fut impossible de me cacher qu'il avait quelque préoccupation secrète dont elle n'était pas l'objet. Je cherchai à provoquer ses confidences; il se tint sur la défensive. Peu à peu j'observai que, s'il était charmant de manières avec sa femme et avec nous, il n'en passait pas moins toutes ses soirées dehors; il donnait pour prétexte des relations obligées dans le monde; ces relations n'étaient point les nôtres. Nous avions toujours vécu dans une douce intimité avec

un groupe d'amis intimes et de connaissances choisies. Ce petit cercle ne paraissait pas lui suffire; il connaissait tout Paris, disait-il, et sa position ne lui permettait pas de rompre avec les maisons qui l'avaient toujours accueilli avec distinction; il prétendait aussi avoir des affaires. Mon père essaya de savoir lesquelles, offrant de l'aider et de le conseiller. Il fit entendre qu'il ne désirait pas nous associer à ces grandes occupations, et que, sa femme s'étant soumise à son besoin de liberté et n'en souffrant pas, il ne nous convenait pas de nous montrer plus curieux et plus exigeans qu'elle.

Je vis bien qu'Adda n'en prenait pas son parti aussi gaîment qu'il le prétendait, et qu'il lui avait inspiré une sorte de crainte. J'en fis part à mon père; il ne vit pas lieu à s'en inquiéter beaucoup. Adda, un peu gâtée par nous, était un peu volontaire. Si l'amour était un frein pour elle, c'est qu'elle entrait dans la période du courage, du dévoûment et de la raison nécessaires à une mère de famille. Mon père n'est pas insouciant, mais son âme est faite d'espérance et de charité. Il ne prévoit pas le mal, et il a de la peine à le voir.

Je n'ai pas à vous faire la confession détaillée de mon beau-frère. Cela n'est, en somme, digne d'aucun intérêt. Il vous suffira de savoir que, vers la fin de l'hiver, ses créanciers nous informèrent de ses folies. Il était de nouveau gravement endetté, et de nouveau on voulut s'adresser à mon père, dont on connaissait la générosité inépuisable; mais mon père n'était plus en état de se sacrifier. Je pris l'affaire pour mon compte, je payai sans rien dire à personne. Adda approchait de son terme; il était bien nécessaire de lui éviter tout chagrin et même toute préoccupation.

M. de Rémonville ne s'était point parjuré, il n'avait pas revu la femme qui l'avait dépouillé; mais il en avait rencontré une seconde dont la toilette, les voitures et le mobilier se comptaient déjà par centaines de mille francs. Il est vrai que, n'ayant pas de quoi solder ces dépenses, il pouvait dire qu'elles ne lui coûtaient rien.

Mon sacrifice n'était pas un chagrin qui pût pénétrer jusqu'à mon cœur, et j'y vis au contraire un sujet de joie, puisqu'au prix de mon argent je pouvais dérober à ma chère Adda la découverte de son malheur; mais je fus effrayée pour son avenir. Que deviendrait-elle quand son mari m'aurait entièrement ruinée? Je voyais bien que la vanité et la sottise de cet homme ouvraient sous nos pas un gouffre que rien ne pourrait combler. Adda était généreuse et désintéressée, mais très incapable de lutter contre la misère, et d'ailleurs il était impossible que les scandaleuses galanteries de son mari ne lui fussent jamais révélées par la nécessité d'en réparer les désastres.

Elle eut une délivrance pénible et faillit mourir dans nos bras. Dès que la belle saison fut revenue, on lui conseilla la campagne, un air vif et pur, loin de Paris. La chère petite créature qu'elle nous avait donnée, Sarah, ma filleule, était frêle et délicate; aussi M. de Rémonville, avec un aplomb inconcevable, parla d'acheter une terre dans un pays de chasse. Je n'avais eu aucune explication avec lui au sujet de ses dettes; il m'avait simplement remerciée « d'avoir bien voulu lui prêter de quoi faire face à quelques embarras passagers. » Je me décidai à lui parler sévèrement et à lui intimer l'ordre d'amener sa femme avec son enfant chez moi, à Malgrétout, au lieu de convertir sa dot, au risque de la faire disparaître. Il essaya de regimber, de s'emporter, d'être acerbe et blessant. Il éprouvait le besoin de se brouiller avec nous, de garder sa femme sous sa domination, comptant la faire consentir à ses vues. Quand il vit que je pénétrais son plan, il dut feindre pour me dissuader. Il se contint, céda, et les premiers jours de mai nous virent rassemblés à Malgrétout.

La santé d'Adda et de sa fille s'y rétablirent promptement, et Rémonville parut enchanté de cette résidence; mais il se lassa bientôt de la vie intime et prétendit avoir affaire à Paris. Il disait qu'un homme ne peut rester inactif au sein de sa famille, que depuis longtemps il sollicitait un emploi dans la finance, qu'on ne lui en avait pas encore trouvé un qui répondît à son rang et à sa capacité, mais que des lettres de ses amis le pressaient de se montrer et de ne pas se laisser oublier, attendu que d'un moment à l'autre le ministre comptait pouvoir faire droit à sa demande.

Je ne fus pas dupe de ce prétexte pour s'éloigner, mais je dus feindre d'y croire et dissiper les soupçons que ma sœur commençait à concevoir. Le mari revint à l'automne. Les quinze jours de congé qu'il avait annoncés étaient devenus quatre mois d'absence; la place qu'il devait obtenir avait *failli* lui être donnée. En revanche, il avait encore fait des dettes.

Que vous dirai-je? En trois ans, les deux tiers de ma fortune y passèrent, et je n'obtins de lui, en retour de mes sacrifices, que la promesse de garder les apparences, de ne jamais rien demander à mon père et de ne pas se montrer en public avec l'indigne rivale de sa femme; mais il était installé les trois quarts de sa vie dans la maison payée et meublée à mes frais, et tout Paris savait ses honteuses amours. Je ne crois pas qu'il aimât réellement la personne qui l'absorbait; sa vanité s'enivrait du luxe qu'il lui procurait et de l'entourage qu'elle lui créait. C'était une créature à la mode qui recevait *avec art*, m'a-t-on dit. Rémonville déployait là sa faconde et trouvait des admirateurs plus ou moins sincères. On ne contredit

pas avec énergie un homme dont on veut partager les plaisirs. D'ailleurs l'amphitryon de cette maison adultère savait retenir ses habitués par une générosité d'apparat et des promesses fondées sur son prétendu crédit auprès des ministres. On doutait un peu de son influence, mais nul ne doutait de sa richesse, et il jouissait du sort qu'il avait toujours rêvé, vivre en grand seigneur et en homme de plaisir.

Soit qu'Adda eût pénétré la vérité et qu'elle voulût nous la cacher, soit qu'elle ne se doutât de rien, elle ne se plaignit de rien. Elle montra au contraire le désir de passer les hivers à Paris avec son mari. Je redoutais l'influence de celui-ci sur elle, et je parvins à la retenir jusqu'en janvier, puis je l'accompagnai avec mon père, et je vins à bout d'empêcher la dilapidation de sa fortune. Au printemps, nous la ramenâmes enceinte pour la seconde fois, et vers l'automne elle mit au monde assez heureusement un petit garçon qui fut nommé Henry; c'était le nom de mon père.

C'est à cette époque que ma vie de courage et de dévoûment fut ébranlée par un sentiment que j'espérais ne pas connaître, car je me trouvais engagée sur une pente qui m'interdisait de songer à moi-même. Mon beau-frère était vite retourné à Paris après la naissance de son fils. Adda, convalescente, ne sortait pas encore du parc de Malgrétout. Mon père, ignorant à quel point l'avenir était compromis et toujours espérant que son gendre se corrigerait, vivait, grâce à mes soins et au secret que je lui gardais de ma ruine, paisible et occupé. Il s'instruisait, disait-il; il recommençait son éducation, pour être à même de simplifier les études futures de son petit-fils, dont il voulait être l'unique instituteur. Moi, je m'occupais assidûment de ma ravissante petite Sarah; c'est moi qui l'avais gardée en sevrage, elle couchait dans ma chambre, elle m'aimait plus que sa mère, qui la chérissait pourtant, mais qui, vaguement blessée au cœur, semblait accepter la vie comme une gageure dont il faut essayer de se moquer, — à moins qu'on n'en meure.

Adda n'était point nonchalante, elle était désœuvrée. Elle ne luttait contre rien. Malade, elle s'ennuyait avec résignation; guérie et cherchant la distraction, elle n'était ni joyeuse ni enivrée; elle était dissipée et irréfléchie. On peut dire qu'elle n'avait jamais eu plus de force pour cesser de souffrir que pour souffrir. Un grand changement allait s'opérer en elle, mais je ne le pressentais pas plus que celui qui me menaçait moi-même.

J'étais allée me promener jusqu'aux Dames de Meuse, seule avec ma petite Sarah. Il y avait dans ce ravin désert un vieux jardinier retiré sur sa propriété, qui consistait en un demi-hectare de terre situé au bas du rocher. — Là, à l'abri des vents froids et sur un

sol humide et chaud, ce brave homme cultivait avec amour et avec science les plus beaux légumes et les meilleurs fruits. Il les envoyait à Paris par le chemin de fer; mais, quand je fus installée à Malgré-tout, je fus pour lui une bonne pratique, et un jour qu'il m'avait engagée à venir cueillir moi-même du raisin sur sa treille, plus hâtive que la mienne, je partis avec ma petite Sarah vers midi. Une demi-heure après, notre batelier Giron nous déposait sur le sable pailleté du rivage.

Les travaux du chemin de fer, à présent qu'ils ont perdu l'éclat désagréable de leur fraîcheur, n'ont rien gâté à l'admirable recoin des Dames de Meuse. Au contraire le pont hardi qui traverse la rivière et les convois qui s'engouffrent immédiatement dans un tunnel semblable à une grande bouche de la montagne qui les attend et les avale, les cris aigus de la vapeur qui semblent protester contre l'implacable et s'éteindre dans la mort, sont ici d'un fantastique presque effrayant. La Meuse, resserrée entre les plus hauts escarpemens de son parcours (quatre ou cinq cents mètres d'élévation), tourne et fuit parmi ces masses sombres boisées de la base au faîte. La roche, qui de temps en temps perce la forêt, est noire et lustrée comme l'ardoise. Elle est tantôt friable, tantôt compacte; elle ne se débite pour l'exploitation que dans les carrières ouvertes plus loin. Il n'y a donc point ici d'industrie, c'est la solitude absolue. De place en place, le long des *Dames*, quelques schistes veinés de rouge ressemblent à des plaies vives. Malgré ces âpretés, le lieu est plein de suavités intimes. Le rivage est embaumé de plantes aromatiques, l'armoise camphrée y foisonne, et la rue, dont la forte senteur est vivifiante, y accumule ses petits boutons d'or. D'étroits tapis d'un gazon fin et frais sont jetés en pente douce sur une des marges. On a creusé là un canal qui, après avoir fait tache dans cet austère paysage, est devenu avec le temps et la végétation une de ses beautés, car c'est lui précisément qui, avec son eau limpide, égale et contenue, sa bordure de jeunes arbres vigoureux, son sentier de sable uni, les guirlandes de lierre et de houblon qui le festonnent, apporte la grâce et le sentiment de la douceur dans un cadre dur et menaçant. La Meuse, bifurquée par cette saignée, commence à se soumettre à la canalisation à partir du pont. On peut suivre en bateau son cours libre le long du rocher à pic, ou marcher le long du canal. La langue de terre qui sépare ces deux eaux courantes est un vrai parc naturel; tout y est verdure, arbres, buissons ou grandes herbes sauvages. D'un côté, c'est le fleuve solennel et profond aux mouvemens majestueux; de l'autre, le ruisseau régulier abondant et clair, où l'on voit sauter les poissons et se refléter le feuillage.

J'aimais particulièrement ce bel endroit si touffu et en même

temps si propre qu'on le dirait vierge de pas humains. Le vieux jardinier que j'allais voir en est effectivement le seul habitant, et sa maisonnette est tellement cachée derrière les palissades enguirlandées et les arbres fruitiers qu'on la voit à peine. Quelques rares voyageurs viennent encore dans l'arrière-saison visiter les Dames de Meuse. Ils descendent en bateau la distance entre deux stations du *railway*, déjeunent chez les pêcheurs dont les maisonnettes sont en avant du pont, vont à pied regarder le site et se hâtent de reprendre le convoi suivant à la station de Laifour. Pour peu qu'on descende la Meuse au-dessous des *Dames*, on est sûr de ne jamais rencontrer personne.

Le père Morinet (le vieux jardinier propriétaire) nous fit grand accueil, et prit Sarah dans ses bras pour lui faire atteindre elle-même les plus belles grappes de ses treilles gracieusement enroulées sur les murs de sa cabane. Je l'aurais offensé, car il était très fier, si j'eusse refusé d'emporter en présent pour ma sœur un beau panier de ses fruits qu'il alla remettre à mon batelier.

Sarah ne voulait pas rentrer encore, c'était la première fois qu'elle voyait les Dames de Meuse, et je doute qu'elle fût sensible à la grandeur du site; mais on lui avait souvent refusé de l'y mener parce que c'était *très loin*, et une demi-lieue de navigation lui semblait un grand voyage. Elle était orgueilleuse de se promener sur cette terre lointaine, et voulait raconter à sa petite mère qu'elle avait été jusqu'au tournant de la grande montagne. Elle avait alors trois ans; belle à ravir et d'une précocité extraordinaire, elle me questionnait sur tout ce qui la frappait. Elle écoutait et retenait mes réponses. Elle savait déjà beaucoup de noms d'oiseaux, de papillons et de fleurs. Elle s'annonçait attentive et réfléchie. C'était un plaisir de l'amuser et de l'instruire.

Quand elle eut marché un quart d'heure, je craignis de la fatiguer, et, m'asseyant sur l'herbe, je la fis asseoir sur moi et l'invitai à se reposer. Elle n'en avait nulle envie et voulait courir seule. Je n'avais qu'un moyen de la faire tenir tranquille, c'était de lui chanter des chansons, qu'elle retenait et chantait à son tour avec une mémoire et une justesse merveilleuses. Mon répertoire de chansons à sa portée étant épuisé, je lui en avais composé d'autres, musique et paroles; c'était bien naïf, comme vous pensez, car je m'efforçais d'adapter l'air et l'idée à son progrès intellectuel et musical. Elle allait vite et me donnait de la besogne.

Ce jour-là, je lui chantai ce qu'en m'endormant la veille au soir j'avais composé pour elle. Je n'ai pas besoin de vous dire que je n'ai jamais pris la peine d'écrire ces ingénuités. Je les oubliais à mesure, et si je me rappelle celle-ci, ce n'est pas qu'elle fût plus digne

que les autres d'être retenue et transcrite, c'est qu'elle était fatalement destinée à amener dans ma vie une perturbation funeste. Je chantai donc à demi-voix, et l'enfant répétait avec moi :

Demoiselle,
Arrête un peu.
Sur ton aile
De dentelle
Je vois du feu.
— Non, dit-elle,
Je ne peux.
Si mon aile
Étincelle,
Ferme tes yeux.

La mélodie, aussi enfantine que les paroles, plut à mon enfant, qui me la fit répéter plusieurs fois, et qui eut quelque peine à la dire à son tour, car j'avais composé en mineur pour l'exercer à poser sa voix dans ce mode nouveau pour elle. Tout à coup nous entendîmes tout près de nous un admirable violon qui chantait admirablement mon petit air, et qui en répétait la fin comme je venais de le faire en donnant ma leçon à l'enfant. Sarah fut d'abord charmée de cet écho mystérieux. Elle crut que c'était la rivière ou les arbres qui chantaient; mais, comme elle me vit surprise et que mes yeux exprimèrent probablement une sorte d'inquiétude, elle eut peur et se jeta dans mes bras en pleurant. Aussitôt le virtuose mystérieux nous apparut, sortant d'un massif de saules au-dessous de nous. C'était un jeune homme vêtu en touriste et d'une physionomie si agréable que Sarah lui sourit à travers ses larmes. Pourtant, comme elle hésitait encore à comprendre, et que je voulais l'empêcher de s'effrayer des objets nouveaux, je l'encourageai à regarder le violon et celui qui en jouait, car, pour la rassurer, il recommençait en riant la chanson de la *Demoiselle*.

Dès qu'il eut fini, elle consentit à aller à lui et à lui tendre sa petite main, qu'il baisa avec un air de bonté attendrie dont il était certainement impossible de lui savoir mauvais gré. J'allais m'éloigner en le saluant sans lui rien dire, quand il m'adressa la parole avec une confiance surprenante. Il me demandait pardon d'avoir fait pleurer ma petite fille. Il s'accusait d'indiscrétion pour avoir écouté et répété ma chanson; mais, selon lui, cette chanson était un *bijou*, un *chef-d'œuvre*. Il était musicien par passion et virtuose de son état. Il avait entendu malgré lui, sans préméditation, sans nous voir et sans songer à nous regarder, une chose qui l'avait ravi, une voix d'enfant qui l'avait ému. Il voyageait à pied dans ce beau pays, portant son sac et son violon, son inséparable, son gagne-pain. Il

n'avait pu résister au désir de se répéter à lui-même ce qu'il entendait; mais il avait résisté à l'envie de demander le nom du maître, et il se fût tenu caché si l'enfant n'eût pris peur. Il avait alors jugé devoir se montrer pour la tranquilliser. — Il me débita tout cela avec une vivacité et une facilité qui m'étonnèrent sans me toucher autrement. Je ne voyais en lui qu'un artiste ambulant qui désirait montrer son savoir-faire et improvisait des louanges exagérées, vraiment absurdes, de ma chansonnette, pour avoir l'occasion de gagner quelque chose.

Je crus devoir le contenter, et, mettant la main à ma poche, je le priai de jouer un air gai pour ma petite fille. Il vit mon mouvement, car il avait de grands yeux d'une incomparable largeur de regard, si l'on peut ainsi parler; ses prunelles, d'un noir clair, avaient des reflets dorés et semblaient embrasser et caresser rapidement toutes choses et toutes actions. Il se posa gaîment et lestement en ménétrier de village, et racla avec entrain une sorte de montferrine étourdissante qui mit Sarah en joie. En la voyant sauter gracieusement sur le sable fin où ses petits pieds marquaient à peine leur empreinte, il s'exalta comme s'il eût été un enfant lui-même et redoubla le mouvement. Je dus l'arrêter, lui ôter presque l'archet des mains; la petite devenait nerveuse et folle comme lui.

— C'est assez, lui dis-je en lui donnant une petite pièce de cinq francs en or. Vous faites très bien danser; mais il ne faut pas que ma fille se fatigue. Merci, et adieu.

Il prit la pièce, la regarda, la baisa, la mit dans la poche de son gilet, leva en l'air son chapeau de feutre mou, et resta planté comme une statue, mais me suivant de son grand œil hardi et caressant, moitié faucon, moitié colombe.

En vérité, c'était un personnage étrange, et quand je fus remontée dans ma barque avec Sarah, je me demandai, en résumant toute cette apparition, si je n'avais pas fait quelque énorme bévue. Il avait joué l'air de danse si follement qu'on ne pouvait dire si son exécution était celle d'un maître en gaîté ou d'un saltimbanque adroit; mais les phrases de ma chanson qu'il avait interprétées auparavant étaient comme une traduction idéalisée par un véritable artiste. Pourtant il avait pris l'argent avec une joie évidente. Ce pouvait être un homme de talent aux prises avec la misère. Dans cette hypothèse, je regrettai de n'avoir eu sur moi que cette pièce de cinq francs.

Durant le dîner, mon père demanda le résumé de sa grande promenade aux Dames de Meuse à Sarah. Elle n'avait pas vu de *dames*, elle avait vu un monsieur qui l'avait fait danser. Son récit n'était pas très clair, et je dus le rendre intelligible en racontant le

fait avec détail. Je n'avais pas de raisons pour rien atténuer, et je fis part à mon père et à ma sœur de ce que j'avais trouvé d'étrange et de frappant dans le personnage. Adda se moqua de moi, disant qu'à force de bienveillance je tournais au romanesque, que j'éprouvais le besoin de voir partout des aventures, et que je prenais pour un héros d'opéra-comique un bohémien dont la rencontre eût pu n'être pas très drôle.

Je me laissai plaisanter. J'étais contente de voir ma sœur taquine et enjouée au lendemain de ses relevailles. La petite Sarah s'était approchée de la fenêtre; elle interrompit notre causerie en s'écriant : — Voilà l'eau qui chante! elle chante la *Demoiselle*. Il faut ouvrir la fenêtre, je veux encore danser. — On ouvrit, et nous ne vîmes rien sur la Meuse ni sur le rivage, mais nous entendîmes le violon qui redisait ma chanson, mêlée à une improvisation vraiment admirable, tantôt semée de difficultés inouies surmontées par une main prodigieusement habile, tantôt noyée dans de suaves mélodies qui variaient et reprenaient le thème sous l'inspiration la plus touchante et la plus élevée.

— Mes enfans, s'écria mon père, il y a ici un incomparable artiste; il faut le découvrir et lui offrir l'hospitalité. Qui sait, puisqu'il a accepté l'aumône, dans quelle détresse il se trouve? — Comme il parlait encore et que le chant avait cessé, nous vîmes glisser sur le tournant de la Meuse, aux premières ombres du soir, un batelet où nous eûmes quelque peine à distinguer deux personnes, le batelier et le voyageur; mais, le batelier ayant élevé la voix, mon père reconnut aussitôt un des passeurs de Laifour, et il cria à Giron, qui était sur la pelouse, de héler cet homme. Il descendit lui-même au rivage pour examiner et interroger l'artiste. Nous les vîmes se saluer, entrer en conversation, revenir ensemble et entrer dans la maison. Le passeur remontait la rivière et s'éloignait.

— Vraiment, me dit Adda, mon père est encore plus enfant que toi, ma chère sœur. Le voilà qui arrête les musiciens ambulans au passage et qui les installe chez toi, au risque d'y introduire quelque misérable de la pire espèce.

— Ma chère, lui répondis-je, prends garde à ce que tu dis. Croire qu'un esprit sublime peut s'allier à un caractère vil est un des cruels paradoxes...

— De mon mari, n'est-ce pas? reprit-elle. Laissons mon mari tranquille. Il est l'*ultra* de la clairvoyance comme mon père est celui de l'aveuglement.

Nous n'en pûmes dire davantage; mon père ouvrit la porte en riant et en disant : — Mes chères filles, je vous présente M. Abel, rien que ça!

— Qui? s'écria Adda en se levant, le véritable Abel!

— Oui, dit le jeune homme en riant comme mon père, le seul autorisé par le gouvernement...

— Le célèbre Abel, le violoniste incomparable, si recherché, si riche,... et c'est à lui que ma sœur a donné cent sous? Allons, c'est révoltant, mais c'est à mourir de rire...

Seule, je ne riais pas. J'étais confuse; je ne savais comment effacer l'affront que j'avais fait à un homme comblé des présens de tous les souverains de l'Europe, et dont on disait que son archet lui rapportait cent mille francs par an.

Le jeune maestro vit mon embarras, et, s'approchant de la lumière, il me montra ma petite pièce percée au poinçon et passée comme une relique à sa chaîne de montre. — Je la garderai précieusement, me dit-il. Vous ne pouvez me la reprendre, elle est à moi, vous me l'avez donnée, madame, et votre charmante petite fille me l'a fait gagner.

— Pourquoi donc y tenez-vous? lui dis-je. Je n'avais pas l'honneur de vous connaître, vous ne me connaissez pas non plus...

— Non, je l'avoue, reprit-il, mais on m'a montré votre villa et on m'a dit le nom de la famille, et comme je connais M. de Rémonville, votre mari, je sais que cette famille est digne de tous les respects et de toutes les sympathies.

— Voici Mme de Rémonville, lui dis-je en lui désignant ma sœur, qui était retournée à la fenêtre pour dire à la nourrice de rentrer le petit garçon. Mon père, de son côté, parlait au valet de chambre pour qu'il portât le sac et la boîte à violon de l'artiste à son appartement. Abel fut comme seul avec moi un instant, et, après avoir jeté un rapide regard sur ma sœur, il reporta sur moi son œil contemplatif et pénétrant. — Ainsi, dit-il d'une voix émue, ma sympathie pour votre voix et votre figure n'était pas un hasard de l'inspiration? C'est bien vous qui êtes miss Owen, la seule, la vraie, comme on disait de moi tout à l'heure?

— Vous ne pouvez ajouter la célèbre et l'incomparable, comme quand il était question de vous. Qu'y a-t-il donc d'intéressant pour vous dans mon nom très bourgeois et très ignoré?

— Je vous le dirai, répondit-il avec précipitation, car ma sœur revenait vers nous; oui, je vous le dirai, mais à vous seule!

J'étais troublée sans savoir pourquoi. Je ne pus me mêler à la conversation qui s'engagea autour du dîner interrompu et repris. Elle fut très brillante. Abel, après avoir été *autoritairement autorisé*, comme il disait, à ne pas se préoccuper de son costume, parut tout de suite à l'aise et comme enchanté de nous. Je me défendis pourtant du charme de cette amabilité soudaine en me demandant si elle n'était pas banale et au service des premiers venus.

Adda ne fit pas cette réflexion. Voyant qu'il pétillait d'esprit et de gaîté, elle oublia sa fatigue et ses chagrins, elle devint tout à coup vivante et rieuse, capable, en fait de drôleries gentilles, de tenir tête à l'artiste. Mon père était charmé de sa bonne humeur. Ma petite Sarah était si bien revenue de son effroi qu'elle grimpait sur les épaules d'Abel et lui rendait toutes ses caresses.

Mon père, tout en adoptant les usages français, avait gardé l'habitude de prolonger un peu le dessert pendant que nous lui préparions le thé au salon. Depuis la naissance récente de son fils, Adda remontait chez elle aussitôt après le dîner. Ce soir-là, elle voulut veiller un peu, et je montai seule pour coucher sa fille et m'assurer que la nourrice soignait bien le petit Henry.

Quand je redescendis au salon, mon père y était avec son hôte et sa fille. Adda n'avait point songé à commander le thé. Je dus m'en occuper pendant qu'elle continuait à causer avec animation. Je craignais un retour de la fièvre de lait; je le dis tout bas à mon père, qui lui trouva aussi les mains chaudes et l'œil trop brillant. Il exigea qu'elle se retirât, et elle céda sans paraître contrariée; mais au moment où je lui offrais mon bras pour monter l'escalier elle me repoussa, me retira brusquement des mains le bougeoir que je tenais, et me dit : — Va donc chanter! M. Abel, à qui mon père a vanté ton talent, meurt d'envie de t'entendre!

C'était la seconde fois qu'à propos de musique elle me témoignait du dépit. Plus jeune et cent fois plus jolie que moi, plus spirituelle et plus animée dans la conversation, elle n'avait jamais pu avoir d'autre motif de jalousie. Elle avait découvert qu'après s'être posé en connaisseur, son mari ne comprenait rien à la musique et ne l'aimait pas du tout. Elle avait donc oublié de m'en vouloir à propos de ce mince avantage que j'avais sur elle, et dont j'avais toujours évité de me prévaloir. La brusquerie de son geste et l'amertume de son accent me rappelèrent la défense de chanter qu'elle m'avait faite en une autre circonstance. J'en fus frappée et effrayée; mais devais-je m'arrêter à cet enfantillage? devais-je le comparer au premier? Il s'agissait alors d'un homme qu'elle aimait, qu'elle voulait et pouvait épouser.

Quand je retournai servir le thé à mon père et le café à son hôte, je vis que mon père avait en effet trahi l'innocent secret de mes innocentes élucubrations musicales. Lui aussi prétendait que le chant de la *Demoiselle* était une merveille, et, comme il était excellent musicien, il s'était mis au piano et jouait à M. Abel plusieurs de mes chansonnettes qu'il avait transcrites et conservées sans me rien dire. Abel s'extasiait au point de me paraître ridicule. Je n'avais jamais cru posséder autre chose qu'un talent d'agrément, et c'est de très bonne foi que je le priai de ne pas me railler davantage.

— Railler, moi! s'écria-t-il en me regardant avec surprise. Pour quel indigne faquin me prenez-vous donc?

— Ne vous fâchez pas, lui dit mon père, elle est grande artiste sans le savoir, et sa modestie est parfaitement sincère. Attendez! je vais la trahir tout à fait. J'ai un cahier qui contient des choses charmantes oubliées d'elle et saisies par moi au passage. Je vais le chercher.

Il sortit, et Abel, par un mouvement insensé dont j'ignore comment je ne me fâchai pas, mit un genou en terre devant moi. — Je me suis juré à moi-même, dit-il avec feu, depuis le jour où j'ai entendu parler de miss Owen, que le jour où je la rencontrerais, je baiserais la trace de ses pas. Vous venez de poser ici le plus joli pied du monde; mais, fût-il grand et mal fait, je n'en tiendrai pas moins mon serment! — Et il baisa le parquet à l'endroit où je venais de marcher pour m'éloigner du piano.

— Que signifie cela? lui dis-je. Avez-vous juré de me mystifier en simulant devant moi un accès de folie?

— Vous dites là, reprit-il, des paroles qui appartiennent au vocabulaire des choses convenues et convenables. Moi je vis, je pense, je parle, j'agis et je travaille en rupture ouverte avec ce qui est réglé dans l'étiquette du monde. Ce n'est pas ignorance, j'ai été à même d'étudier ces choses-là dans ce qu'on appelle le plus grand monde, et je les ai trouvées si fades, si menteuses et si lâches, que j'ai résolu de me taire absolument ou de ne dire jamais que ce que je pense, ce que je sais, ce que je veux. Écoutez, je n'ai qu'un instant pour vous dire ce que je pense de vous. Je connais votre indigne beau-frère... Ne m'interrompez pas, vous savez bien qu'il est indigne... Je le connais peu, mais j'ai vu une ou deux fois son intérieur apocryphe. Invité à faire de la musique chez sa maîtresse, j'y ai été par complaisance pour un ami qui, je l'ignorais, s'était fait le courtisan de cette intrigante. Vous savez que la galanterie cache chez elle un savoir-faire cupide. Elle s'entoure de gens riches et influens, elle se fait intéresser dans des affaires de tout genre, où elle gagne toujours. Elle ne passe donc pas pour être entretenue par le Rémonville, car on la sait beaucoup plus riche que lui; mais elle est avare et consent à mener grand train, pourvu qu'il paie le titre d'amant en pied qu'elle lui permet de prendre auprès d'elle. Il solde donc toutes les dépenses, et elle thésaurise. Elle a de charmantes raisons à lui donner pour qu'il en soit ainsi. Elle prétend qu'elle est lasse du monde, que le luxe ne lui fait aucun plaisir, qu'elle n'aspire qu'à posséder une petite ferme et à s'y retirer pour vivre en bonne paysanne. Quand il a quelque doute, elle a des accès de religion; elle s'habille comme une vieille dévote sordide, et sous

son nez s'en va aussitôt à pied à la messe, jurant que la grâce l'a touchée et qu'un de ces jours elle entrera dans un couvent. Ceci ne fait pas le compte du Rémonville, qui a la rage d'être un homme à la mode et qui ne tire son lustre que de celui de la courtisane en renom. Les choses vont ainsi depuis trois ans. Ce sot personnage, trois fois ruiné, a su échapper à la honte d'une banqueroute; trois fois il a payé ses créanciers, fait lever les saisies sur son mobilier et remis à flot son luxe et son scandale. On ignore où il trouve de l'argent. Personne ne lui connaît d'amis disposés à lui en prêter. Pouvez-vous me dire, miss Owen, comment il réussit à cacher à sa femme, si tranquille et si gaie, le saut périlleux qu'il continue à réussir pour son compte?... Pardon, miss Owen, vous ouvrez la bouche pour me répondre que vous ne le devinez pas. Épargnez-vous ce généreux mensonge, je le sais, moi, je sais tout. L'ami qui m'avait présenté dans cette maison malsaine, vertement tancé par moi à mesure que je voyais clair dans le rôle qu'il y jouait, a prétendu défendre Rémonville en jurant qu'il n'avait pas encore touché à la fortune de sa femme. — Alors, lui ai-je dit, il est dans la police, ou il vole au jeu. — Pressé dans ses derniers retranchemens, il m'a révélé le mystère. La sœur de Mme de Rémonville a sacrifié sa fortune, présent et avenir, à la sécurité de cette pauvre jeune femme; elle paie en silence, elle s'en cache avec soin. — C'est, ajouta-t-il, une bonne vieille fille toquée, une de ces Anglaises excellentes qui n'ont ni passions ni prétentions à une personnalité quelconque, à qui le célibat semble dévolu comme une loi de la famille, et qui arrivent à se trouver heureuses de ne pas exister pour leur compte. — Je répondis à mon ami qu'il raisonnait comme un cuistre et comme un drôle, que je ne remettrais jamais les pieds chez son ignoble protectrice, que je ne saluerais pas le Rémonville, si je le rencontrais, et que je n'étais plus l'ami d'un ami de ce monsieur. En même temps j'ai juré dans mon âme, car celui à qui je parlais n'était pas digne d'en prendre acte, que si je venais à rencontrer miss Sarah Owen, fût-elle vieille et laide, je lui offrirais à deux genoux l'hommage d'une vénération profonde et d'un dévoûment fraternel à toute épreuve. Je vous rencontre aujourd'hui sans vous avoir cherchée. J'ignorais où vous passiez les trois quarts de l'année. Le hasard m'a jeté sur votre chemin. J'ai résolu de m'arrêter dans le voisinage, d'errer plusieurs jours, s'il le fallait, autour de votre villa et de vous assourdir de mes sérénades jusqu'à ce qu'on m'ouvrît la porte. Grâce à votre excellent père, cela s'est fait très vite, et grâce au tête-à-tête qui se présente et que je ne retrouverai peut-être pas, j'accomplis mon vœu. Le repousserez-vous comme un coup de tête? Non! vous avez trop de cœur et trop de supériorité pour ne pas

voir que je suis foncièrement honnête et religieusement sincère...

Je ne sais pas ce que j'aurais dû dire et penser, si j'avais été méfiante et parfaitement maîtresse de moi; mais sa parole rapide, sa mimique énergique et gracieuse, son sourire d'une candeur toute juvénile, enfin son beau regard sur lequel je ne puis trop insister, puisqu'à plusieurs reprises j'en ai subi l'irrésistible persuasion, me forcèrent à lui répondre que je ne doutais pas de lui, et que j'étais touchée du respect et de l'estime qu'il m'exprimait.

Je ne lui tendis pas la main, mais il vit qu'elle ne s'éloignait pas et qu'il pouvait la prendre; il la porta à ses lèvres et l'y tint un instant qui me parut un siècle, car je me sentis épouvantée de l'abandon subit de ma volonté. — Écoutez encore, reprit-il, j'ai parlé de vénération profonde, de dévoûment fraternel, c'est ce que j'éprouvais avant de vous voir; mais ce n'est plus assez pour ce que vous m'inspirez à présent. Vous êtes belle comme un ange et artiste plus inspirée que moi. Ma vénération est devenue enthousiaste, mon dévoûment est maintenant passionné...

— Taisez-vous, lui dis-je, ces paroles-là sont de trop et gâtent celles d'auparavant. Je ne suis, moi, ni passionnée ni enthousiaste. On vous a très bien dépeint mon esprit calme et mon imagination glacée. Mon sacrifice ne me coûte pas, et je serais blessée d'inspirer de la pitié. Parlez-moi donc comme il convient à mon caractère et à ma position, ou je penserai que vous voulez mettre mon bon sens à l'épreuve, et que vos éloges de tout à l'heure cachaient une ironie cruelle et insultante.

— Si vous pensez cela, s'écria-t-il avec une énergie indignée, je retire mes premières paroles, car vous auriez été grande par bêtise, généreuse par nonchalance, dévouée par faiblesse. Non, cela n'est pas, vous êtes ce que vous me paraissez, et je vous supplie de ne pas jeter sur l'explosion la plus ardente et la plus complète que mon âme ait jamais eue — l'avalanche de neige du convenu!

Il n'en put dire davantage, et je ne pus lui répondre. Mon père rentrait et m'amenait au piano pour me faire chanter ma musique. Jamais je n'avais été moins disposée à faire exhibition de mon petit talent. J'étais dans un état d'émotion inconcevable, j'éprouvais surtout de la honte. L'audace de la déclaration qui venait de m'être faite me semblait une offense que j'avais dû mériter par trop de confiance et de laisser-aller. Je voulais bien faire de la musique pour paraître n'attacher aucune importance à l'exagération de l'artiste, mais je ne pouvais pas. Ma voix ne voulait pas sortir de mon gosier, et je sentais un vertige comme si j'eusse respiré un parfum trop fort pour moi.

Pourtant mon père insistait, et, contre mon attente craintive,

Abel n'insistait plus du tout; il était comme absorbé, et je ne sais s'il m'écoutait. Je crois bien que le démon s'en mêla, car je fus tout à coup prise du besoin de bien exprimer ma pensée musicale et de ramener à moi l'attention que j'eusse dû détourner. Je chantai comme je crois n'avoir jamais su chanter avant ce jour-là. Ma voix se dégagea, et, bien que je ne voulusse pas la donner tout entière pour ne pas éveiller Adda ou les enfans, elle sortit pure, veloutée et attendrie au point que je ne la reconnaissais plus, et croyais entendre quelqu'un qui chantait à ma place.

Mon père fut saisi par ce développement subit de mes facultés, et, voyant qu'Abel ne bougeait pas, il se tourna vers lui, peut-être avec un mouvement de reproche; je suivis involontairement l'effet de ce mouvement, et je vis l'artiste qui tenait son mouchoir baigné de larmes sur son visage.

C'étaient de vraies larmes, les premières que je faisais couler, et je ne comprenais rien à ce qui m'arrivait. Abel vint à moi. — Vous voyez, me dit-il, je ne puis vous rien dire; vous croiriez que j'exagère : eh bien! tenez, j'ai là une voix qui exprime mieux mon émotion que toutes les paroles humaines, et je vais vous répondre comme vous m'avez parlé, en musique.

Il prit son violon, que mon père avait sournoisement apporté et posé près de lui. Il joua une heure entière sans aucun plan tracé et comme sous l'empire d'un songe plein de merveilles imprévues et d'effusions intarissables; puis, comme épuisé d'aspirations sublimes et de manifestations ardentes, il se laissa tomber sur un sofa en disant : — Je ne peux plus! — Les derniers sons de sa phrase inachevée vibrèrent sur l'instrument, qui faillit s'échapper de ses mains. Sa figure colorée blêmit subitement, et ses yeux devinrent fixes; nous crûmes qu'il se trouvait mal. — Non, non, dit-il en se relevant, j'étais fatigué, cela se passe. Je vous demande la permission de me retirer.

Il s'en alla brusquement sans me saluer et sans paraître se souvenir que je fusse là.

Mon père le conduisit à sa chambre, et j'attendis mon père pour savoir si notre hôte n'était point gravement malade. Tout en rangeant les cahiers sur le piano, encore tremblante et bouleversée, je me persuadai que ce qui venait de se passer pouvait avoir une explication qui dégageait ma personnalité. L'excessive animation que le maestro nous avait montrée n'était peut-être ni l'effet de son engouement pour moi, ni l'habitude de son organisation; ce pouvait être simplement un cas d'insolation, un accès de fièvre. Il avait paru ne se souvenir de rien en me quittant, peut-être avait-il plus besoin de quinine que de tendresse.

Cette conclusion s'évanouit lorsque mon père me dit que le maestro tombait de sommeil et n'était nullement malade. Je ne pouvais lui raconter ce qui s'était passé entre l'artiste et moi, puisque mon père ignorait mon intervention dans les affaires de son gendre. Je me bornai à lui dire que ce jeune homme me paraissait trop exalté pour être un caractère sérieux, à moins qu'il ne fût dans un état d'esprit exceptionnel, de malaise ou d'ivresse.

— Ma chère enfant, répondit mon père, vous ne connaissez pas les artistes. Je vous ai raconté mon inutile et absurde entraînement pour une cantatrice en renom dans ma jeunesse. Attaché à ses pas, j'ai plusieurs fois pénétré dans le milieu qui l'entourait, et j'y ai acquis du moins la connaissance de cette race à part qui vit d'excitations ardentes et perpétuelles. Je pourrais vous dire aussi que, dans ma carrière d'avocat, j'ai ressenti des émotions analogues, et que je n'ai jamais pu me trouver en contact avec l'émotion du public sans être en proie à la fièvre. On eût pu alors taxer d'exagération ma parole, mon attendrissement, mon indignation, mes affirmations passionnées. Pourtant, je vous le jure, jamais je n'ai été plus sincère et plus convaincu que dans ces momens-là, et, comme je suis un honnête homme, je vous jure aussi que, sans conviction intime et profonde, je n'eusse pu trouver en moi la puissance de convaincre mon auditoire. Les avocats sont des artistes, et voilà pourquoi je comprends les artistes comme si je vivais en eux. Il ne leur faut pas plus qu'à nous un nombreux public pour s'exalter jusqu'à la fièvre. Il suffit d'un petit auditoire intelligent; il suffit parfois d'une oreille sympathique ou récalcitrante pour susciter ce déchaînement d'un fleuve toujours plein et toujours en lutte. Abel vous a paru étrange; je ne lui reprocherais qu'une chose, moi: c'est d'être trop normal et de ressembler trop à tous les artistes en possession de leur puissance et de leur succès.

— Je comprends, répondis-je, et je n'en suis pas moins persuadée que ces hommes-là ne peuvent aimer sérieusement personne. Ne comparez pas votre ancienne profession, si utile et si sérieuse, à celle de ces gens qui ne travaillent que pour notre plaisir. Vous tiriez votre enthousiasme du besoin de faire triompher la vérité dans les questions d'honneur, comme dans les questions de vie et de mort. Pour un acteur, un chanteur, un virtuose quelconque, la volonté est de briller, le but de se faire applaudir, et rien de plus.

— Vous m'étonnez de parler ainsi, reprit mon père, vous, ma chère, qui êtes née artiste et qui tenez de l'artiste, aujourd'hui éteint, qui a vibré fortement et longtemps en moi. La vérité est dans tout; elle respire dans l'art comme dans l'histoire, dans le drame comme dans la discussion, dans le beau comme dans l'utile.

On pourrait dire même qu'elle est l'utile du beau et le beau de l'utile. La forme qu'elle revêt peut la rendre plus ou moins évidente pour le vulgaire; mais au fond le vrai est toujours lui-même, qu'il s'exprime en sons ou en chiffres, qu'il s'imprime sur la toile, le marbre ou le papier, qu'il s'exhale d'un instrument, d'un monument ou de la parole humaine; ce qui est vraiment beau est toujours bon, ce qui est vraiment bon est toujours beau dans l'ordre des idées. Comment pouvez-vous dire que l'artiste est coupable d'égoïsme en se dévouant à nous plaire? Il nous verse des trésors, il élève nos âmes au niveau de la sienne, il nous fait entrer dans la région du sublime, et nous lui reprocherions d'être enivré de nos transports, de nos pleurs, de nos acclamations! S'il ne les aimait pas avec passion, il manquerait de passion pour nous émouvoir et nous charmer. Le prédicateur éloquent est un artiste aussi. Lui est-il interdit de chercher le triomphe de sa parole quand elle exprime une croyance ardente?

J'objectai à mon père que, dans les professions sérieuses, le citoyen se retrempait dans la vie pratique, dans les devoirs de la famille. Il sourit. — Je ne sais, me dit-il, ce que vous avez aujourd'hui contre les artistes. Croyez-vous avec les bourgeois à préjugés qu'ils ne peuvent pas être bons époux et bons pères? Devenez-vous provinciale, ma bien-aimée Sarah? ou ce pauvre Abel vous a-t-il mortellement déplu? Je regretterais de vous l'avoir présenté. Pourtant il me semblait que tout à l'heure vous l'écoutiez avec autant d'émotion et de ravissement que moi-même.

— Mon père, repris-je, tout ce que vous faites est bien. Je ne doute pas que M. Abel ne soit un parfait honnête homme, même très bienfaisant et très digne. Je me souviens d'avoir entendu dire cela toutes les fois qu'on a parlé de lui devant nous. Je sais bien que, si vous ne vous fussiez rappelé sa bonne réputation, vous ne l'eussiez point amené chez vous.

— Chez moi, c'est-à-dire...

— Chez vous, je le maintiens, c'est convenu.

— A la bonne heure! Eh bien! que me reproche ma chère Sarah?

— Rien à vous; mais elle se demande si elle ne doit pas se reprocher quelque chose...

— Quoi donc?

— Précisément l'émotion et le ravissement dont vous parliez tout à l'heure; voilà ce que je me demandais en vous attendant. N'est-il pas déraisonnable, même injuste, de se laisser charmer jusqu'au frisson, jusqu'aux larmes, par un monsieur qui exprime la passion, la joie, la douleur, toutes les agitations de l'âme sur un violon dont il sait bien jouer? Si l'on s'accorde le droit d'être si

sensible au génie d'un artiste, que réservera-t-on en soi-même pour les vertus modestes et les humbles dévoûmens?

— J'entends, vous ne voulez applaudir la Patti qu'à la condition de savoir si elle compte avec sa bonne, et vous exigez que Faure monte régulièrement sa garde? Je vous confesse que je n'ai jamais songé à m'en enquérir.

— Vous vous moquez de moi, mon père, et je sens que c'est vous qui avez raison. Je suis absurde de m'enquérir du véritable caractère d'un homme dont l'existence est l'antipode de la mienne. On doit écouter son violon et ne pas tenir compte de ses discours.

— Ses paroles vous ont donc choquée? Dites-le-moi, et demain matin je le laisse partir.

A l'idée de ne plus revoir celui que je m'efforçais de dédaigner, je sentis quelque chose qui se brisait en moi, et par un mystérieux hasard une corde du piano se rompit et sauta avec bruit. Je ne pus retenir un cri, puis aussi ôt je me mis à rire, et j'assurai mon père qu'il se méprenait sur le sens de mes paroles, que celles de M. Abel ne m'avaient nullement offensée. Je ne sais si je mentais. Je crois que non, car il me fallait faire un grand effort pour être irritée, et le souvenir qui me troublait avait un charme invincible. Oui, je veux être sincère, je me défendais de penser que la chose pût être, et elle était. J'aimais cet homme, que ma raison qualifiait en vain de hâbleur et d'insensé.

J'eus beaucoup de peine à m'endormir. J'avais encore assez d'empire sur moi-même pour chasser le fantôme qui m'obsédait; mais le chant de son violon inspiré était dans ma tête et n'en pouvait sortir. Il me revenait sans cesse en phrases brûlantes, que ma mémoire cherchait à souder et à interpréter. Il y avait sur ce chant haletant et impérieux des paroles qui murmuraient des reproches à mon oreille, et, dans d'autres fragmens de mon souvenir musical, d'ineffables tendresses qui me persuadaient malgré moi. Ma petite Sarah était agitée aussi. Elle aussi dans la journée avait eu de l'émotion, de la peur, de la curiosité, de la surprise et du plaisir; elle rêva qu'elle dansait, et un adorable sourire errait sur sa bouche pendant qu'elle agitait ses petits pieds sous sa couverture de satin rose. Nous arrivions à nous endormir toutes deux quand elle s'éveilla en criant que l'homme au violon m'emportait, et qu'elle ne voulait pas. Je dus la prendre dans mon lit pour la consoler. Elle pleurait convulsivement, s'attachait à moi et criait au milieu de ses sanglots : — Je ne veux pas qu'il t'emporte! Il faut rester avec ta Sarah, toujours!

Une sueur froide passa sur mon front. Cet homme ne pouvait pas songer à me séparer de cette chère enfant, de mon tendre père, de

ma sœur infortunée. Il ne pourrait jamais m'enlever à mon devoir; mais était-il donc assez puissant pour emporter mon âme, et les anges qui veillent au chevet de l'enfance avaient-ils révélé à ma Sarah le danger qui nous menaçait?

A mon réveil, j'étais calmée, et je me trouvai bien vaine et bien folle d'avoir attaché tant d'importance au sentiment que l'artiste m'avait exprimé. N'était-ce pas son habitude de dépasser le réel et de mépriser le sens pratique dans toutes ses manifestations? Il dépensait toutes ses idées sous forme de variations, et dans cette manière d'épuiser un thème il y avait nécessairement, après l'*andante* affectueux et doux, l'*agitato* échevelé, les nerfs après le sentiment. Voilà pourquoi, après m'avoir offert son estime et son amitié, il avait osé me réciter le couplet de l'amour et le finale de la passion. A coup sûr, après avoir dormi là-dessus, il n'en avait pas le moindre souvenir, et il fallait que je fusse prude comme une gouvernante anglaise pour ne pas l'avoir oublié la première.

Je descendis de bonne heure pour m'occuper du ménage comme à l'ordinaire; j'allai au jardin avec Sarah pour cueillir les fleurs et les fruits. Personne ne bougea dans la maison. Mon père était parti avec le jour pour tuer quelque gibier dans ce beau vallon boisé que nous appelions la forêt. Ma sœur ne descendait pas encore au déjeuner; on ne lui permettait pas de quitter son appartement avant le soleil de midi. J'allai savoir de ses nouvelles; sa femme de chambre me dit qu'elle avait mal reposé dans la nuit, et qu'elle regagnait maintenant le temps perdu. A dix heures, on sonna le déjeuner, à dix heures et demie, au second coup de cloche, mon père, qui était fort exact, vint pour se mettre à table. On avait averti M. Abel; il ne descendait pas. Nous attendîmes un quart d'heure, puis mon père monta chez lui. Il le ramena assez longtemps après; le déjeuner était froid, et j'en pris un peu d'humeur. Je trouvais notre hôte fort mal élevé. Il parut enfin, habillé à la hâte, les yeux éteints et comme bouffis de sommeil. — Je serais impardonnable, me dit-il, s'il m'était possible d'être organisé comme tout le monde; mais il s'agirait de me sauver d'une maison qui brûle, qu'en de certains momens je ne le pourrais pas. Quand j'ai été très fortement ému par exemple, ou que j'ai joué avec trop de passion, je tombe comme une brute, et il faut que je dorme ou que je meure. Il m'est arrivé d'être excité au point d'oublier la nourriture et le sommeil pendant des jours et des nuits; mais il m'est arrivé aussi de dormir quarante-huit heures sans pouvoir faire un mouvement, sans entendre les gens qui me secouaient pour partir.

Il ajouta qu'il était déjà très fatigué la veille, et qu'en acceptant l'invitation de mon père, il n'avait pas du tout compté passer la

nuit chez nous. Il avait laissé le matin son domestique à Revins, en le chargeant de lui trouver un gîte. Il n'avait donc pas cru devoir se ménager en improvisant dans la soirée, et après il s'était senti épuisé. Mon père l'avait conduit à un excellent lit où il s'était littéralement anéanti sans savoir où il était.

Je dus accepter ses excuses, qui paraissaient tout à fait plausibles à mon père, évidemment très engoué de lui. Il fut calme durant le déjeuner et même prosaïque, car il mangea, selon moi, avec l'appétit et la sensualité d'un simple mortel. Je le regardais manger et boire, et me demandais pourquoi il m'avait paru si beau. Il ne l'était peut-être pas, il était trop gras pour un artiste : bien qu'il eût de l'élégance, la ceinture souple et de belles proportions, il y avait dans son buste le développement que comporte une quarantaine d'années, et il n'en avait que trente-deux. Sa figure, trop ronde, était d'un rose trop vif et n'annonçait pas un homme sobre; ses sourcils, trop noirs, se rejoignaient trop. Il y avait de l'aigle dans son os frontal; mais sa bouche, d'une douceur enfantine, ne répondait pas assez à la fierté des autres lignes. J'avais cru son œil pénétrant, il n'était que curieux; sa vivacité était celle d'un esprit gambadeur qui n'attend pas la réponse et qui doit se tromper sans cesse. En somme, on pouvait dire qu'il était charmant, et que nulle physionomie n'était plus agréable; mais il n'était pas beau, et il se portait trop bien pour devenir l'idéal d'une femme difficile.

Je me trompais sur sa santé, il ne se portait pas toujours bien. Il avait fait et faisait encore des excès de tout genre, qui portaient de fréquens ébranlemens dans cette nature robuste et richement douée. Il abusait de ses forces, et, comme la conversation s'engagea sur les diverses particularités des tempéramens d'artiste, il déclara qu'il ne fallait pas être plus avare de sa vitalité que de son argent, et qu'un artiste qui regardait à ces choses était un fils indigne de la Muse.

— Pour qui donc me ménagerais-je? dit-il en s'animant; je suis seul au monde! Vous ne savez pas mon histoire, n'est-ce pas? c'est que je n'en ai pas. Un homme sans parens, sans nom, sans liens dans la vie, n'existe pour ainsi dire pas. Je suis un enfant trouvé. On m'a donné le nom d'Abel; on eût pu me donner celui de Caïn! Je n'aurais pas eu à en réclamer un meilleur, puisque je n'en avais pas à moi. J'ai été élevé je ne sais où, je ne sais par qui; je n'ai de ma première enfance que des souvenirs confus. C'est vous dire que personne ne m'a aimé. Un professeur de chant m'a ramassé dans la rue et a voulu faire de moi un ténor. J'avais une voix magnifique, et il comptait sur ma fortune pour relever la sienne. Il fit de moi un musicien, mais il ne put me persuader de me ménager. J'abusai

de ma voix, qui me charmait moi-même. Elle me quitta. Le violon me consola : c'était une voix qui chantait comme je voulais et ne s'épuisait pas; mais mon bienfaiteur ne savait pas le violon, et il me mit à la porte. Je ne le regrettai pas, je n'étais pour lui qu'un instrument dont il voulait jouer. Je gagnai ma vie dans les rues et sur les chemins. Je jouai pour les paysans, pour les saltimbanques, pour les amateurs, pour qui voulait de moi moyennant quelques sous. J'ai pu enfin voir Paris, où je suis arrivé pieds nus et où j'ai raclé des journées entières dans les cours des hôtels et des maisons pour avoir de quoi entrer le soir dans un théâtre lyrique. J'ai tout appris seul. J'ai travaillé comme un possédé. J'avais dix-neuf ans quand j'ai été remarqué dans un café-concert et engagé dans un orchestre. A partir de là, cinq ans de vicissitudes et de luttes, enfin le triomphe, la pluie d'or, les diamans, les honneurs, les voyages, le tapage, la rage de vivre et de voir, les ovations, les invitations, les folies. A présent tout cela est fini, oui, fini, car en fait de succès je n'ai plus rien de nouveau à connaître, à éprouver, à conquérir dans ma carrière d'artiste. Le gouffre est comble et la vie déborde. Je n'ai plus qu'à laisser couler le trop-plein, et, quand le flot a retrouvé son niveau, il recommence à s'enfler, sachant bien que rien ne le gênera et qu'il n'aura plus les émotions du combat à outrance. Dès lors, pourquoi tiendrais-je à recommencer éternellement la même plaisanterie? Je suis arrivé à mon apogée de triomphe. Je n'ai plus qu'à chercher celle de mon talent, ce qui n'est pas du tout la même chose; mais écoutez bien ceci, si vous ne le savez déjà. Vous le savez, vous, monsieur Owen; miss Owen ne le sait peut-être pas. On n'arrive à la plénitude du talent qu'à la condition de sacrifier sa vie, et c'est tant mieux, car on ne peut pas, on ne doit pas survivre au jour où l'on s'est dit : Je suis grand. Ce doit être un jour ineffable, divin, sublime, et ce jour ne doit pas avoir de lendemain. On deviendrait fou, mécontent de tout, intolérant, envieux, sot, méchant peut-être! L'homme n'est pas fait pour posséder le vrai bien à lui tout seul. Il en abuse, et la démence s'empare de lui. « Je ne désire donc pas vieillir. Je veux vivre avec toute l'intensité possible et toujours chercher à monter plus haut. Quand mon être sera arrivé à ce déploiement de sensibilité, d'enivrement et de ravissement qui ne peut plus être dépassé, je verrai le soleil en face, tout près, tout en feu, comme je crois quelquefois le voir dans des accès de vertige, et alors je tomberai sur un chemin ou sur un théâtre, ou, comme hier soir, sur un lit moelleux, et je dormirai;... mais je ne me réveillerai pas. Voilà ma fin et j'y cours, car je voudrais être encore assez jeune pour en sentir vivement le transport et le martyre...

Cette étrange théorie, débitée avec un feu que je ne puis vous rendre, me surprit et me choqua. Mon père l'écoutait avec un sourire de sympathie, comme s'il l'eût admirée. Je ne pus cacher ce que j'éprouvais. — Est-il possible, dis-je à mon père, que vous approuviez de tels blasphèmes?

— Blasphèmes! répéta l'artiste avec étonnement. Ah! voyons, voyons, miss Owen, expliquez-vous! Je veux savoir en quoi je vous scandalise.

— Vous m'indignez, lui dis-je, et pourtant je crois que vous plaisantez, comme toujours!

— Oui, vous vous obstinez à me prendre pour un plaisant. Je ne croyais pourtant pas l'être.

— Ne vous fâchez pas, monsieur Abel. Vous plaidez, c'est pour être jugé. Si vous parlez sérieusement, vous parlez comme un impie. Si vous raillez, vous vous jouez des choses les plus saintes. La vie, le génie, la gloire, sont des dons divins que les hommes confirment et qu'il ne sied à personne de dédaigner et de gaspiller. Je ne sais pas bien, moi, ce que vous appelez vivre avec toute l'intensité possible. Admettons que ce soit le suprême bonheur; ce bonheur vient de Dieu, et vous n'avez pas le droit de dire : « J'en ai assez, je veux aller voir dans l'autre vie s'il y a davantage. » Si vous dites cela, c'est que vous croyez un peu à une autre vie. Moi qui y crois tout à fait, je dis que, si vous y arrivez épuisé de cœur et d'esprit, vous vous y trouverez moins haut placé, et que ce sera justice. Vous allez me dire que votre corps seulement sera brisé par vos fatigues, et que l'âme ne s'en portera que mieux : c'est un paradoxe, c'est un mensonge; les forces morales s'épuisent avec les forces physiques, vous le savez bien.

— Je ne le sais pas, je le jure, s'écria-t-il, et je ne le crois pas, je ne l'ai jamais éprouvé. Quand la fatigue me brise, le repos a une vertu souveraine qui me rend à moi-même plus fort qu'auparavant. Il y a des excès ignobles qui peuvent souiller l'âme, je ne saurais y tomber; ceux qui me plaisent, les veilles joyeuses, l'excès de production cérébrale, les courses démesurées, les enivremens de l'amour du travail, de l'expansion universelle, de l'enthousiasme et de l'excitation, ne m'ont jamais laissé ni honte ni remords. Je ne me connais pas de passions mauvaises, ni haine, ni envie, ni cupidité. Dans tout, je vois, je cherche, je saisis un idéal, et je veux l'épuiser, certain qu'il se renouvellera. Non, le véritable artiste ne se détériore pas comme un épicier qui engraisse. Il meurt tout entier, et pour cela il aspire à mourir jeune...

Je voulus en vain le contredire ou lui prouver qu'il se contredisait lui-même. Il eut la réplique prompte, vive et tenace. La raison

est si peu bruyante que le paradoxe l'emporte toujours sur elle. Je sentis qu'une personne comme moi ne pouvait avoir aucune prise sur cet esprit ardent, engagé dans une voie diamétralement opposée à la mienne. Je résolus de l'y laisser sans regret. En ce moment-là, je crus reconnaître qu'il n'y avait pas de lien possible entre nous, et que cela devait m'être indifférent.

Après le déjeuner, il prit congé de nous, nous chargea de présenter son respect à Mme de Rémonville, nous remercia vivement de notre bon accueil et se retira. Mon père voulut le conduire jusqu'à Revins, où l'artiste devait retrouver son domestique et ses bagages, et il me pria d'engager M. Abel à venir nous voir l'hiver à Paris. Je fis cette invitation très froidement, et ce fut d'un ton encore plus froid qu'il me répondit : « Je n'y manquerai certainement pas. » Je dus l'accompagner jusqu'à la barque qui devait transporter mon père et lui à Revins, car la petite Sarah pleurait et s'attachait à l'artiste, qui l'avait charmée. Elle voulait s'en aller avec lui et bon papa en bateau. J'eus quelque peine à la consoler quand il lui fallut rester au rivage. Je lui fis un beau sermon pour lui reprocher de s'engouer ainsi d'un monsieur qu'elle ne connaissait pas la veille, et de rester de mauvaise grâce avec les parens qui ne l'avaient jamais quittée depuis qu'elle était au monde. Je m'adressais peut-être ce sermon à moi-même, car le départ de l'artiste me causait une souffrance inexprimable. Quand il eut disparu, j'eus comme froid dans l'âme et envie de pleurer avec ma pauvre enfant.

Adda, que je trouvai au salon, s'aperçut de mon malaise et me dit avec ironie : — Il est donc parti, que tu es si préoccupée! Allons, ne te fâche pas! On a beau être la plus raisonnable et la plus raisonneuse des Anglaises, la musique fait de tels prodiges! Je me réjouis de n'avoir jamais pu y mordre, quand je vois qu'il suffit d'une heure de ce ramage pour bouleverser la tête la plus froide. Je t'ai entendue chanter hier soir, et puis ce violon qui m'a agacé les nerfs, j'ai cru qu'il ne finirait pas! L'odieuse chose que la mélomanie! A quand ton hyménée avec cet oiseau voyageur? Ce qui me console, c'est que ces messieurs-là laissent leurs femmes au logis quand ils font leur tour d'Europe annuel, et que nous ne te perdrons pas pour cela.

Ces plaisanteries me parurent de si mauvais goût que je ne voulus pas y répondre. Je pris les mains de ma chère Adda en lui demandant si elle était souffrante; elle comprit que je m'affligeais de l'amertume de son langage sans m'en offenser, et, comme elle a de la bonté, je vis des larmes dans ses yeux. Je l'embrassai tendrement pour lui montrer que je lui pardonnais tout; elle me repoussa doucement et fondit en larmes.

— Dis-moi donc ce que tu as, lui dis-je en m'agenouillant près d'elle et en prenant ses mains dans les miennes. Tu es plus nerveuse que de coutume; est-ce vraiment la musique qui te fait mal? En ce cas, ma chérie, je ferme le piano jusqu'à ce que tu me dises de le rouvrir.

— Ou jusqu'à ce que mon père ouvre la porte aux musiciens ambulans!

— Si ces gens-là te déplaisent, on fermera la porte à double tour. Pourquoi ne pas dire tout bonnement ce qui te contrarie, au lieu de ces plaisanteries dont tu ne crois pas un mot?

— Ah! laisse-moi, s'écria-t-elle, ne me gronde pas! Tu es heureuse, toi, et tu ne comprends plus le malheur des autres...

— En quoi donc consiste mon bonheur? et depuis quand te regardes-tu comme malheureuse?

— Tu es heureuse parce que tu peux te marier, et moi je ne le peux plus...

— Ferais-tu un autre choix, si tu étais libre? Je te croyais satisfaite du tien?

— Qui te dit que je ne le suis pas? Si c'était à recommencer, je choisirais celui que j'ai choisi; mais ceux que l'on choisit, quels qu'ils soient, cessent d'être des amans dès qu'ils deviennent des maris : c'est la loi du mariage, de l'amour et de la vie. La passion cesse dès qu'elle est assouvie, et il n'y a d'enivrant dans la vie d'une femme que les jours rapides qui séparent les fiançailles du mariage. J'en suis si certaine à présent que les absences de mon mari me paraissent très naturelles, tandis que, dans les premiers jours, je croyais ne pouvoir passer une heure sans lui. L'amour a la durée d'une rose, ma pauvre Sarah, c'est-à-dire qu'on a un instant pour le croire éternel, et tout le reste de l'existence pour savoir qu'il est éphémère. C'est comme cela, je m'y résigne. Je ne suis pas une mauvaise tête pour exiger un sort différent de celui de toutes les autres; mais si je n'ai ni désespoir, ni fureur, je n'en suis pas moins mélancolique et désenchantée quand j'y songe, et tu m'as fait du mal hier en écoutant avec tant de mystère et d'intérêt ce musicien bavard et flagorneur; moi, il me paraissait absurde, et je n'ai fait que me moquer de lui. Il me faisait l'effet d'un *fiancé*, c'est-à-dire d'un comédien débitant ses tirades de commande à ton adresse, et tout aussi incapable que les autres de te rendre heureuse. Cependant tu paraissais charmée, et je me disais : La voilà comme j'étais il y a trois ans! Elle savoure son jour de bonheur, elle y croit,... tant mieux pour elle! Je ne peux plus être comme elle, mais elle sera comme je suis quand le soleil aura séché cette goutte de rosée d'un matin.

— Mais où prends-tu donc ce que tu dis là, ma chère enfant? Tout le temps du dîner, M. Abel n'a parlé qu'à toi et à mon père. Je n'ai pas échangé dix paroles avec cet inconnu...

— Ne mens pas, Sarah, cela est indigne de toi! Vous m'avez envoyée coucher, et, comme je n'avais aucun besoin de sommeil, j'ai entendu tout ce qui se passait dans la maison. Mon père a joué tes airs sur le piano, puis il est monté dans sa chambre, et moi, curieuse du tête-à-tête où il te laissait, je suis descendue par le petit escalier de la tourelle. La porte du boudoir qui touche au salon était ouverte. J'y suis entrée sans bruit, j'ai entendu... Ah! tu pâlis, ma chère, tu vois bien que j'ai entendu la déclaration de M. Abel...

Je devais être fort émue en effet, car je me rappelais tout le mal qu'Abel m'avait dit de mon beau-frère; je craignais que ma sœur n'eût reçu là un coup mortel en apprenant la scandaleuse infidélité de son mari. Heureusement elle n'était entrée dans le boudoir qu'au moment où Abel me disait : — Vous êtes belle comme un ange et artiste plus inspirée que moi. Ma vénération est devenue enthousiaste, mon dévoûment est maintenant passionné. — Elle me répéta textuellement ces paroles, qui étaient déjà devenues confuses dans ma mémoire troublée. Je m'efforçai de rire et lui demandai si elle avait entendu ma réponse. — Oui, dit-elle, tu as répondu ce qu'on répond toujours : — vous vous moquez; — mais ta voix tremblait, ma chère, et s'il a été dupe de ton incrédulité, il faut qu'il soit fort ingénu, ce que je ne suppose pas. Moi, j'en avais entendu assez, mon père redescendait par l'autre escalier. J'ai été me recoucher sans bruit, et voilà comment je sais que M. Abel est épris de toi, et toi...

— Fais-moi grâce de la conclusion! C'est vraiment me supposer trop inflammable. M. Abel est parti fort tranquillement et très persuadé de l'insuccès de sa déclaration, si tant est qu'il se souvienne de l'avoir débitée.

— Tu crois qu'il est parti? Moi, je n'en crois rien. Il sera ici ce soir ou demain, plutôt ce soir, à l'heure des sérénades.

J'avais repris possession de ma volonté et de ma raison. La curiosité et les moqueries d'Adda m'y aidaient. Elles n'étaient pas très bienveillantes, mais elles portaient juste, et ma fierté recevait une leçon utile, méritée peut-être. Je pris le parti de rire avec elle de l'aventure, et elle s'adoucit. — Après tout, me dit-elle, je ne sais pas pourquoi, si cet homme était sérieux, tu ne serais pas flattée de sa recherche. Je ne sais d'où il sort, mais on n'est pas un homme de rien quand on a tant de réputation et de succès dans le monde. On le dit honnête homme, et son étrangeté ne l'empêche pas d'avoir de l'usage et un certain esprit. Ne crois pas que je l'aie

pris en grippe; ce que j'en disais était pour voir si tu le défendrais avec énergie. Du moment que tu n'attaches aucune importance à ses exagérations de sentiment, je ne serais pas fâchée de le voir reparaître. Il m'amusait, et notre pauvre père est tellement fou de musique que je saurais gré à ce grand virtuose de revenir jouer pour nous seules ces belles choses que je ne comprends guère, mais qui ont trouvé tant d'admirateurs dans les quatre parties du monde.

— Moi, je ne le désire pas, répondis-je. Je crains un peu pour notre bien-aimé père ces émotions vives. Il a passionnément aimé celles du barreau, et quand la mauvaise santé de notre mère l'a forcé de renoncer à son pays et à son état, il a fait à l'amour conjugal un sacrifice immense. Nous ne l'avons pas su, nous eussions été trop jeunes pour le comprendre. Je ne m'en suis rendu compte qu'après la mort de maman et surtout depuis ton mariage. J'ai vu alors mon père en proie à des regrets profonds et tenté d'aller reprendre son état. Il serait trop tard, n'est-ce pas? Sa vie n'est plus assez modifiable, il est trop vieux en un mot, et ce qu'il lui faut, c'est l'existence que j'ai arrangée pour lui.

— Raison de plus, reprit Adda, pour que tu lui procures toutes les distractions possibles à domicile.

— C'est selon lesquelles. Je n'aime pas à voir ses nerfs trop excités.

— Ma chère Sarah, tu n'entends rien à la vie réelle et pratique. A force de vouloir trop l'assujettir à l'habitude, à la prudence et à la règle, tu nous traites tous comme notre petite Sarah : tu voudrais nous mettre dans du coton; mais songe donc que le coton étouffe. Laisse vivre un peu chacun de nous de sa vie naturelle, ne contrarie pas tant les instincts et ne t'alarme pas de tout ce qui échappe à la théorie ou à la méthode. Nous ne voyons presque personne ici. C'est fort triste, et, quant à moi, dès que je serai remise, je veux rendre les visites qu'on nous a faites et amener des personnes vivantes dans cette abominable forêt des Ardennes, où bientôt nous vivrons avec les loups. Je ne comprends pas l'usage que tu fais de ta fortune; tu ne dépenses pas le quart de ton revenu. Est-ce que tu thésaurises, ou si c'est que tu deviens avare?

Les reproches d'Adda me prouvèrent bien qu'elle n'avait rien entendu de la diatribe d'Abel contre son mari, et qu'elle ne se doutait pas des sacrifices que j'avais dû faire. Je m'en réjouis et lui promis de rendre Malgrétout plus animé quand elle me ferait le plaisir d'y être.

Je ne pris pas au sérieux la crainte ou l'espérance qu'elle avait de voir revenir M. Abel, mais je m'étonnai bientôt de ne pas voir

revenir mon père. Il était si régulier dans ses habitudes que, vers quatre heures de l'après-midi, je pris un peu d'inquiétude. J'allais lui envoyer Giron avec la barque pour l'avertir que son bain était prêt, lorsqu'il revint à pied le long du rivage. « Mes enfans, nous dit-il, j'ai passé une après-midi splendide. Figurez-vous qu'en débarquant près de la station de Revins, Abel a reconnu dans un wagon le célèbre violoncelliste Nouville, qui s'en allait organiser un concert à Bruxelles. Il l'arrête au passage. — Tu vas à Bruxelles? j'en arrive. Si j'avais su! J'y ai donné un concert; c'est trop tôt pour en donner un autre. Tu devrais attendre un peu, flâner en route. Ce pays-ci est si beau! on y laisserait volontiers ses ailes. Tiens! il y a une espèce de troupe d'opéra à Charleville, nous pouvons organiser quelque chose avec les artistes. Reste avec moi, et nous en causerons.

« Nouville est un grand jeune homme pâle, à l'air nonchalant et doux. Je le crois irrésolu, et j'ai vu aussi qu'il avait une grande affection pour Abel. Il ne répond rien, demande son bagage, prend le bras d'Abel, traverse le pont et le suit au village, où celui-ci a trouvé, grâce aux soins de son domestique, gaillard très intelligent, un gîte assez agréable. Je voulais laisser les deux amis ensemble. — Non! s'écrie Abel en me saisissant de son autre bras, vous viendrez fumer un cigare avec nous, et vous verrez déballer le violoncelle de Nouville. C'est une merveille, c'est celui de Duport, et il a été joué longtemps par Franchomme, ce qui ne l'a pas fait déchoir.

« — Aussi, observa Nouville, il a été payé soixante mille francs!

« — C'est pour rien, repartit Abel. Venez, monsieur Owen, vous entendrez le son! Vous êtes digne de savourer cette ambroisie.

« Nous voilà donc arrivés en un instant au logis d'Abel. Son domestique déballe d'excellent vin, qu'il s'est procuré Dieu sait où. Nouville déballe son violoncelle. Abel déballe son violon, non celui que vous avez entendu ici, mais un autre, plus précieux, qui vient tout droit de Baillot. Puis, les voilà s'essayant, s'accordant et jouant comme des anges tout en riant comme des fous, heureux de se retrouver ensemble et de s'entendre mutuellement. Entre chaque morceau, on trinquait à la santé de tous les maîtres vivans ou morts. Abel, si fatigué ce matin, était rayonnant de force et de puissance. Ils ont été admirables, sublimes, et ils m'ont grisé. Oui, mes enfans, grisé de musique et aussi un peu de bon vin. Je voyais trouble en les quittant, et il m'a fallu la crainte d'inquiéter Sarah pour ne pas m'oublier là tout le reste du jour et de la nuit. »

— Vous n'êtes pas... ce que vous dites, mon père! m'écriai-je. Vous n'êtes pas gris du tout, vous ne l'avez jamais été!

— Si fait, répondit-il, quelquefois, jadis!.. et aujourd'hui je crois

bien... mais cela s'est dissipé en route. J'ai craint d'être grondé, et je vais bien docilement prendre mon bain ferrugineux, puisque le médecin l'a commandé; mais le meilleur bain pour moi serait encore un thème de Mozart ou un motif de Beethoven interprété par ces deux maîtres que je viens d'entendre. Ah! ma chère Sarah, je me reprochais d'entendre cela tout seul!

— Et sans doute, dit Adda en me lançant un regard malicieux, mon cher papa, qui n'est pas un égoïste, a fait promettre à ces deux anges de venir, avant de s'envoler à Charleville, nous donner quelque avant-goût du ciel sous forme de sérénade.

— Point du tout, répondit mon père; ils ont juré d'eux-mêmes qu'ils y viendraient, et je vais envoyer Giron pour chercher les précieux instrumens, qui ne doivent pas être confiés au premier venu. Faites ajouter quelque chose de bon au dîner, ma chère Sarah, ces messieurs se connaissent en vins... J'irai moi-même à la cave.

Je demandai à mon père et à Adda s'il ne serait pas convenable d'inviter quelqu'un du voisinage, notre voisin le docteur, ou notre ami le pasteur Clinton, pour ne point paraître si vite favorisés de l'intimité de deux artistes célèbres. A coup sûr, la seconde visite de M. Abel, si rapprochée de la première, serait remarquée et commentée dès que le bruit de sa présence dans le pays se répandrait avec l'annonce du concert. On pourrait s'en entretenir jusqu'à Paris, et peut-être M. de Rémonville serait-il un peu intrigué de notre liaison subite avec cet artiste.

— Ah! laisse-nous donc tranquilles avec tes scrupules! s'écria ma sœur en riant. Mon mari se moque bien, là où il est, de ce qui se passe ici! S'il était homme à s'en inquiéter, il y resterait. Allons donc! il a une qualité, c'est de n'être ni soupçonneux ni jaloux. Quant à inviter les vieux voisins pour sanctionner nos rapports avec des artistes, la belle idée! Là où notre père est avec nous, nous sommes à l'abri de tout commentaire impertinent.

— Et d'ailleurs, ajouta mon père, la musique ne sanctionne pas seulement, elle sanctifie tout!

Je dus céder et mettre tous mes soins à rendre agréable la petite fête que mon père nous avait ménagée.

(La seconde partie au prochain numéro.)

GEORGE SAND.

JEAN CHRYSOSTOME

ET

L'IMPÉRATRICE EUDOXIE

LA MORT DE CHRYSOSTOME ET D'OLYMPIAS[1].

I.

L'hiver de 404, si funeste à la santé de Chrysostome, avait été néanmoins un hiver doux pour ce rude climat; celui de 405 s'annonça de bonne heure avec une rigueur excessive. Dès le milieu de l'automne, les frimas avaient tout envahi, montagne et plaine, et la contrée était comme ensevelie sous un vaste linceul de neige. Chaque habitant resta cloué dans sa maison pour échapper au vent glacial qui commençait à souffler. Ce premier blocus fut bientôt suivi d'un second plus incommode encore et plus dangereux, le blocus de la ville par les Isaures, dont les bandes parurent dans la plaine, isolées d'abord, puis de plus en plus fortes et nombreuses. Les maisons de plaisance étaient pillées, les fermes incendiées, le bétail enlevé, et l'on ne pouvait s'éloigner à quelque distance de la ville, pour vaquer à ses affaires, sans courir risque d'être volé ou tué. Un notable citoyen de Cucuse trouva la mort en se défendant, et deux nobles dames, surprises probablement dans leurs villas, furent em-

(1) Voyez la *Revue* du 15 juin 1869 et du 1er janvier 1870.

menées dans la montagne et rançonnées. La population de la banlieue venait de tous côtés se réfugier dans la ville, dont les approvisionnemens n'étaient pas grands, de sorte que la famine ne tarda point à s'y faire sentir. Sur ces entrefaites, on apprit que les brigands, renforcés par des bandes descendues de la montagne, préparaient un coup de main contre Cucuse, dont la garnison, assez nombreuse et bien armée, se mit en devoir de résister vaillamment. Ces préparatifs jetèrent dans la ville une épouvante inexprimable, car on savait que, dans tous les lieux qu'ils emportaient de vive force, les barbares (ainsi qu'on les appelait, comme s'ils eussent été en dehors du monde romain) ne faisaient aucun quartier, et passaient tout au fil de l'épée, depuis le vieillard jusqu'à l'enfant à la mamelle.

Beaucoup d'habitans profitèrent de la nuit pour s'enfuir dans les bois avec leurs familles et quelques vivres, espérant gagner de là les bourgades ou les villes peu éloignées. Chrysostome fut de ce nombre et se retira dans la forêt la plus prochaine avec son petit train de maison, composé, selon toute apparence, de son serviteur, du prêtre Évéthius, son fidèle compagnon, de sa vieille parente, la diaconesse Sabiniana, et de leurs montures. Il passa plusieurs journées à errer de bois en bois, au milieu des neiges, faisant halte sur des rochers et couchant dans les cavernes; chaque jour il changeait de lieu, suivant les nouvelles qui arrivaient jusqu'à lui. Il eut enfin l'idée, malgré la grande distance, de se réfugier dans la ville d'Arabissus, dont il connaissait l'évêque, et où se dirigeaient des troupes nombreuses de fugitifs; il les suivit.

Si Cucuse méritait à peine le nom de ville, Arabissus, située à vingt lieues plus loin dans la montagne, ne le méritait pas du tout, quoiqu'elle le portât et qu'elle eût un évêque, rendu nécessaire par l'isolement du pays. C'était une bourgade forte d'assiette, dominée par un château réputé imprenable et qui servait de lieu de refuge pour la contrée environnante. Quoique les Isaures ne se montrassent pas encore de ce côté, la garnison les attendait avec résolution et vigilance. Des relations de bon voisinage s'étaient formées, ainsi que je l'ai dit, à propos d'un envoi de reliques d'Arabissus en Phénicie, entre Chrysostome et l'évêque du lieu, Otréïus, homme recommandable et estimé. Le nouveau-venu fut donc reçu à bras ouverts, et le commandant militaire voulut qu'il logeât dans le fort, la ville n'étant pas, disait-il, à l'abri d'un coup de main. Chrysostome s'établit donc dans le château, où il eût été assez à l'aise, si des bandes de fugitifs, qui survenaient à chaque instant et qu'il fallait placer quelque part, n'eussent réduit successivement sa demeure à quelques étroites cellules. Rien n'était plus triste au monde que ce

rocher crénelé d'Arabissus, sinon la prison qui le couronnait, car le château n'était qu'une prison où manquait l'espace, si bien que, l'encombrement augmentant, Chrysostome dut renoncer aux promenades en plein air, qui faisaient une notable partie de son régime. En revanche, sa vue pouvait s'étendre, sans obstacle comme sans limite, sur tout le pays, qui ne présentait, en haut et en bas, sur les montagnes comme dans les vallées, qu'une incroyable quantité de neige, car la neige obstruait tout, et l'œil n'apercevait à l'horizon ni arbres ni rochers. Cependant les émigrés des villes voisines continuaient d'arriver; on ne savait plus comment les loger, on ne sut plus bientôt comment les nourrir; ils apportaient avec eux la famine, puis la peste, qui suivit de près, en attendant le troisième fléau, qui ne tarda point non plus à paraître, les Isaures.

Si le froid de Cucuse avait rudement éprouvé Chrysostome, celui d'Arabissus lui fut presque mortel. Obligé de se confiner dans sa chambre, près du feu où il grelottait encore et au milieu d'une fumée qui le suffoquait, il tomba gravement malade et ne fit que traîner de rechute en rechute. Tout ce qu'il y avait de médecins dans cette bourgade, et Chrysostome assure qu'il y en avait de bons, s'empressait autour de lui pour le soulager; mais que pouvaient les médecins quand les remèdes manquaient? Les Isaures, qui avaient étendu leurs courses de ce côté, envahissaient le pays de proche en proche et ravageaient tout. On ne pouvait plus se procurer au dehors les choses les plus simples et les plus indispensables aux malades; bientôt même une partie des habitans aimant mieux aller quêter un asile ailleurs que de mourir de faim derrière des murailles impossibles à défendre pour des bras affaiblis, l'émigration commença dans Arabissus, comme elle avait fait dans Cucuse. Les Isaures occupaient maintenant tous les environs, et le danger était aussi grand à partir qu'à rester. Les ravages, les incendies, le carnage, se rapprochaient avec les brigands, et venaient s'étaler, pour ainsi dire, jusqu'au pied des murailles de la ville. Du haut de sa citadelle, comme d'un observatoire, l'exilé pouvait apercevoir ce lugubre spectacle, et il nous en trace le tableau dans quelques pages d'une éloquence saisissante.

« Personne, écrit-il à un ami, personne sur cette terre désolée n'ose rester chez soi; tous abandonnent leurs demeures et s'enfuient au hasard. Les villes ne renferment plus que des murailles et des toits; les forêts et les ravins sont devenus des villes, et de même que les bêtes féroces, les panthères et les lions, trouvent plus de sécurité au désert que dans les lieux fréquentés, ainsi nous, habitans de l'Arménie, nous en sommes réduits à passer tous les jours d'un endroit dans un autre, nous vivons à la façon des Hamaxo-

biens et des nomades, sans pouvoir espérer de demeure fixe. Le trouble et le désordre sont partout. Les uns signalent leur présence par le meurtre, l'incendie, la captivité des hommes libres; d'autres, par le seul bruit de leur approche, déterminent les habitans à s'éloigner, à s'aventurer loin de leurs foyers, en fugitifs, ce qui est trop souvent chercher la mort. Naguère en effet, des jeunes gens qui s'étaient enfuis précipitamment au milieu de la nuit par un froid rigoureux, faisant retraite devant les Isaures comme devant la flamme d'un incendie, n'eurent pas besoin du glaive des barbares pour recevoir la mort : ils périrent gelés ou ensevelis sous la neige, et ainsi, pour échapper à la menace du trépas, ils coururent à un trépas certain. Voilà notre destinée à tous. » Il dit encore en d'autres endroits de ses lettres : « Les villes de ce canton de l'Arménie deviennent des solitudes, et les forêts des villes ambulantes qui changent sans cesse de place, car les populations errantes ne savent en quel lieu se rasseoir... De quelque côté que l'on se tourne, on ne voit que ruisseaux de sang, maisons effondrées, villages ruinés. » Peu s'en fallut que lui-même ne fournît un épisode à ce lamentable tableau. Trois cents brigands surprirent Arabissus une nuit, et ils escaladaient déjà la forteresse, quand la garnison accourut, les culbuta et les chassa. Chrysostome, accablé par la fièvre, dormait pendant ce temps-là; on se garda bien de le réveiller, et il n'apprit que le lendemain matin comment il avait été perdu et sauvé.

Le pillage ne pouvait se prolonger longtemps dans cette pauvre contrée, et les brigands en eurent bientôt fini avec elle. Ils gagnèrent alors d'autres villes et d'autres châteaux-forts pour y faire les mêmes tentatives, et autour d'Arabissus les scènes d'épouvante et de guerre firent place à une solitude absolue, peut-être plus sinistre encore. Ce n'étaient plus des neiges qui encombraient les chemins, c'étaient des barrières de glace qui les bloquaient. Plus de visites d'étrangers, plus de communications par lettres. « Rien n'arrive ici, rien n'en sort, » écrivait-il à un ami. Il eut pourtant, malgré tant d'obstacles de la nature et des hommes, la bonne fortune de deux courageuses visites. Ses deux visiteurs venaient de Syrie. C'était d'abord le diacre Théodote d'Antioche, une de ses anciennes connaissances, puis une connaissance nouvelle en la personne d'un autre Théodote, lecteur dans la même église et à peine sorti de l'adolescence. L'histoire de ce jeune homme, probablement très ordinaire en ce temps, nous fera pénétrer un peu dans l'intérieur d'une famille romaine au ve siècle. Le jeune Théodote appartenait à la haute noblesse administrative; il était fils d'un consulaire qui avait gouverné la Syrie en qualité de préfet. Le père, qui avait destiné son fils à courir comme lui la carrière des charges publiques,

fut sans doute vivement contrarié de le voir quitter ses études profanes pour entrer dans les ordres de l'église, et il en était résulté entre eux une grande froideur et une brouillerie. Le jeune Théodote, devenu lecteur, à la grande désolation de son père, ne s'en tint pas même à ce nouvel état, qu'il trouvait trop entouré de dissipations et trop mondain. Une imagination ardente le portait vers ce qu'on appelait, dans le langage mystique du temps, « la vraie philosophie, » c'est-à-dire vers l'état monastique, et il eût regardé comme un bonheur d'en recevoir les premiers enseignemens de la bouche de Chrysostome. Il sollicita donc de son père l'autorisation de se rendre en Arménie pour se mettre sous la direction du grand exilé, qui avait été moine lui-même et avait composé de si beaux livres sur la vie solitaire. Le consulaire sans doute soupçonna son fils de devenir fou; il essaya de le dissuader et de sa prétendue vocation et de son voyage, puis, de guerre lasse, il le laissa partir avec des présens pour Chrysostome. Le diacre Théodote faisait alors ses préparatifs de départ, et il est probable que ce fut la circonstance qui avait monté la tête au jeune lecteur. Tous deux se mirent en route, et après le plus pénible et le plus dangereux de tous les voyages ils arrivèrent dans la ville d'Arabissus, où ils avaient appris, chemin faisant, qu'il fallait chercher Chrysostome.

Chrysostome parut médiocrement satisfait de l'arrivée du jeune lecteur, et il ne le dissimula ni à lui, ni au diacre, son compagnon. La situation de l'Arménie, toujours en armes, toujours sous la menace des brigands, ne permettait guère les calmes études qui menaient à la vie monastique; et quant à lui, traqué de lieu en lieu, toujours errant et malade, de quelle utilité pouvait-il être à préparer de telles vocations? Ce jeune homme d'ailleurs était d'une complexion faible, et il avait les yeux malades. Chrysostome jugea que le rude climat de l'Arménie ne convenait ni à sa santé en général, ni à ses yeux en particulier, et que des hivers comme celui qu'on traversait alors l'auraient bientôt emporté malgré tous les soins. Il lui conseilla donc de retourner en Syrie dès que les chemins deviendraient plus praticables, et le remit entre les mains du diacre, qu'il chargea de veiller sur lui pendant le voyage et de le rendre à son père. Il confia en même temps à ce dernier une lettre pour le consulaire, où il s'excuse, dans le langage le plus courtois, de lui renvoyer ses présens. « Ce serait accepter, lui dit-il, ce dont j'ai le moins besoin. Ce que j'aurais bien voulu retenir près de moi en qualité de lecteur, c'est le charmant Théodote, que j'aurais eu du bonheur à former et à instruire; mais tout ici respire le meurtre, le tumulte, le carnage, l'incendie; moi-même, je change à chaque instant de résidence et ne sais souvent où reposer ma tête. » Il l'engage,

en termes couverts, à favoriser la vocation de son fils au lieu de la contrarier, et à se fier, pour la direction de ce jeune homme, au seigneur très religieux, le diacre Théodote. De la brouille entre le père et le fils, il ne dit rien. Les confidences du fils n'avaient point été néanmoins sans toucher son âme, et il conserva de lui un souvenir plein de tendresse. Il parle dans ses lettres des afflictions que ce jeune homme retrouva dans sa famille, des mauvais offices que certaines personnes lui rendirent auprès de son père, le confirmant du reste dans sa résolution, qu'il trouve très sage, d'embrasser la carrière monastique. « Si l'on essaie de vous envelopper dans quelque piége et de vous faire du mal, lui écrivait-il plus tard, soyez supérieur à tous ces traits, d'autant plus que la victime véritable n'est pas celui qui souffre le mal, mais celui qui le fait. Pour moi, ce qui vous a conquis mon admiration et ce qui m'inspire l'éloge de votre fermeté, c'est que, en butte à une si terrible tourmente, vous êtes resté supérieur aux troubles qui en sont résultés... Le genre de vie grand et sublime dont le ciel est le but semble pénible, à s'en rapporter à la nature des épreuves qui le remplissent, et pourtant le courage et l'ardeur de ceux qui le professent le rendent extrêmement aisé. Ce qu'il y a de plus extraordinaire dans cette philosophie, c'est que la mer a beau être irritée, le disciple fervent et sincère de cette sagesse n'en accomplit pas moins une navigation sereine et favorable. Au milieu des écueils et des tourmentes, il goûte le calme le plus pur; en dépit des traits qui fondent sur lui de toutes parts, il reste invulnérable; il est atteint sans doute, mais blessé, jamais. » Chrysostome, on peut le croire, se serait reproché de pousser ainsi le fils, en dépit du père, à la vie religieuse, s'il en eût pu résulter un plus grand déchirement dans le sein de cette famille; mais en même temps il cherchait à les rapprocher l'un de l'autre, tout en appuyant une détermination qui lui semblait conforme au vœu de Dieu. Il réussit, du moins en apparence : le père finit par céder, et le fils se fit moine.

Sitôt que la campagne se trouva libre de bandits, et que les chemins furent tant soit peu praticables, Chrysostome rentra dans Cucuse avec sa modeste maison, « et son désert, comme il l'appelait, lui sembla un paradis à côté de celui d'Arabissus. » Il y put saluer les premiers rayonnemens du printemps, qui le faisaient renaître avec la nature et lui rendaient ses amis absens, ce qui était pour lui plus que la santé. « Le printemps est enfin revenu, disait-il à Marinianus dans l'épanchement de sa joie. Ce qui charme le commun des mortels dans cette saison bienheureuse, c'est qu'elle émaille de fleurs la face de la terre et la transforme en une riante prairie; ce qui me la rend agréable et chère, c'est qu'elle me permet de

m'entretenir de loin avec ceux que mon cœur aime. En vérité, le nautonier et ses rameurs n'éprouvent pas plus de volupté à fendre le dos des flots quand le printemps nous arrive, que moi à saisir ma plume, mon papier, mon encre, pour vous écrire. Pendant l'hiver, quand tout se durcissait sous l'action du froid, que d'incroyables monceaux de neige obstruaient les routes, renfermé dans une étroite cellule, privé de secrétaire, et la langue enchaînée en quelque sorte, je me taisais et me suis tu longtemps bien malgré moi; mais la saison présente, qui nous rouvre les chemins, délie aussi les entraves de ma langue. »

Toutefois les nouvelles accumulées que le printemps lui réservait n'étaient pas toutes réjouissantes, et à quelques-unes il eût préféré encore « la tempête des Isaures. » L'iniquité se reconstituait à Constantinople sous la main du nouvel intrus qui avait pris la place d'Arsace, et faisait succéder à un chef de parti somnolent un ambitieux toujours en éveil, impatient de régner sous sa tiare et persécuteur par tempérament non moins que par orgueil. Le triumvirat des patriarches, dirigé par Atticus, qui en tenait la tête, agissait maintenant dans toute l'étendue de l'église orientale avec un ensemble effrayant. Chaque jour il arrachait à l'empereur quelque nouvelle mesure contre les dissidents, quelque aggravation cruelle aux décrets déjà rendus. Ainsi des amendes énormes avaient été édictées contre ceux qui livreraient leur maison à des assemblées illicites : on y ajouta la confiscation de la maison. Sur la dénonciation des patriarches, des personnages constitués en dignité furent déchus de leurs honneurs, comme réfractaires et séditieux, pour avoir refusé de communiquer avec ceux que la volonté de l'empereur avait faits les arbitres de toute l'église. Des officiers de la cour, trouvés apparemment trop tièdes, furent dépouillés de leurs emplois; des officiers de l'armée se virent enlever le ceinturon qui était l'insigne de leur grade; de simples citoyens furent exilés. Péanius, l'ami de Chrysostome, succomba sous cette persécution malgré l'estime dont il avait toujours joui auprès du prince, malgré la modération de son caractère et la prudence de sa conduite, prudence dont il se servait pour protéger son ami. Quand de si hautes positions laïques étaient ainsi abandonnées aux rancunes des triumvirs, que n'avaient pas à craindre les prêtres! L'église de Constantinople surtout fut frappée avec la dernière rigueur. Philippe, prêtre des écoles à l'église métropolitaine, que sa vie austère et retirée avait fait surnommer le *solitaire*, et qui, s'emprisonnant lui-même dans ses modestes fonctions, avait pu traverser jusqu'alors la persécution, oublié ou respecté, vit ses jours mêmes menacés par Atticus, et à grand' peine se sauva en Campanie, où il tomba gravement ma-

lade. Un autre Philippe, de la même église, fut envoyé dans le Pont et y mourut. Elladius, aumônier du palais impérial, fut relégué en Bithynie, le prêtre Salluste fut déporté en Crète, l'aide-économe de l'archevêché, Paulus, chassé jusqu'en Afrique. Heureux ceux qui, comme le prêtre Étienne, relégué en Arabie, étaient enlevés par des brigands du Taurus et retrouvaient du moins une sorte de liberté dans cette sauvage servitude. Des femmes aussi étaient traitées en criminelles d'état, emprisonnées, mises à la torture, chassées, et leurs monastères dissous. Telles étaient les nouvelles d'Asie qui attendaient Chrysostome à son retour d'Arabissus.

Ces atrocités avaient eu pourtant, à Constantinople particulièrement, un contre-coup favorable parmi les laïques. La tyrannie, quand elle s'applique à la conscience, provoque toujours les oppositions généreuses. Beaucoup de gens du monde fort tièdes jusqu'alors dans leurs pratiques, et que ne semblait pas dévorer le zèle des luttes religieuses, furent indignés de la manière dont on s'y prenait pour convertir les joannites, et sympathisèrent avec eux. Cette sainte colère, mêlée d'abord d'un peu de curiosité, les conduisit aux réunions du désert; ils bravèrent les soldats, ils bravèrent ensuite les juges, et se firent joannites pour tout de bon. Les lettres que reçut Jean Chrysostome donnaient des détails sur ces conversions de hasard, produites par la persécution. Un fait si honorable pour l'espèce humaine lui inspira même l'idée d'un livre qu'il espérait faire parvenir plus tard à ces athlètes volontaires, à ces hommes du monde devenus saints par la vertu de l'indignation, et qu'il ne craint pas d'appeler des martyrs. « On ne saurait, dit-il à ce propos, refuser le titre de martyrs à des hommes qui non-seulement ne cèdent pas aux injures, aux outrages, aux calomnies, ce qui est déjà quelque chose, mais qui envisagent sans effroi des menaces terribles, la puissance de l'empereur, le regard d'un juge irrité et l'aspect des tortures; à ceux en un mot qui sont préparés à tout plutôt que d'entrer dans la communion de scélérats entassant crimes sur crimes. De tels martyrs, qui scellent de leurs tourmens la discipline de l'église, consolent cette sainte mère des lâches, si nombreux qu'ils soient, qui la renient. Un seul homme qui fait la volonté de Dieu vaut mieux que dix mille qui la trahissent. » Il ajoute, comme un encouragement aux fidèles, ces remarquables paroles : « Si l'évêque n'est point au milieu de son peuple pour le conduire, que les brebis fassent elles-mêmes l'office de pasteur. Les timides qui en prennent prétexte pour s'abstenir des réunions manquent à un devoir de foi. Est-ce que Daniel et les Juifs captifs à Babylone avaient besoin d'un autel, d'un temple, d'un pontife, pour observer la loi de Dieu? » Un tel langage, arrivant du désert de

Cucuse dans les bois ou dans les montagnes de la Thrace, dans les retraites cachées où se rassemblaient les joannites, devait réchauffer leurs cœurs et produire de nouveaux élans d'enthousiasme et de fidélité.

Au milieu de ces nouvelles, importantes assurément pour sa cause, il y en avait une qui l'était au plus haut degré, car elle répondait à la seule espérance de justice qui lui restât : on l'informait que la convocation du concile œcuménique était enfin décidée en Occident, qu'une députation allait être envoyée, dans cette vue, par l'empereur Honorius et les églises d'Italie à l'empereur Arcadius à Constantinople, et que la ville de Thessalonique était proposée pour siége du futur concile. On allait jusqu'à désigner les évêques occidentaux et les prêtres de Rome qui composeraient la légation, et, suivant les mêmes informations, leur départ devait être très prochain. Ce fut une grande nouvelle pour Chrysostome, qui n'entendait guère plus parler depuis son départ pour l'exil de ce qui se passait à son sujet, soit à Rome, soit dans le reste de l'Occident. Il sentit qu'il n'y avait pas un moment à perdre pour disposer ses amis de Constantinople à bien recevoir les légats occidentaux, à les prémunir contre les piéges des schismatiques, à les éclairer en tout point sur la situation réelle de l'église; mais ce n'était pas assez que de préparer les choses à Constantinople, il fallait tout disposer à Thessalonique, en Macédoine, en Achaïe-même, pour qu'on ne vînt pas circonvenir les légats et les entraîner dans une fausse voie. Il se hâta d'écrire à l'évêque Anysius, de Thessalonique, et à tous les évêques de Macédoine, au nombre de dix, puis à l'archevêque de Corinthe, métropolitain de l'Achaïe. Dans sa lettre à Anysius, brève et pleine de réserve et de dignité, il parle à peine de lui-même, mais il le remercie du ferme courage qu'il a déployé dans la circonstance, et lui demande la continuation de ses bons offices. « Persévérez, lui dit-il, très honoré seigneur, à faire tout ce que vous croirez utile au service de Dieu; vous appréciez assez la grandeur de la cause pour laquelle vous avez entrepris cette belle lutte, et les couronnes que le Seigneur miséricordieux réserve à ceux qui travaillent au rétablissement de la paix universelle. » Aux autres évêques de Macédoine, qu'il qualifie d'orthodoxes parce qu'ils persistaient dans sa communion, il adresse des remercîmens pareils, en leur disant que leur zèle à soutenir l'église apportera dans le désert où il réside la plus chère des consolations. Il rappelle à l'évêque de Corinthe qu'ils se sont connus autrefois et ont entretenu des rapports d'affection qu'il serait heureux de pouvoir renouer, s'il n'avait pas été jeté par tant d'orages aux extrémités de l'univers.

Il fallait maintenant trouver un messager courageux et intelligent qui non-seulement portât les lettres, mais ajoutât tous les développemens oraux dont elles pourraient avoir besoin, un homme d'une fermeté éprouvée qui ne se laisserait ni intimider ni tromper, et il fit choix du prêtre Évéthius, qui vivait près de lui depuis son départ de Césarée. C'était un compagnon bien indispensable pour l'exilé, mais la cause était trop grave pour qu'il hésitât à se séparer de lui, du moins pour un temps, car Évéthius, après avoir remis les lettres, devait rapporter les réponses et lui rendre compte de ce qu'il aurait appris et observé. Celui-ci accepta sur-le-champ cette commission périlleuse et partit.

Comme le Péloponèse et l'Épire, où se dirigeait Évéthius, sont à la porte de l'Italie septentrionale, Chrysostome lui remit en outre deux lettres de remercîmens, l'une pour Vénérius de Milan, l'autre pour Chromatius d'Aquilée; Évéthius devait les leur faire passer par quelque occasion qu'il ne manquerait pas de rencontrer sur les lieux. Quant à l'évêque de Rome, Innocent, Chrysostome jugea plus convenable, eu égard à la dignité de cet évêque, le premier de la chrétienté, et au zèle si particulier qu'il avait montré pour sa cause, de lui adresser directement une dépêche en Italie. Il fit partir à cet effet deux clercs, amenés à Cucuse par on ne sait quelles circonstances, le prêtre Jean et le diacre Paul. L'importance et le caractère original de cette dernière lettre exigent que nous en donnions ici un extrait de quelque étendue.

« Au seigneur Innocent, évêque de Rome, Jean, en notre sauveur, salut :

« Si notre corps n'occupe qu'un point dans l'espace, notre cœur peut parcourir tout l'univers sur les ailes de la charité : c'est ce qui fait que, séparé de vous comme nous le sommes par une immensité de chemin, nous ne sommes pourtant point absent des lieux qu'habite votre piété; chaque jour nous conduit en sa présence; chaque jour, par les yeux de la charité, nous contemplons et votre force et votre sincère affection, et votre constance immuable, et cette grande, perpétuelle et inépuisable consolation que vous ne cessez de verser sur nous. Plus en effet les flots s'élèvent, plus les écueils cachés se multiplient, plus les vents se déchaînent, plus votre vigilance augmente. Ni la longueur de l'espace, ni l'intervalle du temps, ni les complications incessantes des événemens ne vous peuvent lasser, pareil aux bons pilotes qui ne sont jamais plus en éveil que lorsque le naufrage est menaçant. Voilà ce qui me comble de gratitude et me fait désirer de vous écrire souvent, comme un grand soulagement à mes souffrances; mais aussi, par malheur, voilà ce que me refuse l'isolement de ce désert, où ne peuvent parvenir qu'à grand'peine, nous ne dirons pas les étrangers venus de

loin, mais les voisins qui vivent à nos portes. Le lieu où nous résidons est situé aux extrémités du monde, et de plus les brigands l'assiégent en quelque sorte et en tiennent les routes. Excusez donc, je vous en supplie, notre long silence, qui ne vient assurément ni de négligence ni d'oubli, et daignez y trouver plutôt une raison de nous plaindre que de nous accuser.

« Ce qui serait au besoin une justification pour nous, ce serait l'envoi que nous vous faisons, après un si long temps, de nos chers et vénérables frères le prêtre Jean et le diacre Paul, que le hasard a mis sous notre main, et qui nous donnent l'occasion de vous écrire cette lettre, car nous avions besoin de vous exprimer combien notre cœur est plein de vos bontés, qui dépassent pour nous celles d'un père. Oui, votre piété a fait tout ce qu'il était possible de faire, il n'a pas dépendu d'elle que les choses ne reprissent leur ancien état, et qu'une vraie et sincère paix ne rentrât dans des églises, où règnent insolemment le mépris de la justice et la violation des constitutions de nos pères; mais, comme rien de ce que vous vouliez n'a pu s'accomplir et que les coupables accumulent ruines sur ruines, sans entrer dans le détail de leurs actes, qui dépasserait non-seulement les bornes d'une lettre, mais presque celles d'une histoire, je me contenterai du nouvel appel que j'ose faire à votre vigilance. Bien que les funestes auteurs de nos troubles soient atteints d'une maladie incurable et incapables même de repentir, ne retirez pas vos remèdes salutaires, ne cédez point au mal... Ce que vous avez entrepris, c'est une lutte pour le monde entier, pour les églises abattues et gisantes, pour les peuples dispersés, pour le clergé en butte à mille tourmens, pour les évêques exilés...

« Quant à nous, voici la troisième année que nous sommes relégué aux confins de la barbarie, voué à la faim, à la peste, à la guerre, à des siéges continuels, à une solitude incroyable, à une mort de tous les jours, sous le glaive des Isaures, et au milieu de tout cela c'est notre confiance en vous qui nous soutient. Oui, votre sincère et active charité est le rempart qui nous garantit de nos ennemis, le port qui nous abrite contre la rage des flots, un inépuisable trésor de biens au milieu de tant de maux qui nous affligent. Cette pensée embellit pour nous le lieu désolé d'où nous vous écrivons; que si nous devions être arraché d'ici, nous en emporterions avec nous le souvenir comme une consolation contre des tribulations nouvelles. »

Après avoir remis cette dépêche aux mains de ses deux fidèles, il y ajouta des lettres de recommandation pour trois nobles matrones romaines, Proba Fultonia, de l'illustre race des Anicii, Juliana, sa belle-fille, et une dame nommée Italica, à qui il adressa particulièrement ce charmant billet :

« Dans l'ordre des choses du monde comme dans celui de la na-

ture, chaque sexe a sa destination particulière et sa sphère d'action distincte : à la femme les occupations domestiques, à l'homme les affaires du dehors, l'administration de la cité et les disputes de l'agora; mais dans les labeurs qui ont Dieu pour objet, dans les combats de l'église, la distinction s'efface, il arrive même souvent que la femme l'emporte sur l'homme en vaillance dans la lutte, en sainte opiniâtreté dans les fatigues. C'est ce que nous apprend saint Paul dans l'épître écrite à votre patrie, lorsqu'il comble de louanges un certain nombre de femmes, témoignant qu'elles n'ont pas peu concouru à la conversion des hommes. Vous me demanderez pourquoi ce langage? C'est afin que vous ne considériez pas comme étrangers à votre sexe le zèle et les travaux qui tendent au bien des fidèles, mais que vous fassiez au contraire tous vos efforts pour calmer, soit par votre influence, soit par celle des personnes dont vous disposez, la tourmente générale qui désole les églises d'Orient. Voilà l'occupation, voilà le soin diligent que je réclame de vous; car, plus atroce est la tempête, plus précieuse sera la récompense, quand vous aurez contribué à rétablir le calme. »

II.

Si la condamnation de l'archevêque de Constantinople par deux conciles et son appel à l'église occidentale avaient ému profondément cette église, ce fut bien pis lorsqu'on y apprit son expulsion violente nonobstant l'appel, — son exil, l'embrasement de Sainte-Sophie et la procédure criminelle intentée contre lui. La relation calomnieuse envoyée à Rome par Acacius et signée de cet évêque et de ses amis, relation où Chrysostome était signalé expressément comme l'auteur de l'incendie, jeta d'abord le pape Innocent dans une grande perplexité : c'étaient des évêques qui écrivaient, des évêques qui se portaient garans du fait, et l'évêque de Rome, toujours prudent, crut devoir attendre de nouveaux éclaircissemens avant de pousser plus avant son projet de concile œcuménique. Les éclaircissemens affluèrent de toutes parts. Il y eut en premier lieu une lettre du métropolitain de Thessalonique, attestant, de concert avec tous les évêques de Macédoine et d'Achaïe, l'innocence de l'inculpé; ce fut ensuite une masse d'émigrans laïques ou ecclésiastiques de tout ordre arrivant de la métropole orientale les mains pleines de lettres ou de documens d'une authenticité incontestable. Palladius d'Hellénopolis, échappé aux inquisiteurs schismatiques, fit connaître le décret impérial ordonnant la confiscation des maisons dans lesquelles serait trouvé un évêque ou un clerc joannite. Le prêtre Germain et le diacre Cassien, les mêmes qui,

au lendemain de la destruction de Sainte-Sophie, avaient requis des magistrats l'inventaire des objets trouvés dans la petite sacristie de Chrysostome, meubles, vases sacrés, ornemens précieux, montrèrent la copie certifiée de cette pièce, d'où résultait manifestement l'imposture de ceux qui imputaient à l'archevêque le vol du trésor ecclésiastique, ainsi que la coupable légèreté du synode qui avait admis l'accusation. Une lettre des clercs métropolitains restés fidèles, où le tableau des afflictions de leur église et des autres églises d'Orient était tracé avec énergie, attendrit Innocent jusqu'aux larmes; il la relut plusieurs fois et pleura. Dans cette lettre, le voile était levé sur Théophile, désigné nominativement comme l'âme de tous les désordres et le machinateur de toutes les infamies, de concert avec Sévérien et Acacius. Ce ne fut pas tout, et l'indignation des Romains n'eut plus de bornes lorsqu'on connut le procès d'Olympias, de Pentadia et des autres diaconesses, et qu'on eut en main leur interrogatoire par le préfet de la ville, pièce officielle dont s'étaient munis deux émigrés de Constantinople, Domitien, économe de l'église métropolitaine, et Vallagas de Nisibe. Bientôt ce furent les persécutés eux-mêmes que l'on vit apparaître : des vierges, des moines torturés, qui allaient étalant, de maison en maison, les marques du chevalet ou les cicatrices de leurs blessures. C'était à qui accourrait pour les voir, à qui les accueillerait, surtout dans les palais patriciens où se professait la foi chrétienne. Palladius reçut l'hospitalité chez deux riches Romains, Pinianus et la jeune Mélanie, célèbres dans l'histoire par la double amitié de Jérôme et d'Augustin. On cite Juliana, mère de la vierge Démétriade, comme ayant logé, alimenté, vêtu pendant plusieurs mois toute une peuplade d'émigrans.

Dès lors les doutes étaient levés, et la nécessité d'un concile œcuménique démontrée; c'était évidemment le seul remède au mal qui, de proche en proche, envahissait tout l'Orient. Le premier acte d'Innocent fut de renier la communion de l'évêque schismatique de Constantinople et celle des autres intrus de l'Asie en ne répondant point aux lettres par lesquelles ils lui signifiaient leur épiscopat; son second acte fut de se concerter avec l'empereur Honorius touchant les préliminaires du concile. L'empereur était alors de retour à Ravenne, et le pape, qui résidait à Rome, lui députa quelques-uns de ses prêtres pour lui expliquer les mesures qu'il serait bon d'adopter. Honorius, comme on l'a vu dans les récits précédens, s'était, dès le principe, montré favorable au projet d'Innocent; puis il avait espéré trancher lui-même les difficultés et rétablir la paix sans concile, par une correspondance de frère à frère, comptant obtenir d'Arcadius, par sa seule influence, le rap-

pel de Chrysostome et le rétablissement des clergés orthodoxes de l'Orient. Il eût peut-être réussi, car, des deux enfans stupides qui régissaient alors l'empire romain, le chef du domaine occidental était incomparablement supérieur à son collègue; mais Honorius, qui ne perdait aucune occasion de dire son avis sur l'impératrice Eudoxie, ne la ménagea point dans la circonstance, attaquant sa folle vanité, sur laquelle il faisait peser la responsabilité de tous les désordres. Arcadius fit cette fois comme il faisait toujours : il prit fait et cause pour sa femme et laissa la lettre de son frère sans réponse. Le frère, humilié, revenant au projet du pape Innocent, pensa qu'il valait mieux traiter gravement cette grave affaire par des négociations solennelles de prince à prince et d'état à état, et non plus par des lettres intimes semées d'épigrammes contre une femme. Cependant, afin de mettre dans ses résolutions plus de maturité encore, il voulut qu'une assemblée des évêques d'Italie fixât par avance l'objet et les conditions du futur concile dans une sorte de programme qui serait soumis au gouvernement oriental. Il voulut aussi que l'évêque de Rome ne fût pas le seul à écrire soit à l'empereur d'Orient, soit à l'église de Constantinople, et que d'autres évêques occidentaux joignissent leurs lettres aux siennes, afin peut-être de montrer à l'Orient que l'église occidentale, représentée par ses plus illustres évêques, marchait avec lui dans cette affaire, où il ne fallait pas chercher un effet de la rivalité des églises de Rome et de Constantinople.

Les évêques d'Italie, conformément aux vœux du prince, se réunirent pour dresser un programme du futur concile œcuménique et fixèrent les points suivans :

1° Le concile serait tenu à Thessalonique, ville mixte, pour ainsi dire, entre les deux empires, puisque, appartenant au domaine politique oriental, elle restait, comme toute la Grèce européenne, dans la communion religieuse occidentale. Sa situation géographique offrait en outre de grandes commodités pour la réunion des évêques de l'une et de l'autre moitié du monde romain.

2° Il serait admis en principe que tout ce qui s'était passé depuis la réunion du synode du Chêne était nul et de nulle conséquence, qu'ainsi Jean Chrysostome n'avait point cessé d'être le légitime archevêque de Constantinople, — qu'il devait, à ce titre, être rendu à son église et tenu de comparaître en sa qualité, pour qu'on n'eût pas une troisième fois à prononcer un jugement par défaut.

3° L'archevêque Jean comparaissant comme accusé, le patriarche d'Alexandrie, Théophile, son principal accusateur, serait sommé de comparaître également, de manière à rendre les débats contradictoires.

Telles étaient les bases posées par le programme. Quoique l'histoire n'en dise rien, il devait reproduire aussi l'avis déjà exprimé par le pape Innocent, à savoir que les évêques des deux synodes précédens qui se seraient trop compromis pour ou contre l'archevêque par leurs discours et leurs actes ne seraient point admis à siéger au futur concile, afin que la nouvelle assemblée restât exempte, autant que possible, des anciennes passions et des partis arrêtés à l'avance.

Le programme ainsi rédigé de concert entre l'église d'Italie et l'empereur d'Occident, on procéda ensuite à la composition d'une ambassade qui le porterait à l'empereur d'Orient; on désigna pour en faire partie cinq évêques distingués par leur mérite personnel : Émilius de Bénévent, Cythégius, dont le siége n'est point marqué, Gaudentius de Brixia, Marianus, évêque d'une des provinces d'Apulie, et un cinquième que l'histoire ne nomme pas. Le pape Innocent voulut y adjoindre deux prêtres de l'église romaine, Valentinien et Boniface, le même probablement qui succéda plus tard au pape Zosime, et il les fit accompagner par un diacre. On jugea convenable en outre de laisser partir avec l'ambassade quelques-uns des évêques orientaux réfugiés à Rome, afin d'éclairer les députés occidentaux sur les hommes et sur les choses de l'Orient, et de faciliter à ces malheureux le retour dans leur patrie. Les lettres officielles dont l'ambassade fut chargée étaient au nombre de trois, savoir : une de l'empereur Honorius à son frère, une d'Innocent adressée également au prince du domaine oriental, et une autre encore écrite à la requête d'Honorius par Cromatius d'Aquilée, dont l'autorité était considérable de l'autre côté de la mer. La lettre du prince contenait ces mots :

« J'avais déjà écrit deux fois à ta mansuétude, pour qu'elle voulût bien corriger et amender les choses qui ont été faites par complot contre Jean de Constantinople, choses dont le redressement n'a point été opéré. Plein de sollicitude pour la paix ecclésiastique qui concourt si merveilleusement à la tranquillité de notre empire, je t'écris pour la troisième fois, par l'intermédiaire de ces évêques et de ces prêtres, afin que tu daignes ordonner la réunion des évêques d'Orient en une assemblée générale à Thessalonique. Nos évêques d'Occident en effet, élisant parmi eux des hommes très fermes contre le mal et le mensonge, envoient vers toi, pour obtenir de ta mansuétude l'octroi de cette réunion, cinq évêques, deux prêtres et un diacre de la grande église romaine.

« Daigne, je t'en prie, les recevoir avec tous les honneurs dus à leur caractère, afin que, s'ils reviennent persuadés que l'expulsion de Jean a été légitime, ils m'enseignent à me retirer de sa commu-

nion, et que, si au contraire ils se convainquent de la méchanceté des évêques d'Orient, ils essaient de te détourner de toute communication avec ces pervers. Dans l'intention de te démontrer clairement quel est le sentiment des Occidentaux sur l'évêque Jean, je choisis, parmi de nombreuses lettres qui m'ont été adressées à ce sujet, celles des évêques de Rome et d'Aquilée, pour les annexer à cette dépêche. Avant tout, je supplie ta clémence de donner des ordres pour faire assister au synode, même malgré lui, Théophile d'Alexandrie, qu'on prétend l'auteur des calamités qui nous affligent. Puisse, par l'emploi de ces moyens, le concile que nous demandons pourvoir efficacement au rétablissement d'une paix qui convient à nos temps ! »

La première idée fut d'envoyer l'ambassade par terre, à travers les Alpes juliennes et la Macédoine, à Thessalonique d'abord, pour y conférer avec l'évêque Anysius, avant de pousser plus loin et de se présenter devant l'empereur. Déjà même Honorius avait fait délivrer aux légats des brevets de la course publique, lorsqu'on eut des raisons de craindre qu'ils ne fussent inquiétés dans leur marche et peut-être emprisonnés à leur passage par les magistrats orientaux. Cette crainte fit renoncer au voyage par terre. On nolisa un navire pour gagner Thessalonique et Constantinople par mer, puis il fallut attendre la saison favorable à la navigation dans ces parages difficiles, ce qui fit perdre à l'expédition un temps précieux. L'ambassade partit enfin vers la fin de mars ou le commencement d'avril de l'année 406, avant qu'on sût, en Italie, la mort du patriarche intrus Arsace et son remplacement par Atticus. Le navire, suivant ces instructions, descendit l'Adriatique jusqu'au cap Ténare, et, traversant les Cyclades sans encombre, arriva dans les eaux de l'Attique. Il avait à bord, outre les évêques et les clercs composant la légation occidentale, quatre évêques orientaux réfugiés qui avaient obtenu l'autorisation de se joindre à eux : c'étaient Cyriacus, Démétrius, Eulysius et Palladius d'Hellénopolis. Comme l'ambassade longeait le golfe d'Athènes, elle reçut la visite d'un tribun qui lui défendit d'aller plus avant; cet officier amenait avec lui deux autres navires petits et d'apparence commune, tandis que le vaisseau des ambassadeurs était digne de sa destination et, suivant toute apparence, décoré des insignes de l'empire d'Occident. Les passagers eurent l'ordre de descendre dans les deux esquifs qu'on leur amenait en se divisant en deux parts, et le navire impérial fut conduit triomphalement dans le port d'Athènes par le tribun comme une prise de guerre. Le transbordement fut fait en pleine mer, et avec tant de précipitation que l'on oublia les vivres. L'ambassade, livrée à la conduite de quelques soldats du tribun, cingla directe-

ment vers Constantinople, où elle parvint en trois jours; mais pendant ces trois jours les légats et leurs compagnons souffrirent cruellement de la faim. Il était midi lorsqu'ils arrivèrent en vue de la ville impériale, et après avoir subi la visite des agens de la douane ils allèrent gagner un quai de débarquement vis-à-vis du faubourg appelé Victor; mais la même aventure les y attendait qu'au port d'Athènes. Un ordre supérieur leur défendit de débarquer, et lorsqu'ils demandèrent « d'où venait cet ordre, qui se permettait d'arrêter des ambassadeurs, et ce que tout cela signifiait, » le centurion, pour toute réponse, fit gagner le large aux deux navires, et alla prendre terre sous les murs du château d'Athyras, à plusieurs milles de Constantinople, du côté de la Thrace.

L'ordre supérieur venait d'Arcadius même, que les ennemis de Chrysostome avaient mis hors de lui en répétant sur tous les tons, depuis qu'il était question de la demande d'un concile, que cette demande et l'ambassade qui l'apportait étaient une insulte à sa souveraineté. « Pourquoi l'auguste d'Occident venait-il se mêler des affaires d'Orient qui ne le regardaient pas, tandis que l'auguste d'Orient respectait avec scrupule les prérogatives de son frère en Occident? Honorius, par un pareil acte, manquait à ses devoirs de collègue, et les évêques orientaux qui, pour leurs différends personnels, cherchaient à brouiller ensemble les deux frères et les deux états n'étaient que des conspirateurs et des traîtres. » Ces propos avaient monté la tête d'Arcadius, qui lui-même le premier, par la violation la plus flagrante du droit des gens, marchait à cette rupture dont on attribuait l'idée à son frère.

Le château-fort d'Athyras était en même temps une prison pour les criminels d'état. On y enferma les ambassadeurs et leurs compagnons en les séparant en deux bandes : les légats, les prêtres et les diacres romains furent confondus pêle-mêle dans une salle unique, tandis que les réfugiés orientaux, colloqués isolément dans d'étroites cellules, restaient sans communications entre eux, et même sans serviteurs pour leurs besoins. Un mot de l'histoire de ces faits semble même indiquer qu'on les avait mis aux fers. Les uns et les autres se demandaient à quel sort on les réservait, quand les ambassadeurs virent entrer dans leur prison un des secrétaires du palais impérial, ce même Patricius qui avait annoncé à Chrysostome sa condamnation à l'exil. Il était accompagné de plusieurs fonctionnaires civils et officiers de l'armée. Sur la déclaration qu'ils étaient porteurs de lettres de l'empereur Honorius, Patricius demanda qu'on lui remît ces pièces. « Nous ne pouvons, répondirent-ils avec fermeté, car nous sommes des ambassadeurs, et notre devoir est de remettre les lettres de notre prince et de nos

évêques en mains propres au prince auquel elles sont adressées. » Patricius eut beau insister fortement, il n'obtint rien; d'autres revinrent à la charge, et la réponse fut toujours la même. On s'arrêtait devant la noble fermeté des ambassadeurs, lorsqu'un certain Valérianus de Cappadoce, tribun d'une cohorte militaire, se fit fort d'obtenir à tout prix ces papiers. Un jour donc qu'ayant renouvelé la même demande, il éprouvait le même refus, il se jeta sur l'évêque Marianus, qui tenait ployées dans son poing les lettres destinées à l'empereur, et ne les lui arracha qu'en lui rompant le pouce.

Le lendemain, des affidés de la cour se présentèrent dans la prison, offrant aux ambassadeurs trois mille pièces d'or, s'ils consentaient à communiquer avec l'intrus successeur de l'archevêque Jean et à se taire sur la condamnation de celui-ci. Le piége était habile, car il tendait à transformer en une ambassade de congratulation pour l'heureuse issue des querelles de l'église d'Orient une ambassade formée au contraire en vue de réprouver tout ce qui s'était fait et de demander justice pour Chrysostome. Ils repoussèrent cette proposition avec horreur. Ce fut pour eux une occasion d'apprendre la mort d'Arsace et son remplacement par Atticus sur le siége de Constantinople; quant à ce que devenait Chrysostome, ils n'en purent obtenir un mot. Indignés des violences qu'ils étaient forcés de subir et ne voyant aucun espoir de succès pour leur mission, ils supplièrent instamment qu'on les laissât partir et retourner sains et saufs dans leurs églises. Comme la réponse à cette prière tardait plus que de mesure, ils se demandaient avec inquiétude ce qui adviendrait d'eux, et cette crainte les agitait jusque dans leur sommeil. Un matin, le diacre Paul, attaché à l'évêque Émilius, homme doux et prudent, nous dit le narrateur contemporain, se réveilla joyeux en s'écriant qu'il avait eu une révélation : l'apôtre Paul, son patron, lui était apparu en songe monté sur une barque et lui avait répété ce verset d'une de ses épîtres : « prenez garde à la manière dont vous marchez; n'allez pas comme des fous, mais comme des sages, car vous voyez que les jours sont mauvais. » Ce récit rendit confiance aux prisonniers, qui retrouvèrent dans les paroles de l'apôtre une allusion à la prudence qui leur avait fait éviter jusqu'alors tant de piéges, et ils s'en remirent à la volonté de Dieu.

Ce même tribun Valérianus qui avait brisé le pouce d'un des ambassadeurs vint leur apprendre enfin qu'ils allaient être rendus à la liberté, et, avec autant de grossièreté que si on les expulsait d'Athyras, il les poussa vers un navire qui devait les recevoir, ainsi qu'une escorte de vingt soldats, comme s'ils eussent été des criminels redoutables. — Ce vaisseau était vieux, presque désagrégé, et

faisait eau de toutes parts, de sorte que les ambassadeurs purent croire qu'on voulait les faire périr en mer, et que le bruit se répandit parmi le peuple que le pilote avait été gagné à prix d'argent. A peine en effet avaient-ils parcouru quelques stades, qu'ils se trouvèrent en danger de sombrer, et furent obligés d'aller relâcher à Lampsaque, sur la côte de l'Asie-Mineure. Là, ils durent changer de navire, et probablement leur escorte les quitta : vingt jours après, ils abordèrent à Hydrunte, en Calabre, heureux d'en être quittes à si bon compte.

Si les agens de l'empereur d'Orient traitaient de cette façon les ambassadeurs de son frère, ils méditaient des traitemens encore plus durs pour les Orientaux qui avaient accompagné l'ambassade. La captivité de ces malheureux fut rendue plus impitoyable, et ce ne fut qu'après des avanies sans nombre qu'on se décidait à s'en débarrasser. Une nuit, ils furent tirés clandestinement de leurs cellules et conduits vers le port avec des précautions si mystérieuses que beaucoup de gens s'imaginèrent qu'il s'agissait de les noyer. Leur martyre eût été trop court. Embarqués sur un mauvais esquif, ils atteignirent à grand' peine la côte de l'Asie-Mineure, d'où on les distribua entre des routes différentes, pour être conduits isolément aux extrémités de l'empire et remis en prison. Cyriacus fut envoyé à Palmyre, sur la frontière de Perse; Eulysius au château de Misphas, près des terres des Sarrasins, à trois journées au-delà de Bostra; Palladius à Syennes, sur les confins de l'Éthiopie et des Blemmyes, et Démétrius dans l'oasis de Libye, parmi les Maziques. On ne peut rien concevoir de plus barbare que la manière dont les officiers du prétoire chargés de les diriger sur leurs résidences les traitèrent en chemin pour obéir aux instructions de la cour. Après les avoir dépouillés de leur argent, qu'ils se partagèrent entre eux, ils ne leur donnaient pour montures que des ânes ou des chevaux sans selle, et dans cet état ils leur faisaient faire double étape en un jour, de sorte que ces malheureux, si violemment secoués, ne pouvaient garder sur l'estomac aucune nourriture. Par un raffinement de cruauté vraiment infernale, ces officiers, transformés en bourreaux, se complaisaient à promener de respectables évêques à travers les villes d'Orient dans des conditions révoltantes, si l'on songe à leur caractère, et cela pour déshonorer la cause de Chrysostome. Ainsi c'étaient non pas des maisons d'ecclésiastiques qu'on leur donnait pour logement, mais des synagogues de Juifs et de Samaritains, où ils étaient obligés de passer la nuit quand on ne les conduisait pas dans des hôtelleries publiques, repaires de filles de mauvaise vie. On vit des évêques tels que ceux d'Ancyre, de Tarse, d'Antioche, de Césarée en Palestine, non-seulement leur fermer

leurs portes, mais s'opposer même à ce que des laïques les reçussent chez eux. La rage de ces détestables évêques allait jusqu'à exciter les gardiens à les maltraiter, et, soit par menaces, soit par présens, ils obtenaient leur expulsion des villes. Léontius d'Ancyre se signala entre tous par l'acharnement de sa persécution.

Telle fut l'issue de cette ambassade, que les évêques d'Occident, surtout celui de Rome, avaient préparée avec une si ardente et si sainte charité, dans le désir de justifier Chrysostome; le concile œcuménique finit avec elle. C'était le dernier espoir des amis de l'exilé, la dernière ressource de leur cause. Lui-même avait partagé leur espérance et attendait toujours que le rayon de la vérité partît d'Occident, car il connaissait trop bien maintenant l'état de l'église d'Orient pour mettre en elle aucune confiance. S'il apprit le mauvais succès des tentatives d'Innocent, Dieu permit du moins qu'il conservât ses illusions jusqu'à la mort. Le contre-coup de cet échec se fit sentir en Occident comme en Orient. Théophile et le triumvirat triomphaient, et quiconque en Orient osait professer encore les opinions joannites ou entretenir des relations avec des joannites était déclaré conspirateur, ennemi de l'état et criminel de lèse-majesté. L'empereur Arcadius avait fini par partager cette opinion : aussi mal en prenait aux voyageurs qui, venant d'Occident, se trouvaient porteurs de papiers concernant les affaires orientales. Un moine sur qui on surprit des lettres adressées à des prêtres de Constantinople fut fouetté publiquement par l'ordre de l'archevêque Atticus; puis, comme il refusait probablement de se reconnaître des complices, on le mit tout sanglant sur le chevalet et on lui disloqua les os. En Occident, un grand découragement suivit la déconvenue. Rome et l'Italie, livrées aux émotions de la récente invasion de Radagaise et des nouveaux débats avec Alaric, avaient à songer à elles-mêmes, et l'occasion était mauvaise pour tenter une guerre avec l'Orient à propos d'un concile refusé. Honorius dévora sa honte et se tint coi. L'église d'Occident elle-même se divisa. Les évêques d'Afrique, gagnés par les intrigues de Théophile, se montrèrent de plus en plus tièdes pour la cause de Chrysostome, et allèrent jusqu'à blâmer Innocent de retrancher de sa communion le patriarche d'Alexandrie, qui s'était toujours montré orthodoxe en doctrine. Augustin, bien que porté de cœur pour l'archevêque exilé, se joignit à ces remontrances, ne voulant pas, disait-il, se séparer de ses frères et participer au déchirement de l'église universelle. Ainsi la perversité trouvait des appuis jusque dans les plus grands noms de l'épiscopat occidental. Parmi les évêques d'Italie, plus d'une défection eut lieu, ou du moins plus d'un zèle se refroidit. En Gaule, la communion persista entre la plupart des églises et le patriarche d'Alexandrie :

l'évêque de Toulouse, Exupérius, renommé dans le monde catholique pour son courage et sa sainteté, envoyait des aumônes à Théophile. Innocent seul fut inébranlable, confiant dans le bon droit de l'exilé et dans la justice de Dieu.

III.

Les derniers mots de la lettre au pape Innocent : « si je dois être arraché d'ici, » contenaient à l'insu de Chrysostome une prophétie qui ne tarda guère à s'accomplir. Grâce aux précautions dont il connaissait maintenant l'usage, il avait bien passé l'hiver de 406, à ce point que les Arméniens eux-mêmes s'en étonnaient, et le proclamaient presque naturalisé sous leur climat; mais ses ennemis voyaient avec chagrin ce raffermissement de sa santé, et sa résidence passagère dans Arabissus leur avait révélé qu'il existait pour lui, en Arménie, une prison plus mortelle que Cucuse. Un jour donc qu'il ne s'attendait à rien, il reçut l'avis de sa translation dans ce lieu désolé, avec invitation de faire sans délai ses préparatifs de départ; on touchait au printemps de 407. Ce fut pour l'exilé comme un coup de foudre, car, s'il n'avait pas à redouter dans cette saison les froids du rocher d'Arabissus qui l'avaient mis naguère à deux doigts de la mort, il avait à craindre l'isolement plus effrayant pour lui que les plus rudes hivers et que la mort même. Il connut en effet bientôt que la mesure inhumaine de son internement était aggravée par des instructions plus inhumaines encore, celles de resserrer le cordon de surveillance qui l'entourait, de supprimer sa correspondance et de décourager par toutes les tracasseries imaginables les visiteurs, qui affluaient vers lui. C'était le froid du tombeau ajouté aux hivers insupportables de la contrée.

Peu de temps après son internement, il reçut une visite à la fois douce et cruelle, que la secrète connivence de ses gardiens laissa passer jusqu'à lui. Le visiteur était un messager d'Olympias, porteur d'une lettre d'elle et choisi parmi ses domestiques. Égaré peut-être dans la montagne, cet homme avait été arrêté et dévalisé par les voleurs, qui l'avaient détenu durant plusieurs jours pour en obtenir une rançon; il avait été ensuite relâché, les voleurs s'étant dit qu'ils n'avaient guère de rançon à espérer d'un prêtre captif lui-même et mourant de faim. Le serviteur d'Olympias arrivait donc exténué, dépouillé, dans l'état le plus misérable; mais on lui avait laissé sa lettre. Sa vue attrista Chrysostome, car cet homme avait couru un grand danger, et il gronda sérieusement sa pieuse diaconesse. « Vous avez failli, lui écrivit-il, me rendre cause de la mort d'un homme; je ne m'en serais jamais consolé. » Et il revenait sur les précautions

à prendre pour leur correspondance : « le meilleur était d'attendre des occasions sûres, par les mains d'ecclésiastiques de leurs amis. »

La lettre d'Olympias venait livrer au cœur de l'exilé un suprême et terrible assaut. Toujours aux aguets de ce qui pouvait intéresser son père spirituel, se forgeant au besoin des chimères pour avoir le plaisir de trembler, comme il le lui reproche assez souvent, elle était arrivée cette fois à la vérité; elle avait appris, par ses intelligences à Constantinople et jusque dans le palais impérial, que le sort du prisonnier était mis en question de nouveau, et la résolution à peu près arrêtée de le reléguer beaucoup plus loin que Cucuse. La translation dans Arabissus suivit de près les bruits parvenus jusqu'à elle. L'inquiétude et le chagrin avaient amené une crise de son affreuse maladie, crise plus violente que toutes celles qu'elle eût encore éprouvées; un instant, on la crut morte. Quand elle revint à elle, elle n'eut plus qu'une idée, sortir de la vie, d'une vie d'angoisse et de désespoir, et cette idée la poursuivit avec obstination. Ce n'était pas la première fois qu'une pareille obsession, symptôme trop fréquent de son mal, tourmentait Olympias, et plus d'une fois aussi Chrysostome avait opposé au désir impie qu'elle témoignait de mourir des raisons tirées de la philosophie et des commandemens tirés de la religion; mais, lors de cette dernière crise, ce ne fut plus un simple souhait conçu dans le délire de la fièvre, ce fut un désir ardent, une volonté de mort qui l'aiguillonnait sans relâche. Sa lettre avait été écrite sous l'empire de cette pensée tyrannique, et elle semblait prendre un amer plaisir à verser sa cruelle confidence au sein de son ami. Autant qu'on peut juger de la lettre par la réponse, Olympias raisonnait son désir de mourir; suivant son habitude, elle s'appuyait sur des exemples et des argumens tirés des livres saints. « Exigerait-on d'elle plus de sagesse que de Job, qui, à bout de souffrances, poussait vers le ciel ce cri déchirant : « Pourquoi suis-je né? » Elle aussi, réduite au comble du malheur, n'a-t-elle pas le droit de dire, comme ce juste des justes, et comme plus d'un prophète de l'ancienne loi : « Mon Dieu, retirez-moi une vie que je ne puis plus supporter? »

Cette lettre fit frémir Chrysostome. Olympias n'avait jamais montré tant de résolution dans ce souhait désespéré; il s'émut surtout de la voir appeler à son aide des textes de l'Ancien-Testament. Dans sa réponse, écrite avec une éloquence parfois sublime, il la supplie, il la conjure d'écarter de son esprit des ténèbres qui lui viennent du démon. De quel droit invoque-t-elle l'exemple de Job? Job, ce saint homme qui avait mérité les regards de Dieu, n'appartenait ni à l'ancienne loi ni à la nouvelle; c'était l'effort de sa propre vertu qui en avait fait un athlète merveilleux de la patience, en dehors des

commandemens formels émanés des révélations divines. L'ancienne loi elle-même était bien loin de la perfection de la loi nouvelle, qui détermine nos devoirs en vue des prescriptions de l'Évangile et des assurances de la vie future. Il faut remarquer aussi, ajoutait-il, que Job ne tomba dans le découragement que lorsque Satan eut obtenu le pouvoir d'affaiblir son corps par la maladie et de briser sa volonté en épuisant ses forces. Jusqu'alors Job avait résisté à tous les fléaux dont Satan l'avait accablé : la perte de ses biens, l'incendie de ses récoltes et de ses maisons, la dispersion de ses troupeaux et de ses serviteurs, la trahison de ses proches, la mort de tous ses enfans écrasés ensemble dans un festin et expirant au milieu du vin et des coupes, sans qu'il lui en restât un seul pour l'aider à pleurer, il avait accepté tout cela avec fermeté, avec actions de grâces envers Dieu, qui lui envoyait ces épreuves. Il était Job alors, Job tout entier; mais plus tard, quand la maladie l'attaqua, que les ulcères rongèrent son corps, qu'une longue suite de maux lui eurent enlevé la force de supporter la douleur, son courage défaillit, et il désira la mort. Ce dernier combat de l'homme contre lui-même ne fut que la suprême et dangereuse tentation que lui réservait l'esprit du mal, et cependant Job y résista; Job reprit possession de son âme, et l'esprit du mal n'eut plus rien à imaginer pour essayer de vaincre ce juste. Les développemens que l'auteur donne à son idée, le tableau de ces fils à qui le père ne put rendre les devoirs suprêmes, et qui descendirent dans le tombeau pêle-mêle avec les débris du repas qui les avait réunis, ce morceau peut être considéré comme un des plus beaux sortis de la plume de Chrysostome.

C'est donc à l'Évangile qu'Olympias doit s'adresser pour y trouver des exemples et un guide, quand ces abominables pensées viennent l'assiéger. Le maître a dit : « Si votre justice n'est pas plus abondante que celle des scribes et des pharisiens, vous n'entrerez pas dans le royaume des cieux. » Souhaiter la mort est maintenant une chose condamnable, car il y a des couronnes tressées pour toutes les amertumes. Saint Paul aussi, ce grand apôtre, avait repoussé loin de lui le désir de mourir. « Voir tomber mes chaînes pour être avec le Christ, ce serait, avait-il dit, bien préférable pour moi; mais il est plus nécessaire, à cause de mes frères, que je reste emprisonné dans ce corps. » Lui-même avait éprouvé tout ce que les souffrances corporelles ont de plus poignant; trois fois il avait supplié le Seigneur de l'en délivrer, et, ne l'ayant point obtenu, il avait accepté ses maux avec calme et bonheur, comme une épreuve. « Croyez-le bien, Olympias, on a beaucoup de mérite à supporter dans sa maison, cloué dans son lit, les aiguillons de la maladie, pourvu qu'on le fasse avec résignation. Le seul mérite d'un chrétien n'est pas de

supporter les bourreaux qui vous torturent et vous déchirent les flancs au milieu d'un forum ou d'un amphithéâtre, il y a encore la patience qui sait dompter le supplice de la maladie, et la maladie est ici pour vous, ma chère et vénérée dame, un bourreau domestique. »

Telle fut la dernière lettre de Chrysostome. Il terminait à la même époque le second des traités destinés à Olympias et que sans doute le messager de la diaconesse remporta avec la réponse. Ici finit l'histoire de ses idées et de ses sentimens dans l'exil; le reste de sa vie appartient aux événemens.

Tandis qu'il se berçait encore d'une prochaine délivrance, qu'il en berçait ses amis, et qu'il avait déjà pardonné à ses ennemis en tant que leurs persécutions ne nuisaient qu'à sa personne et à son repos, ceux-ci semblaient possédés contre lui d'un redoublement de rage. Sa sérénité même les irritait : ils auraient voulu le voir expirant, accablé, demandant merci; ils se repentaient de l'avoir trop ménagé en lui faisant donner un exil supportable. Le patriarche intrus d'Antioche, Porphyre, était surtout acharné dans sa haine. Voisin de l'Arménie, il sentait à chaque instant la puissance du prisonnier peser sur sa ville et jusque sur son église. Lui-même, avec ses vaines et ridicules menaces, devenait un objet de mépris pour les laïques et de risée pour ses clercs. Il entendait murmurer sur son passage des propos tels que ceux-ci : « Voyez-vous ce mort terrible, comme il mène les vivans ! Les vainqueurs tremblent devant le vaincu comme des enfans devant un masque de théâtre; son nom seul fait pâlir les grands du siècle et les riches prélats de l'église... S'il y a un miracle au monde, c'est bien celui-là ! » Chacun de ces mots était pour Porphyre un coup de fouet qui lui déchirait le cœur. Ne résistant plus à sa honte, il se concertait avec son complice l'intrus de Constantinople, avec les sycophantes du palais impérial, pour arracher une dernière concession aux volontés toujours flottantes d'Arcadius. Cette concession fut qu'on éloignerait Chrysostome des lieux habités, où sa seule présence créait, disaient-ils, des foyers d'agitation et de révolte contre l'empereur et les évêques de l'empereur. — Mais quelle résidence lui assigner? Il se trouvait toujours trop près d'une province ou d'une autre. A force de chercher, ils tombèrent d'accord sur la résidence de Pithyonte, qui n'offusquait aucun des patriarches du triumvirat, et le prince y donna son assentiment.

Pithyonte était une ville, grande autrefois, ruinée alors, située sur les bords du Pont-Euxin et au pied du Caucase, à l'extrême limite des possessions romaines. Elle n'avait autour d'elle que des barbares sauvages et cruels, les plus sauvages de tous, disent les historiens, les Héniockhes, les Lazes, les Tzanes, les Huns. Depuis que les pro-

grès de la barbarie dans l'est avaient détruit l'entrepôt de commerce dont vivait jadis Pithyonte, la ville était devenue un camp retranché pour les légions de la frontière, et à peine y apercevait-on de loin en loin quelque trafiquant de l'intérieur. De population chrétienne avec qui l'ancien archevêque pût être en communion, il n'y en avait pas : les barbares étaient presque tous païens, ou d'un christianisme à peine ébauché qui n'admettait guère les instructions d'un Chrysostome; et quant aux garnisons, composées habituellement d'étrangers à la solde de l'empire, elles pouvaient marcher de pair, en ce qui concernait la religion, avec les Héniockhes et les Huns. Les évêques pouvaient donc être sûrs que Jean Bouche-d'Or allait enfin être réduit au mutisme du sépulcre.

Le choix une fois arrêté, Atticus, en homme habile, prit des précautions pour le voyage du prisonnier, car on pouvait craindre que son passage n'excitât l'indignation ou la pitié parmi les populations qu'il traverserait. On convint de lui faire éviter les villes entre Arabissus et Pithyonte, celles-là surtout où l'on savait qu'il rencontrerait des évêques plus ou moins favorables à sa cause, et des gouverneurs compatissans; puis on se promit de ne pas retomber dans la faute qu'on avait commise lors de son premier exil en lui donnant une escorte de prétoriens dont il avait séduit les officiers, et qui s'étaient faits plutôt ses serviteurs que ses gardiens. Atticus et Sévérien s'entendirent à ce sujet avec le maître des offices ou le préfet du prétoire, qui leur procura tout ce qu'ils pouvaient désirer de plus brutal et de plus féroce pour la circonstance. On donna aux deux officiers de l'escorte l'assurance d'un avancement considérable, s'ils s'acquittaient bien de leur mission; on leur fit même comprendre qu'on ne tenait pas beaucoup à ce que leur prisonnier arrivât jusqu'à Pithyonte, sa mort, pendant les fatigues de la route, devant produire le même résultat qu'une exécution, et étant en outre moins compromettante pour l'empereur. Ces hommes s'acheminèrent à grandes journées vers le château d'Arabissus, qu'ils atteignirent vers le milieu ou la fin du mois de juin.

Leur apparition auprès du prisonnier avait quelque chose de sinistre. Ils semblaient faire parade de leur brutalité, et répétaient à tout venant qu'ils voulaient gagner l'avancement qu'on leur avait promis; ils firent même entendre que, si cet homme chétif et malade ne parvenait pas à sa destination, peu leur importait, et qu'ils n'en toucheraient pas moins leur salaire. Si ces propos arrivèrent aux oreilles de Chrysostome, il eut besoin, pour fortifier son cœur, de toute sa soumission aux volontés du ciel. Ce fut sous de tels auspices et sous la conduite de tels guides qu'il se mit en route, quand l'ordre lui en fut signifié.

D'Arabissus à Pithyonte, la route passait d'abord par Sébaste, métropole de la Grande-Arménie; elle déviait ensuite à l'ouest, franchissait la limite de la province du Pont et atteignait Comane, une des grandes villes de cette dernière province; de là, s'infléchissant à droite, elle longeait la rive du Pont-Euxin pour arriver au pied du Caucase. Comane était située au tiers à peu près de la distance entre Arabissus et Pithyonte. La route était une des plus rudes et des plus dangereuses de l'Asie; on avait à gravir de hautes montagnes dans une grande partie du parcours, à croiser presque à chaque pas des fleuves ou des torrens souvent débordés. Chrysostome voyageait la plupart du temps à pied, et il fallait que les difficultés du chemin fussent bien fortes, ou sa lassitude bien extrême, s'il est vrai, comme le dit le narrateur contemporain, qu'il mit trois mois à aller d'Arabissus à Comane. Ses guides d'ailleurs prenaient à tâche de lui rendre le voyage le plus fatigant possible. Leur imagination, fertile en tortures, les multipliait sur l'infortuné dont ils avaient la garde. Pleuvait-il à torrens, ils choisissaient ce temps pour se mettre en route, et continuaient jusqu'à ce que le prisonnier eût ses vêtemens trempés à ce point que sa poitrine et son dos nageaient, pour ainsi dire, dans l'eau. Au contraire, s'ils abordaient quelque plaine brûlée, sous un ciel sans nuages, ils se donnaient l'atroce plaisir de le faire marcher la tête nue, au soleil, dans les plus grandes ardeurs du jour; or Chrysostome était chauve comme Élisée, nous dit son biographe, et ce supplice lui était mortel. Tels étaient les moyens trouvés par ces misérables pour obtenir leurs grades plus promptement. Lorsqu'ils avaient à traverser une ville où l'exilé eût pu se reposer et prendre parfois un bain qui lui était nécessaire, car la fièvre le brûlait intérieurement comme le soleil à l'extérieur, l'escorte refusait de s'y arrêter; les haltes se faisaient dans des villages sans importance et des lieux déserts où l'on ne pouvait se procurer aucun soulagement. Toute lettre était interdite, toute communication quelconque supprimée. L'un des officiers était si féroce, qu'il se mettait en fureur quand les passans s'apitoyaient sur son prisonnier ou adressaient à celui-ci quelques paroles de consolation; il menaçait, il frappait, comme si on lui eût fait insulte à lui-même. L'autre officier se montrait moins méchant : la douceur et la résignation de Chrysostome avaient fini par le toucher; il lui témoignait de la compassion, mais en secret, car il avait peur de son compagnon et voulait aussi gagner son avancement.

Il y avait trois mois, au dire de Palladius, qu'ils cheminaient ainsi par monts et par vaux, par plaines et par rivières, quand ils arrivèrent à Comane. Chrysostome se traînait à peine. Son visage était comme calciné, et, suivant une comparaison effrayante que

nous fait son biographe, sa tête rougie et pendante sur sa poitrine semblait un fruit mûr qui va se détacher du rameau. J'ai dit que Comane, qu'on appelait aussi Comana Pontica, pour la distinguer d'une autre qui appartenait à la Cappadoce, était une grande cité, station ordinaire des voyageurs, qui y trouvaient des provisions de toute sorte et du repos; mais l'officier cruel fit signe qu'on passât outre, et ils franchirent la ville comme on franchit un pont, ajoute l'historien que nous suivons. A cinq ou six milles de là se trouvait un petit temple isolé où les officiers firent arrêter le convoi, et Chrysostome, à bout de forces, fut déposé dans un des accessoires de l'édicule. La chapelle était dédiée à saint Basilisque, martyr, dont elle contenait le tombeau. Basilisque avait été évêque de Comane au IIIe siècle, et il avait souffert pour la foi à Antioche, avec le martyr Lucien, sous la persécution de Maximin Daia. Or, pendant la nuit, Chrysostome eut une vision. Il lui sembla que l'évêque Basilisque se tenait debout devant lui et lui adressait ces mots : « Aie confiance, Jean, mon frère, demain nous serons ensemble. » Cette même nuit ou la nuit précédente, le prêtre préposé à l'entretien de la chapelle et à la garde du tombeau avait eu une vision pareille, et le martyr lui avait dit : « Prépare une place pour notre frère Jean, car il va venir. » Ce prêtre affirma plus tard la réalité de sa vision. Dans la persuasion qu'il avait reçu un ordre du ciel, il essaya le lendemain matin d'empêcher le départ du convoi : « Restez, je vous en supplie, disait-il aux officiers; restez au moins jusqu'à la cinquième heure, » celle sans doute qu'il croyait lui avoir été indiquée d'une manière surnaturelle; mais les prétoriens, loin de l'écouter, précipitèrent le départ.

Ils avaient marché environ trente stades quand l'exilé fut pris d'un transport de fièvre qui put faire craindre pour sa vie. Effrayés de le voir mourir entre leurs bras, sur la route, les soldats rebroussèrent chemin et rentrèrent dans la chapelle qu'ils avaient quittée quelques heures auparavant. Chrysostome, qui ne pouvait plus se soutenir, se fit conduire près de l'autel et demanda au prêtre gardien de la chapelle des habits entièrement blancs dont il voulait se revêtir pour mourir, car il sentait le moment approcher. Le prêtre en apporta suivant son désir, et Chrysostome s'en vêtit après avoir dépouillé tous les siens, jusqu'à ses souliers, et distribué le tout aux assistans. Cela fait, il voulut recevoir le sacrement de l'eucharistie des mains du prêtre, pria avec ferveur, et termina sa dernière oraison par la phrase qu'il avait souvent à la bouche : « gloire à Dieu en toutes choses! ainsi soit-il. » Il fit alors le signe de la croix et se coucha tout de son long sur la dalle pour ne plus se relever. « Son âme, dit l'historien de cette touchante scène, avait se-

coué la poussière de cette vie mortelle; il avait été rejoindre ses pères. » Un sépulcre tout neuf se trouvait par hasard dans les dépendances de la chapelle; on le transporta dans l'intérieur, et ce second martyr fut placé à côté du premier. Cela se passa le 18 des calendes d'octobre, sous le septième consulat d'Honorius et le deuxième du jeune Théodose, ce qui revient au 14 septembre de l'année 407 de notre ère. Jean Chrysostome avait vécu soixante ans, et il avait été évêque neuf ans et sept mois environ, dont trois ans et trois mois depuis son exil.

Cet événement, si considérable pour la chrétienté, ne causa point une révolution soudaine. Bien qu'il ne fût que trop prévu de tout le monde, les partis l'accueillirent avec une sorte d'étonnement; persécuteurs et persécutés restèrent à s'observer dans l'attente. La persécution ne cessa pas; les évêques déposés ou bannis ne furent point remis sur leurs siéges, et les joannites ne se rallièrent point. L'Occident aussi fut frappé de stupeur; seule, l'église romaine fit entendre sa grande voix au milieu du silence général. Au nom de la justice et des lois canoniques, le pape Innocent déclara qu'il ne rendrait point sa communion aux évêques orientaux excommuniés par lui à cause de Jean Chrysostome, à moins que ceux-ci n'inscrivissent son nom sur les diptyques de leurs églises comme archevêque de Constantinople. C'était une reconnaissance de sa légitimité et une condamnation des actes qui l'avaient chassé de son siége. Il signifia cette déclaration aux trois patriarches Atticus, Porphyre et Théophile; tous trois la repoussèrent.

Quant à l'empereur Arcadius, il dut éprouver une véritable épouvante à la nouvelle d'une mort que ses ordres avaient causée, et, suivant son habitude, il dut attendre dans une fiévreuse anxiété quelque manifestation du courroux céleste contre lui ou contre sa famille. Ne voyant aucun signe apparaître, il se rasséréna peu à peu, et ses directeurs spirituels, Atticus et Sévérien, firent le reste. Il arriva même qu'on put lui faire croire que non-seulement il n'était pas maudit de Dieu, mais qu'il avait reçu d'en haut le don le plus précieux des bienheureux, celui des miracles. Si bizarre et extravagante que soit cette aventure, l'histoire contemporaine l'a consignée dans ses pages, et nous la devons à nos lecteurs. Peu de temps après la mort de Chrysostome, l'empereur se rendit, poussé peut-être par le remords, dans une petite basilique située à Constantinople, et appelée vulgairement *Karya*, c'est-à-dire le Noyer, parce qu'un vieil arbre de cette espèce était planté dans l'atrium, et que le saint auquel la chapelle était dédiée avait été, disait-on, martyrisé aux branches de ce noyer. Arcadius, dans sa pieuse visite, s'était fait accompagner d'un riche et nombreux cortége, de façon que tout le

voisinage accourut pour le voir, et que bientôt, non-seulement la place, mais la basilique et ses dépendances furent envahies par une multitude de tout âge et de tout sexe. Parmi ces dépendances se trouvait un bâtiment lézardé dont le plancher pourri croula sous le poids de la foule; mais le hasard voulut que personne ne fût blessé. On ne manqua pas de crier au miracle, et les flatteurs d'attribuer ce miracle aux prières du prince; le parti des intrus proclama donc avec enthousiasme l'empereur Arcadius, fils de Théodose, un saint que Dieu visitait de sa grâce, et lui-même le crut peut-être. Après cette aventure, qui rassurait pleinement sa conscience, Arcadius reprit ses habitudes ordinaires de somnolence et d'inertie. Il s'endormit enfin pour tout de bon dans le sein de la mort le 1er mai 408, sept mois et demi après le trépas de Chrysostome.

IV.

La seconde tâche que s'imposait Innocent, aussi sainte que la première, n'était pas hérissée de moins de difficultés, et rencontra même plus d'oppositions. Beaucoup de gens, assez tièdes au fond, qu'avaient indignés les tortures infligées à Chrysostome vivant, se demandèrent, quand il fut mort, si l'inscription de son nom sur les diptyques des églises valait la continuation du schisme. Le triumvirat des patriarches se resserra, plus uni que jamais, devant les exigences d'Innocent, dont le refus de communion ne manqua pas d'être présenté aux Orientaux comme une immixtion arrogante dans le règlement disciplinaire de leurs églises. Jamais le pouvoir de ces trois hommes sur les provinces ecclésiastiques livrées à leur discrétion par les décrets d'Arcadius ne s'exerça avec plus de rigueur, et pendant les cinq années qui s'écoulèrent de la mort de Chrysostome à 412, nul des évêques soumis à leur juridiction ne prit sur lui d'accomplir cet acte de justice; au moins l'histoire n'en mentionne aucun. Théophile, qui avait été contre l'archevêque vivant le porte-bannière de la persécution, prit le même rang contre l'archevêque mort. Ses intrigues, ses fourberies, les corruptions dont il savait faire si habilement emploi, ne se bornèrent même pas à l'Orient: il gagna de nombreux partisans en Gaule, en Italie, et jusque dans la cour de Ravenne, si l'on en croit quelques mots d'un contemporain. Quant à l'Afrique, elle s'était déclarée ouvertement pour lui dès le mois de juin 407, lorsque le concile général de Carthage avait supplié le pape Innocent de ne point rompre sa communion avec l'église d'Égypte, toujours si orthodoxe, et qu'Augustin s'était fait l'interprète de ce vœu près du siége de Rome.

A l'appui de ses menaces, de ses intrigues, de ses moyens de corruption, Théophile publia un écrit diffamatoire contre la personne de Chrysostome, odieux libelle par lequel il prétendait se justifier en noircissant sa victime. Un hasard, que nous ne qualifierons pas d'heureux, nous a conservé un fragment de ce libelle dans l'ouvrage d'un évêque du VIe siècle, adressé à l'empereur Justinien. On rougit aujourd'hui d'avoir à lire ce qu'un prêtre, et le plus important des patriarches d'Orient, ne rougissait pas d'écrire sur l'homme qu'il avait assassiné. L'auteur se sert de son savoir théologique pour créer des accusations insensées de maléfices, et des livres saints pour y puiser des formules étranges de malédiction et d'outrage. On apprend par ce livre que Jean était un démon impur dont les paroles roulaient comme un torrent de boue dans les âmes, un traître, compagnon de Judas, et que, ainsi que Satan se transforme en ange de lumière, Jean n'était pas effectivement ce qu'il semblait être, qu'il avait persécuté ses frères par l'esprit infernal dont Saül était agité, et fait mourir les ministres des saints. Chrysostome était encore appelé « un homme souillé et corrompu, impie dans l'église des premiers-nés, dominé par les fureurs d'une volonté tyrannique, et se faisant gloire de sa propre folie. — Il avait livré son âme au démon pour la corrompre par un infâme adultère; son sacerdoce avait été détestable, ses offrandes sacriléges; il avait été un ennemi de l'humanité, et surpassait par son crime la témérité des larrons. » Aussi les liens dans lesquels Jean avait été engagé ne pouvaient plus être rompus, et Théophile entendait la voix de Dieu qui lui criait : « Il faut juger entre cet homme et moi ! » — La plume se refuse à retracer d'aussi abominables injures, et pourtant Jérôme, par condescendance pour le patriarche d'Alexandrie, son ancien ennemi, réconcilié aux dépens des origénistes, eut la faiblesse de traduire en latin cet odieux libelle pour le faire connaître aux Occidentaux : regrettable défaillance d'un si beau mais si capricieux génie !

Il faut croire, pour l'honneur de l'humanité, que ces diffamations bibliques, loin de nuire à la cause de la victime, firent pencher vers elle plus d'un cœur honnête encore incertain. Quant à Théophile, il ne porta pas loin son impudence et son audace : un jour de l'année 412, on le trouva mort dans son lit après une longue léthargie; mais sa mort ne délivra point l'église d'Alexandrie des habitudes de discorde et d'intrigue que ce patriarche y avait enracinées pendant une administration de vingt-sept ans. Une autre mort eut de plus grandes conséquences dans les affaires d'Orient, celle du patriarche intrus d'Antioche, Porphyre, décédé la même année. Deux des trois chefs avaient donc disparu; mais l'armée restait encore, et l'autorité de l'intrus de Constantinople maintenait tant bien que mal le reste des églises dans la loi du schisme.

Alexandre, qu'une réaction joannite amena sur le trône épiscopal d'Antioche en remplacement de Porphyre, était un moine austère, attaché quelque temps comme prêtre à la basilique de Sainte-Sophie, et qui conservait au fond de son cœur admiration et reconnaissance pour le maître qu'il avait servi. Son premier soin fut de rétablir sur les diptyques de sa métropole d'Antioche un nom qui en devait être l'orgueil; il écrivit ensuite au pape pour obtenir la communion de l'église romaine, et fit suivre sa lettre d'une députation chargée d'exposer ses sentimens en même temps que son ferme espoir de ramener par une conduite prudente des esprits si profondément divisés. C'était le premier pas fait en Orient vers la conciliation, mais ce pas était immense; il dégageait la responsabilité morale d'Innocent en faisant cesser son isolement en face du monde chrétien presque tout entier; il faisait présager en outre un retour prochain à l'unité de toute l'Asie orthodoxe. Innocent put se dire aussi dans sa conscience qu'il n'avait point failli par excès de zèle pour une cause lointaine où il avait cru voir la justice et le droit, puisqu'un prélat considérable jugeait comme lui sur les lieux mêmes. Dans un saint transport de joie, il félicita le patriarche d'Antioche. « Nous n'attendions pas moins, lui écrivait-il, d'une église fondée comme celle de Rome par l'apôtre Pierre, et qui avait même reçu avant la nôtre les enseignemens de ce prince de l'apostolat. »

Devenu la cheville ouvrière de la réaction religieuse en Syrie, Alexandre rappela sur leurs siéges plusieurs des évêques anciennement institués par Chrysostome et chassés par le concile du Chêne ou par Porphyre. Il invita ensuite les évêques dépendant de sa juridiction à suivre son exemple en inscrivant le nom de Jean sur leurs diptyques, et, par un retour providentiel des choses, les pouvoirs énormes créés par les décrets d'Arcadius pour étouffer la cause de Chrysostome vivant servirent à la relever après sa mort. L'on vit bientôt une foule de demandes arriver à Rome pour obtenir la communion de cette église. Innocent avait formé près de lui un conseil consultatif pour le contrôle des demandes et l'examen des demandeurs. Dans ce conseil, composé de vingt-quatre évêques d'Italie, il fit siéger, comme secrétaire probablement, l'ancien diacre de Chrysostome, Cassien, devenu prêtre de l'église de Rome depuis son émigration. Cassien, qui avait été quelque temps moine en Syrie, connaissait tout le personnel du clergé de la province, et son attachement religieux au souvenir de son ancien maître ne permettait pas de soupçonner qu'il usât de trop de tolérance pour les ennemis cachés et les traîtres. Le pape d'ailleurs avait déterminé les conditions au moyen desquelles il consentirait à octroyer des lettres de communion, et, pour plus de solennité, il avait voulu

que le programme de ces conditions fût libellé sur les registres de l'église romaine. On peut présumer, d'après l'ensemble des faits, que la première de toutes était celle-ci : que Jean Chrysostome serait reconnu, dans les soumissions des postulans, n'avoir point cessé d'être évêque de Constantinople, puisqu'il avait appelé de sa déposition irrégulière, et que Dieu l'avait retiré du monde avant qu'un concile œcuménique eût pu prononcer sur l'appel. — C'était précisément le point fondamental sur lequel s'appuyait la demande du concile, et l'église de Rome n'admettait là-dessus aucune échappatoire ni distinction; elle voulait que les choses fussent remises en l'état où elles se trouvaient lors de la première condamnation.

Ce formulaire à la main, les évêques délibéraient, Cassien donnait son avis, et le pape décidait s'il accorderait ou non la lettre de communion. Il paraît que le nombre des postulans fut grand; du moins renferma-t-il des noms considérables, par exemple celui d'Acacius de Bérée, ce vieillard insensé qui, après avoir été l'ami de Chrysostome, s'était jeté au premier rang de ses ennemis, parce que celui-ci l'avait mal logé dans son palais. La lettre d'Acacius n'ayant pas paru au conseil d'Innocent assez nette dans les termes, assez dépouillée de double entente et d'arrière-pensée de haine pour qu'on l'admît sans modifications, elle fut renvoyée au patriarche Alexandre avec invitation de faire souscrire à l'évêque de Bérée purement et simplement le formulaire de l'église romaine; Acacius résista d'abord, se débattit dans des explications subtiles qui ne prévalurent point, et finit par céder.

Si l'on pouvait dire que le patriarcat de Syrie était rallié désormais à l'orthodoxie, les deux autres patriarcats ne l'étaient pas. Infatigable dans son apostolat de concorde, Alexandre profita de ses anciennes relations avec l'église de Constantinople pour agir sur elle, sur son peuple et sur son clergé, qui contenait un petit noyau de fidèles. Il se rendit de sa personne dans la métropole impériale, pour y prêcher, sous les yeux d'Atticus, la réhabilitation de l'évêque injustement déposé et l'inscription de son nom sur les diptyques. Atticus eut beau jeter feu et flammes, il eut beau qualifier les démarches de son collègue d'actes « téméraires et audacieux, » d'immixtion anti-canonique d'un évêque dans le diocèse d'un autre évêque, Alexandre continua courageusement sa propagande, et lorsqu'il retourna dans sa ville d'Antioche, l'œuvre était assez avancée. Il mourut sur ces entrefaites, et son successeur la reprit, quoique assez mollement, et les choses traînèrent en longueur. Enfin en 415 un prêtre, porteur d'une lettre d'Acacius, répandit le bruit que cet évêque avait adhéré à l'inscription moyennant certaines réserves, et l'agitation recommença. C'était, malgré tous les subterfuges et

toutes les réserves, une arme puissante opposée au mauvais vouloir d'Atticus que cette rétractation d'un de ses complices, engagé plus que lui-même dans la persécution de Chrysostome. L'intrus de Constantinople reculerait-il devant un acte auquel l'évêque de Bérée s'était soumis? Le peuple de Constantinople demandait l'inscription du nom de Jean aux diptyques, bientôt il l'exigea, et une émeute mit fin aux tergiversations de l'archevêque. Effrayé des menaces et du bruit, Atticus courut au palais prendre les ordres de l'empereur ou plutôt des conseillers de l'empereur, car le prince régnant, le jeune Théodose, successeur d'Arcadius, n'était âgé que de quatorze ans. Le conseil jugea qu'une guerre civile et peut-être un nouvel embrasement de la métropole impériale était une chose bien grave en face d'un acte qui n'était, après tout, que la constatation d'un fait notoire, et l'archevêque intrus fut laissé à sa responsabilité personnelle.

Pour Atticus, la décision affirmative était dure et difficile à prendre, car enfin reconnaître le titre d'évêque de Constantinople à Chrysostome, mort le 14 septembre 407, c'était se le dénier à soi-même, au moins jusqu'à cette date; c'était se déclarer usurpateur et illégitime, car deux évêques n'avaient pu canoniquement occuper le même siége : il fallait que l'un s'effaçât devant l'autre. Or Atticus était là depuis dix ans; il avait remplacé Arsace, successeur immédiat de Chrysostome; infirmerait-il, par la reconnaissance qu'on lui demandait, les actes d'une partie de son épiscopat et tous ceux de son prédécesseur? Il y avait à réfléchir; cependant le temps pressait, et le conseil impérial ne voulait pas de troubles : Atticus céda. Plus ambitieux que fanatique ou irréconciliable ennemi, il avait fait une guerre acharnée à Chrysostome vivant, tant qu'il avait pu craindre son retour; mais, aujourd'hui que la mort l'en avait délivré, qu'avait-il à redouter d'une ombre? Rien; il continuerait à siéger sous la tiare, et sa condescendance lui attirerait sans doute la soumission du parti adverse. Voilà ce que se dit Atticus, et il inscrivit le nom de Chrysostome sur le registre des évêques métropolitains. Toutefois cette concession, faite de mauvaise grâce, ne lui rallia point tous les joannites, et, comme il était lui-même honteux de son action, il crut devoir se justifier devant les schismatiques fidèles à la haine, surtout devant le patriarche d'Alexandrie, dont le cœur ne s'était point amolli, et qu'il laissait seul dans la lutte en face des deux tiers de l'Orient et du chef de l'église romaine. Sa justification fut exposée dans une lettre qu'il adressa à ce patriarche, mais qui était au fond destinée à la publicité, et que les historiens ecclésiastiques ont enregistrée dans leurs livres.

Le patriarcat d'Égypte avait alors passé des mains passionnées de Théophile dans des mains plus injustes et plus violentes encore. On

eût dit que la haine, la vengeance, l'esprit de discorde et de domination tyrannique, avaient fixé leur séjour dans la basilique d'Alexandrie, comme autrefois le troupeau des Euménides dans le *pronaon* d'Apollon delphien, et qu'ils ne s'y endormaient jamais. Le nouveau patriarche, installé depuis trois ans à la suite d'une élection ensanglantée, était neveu de l'ancien, et il avait apporté sur le même siége, avec un savoir théologique égal, sinon supérieur, des fureurs que ne connaissait point Théophile. L'intrigue et la fourberie avaient été les armes ordinaires de l'oncle; Cyrille, c'était le nom du neveu, ne reculait pas devant le meurtre. Dès le commencement de son épiscopat, il s'était signalé par deux attentats énormes qui jetèrent l'épouvante dans toute l'Égypte. Maître du bas peuple, qu'il s'attachait par des largesses, et des monastères, qui lui fournissaient des légions de satellites, il les avait lancés contre les Juifs, cette population riche, intelligente, industrieuse, qui était une des gloires d'Alexandrie. Forcée par une attaque nocturne dans le quartier qu'elle occupait, dépouillée de ses biens et en partie exterminée, cette colonie florissante, qui remontait au temps d'Alexandre le Grand, avait été obligée de s'enfuir d'une ville dont son expulsion fut la ruine. Ce premier exploit de Cyrille fut suivi d'un autre resté non moins célèbre, l'assassinat d'Hypatie, belle et savante jeune fille que son mérite extraordinaire avait élevée au professorat dans l'école platonicienne d'Alexandrie, et qui occupait avec gloire la chaire qu'avaient illustrée Clément et Ammonius, Origène et Plotin. Enlevée de sa maison par un lecteur du clergé de Cyrille, elle avait été coupée en morceaux sous le vestibule même de l'église, et les lambeaux de son corps traînés dans les rues de la ville avaient été brûlés en place publique. Les mains teintes du sang d'une femme et de toute une population livrée au carnage, Cyrille se mit en révolte contre l'autorité du gouverneur, que ses moines essayèrent de tuer; bravant les lois, au-dessus desquelles il se croyait placé, il faisait peser la terreur sur la ville et le joug le plus oppressif sur les évêques de son patriarcat. Si l'église, pour des services rendus dans des discussions de dogme, a cru devoir décerner à ce patriarche le titre de saint, l'homme tout entier appartient à l'histoire, et l'histoire a justement flétri son nom.

La lettre justificative d'Atticus ne pouvait tomber plus mal qu'entre les mains de cet homme, qui ne connaissait que les résolutions extrêmes, dussent-elles être sanglantes. Elle était d'ailleurs humble, timide, et cherchait une excuse pour son auteur dans son humilité même. Atticus essayait de justifier son action par la crainte des violences du peuple de Constantinople et par les désirs de l'empereur; la faute au reste en devait être imputée, en premier lieu, au patriarche d'Antioche, dont les paroles pleines de témérité et d'audace

étaient venues jeter le brandon de la guerre civile jusqu'aux portes du palais impérial. En cédant à des clameurs menaçantes dans l'intérêt de la paix, Atticus avait suivi l'exemple de saint Paul, qui se faisait, comme il le disait lui-même, « tout à tous » par un esprit de conciliation et d'unité. Que si l'on mettait sa conduite en regard des canons, on n'y trouverait rien de contraire aux règles écrites ni aux traditions des anciens. Les tables mystiques des églises ne contenaient pas seulement des évêques, mais des laïques et jusqu'à des femmes, et peu importait dans quelle catégorie le nom de Jean avait été placé. D'ailleurs n'avait-il pas été évêque? Atticus avait donc pu l'inscrire pour le temps où il avait été évêque légitime et non pour les temps où il ne l'était plus, et, sous cette réserve, l'inscription ne contrevenait en rien aux jugemens rendus contre lui par deux conciles. L'immixtion de son nom aux autres noms des diptyques souillait-elle ces tables vénérables? Nullement. Personne n'avait blâmé David d'avoir donné un superbe tombeau à Saül, ce roi rejeté de Dieu, et dans les temps actuels la présence de l'arien Eudoxe, enterré sous le même autel que les apôtres saint André, saint Luc et saint Timothée, ne diminuait en rien la vénération à laquelle ces saints avaient droit. La paix était un si grand bien, elle était si vivement recommandée par le Seigneur, que lui, Atticus, n'avait point à s'excuser d'en vouloir le rétablissement autant qu'il dépendait de lui, qu'il exhortait au contraire son collègue, le patriarche d'Alexandrie, à suivre sa conduite, pour que la chrétienté pût enfin reposer dans la concorde fraternelle et l'apaisement des partis.

Cette dernière exhortation dut mettre hors de lui, plus que tout le reste, l'homme sans frein à qui elle s'adressait. Cyrille avait été nourri par son oncle dans l'horreur du nom de Chrysostome; il avait assisté, à côté de lui, aux débats du concile du Chêne, n'étant encore que simple prêtre, et il en avait rapporté le désir d'ajouter, quand besoin serait, une nouvelle pierre à la lapidation du martyr. Ce martyr était mort dans la tempête excitée par Théophile, mais sa mémoire vivait encore, et Cyrille pouvait y trouver matière à une vengeance, car il n'épargnait pas plus les morts que les vivans. Il répondit à l'humble justification d'Atticus par une lettre pleine d'orgueil et d'ironie, lettre que nous avons encore et que l'on peut considérer comme un modèle de noire malice et d'habileté.

« Les informations reçues de votre piété, lui disait-il en commençant, m'apprennent que vous avez inscrit le nom de Jean sur les tables mystiques de votre église, et j'ai su, par des personnes venues de Constantinople, que l'inscription n'avait pas été portée dans le catalogue des laïques, mais sur la liste des évêques. Examinant alors en moi-même si ceux qui agissent de la sorte suivent le sen-

timent des pères de Nicée, je me suis placé en face de cette assemblée si grave et si sainte, et j'ai reconnu que le sacré collége de ces pères détourne les yeux pour improuver une telle action, et me défend à moi-même d'y acquiescer. Comment en effet un homme déposé du sacerdoce peut-il être mis au rang des prêtres de Dieu et avoir quelque part à leur sort vénérable, à moins que le mot de sacerdoce ne soit qu'une parole dérisoire et une fiction? Que si au contraire ce mot désigne une grande et auguste qualité qui sépare les prêtres d'avec le peuple et établit entre eux comme un mur et une barrière, il ne faut point confondre des choses qui ne peuvent point être confondues; il faut au contraire les tenir chacune dans son rang particulier, avec l'honneur qui lui convient, ne point mettre un laïque au rang des évêques, ou ne point compter parmi les véritables prélats un homme qui n'a pas ou n'a plus cette qualité. Honorez donc, je vous en prie, les sentimens des illustres pères, nos prédécesseurs, et consultez aussi l'opinion de ceux qui sont en ce monde; agir comme vous le faites, n'est-ce pas les remplir de la plus profonde des afflictions? Épargnez également cette affliction à nous-même, et faites cesser l'occasion d'un deuil public et mérité.

« Il est vrai que c'est une bonne action, et digne d'un homme sage, d'avoir une conduite accommodante, selon la diversité des temps, pourvu qu'elle soit non-seulement sans danger, mais avantageuse au troupeau de Jésus-Christ. C'est dans cet esprit que saint Paul se disait *tout à tous*, hasardant quelques dommages légers pour un gain considérable; mais dans la circonstance présente quel est le gain que vous espérez?

« Votre piété est montée sur le siége de Constantinople depuis déjà si longtemps, qu'il n'est plus personne dans cette ville qui éprouve de la répugnance à se trouver avec elle dans les assemblées ecclésiastiques, et si quelques-uns, au commencement, s'étaient séparés de vous par esprit de contention, ils se sont ralliés depuis par la grâce du Seigneur. Existe-t-il encore quelque magistrat qui n'écoute point la voix de votre piété, ou qui reste séparé du corps des fidèles à cause de vous? Il n'y en a pas un, et je prie Dieu que cela n'arrive jamais. Quelles sont donc les personnes dont vous avez le dessein de procurer le salut en les faisant rentrer dans l'église, lorsqu'au contraire vous excluez de son enceinte toute l'Égypte, la Thébaïde, la Libye, la Pentapole, et tant d'autres provinces qui réprouvent l'œuvre que vous prétendez bonne? Vous sacrifiez ceux que la grâce du Sauveur maintient fermes dans le devoir au profit incertain de quelques esprits inquiets, et, dans l'intention de plaire à une poignée de séditieux qui hasardent leur salut pour la malice d'un seul homme, vous rompez avec des provinces fidèlement attachées aux décisions de l'église. Quel parti

croyez-vous qui soit plus agréable à Dieu, ou celui qui parle en faveur de Jean après toutes les choses dont Jean est coupable, ou celui qui a été d'avis de le punir quand il ne mettait nulle conscience à troubler et affliger tout le monde? Faites donc cesser ce qui nous divise, remettez votre épée dans le fourreau et commandez qu'on ôte le nom de Jean de la liste des évêques; car, si peu d'estime que l'on semble faire de ce titre d'évêque, n'ayons pas du moins le regret de placer un traître dans la compagnie des apôtres. Si l'on y écrivait le nom de Judas, que deviendrait saint Mathias, et où serait sa place dans le catalogue apostolique? Et qui donc voudrait effacer le nom de saint Mathias pour écrire le nom de Judas? N'agissez pas autrement, je vous en conjure, envers l'illustre Arsace; conservez-lui le rang de dignité qui lui convient, récitez son nom immédiatement après celui de Nectaire, dont la mémoire est si célèbre dans tout le monde, et, quelque chose que vous consentiez à faire par contrainte, ne flétrissez pas du moins le souvenir du bienheureux Arsace.

« Vous me direz peut-être qu'en vous conduisant ainsi vous plairez à quelques-uns. Permettez-moi de vous parler avec liberté. Je souhaiterais de grand cœur que tous les hommes fussent sauvés; mais si quelqu'un se sépare par l'opiniâtreté de son esprit indocile, et s'il s'oppose aux lois de l'église, quelle perte y aurait-il quand cet homme périrait? Notre devoir est de dire, avec saint Paul, à ceux qui se révoltent contre nous : « Nous vous conjurons par Jésus-Christ de vous réconcilier avec Dieu; » puis, quand nous les trouvons persistans dans leur désobéissance, nous les remettons aux mains du suprême juge. « Nous avons pris soin de la guérison de Babylone, s'écriait Jérémie, mais elle n'a point voulu se guérir; abandonnons-la donc, puisque son jugement est monté jusqu'au ciel. »

« Le bienheureux Alexandre, qui était un homme extraordinairement hardi en paroles et avait surpris quelques-uns de nos très religieux frères les évêques d'Orient par l'adresse de ses discours, est venu porter cette maladie dans votre troupeau; gardez qu'elle ne se propage, qu'elle ne consume, qu'elle ne corrompe toutes les âmes; vous êtes obligé plutôt d'en purger l'église et de l'enlever comme une taie qui couvre les yeux et dérobe la vraie lumière. J'apprends même que le pieux évêque de Bérée, Acacius, dont la vieillesse est si heureuse, proteste, que l'évêque actuel d'Antioche proteste aussi qu'ils n'ont récité le nom de Jean dans les divins mystères que contraints par la violence, et qu'ils n'attendent que notre résistance pour se tirer de ce piége. Je vous parle ici librement et dans l'amertume de mon cœur. Appelés à guérir les plaies des autres, ce n'est pas à nous de les envenimer par de nouvelles blessures...

« Non, ne souffrez point que Jéchonias, après avoir été retranché

de la liste des prophètes, y soit replacé avec David et Samuel, et, s'il s'est trouvé des personnes assez audacieuses pour déposer le corps d'Eudoxe à côté des apôtres, ne recevons pas comme un exemple sacré ce qui est profane et sacrilége. Ce n'est pas que nous insultions un mort, ni que nous ayons dessein de nous réjouir des maux des autres : telle n'est pas la conduite d'un chrétien; mais nous avons plus d'égards à l'intérêt de l'église, qui veut que les sacrés canons soient inviolables, qu'à un sentiment de compassion pour un homme. Entre ces deux partis, il faut opter. Donnez-nous la consolation de pouvoir entretenir une communion toute pure et toute sainte avec votre piété, et ne témoignez pas faire plus d'état d'un homme mort que de la charité envers les vivans. »

Telle était en résumé la lettre de Cyrille, captieuse, incisive, et qui présentait comme définitives et entourées d'une sanction unanime des décisions de conciles dont il y avait appel. C'était une attaque non-seulement contre les deux patriarches orientaux qui avaient fait leur soumission, mais aussi contre le pape Innocent, qui l'avait demandée. Le patriarche d'Alexandrie, en l'écrivant, n'avait aucun espoir de ramener Atticus, dont il connaissait l'ambition, non plus que les deux empereurs; il se posait en chef de parti, gardien des lois ecclésiastiques, en face de l'église romaine, dont il dédaignait la communion. C'était un manifeste de guerre, et d'une guerre encore redoutable malgré ce que Cyrille appelait la désertion d'une partie de l'Orient, car il avait derrière lui tous les évêques de l'Égypte, de la Cyrénaïque, de la Pentapole, tremblans sous sa domination, sans compter l'Afrique carthaginoise, qui, retenue par ses liens d'antique fraternité avec l'Égypte, semblait faire partie de son cortége. Un tiers du monde chrétien obéissant ainsi aux passions de cet homme hardi, téméraire, capable de tout pour régner, et en lutte directe avec le chef de l'église romaine, le danger de schisme était plus grand peut-être pour Chrysostome mort qu'il ne l'avait été pour Chrysostome vivant. Toutefois Innocent ne faiblit point. Comme un démenti éclatant au manifeste de Cyrille, il proclama son union avec les églises d'Orient rentrées dans l'orthodoxie, et avec Atticus tout le premier, comptant sur l'action de Dieu, qui, dans les grands orages de ce monde, ne demande aux hommes que l'amour persévérant du bien et le courage.

Cette nouvelle guerre dura pendant toute la vie d'Innocent. Sous les successeurs de ce grand pape, Cyrille, que d'autres disputes et d'autres haines occupèrent bientôt en Orient, eut besoin de l'appui de l'église romaine, et comme, pour obtenir son appui, il fallait qu'il rentrât d'abord dans sa communion, il consulta ou feignit de consulter quelques évêques égyptiens fatigués du schisme, et inscrivit le nom abhorré de Chrysostome sur les diptyques d'Alexan-

drie. Malgré la paix prononcée à l'autel, les rancunes ne quittèrent point son cœur; mais enfin il obtint contre d'autres ennemis l'alliance qu'il convoitait. Dix ans après, il figurait avec le titre de légat du pape dans les querelles du nestorianisme.

Tout n'était pas fini, mais déjà Innocent pouvait être proclamé à bon droit le pacificateur de la chrétienté. On ne contemple point sans respect et sans admiration dans l'histoire cet homme simple et grand, ce prêtre des montagnes d'Albe qui montrait au monde, sous le vêtement du pontife chrétien, l'âme calme et froide des vieux Romains. Un poète latin avait célébré jadis en de beaux vers « l'homme juste, inébranlable dans ses desseins, et résistant aux assauts de l'univers entier avec une impassibilité qui ne tenait point de la terre. » L'idéal du poète païen semblait s'être réalisé dans la personne d'un pape chrétien, défenseur de la justice, et que rien n'avait pu faire sortir « de la forte assiette de son âme, *non... mente quatit solida.* » S'il n'assista pas au dénoûment de son œuvre, Innocent put prévoir, avant de mourir, que son inflexible volonté avait fini par dompter les faits, et que l'église marcherait sûrement dans la voie qu'il lui avait tracée par la pensée.

Cependant la mort déblayait, d'année en année, le terrain sur lequel tant de passions s'étaient agitées depuis un tiers de siècle autour de la personne ou du nom de Chrysostome. Frappé à son tour en 425, Atticus laissa le siége métropolitain de Constantinople à des successeurs qui n'avaient point trempé dans la persécution, et les dissidens joannites rentrèrent successivement dans la communion des archevêques. En même temps que l'unité se reformait, la vénération enthousiaste pour l'exilé de Cucuse renaissait dans son église, et l'on ne craignait plus de prêcher ouvertement sur sa gloire et sur son martyre, en face même des persécuteurs. Enfin le sort des élections amena sur le trône épiscopal en 434 un homme qui, dans son enfance, avait été lecteur et scribe de Chrysostome, et même, dit un historien, « serviteur attaché à sa personne. » Proclus, c'était son nom, conservait pieusement la mémoire de son ancien maître, et ne négligeait aucune occasion de la rappeler au peuple. Un jour donc de l'année 437, comme il faisait son panégyrique à l'occasion de sa fête, les assistans l'interrompirent par des acclamations. « Nous demandons, s'écrièrent-ils, qu'on nous rende notre évêque Jean, nous voulons le corps de notre père! » Proclus se hâta de faire connaître à l'empereur ce vœu populaire, dans la satisfaction duquel il entrevoyait un retour complet de la paix.

Théodose II, qui occupait toujours le trône des césars d'Orient et gouvernait alors par lui-même, acquiesça sans hésitation au désir du peuple et de l'archevêque. Élevé dans son jeune âge par les soins de sa sœur aînée Pulchérie, qui n'avait jamais partagé, au

plus fort des discordes religieuses, les sentimens de leur commune mère, il avait de bonne heure admiré et plaint en secret le grand orateur persécuté qu'il appelait « le docteur de l'univers et le patriarche à la bouche d'or. » Des ordres furent aussitôt donnés pour que le corps de l'exilé fût ramené à Constantinople et déposé dans l'église des Apôtres. Chrysostome quitta donc la chapelle de Saint-Basilisque, où il reposait depuis trente ans, et la châsse qui contenait ses restes fut transférée de ville en ville jusqu'à Chalcédoine, au milieu d'un concours immense de peuple, de prêtres et de moines qui se renouvelaient incessamment. A Chalcédoine, la trirème impériale, magnifiquement ornée, l'attendait, car l'empereur n'avait pas voulu qu'un autre navire reçût le sacré dépôt. Toute la ville était là : son empereur, son sénat, ses grands magistrats, ses grands-officiers, et la mer était couverte d'une telle multitude de navires et de barques remplis de monde et éclairés de torches, car c'était le soir, « que depuis l'embouchure du Pont-Euxin jusqu'à la Propontide, on l'eût prise pour un continent; » c'est ainsi que s'expriment les historiens.

Le convoi, à son passage par la ville, ne reçut pas moins d'honneurs et de pompe. Une place avait été disposée pour le cercueil dans cette église des Saints-Apôtres, fondée par Constantin pour être le lieu de sépulture des empereurs chrétiens et des évêques de Constantinople. Arcadius et Eudoxie y avaient été enterrés près du chef de leur race. Au moment où le cercueil de Chrysostome fut déposé sur la pierre, Théodose se dépouilla de son manteau de pourpre pour l'en couvrir; puis, les yeux et le front baissés vers ces restes infortunés, il leur demanda pardon pour son père et pour sa mère, priant le saint évêque d'oublier le mal qu'ils lui avaient fait par ignorance. Avant de sceller le corps dans le caveau, Proclus voulut le présenter au peuple du haut de l'estrade où siégeaient les archevêques, et le peuple, par une acclamation formidable qui ébranla les voûtes de la basilique, s'écria d'une commune voix : « O père, reprends ton trône! » Tel fut le dernier triomphe de Jean Chrysostome; puis il alla prendre sa place non loin d'Arcadius et d'Eudoxie, et persécuteurs et persécuté dormirent ensemble, sous le pardon de la mort. Sa réhabilitation, bien avancée sans doute, n'était pourtant pas encore complète : l'église le proclama bienheureux et martyr sans effusion de sang.

Qu'était devenue cependant au milieu de tant de péripéties diverses la noble et sainte femme dont l'âme était attachée à celle de Chrysostome par un lien inattaquable à la mort même? L'histoire ni l'église n'ont point voulu les désunir et lui ont accordé une place à côté de celui qui avait été pour elle un guide, un père, presque

une image de Dieu. Les contemporains ne nous disent pas de quelles amères douleurs les dernières persécutions de cet ami affligèrent Olympias; mais il semble qu'elle trouva, dans le coup suprême qui terminait ses maux, une magnanime consolation. Il ne souffrait plus; bien loin de là, il avait reçu la récompense du combat, la couronne des martyrs, et veillait sur elle du sein de Dieu : c'était là le sentiment qui parut la dominer dans le reste de sa vie.

Comme son père vénéré, elle était allée d'abord d'exil en exil, à Cyzique et à Nicomédie, où elle finit par se fixer. Elle avait laissé dans Constantinople, comme on l'a vu, une maison de vierges qui aurait pu lui servir de retraite, car après la mort de Chrysostome son exil pouvait être aisément levé; mais la ville impériale lui était devenue odieuse. Le séjour de cette terre d'Asie, théâtre des dernières souffrances de l'archevêque, ne lui était guère moins cruel; elle s'arrangea de manière à mourir vivante dans son lieu de bannissement, où pourtant les afflictions, les tribulations, les tempêtes continuèrent à l'assaillir. Elle recevait tout avec calme et indifférence, comme si elle n'eût plus appartenu au monde. Les amis de Chrysostome la visitaient avec respect, la traitant déjà comme une sainte. Un d'eux, Palladius, qui la vit à cette époque, nous a laissé un touchant tableau de sa personne. C'était toujours la même simplicité dans sa mise, les mêmes austérités sur son corps, les mêmes pratiques charitables dans les limites d'une fortune réduite presque à la pauvreté. Dans sa maison comme à l'église, c'étaient toujours des prières et toujours des larmes.

Tandis que les amis de Chrysostome l'entouraient de leur vénération, ses ennemis la déchiraient. Théophile eut bien l'affreux courage d'insérer, dans le libelle dont nous avons parlé, une diffamation contre la femme généreuse dont lui-même mendiait les libéralités au temps de son opulence. Il omit pourtant de mentionner, dans sa satire contre elle, une petite histoire qu'un contemporain nous a révélée. Palladius rapporte qu'un jour que cet homme cupide et enrichi du produit de tant d'exactions et de vols sollicitait de la diaconesse une forte somme d'argent, pour les pauvres d'Égypte, disait-il, et que celle-ci hésitait, il se prosterna à ses pieds pour arracher, par l'excès de son humilité, ce que l'on semblait refuser à sa simple prière. Olympias à cette vue resta stupéfaite, et, se prosternant elle-même, elle s'écria : « Levez-vous, mon père; je ne resterai pas debout quand un évêque est à mes pieds. » Théophile se releva plein de confusion; mais elle ne lui fit que de minces présens, trouvant qu'il était assez riche pour subvenir à ses propres aumônes. Si le patriarche d'Alexandrie avait oublié le fait, les amis d'Olympias se le rappelaient, et en le divulguant ils firent à cet homme la seule réponse que méritât son infamie.

Elle s'éteignit enfin, au sein de cette existence cachée, pour aller recevoir ailleurs, ajoute son biographe, « la couronne de patience. » Voilà tout ce que nous dit l'histoire; mais la légende a complété ce qui manquait au récit de sa mort. Elle raconte qu'au moment où l'évêque de Nicomédie l'assistait dans ce dernier combat de la vie, elle le pria de ne point s'occuper de ses funérailles, qu'elle savait, par une révélation du ciel, le lieu où reposeraient ses restes exilés. « Fais placer, lui dit-elle, ma dépouille mortelle dans un cercueil qui sera jeté ensuite à la mer; Dieu pourvoira à ce que je ne demeure pas sans sépulture. » Une autre version raconte que la sainte elle-même, dans une apparition, donna cet avertissement à l'évêque au moment où elle venait d'expirer. Quoi qu'il en soit, la légende ajoute que, l'évêque obéissant avec docilité à cet ordre d'en haut, le cercueil qui contenait Olympias fut lancé à la mer; mais les vagues semblèrent s'assouplir sous le précieux fardeau, qui fut porté, de rivage en rivage, jusqu'au Bosphore. Là, un courant l'éloigna de Constantinople, comme si la même aversion qui animait la diaconesse pendant sa vie eût survécu dans son cadavre. Le cercueil, soulevé par les eaux, aborda en un lieu appelé *les Brochthes*, qui était une pointe de l'Asie-Mineure dans le Bosphore, assez près de Constantinople, mais à l'opposite. Les habitans du lieu, informés par un songe, accoururent au-devant, et, l'ayant retiré des flots, le déposèrent près de l'autel, dans une église de Saint-Thomas construite en cet endroit. La sainte y resta de longues années, opérant, dit-on, beaucoup de miracles, jusqu'à ce qu'en 618 un patriarche de Constantinople, nommé Sergius, fit prendre son corps le samedi saint, 18 d'avril de cette année, et le fit ensevelir dans le couvent fondé par elle deux siècles et demi auparavant. Le schisme avait alors cessé depuis longtemps; la mémoire de Chrysostome était réhabilitée, son nom rétabli sur les diptyques et sanctifié : Olympias pouvait reposer en paix.

Cette légende, ainsi que la plupart des autres, contient, sous des faits imaginaires, l'impression du sentiment public sur l'amie de Chrysostome et sur leur sainte et indissoluble affection. L'église elle-même le partagea. Leur correspondance ou du moins les lettres de l'ami furent pieusement conservées parmi les monumens ecclésiastiques de l'Orient, comme un double modèle d'édification et d'éloquence épistolaire. Le dévoûment de l'amie à la cause de son père vénéré eut également sa récompense : le nom d'Olympias fut inscrit au catalogue des saintes, comme celui d'un confesseur de la foi orthodoxe, et aussi comme l'exemple de la perfection chrétienne dans les rangs les plus élevés du monde.

AMÉDÉE THIERRY.

LES

POPULATIONS VÉGÉTALES

LEUR ORIGINE

LEUR COMPOSITION ET LEURS MIGRATIONS.

La population végétale d'une contrée se compose de plusieurs élémens. Le premier et le plus important, c'est l'ensemble des espèces sauvages qui croissent spontanément sur le sol et forment, pour ainsi dire, le fond de la végétation. Le second, moins essentiel, comprend toutes les plantes que l'homme a introduites à dessein pour les soumettre au régime de la grande culture. Une troisième catégorie, dont le rôle est très secondaire, comparé à celui des deux autres, se compose des espèces que diverses circonstances fortuites ont amenées et naturalisées dans la contrée. Les populations végétales n'ont donc rien de fixe; elles se sont modifiées et se modifient avec le temps. La culture en s'étendant amène l'extinction des espèces sauvages. Les progrès des sciences agricoles, de nouveaux intérêts, des relations plus rapides et plus multipliées avec d'autres contrées, transforment l'économie rurale d'un pays. Toutefois la végétation spontanée change peu; dans les mêmes localités, lorsque la charrue ne les a pas envahies, on retrouve encore les mêmes plantes à l'état sauvage; nous le savons par les catalogues des vieux auteurs, qui nous permettent de remonter à plusieurs siècles en arrière.

En a-t-il toujours été de même? La végétation spontanée d'un pays n'a-t-elle jamais varié? On le croyait autrefois; on admettait que les animaux et les végétaux avaient été créés simultanément

par la puissance divine, et que le monde organique actuel n'avait pas d'ancêtres. L'homme était le centre et le but de cette création providentielle. La plupart des naturalistes du dernier siècle avaient souscrit à ces articles de foi sans songer à les discuter. On ne le pouvait guère à cette époque; la géologie n'était pas encore née, elle ne nous avait pas encore appris à lire dans le passé de la terre. Les feuillets dont se composent les couches terrestres n'avaient point été dépliés; c'était un livre fermé, enfoui sous nos pieds, et dont on soupçonnait à peine l'existence. A présent, ce livre est entr'ouvert; nous en avons déjà déchiffré assez de mots pour savoir que la création actuelle n'est qu'un des termes de la longue série de transformations qui, commençant aux premiers âges de la terre, se continuera aussi longtemps que notre planète sera réchauffée par les rayons du soleil, source unique de la vie à la surface du globe. Si donc on peut affirmer que, depuis les temps historiques, la flore spontanée de la terre a peu changé, on n'oserait plus soutenir qu'il n'en a jamais été autrement. L'époque historique n'est qu'un moment bien court dans la vie du globe, et les temps antérieurs sont plongés dans une nuit profonde. La tradition est muette, même sur les habitans des cités lacustres, pourtant si rapprochés de nous. Les débris enfouis dans les lacs et les tourbières jettent seuls quelques lueurs sur leur mode d'existence. A plus forte raison, tout ce qui précède relève uniquement des sciences naturelles. Où l'histoire finit, la géologie commence. Heureusement les couches des terrains sédimentaires nous ont conservé l'empreinte des végétaux et les os des animaux qui vivaient à leur superficie. En consultant ces herbiers et ces ossuaires fossiles, nous pouvons ressusciter les flores et les faunes des temps passés. Cette étude nous enseigne que la végétation actuelle est la continuation des végétations antérieures, modifiées par les changemens physiques dont notre globe a été le théâtre, par les climats divers qui se sont succédé, et plus récemment encore par l'action de l'homme, dont la puissance devient d'autant plus irrésistible que son empire s'étend davantage. En un mot, les populations végétales peuvent être assimilées aux populations humaines, dont l'origine remonte également bien au-delà des époques historiques. Une comparaison éclaircira ma pensée et fixera mieux celle du lecteur.

Si l'on se demande quelle est l'origine et la composition de la population qui habite la France méditerranéenne, l'histoire nous répond que Marseille a été fondée par les Phéniciens. Avant l'arrivée des Phéniciens, le pays était peuplé par les descendans de ces hommes primitifs qui vivaient dans les cavernes, où ils ont laissé des silex taillés, des haches, des pierres polies, avec les débris d'a-

nimaux éteints, comme l'hyène et l'ours des cavernes, ou émigrés, comme le renne ou le bœuf musqué. C'est précisément dansles grottes de cette région que M. Tournal le premier, en 1828, puis MM. de Christol, Teissier et Marcel de Serres, ont trouvé ces restes de l'industrie humaine auxquels les ossemens qui les accompagnaient assignent une date géologique certaine. Ces hommes antéhistoriques chassaient dans les forêts où croissaient des arbres actuellement inconnus en Provence. Ils correspondent donc parfaitement aux plantes dont nous retrouvons les restes fossiles dans le sein de la terre. Leurs descendans étaient contemporains d'une autre végétation analogue, mais non identique à la nôtre. Aux Phéniciens succédèrent ensuite des colons grecs de l'Ionie, les Phocéens. En introduisant l'olivier, actuellement naturalisé, ils modifièrent profondément l'agriculture du pays. Leur sang même a laissé des traces. Les femmes d'Arles et de Saint-Rémy nous offrent encore dans toute leur pureté les lignes sculpturales que la statuaire grecque a léguées à l'admiration des siècles. Après les Grecs vinrent les Romains : leurs routes, leurs ponts, leurs aqueducs, leurs amphithéâtres et leurs temples ont marqué le sol d'une empreinte indélébile; les Romains achevèrent de le défricher, et les noms de leurs fermes sont encore ceux de beaucoup de villages dans la Gaule narbonnaise. Ne serait-il pas téméraire d'affirmer qu'il n'existe plus dans le midi de la France aucun descendant des Phéniciens, des Grecs et des Romains? Sans doute le mélange avec d'autres races a effacé leurs traits, changé leur caractère, modifié leurs aptitudes, rendu leur origine méconnaissable; mais ces colonies, venues de la Grèce ou de l'Italie, ont évidemment ajouté un élément nouveau à la population aborigène de la France méditerranéenne.

Au ve siècle, l'Europe méridionale est envahie par des hommes du nord, les Visigoths. — Avant eux, pendant l'époque glaciaire, nous le verrons plus loin, les plantes du nord avaient également envahi le midi. — Un grand nombre de ces barbares furent laissés en arrière par ce torrent dévastateur, qui inonda l'Espagne et le nord de l'Afrique; ils se fixèrent dans la Gaule narbonnaise, où leurs traces n'ont point entièrement disparu. Des enfans aux cheveux blonds, des noms de famille avec la désinence en *ic* rappellent encore cette grande invasion. Ce fut la dernière; depuis lors, nous ne constatons plus l'irruption de ces vastes marées humaines qui submergeaient les empires; mais il s'opère un travail lent et continu, analogue à celui des actions géologiques et produisant comme elles, avec l'aide du temps, des effets de même ordre que ceux des catastrophes les plus subites et les plus violentes. Au commencement du XIIIe siècle, l'extermination des albigeois décime les habitans du

Languedoc. Des populations entières sont massacrées par Simon de Montfort. D'un autre côté, l'inquisition sévit en Espagne et provoque une émigration continue de Juifs et d'Arabes qui venaient chercher en France un refuge et un asile. L'élément sémitique se mêla donc alors aux races grecque, latine et germanique. Une dernière migration eut lieu à la fin du XVIIe siècle, — où la révocation de l'édit de Nantes porta un coup terrible à la prospérité des provinces méridionales en faisant disparaître par la misère, les massacres, les supplices et l'exil, la partie la plus saine, la plus intelligente et la plus industrieuse de la nation.

Ce que nous avons dit de la composition et de la formation successive des populations du midi de la France pourrait s'appliquer également à d'autres contrées de l'Europe. Il n'en est pas qui soit uniquement occupée par cette race autochthone dont l'origine se perd dans la nuit des temps géologiques; toutes ont été modifiées par des immigrations ou des émigrations successives. L'on compte les peuplades qui semblent avoir échappé à cette loi générale. Abordons maintenant la genèse des flores partielles de l'Europe, la seule partie du monde assez bien connue pour pouvoir être soumise à l'analyse scientifique. Nous y retrouverons des phénomènes de tout point analogues à ceux dont les migrations humaines nous donnent le spectacle.

I. — DE L'ORIGINE PRIMORDIALE DES POPULATIONS VÉGÉTALES.

M. Alphonse de Candolle a le premier établi, à la fin de sa *Géographie botanique*, que les végétaux actuels se rattachent intimement à ceux qui les ont précédés dans les différentes phases géologiques que la terre a traversées depuis son origine. Le premier il a fait voir par quels liens étroits tient la géographie botanique à la paléontologie végétale. Depuis quatorze ans que son ouvrage a été publié, les progrès de la science lui ont donné raison. Le nombre des plantes vivantes qu'on retrouve à l'état fossile augmente tous les jours. On commence à distinguer ces espèces primitives de celles qui, nées postérieurement, n'ont été observées jusqu'ici qu'à l'état vivant, et jamais à l'état fossile.

Tous les végétaux fossiles existant encore actuellement appartiennent aux terrains tertiaires ou quaternaires, c'est-à-dire aux couches sédimentaires les plus récentes du globe terrestre. Cela ne veut pas dire que ces végétaux n'aient aucune analogie avec ceux qui se retrouvent dans les formations plus anciennes, telles que les couches carbonifères, jurassiques ou crétacées; mais ces analogies sont éloignées, ce sont des rapports de classe, de famille, de genre;

il n'y a pas identité d'espèce. Ainsi nous voyons à l'état vivant des fougères, des lycopodes, des conifères, qui rappellent de loin la forme des arbres dont la houille est composée; mais on peut affirmer que pas un de ces végétaux ne s'est perpétué jusqu'à nous. Les analogues sont encore vivans, les espèces elles-mêmes ont disparu. Nous connaissons au contraire des végétaux identiques à ceux qui vivaient pendant la période tertiaire, et d'autres, plus nombreux encore, en diffèrent si peu qu'il est permis de les considérer comme les descendans légitimes de leurs ancêtres paléontologiques.

Les tufs ou travertins comptent parmi les formations géologiques les plus récentes. Ce sont des dépôts de calcaire concrétionné, formés par des sources, des rivières ou des ruisseaux dont les eaux étaient chargées de sels calcaires et principalement de carbonate de chaux. Quelques-uns de ces travertins continuent de s'accroître sous nos yeux; tels sont les tufs des cascatelles de Tivoli, ceux du Silano, près de Pæstum, du Velino à Terni, et ceux qui forment la magnifique chute de la Kerka, rivière de Dalmatie qui se jette dans l'Adriatique, non loin de Sebenico. Souvent ces amas se trouvent sur le trajet de rivières ou de ruisseaux dont le débit a considérablement diminué, mais dont les tufs nous indiquent les anciens rivages. D'autres enfin sont l'œuvre de cours d'eau complétement anéantis, tels que ceux de Sézanne, de Meximieux et d'autres localités. MM. de Saporta et Gustave Planchon ont étudié ces dépôts sur les bords de l'Huveaume et des Aygalades, près de Marseille, des Arcs, non loin de Draguignan, et du Lez, en amont de Montpellier. Ces dépôts font partie du terrain quaternaire et correspondent probablement à plusieurs époques de cette période géologique; mais quelques-uns renferment des ossemens de grands animaux fossiles appartenant aux genres des bisons, des éléphans, des rhinocéros et du grand cerf de l'Irlande (1), ce qui prouve que ces dépôts sont bien antérieurs à l'époque actuelle, quoique postérieurs presque tous à la première époque glaciaire. Les feuilles et les fruits tombés dans ces eaux incrustantes se sont recouverts de couches successives de carbonate de chaux qui en ont moulé les nervures les plus délicates et accusé les moindres aspérités. La feuille et le fruit ont disparu, le moule calcaire est resté. C'est ainsi que de nos jours les eaux de la fontaine de Saint-Allyre, près de Clermont, moulent avec une netteté parfaite les pièces de monnaie, les médailles, les nids d'oiseau, les feuilles et les fruits de châtaignier que l'on offre à la curiosité des voyageurs. Ces empreintes se sont conservées dans les

(1) *Elephas primigenius* et *antiquus*, *Rhinoceros tichorhinus* et *leptorhinus*, *Biso europæus*, *Megaceros hybernicus*.

amas de tufs que nous avons cités : témoignage assuré que les arbres dont ces cours d'eau étaient jadis ombragés font encore aujourd'hui partie de nos forêts. Ce sont des aunes, des charmes, des noisetiers, des chênes, des hêtres, des ormes, des peupliers, des saules, des érables, — le micocoulier (1), le frêne, le noyer, l'aubépine, le tilleul, le figuier, le lierre, le laurier-tin (2), la vigne, l'arbre de Judée et le laurier d'Apollon. Il y a plus, la plupart de ces arbres et de ces arbustes croissent même actuellement sur les bords des petits cours d'eau qui ont remplacé le fleuve géologique; mais il en est quelques-uns qui ne s'y trouvent plus, et d'autres ont même disparu de la région naturelle dont ces travertins font partie. Ainsi trois espèces de pins (3) n'existent plus sur le littoral méditerranéen. Le premier s'est réfugié dans les Alpes, le Jura, les Carpathes, le second dans les Cévennes, le troisième dans les hautes régions des Pyrénées. Le bouleau, l'érable à feuilles de viorne (4), les hêtres, ont reculé vers le nord ou se sont élevés sur les montagnes qui leur offrent un climat plus froid, semblable à celui qui régnait en Provence à l'époque où l'Huveaume, le Lez, la rivière des Arcs et le ruisseau des Aygalades ont déposé les tufs dont nous parlons. Le hêtre, par exemple, ne se montre sur le Ventoux, près d'Avignon (5), qu'à la hauteur de 1,150 mètres, et il n'est plus forestier en plaine dans la région limitée au nord par le cours du Rhône. Quelquefois c'est plus au sud qu'il faut chercher à l'état vivant la plante dont les tufs nous ont conservé l'empreinte. Dans ceux de Meximieux (Ain), on a trouvé les feuilles d'une fougère (6) qui ne vit plus qu'aux Canaries, en Espagne et en Italie, — celles du laurier-rose, du grenadier et de l'arbre de Judée, qui, chassés par le froid, ont disparu de la flore lyonnaise. Ces intéressantes études nous montrent que le figuier, la vigne et le noyer sont des arbres indigènes et non des végétaux importés en France, comme on le croyait généralement; mais l'absence de l'olivier confirme la tradition qui attribue aux Grecs, fondateurs de Marseille, l'introduction de cet arbre précieux dans la culture de la France méditerranéenne.

Transportons-nous en Suisse, où nous avons pour nous guider les travaux de M. Heer, l'un des premiers botanistes et paléontologistes du temps présent. A l'extrémité méridionale du lac de Zurich, à Dürnten et Utznach, villages situés dans le canton de Saint-

(1) *Celtis australis.*
(2) *Viburnum tinus.*
(3) *Pinus pumilio, monspeliensis* et *pyrenaica.*
(4) *Acer opulifolium.*
(5) Voyez sur le Ventoux la *Revue* du 1er avril 1863.
(6) *Woodwardia radicans.*

Gall, on exploite depuis quarante ans des lignites ou bois fossiles qui reposent sur un lit de cailloux erratiques rayés, appartenant à la première époque glaciaire (1). Ces lignites sont le produit d'arbres dont les troncs, le plus souvent couchés, quelquefois encore debout, ont laissé dans les strates immédiatement supérieures de nombreuses empreintes de feuilles et de fruits; elles ont permis de reconnaître le pin d'Écosse, celui des montagnes, le sapin rouge, le mélèze, l'if, le bouleau, le chêne, l'érable faux-platane, le noisetier et plusieurs plantes aquatiques que l'on rencontre encore dans les marais de la plaine suisse. Ainsi donc, après le retrait des grands glaciers qui avaient recouvert non-seulement la Suisse, mais encore les parties avoisinantes de l'Allemagne, de la France et de l'Italie, les forêts helvétiques étaient formées d'essences identiques à celles qui les composent actuellement. Ces forêts marécageuses servaient de repaire à de grands mammifères effacés aujourd'hui de la liste des êtres vivans : c'étaient des éléphans, des rhinocéros, des bœufs gigantesques, le grand ours des cavernes, espèces différentes de celles que nous connaissons, mais génériquement analogues aux représentans actuels de ces formes animales. La forêt sous-marine de Crommer, sur la côte de Norfolk, nous prouve qu'à la même époque la végétation arborescente de l'Angleterre était peu différente de ce qu'elle est aujourd'hui. Ainsi la flore vivante qui nous entoure a occupé le sol après le retrait des premiers glaciers. Quelques espèces remontent plus haut dans l'échelle géologique des terrains, elles datent de l'époque miocène, c'est-à-dire du milieu même de l'époque tertiaire. Pour les autres, nous nous heurtons à l'une des plus grosses questions de l'histoire naturelle, l'*immutabilité des espèces*. Généralement admise autrefois, cette doctrine est aujourd'hui fort ébranlée. Pour les naturalistes qui en sont encore partisans, la flore actuelle ne remonterait pas au-delà de la première époque glaciaire, car nous ne trouvons dans les terrains tertiaires qu'un petit nombre de plantes identiques à celles qui nous entourent; mais nous y rencontrons des formes tellement voisines, tellement semblables, qu'elles en diffèrent moins que la plupart des variétés de nos arbres à fruits ne diffèrent les unes des autres. Pour nous et pour la plupart des savans de la nouvelle école, ces espèces tertiaires sont les ancêtres de nos espèces vivantes, modifiées par les changemens physiques et climatériques dont la surface du globe a été le théâtre depuis le dépôt des terrains miocènes (2). En effet, si la végétation qui a suivi immédiatement l'époque glaciaire accuse

(1) Voyez la *Revue* du 1er février et du 1er mars 1867.

(2) Voyez la remarquable étude de M. de Saporta, l'*École transformiste et ses derniers travaux*, dans la *Revue* du 1er octobre 1869.

en Europe, comme en Amérique, un climat plus froid que le nôtre, celle des terrains tertiaires trahit au contraire un climat plus chaud. Ainsi à cette époque le Spitzberg, l'Islande, le Groënland et l'Amérique boréale étaient couverts de vastes forêts composées de cyprès chauve, de *taxodium*, de pins laricio, de *sequoia*, de gingko, de *planera*, de *diospyros*. A cette même époque, — les plantes et les animaux fossiles sont d'accord pour le prouver, — le climat du Lyonnais, de la Bohême, de la Styrie, ne différait guère de celui des bords septentrionaux de la Méditerranée. La végétation de l'Europe moyenne était celle de pays plus rapprochés de l'équateur. La flore de la Suisse, que les derniers soulèvemens n'avaient pas encore élevée au-dessus du niveau de la mer miocène, présentait une physionomie subtropicale analogue à celle qui domine actuellement en Virginie, dans les deux Carolines, la Floride et la Georgie. Les grands végétaux de la Provence et du Languedoc avaient beaucoup d'analogie avec ceux des Canaries. En un mot, l'hémisphère boréal était généralement plus chaud qu'il ne l'est aujourd'hui. Ainsi les espèces miocènes encore vivantes ont dû, avant d'arriver jusqu'à nous, traverser les deux époques glaciaires. Un petit nombre seulement ont survécu; elles se sont maintenues dans les zones méridionales et, plus au nord, dans certaines localités privilégiées où le froid n'a pas été assez intense pour les tuer. Les climats s'étant adoucis après la seconde époque glaciaire, leur existence était désormais assurée; mais comment supposer qu'après ces épreuves séculaires aucun changement ne se soit opéré dans leurs formes extérieures? Ce serait admettre que des êtres vivans, sensibles à toutes les variations atmosphériques, ont une rigidité, une fixité qui fait défaut aux corps les plus réfractaires du règne minéral.

Même alors qu'une plante n'a pas encore été découverte à l'état fossile, le botaniste peut présumer d'après ses caractères et ses affinités taxonomiques qu'elle ne fait pas partie de la flore actuelle, mais que son origine remonte plus ou moins haut dans la série des terrains tertiaires; il est en droit de le soupçonner lorsque cette plante appartient à un type exotique, présente des anomalies dans sa végétation et se distingue par sa rareté. Nous ne possédons en Europe qu'un seul palmier, le palmier nain (1). On le trouve en Espagne, en Italie, en Corse, en Sardaigne, aux Baléares, en Grèce et en Algérie. Il existait même au commencement du siècle près de Nice, mais il a disparu depuis, détruit par le zèle intempérant des botanistes collectionneurs. Un palmier, un seul palmier en Europe, n'est-ce pas une anomalie? L'Amérique et l'Asie tropicales sont la

(1) *Chamærops humilis.*

vraie patrie de cette forme végétale. Un palmier en France est pour le botaniste philosophe un sujet d'étonnement aussi grand que le serait pour l'anthropologiste la rencontre d'une famille nègre ou mongole établie dans un village du centre de la France. Il est donc probable qu'on trouvera le palmier nain à l'état fossile dans les couches tertiaires, où l'on a déjà trouvé les restes d'autres palmiers qui n'ont pas survécu comme celui-ci aux vicissitudes climatériques. On pouvait présumer d'avance que le laurier d'Apollon, le laurier-rose (1), le grenadier, l'arbre de Judée (2), étaient des types paléontologiques, et ils ont en effet été retrouvés à l'état fossile dans les tufs de diverses contrées. En effet, ces végétaux sont en Europe les seuls représentans de groupes naturels dont tous les autres membres sont exotiques. On peut prédire hardiment que le myrte, le styrax officinal, le bois puant (3), le caroubier (4), qui appartiennent à des groupes naturels, composés uniquement d'espèces exotiques, seront un jour découverts dans les formations les plus récentes du globe.

D'autres contrées nous offrent des exemples semblables. Sur les parois humides des rochers les plus abrupts des Pyrénées, le voyageur le plus indifférent voit avec surprise de larges rosettes de feuilles portant au centre un joli bouquet de fleurs bleues. Les racines de la plante (5) pénètrent dans les fissures les plus étroites du rocher, et elle végète vigoureusement sans autre aliment que l'eau qu'elle absorbe et l'air qu'elle respire. Eh bien, cette plante, limitée aux Pyrénées et aux montagnes voisines du Mont-Serrat, en Catalogne, représente à elle seule, dans l'Europe occidentale, la famille exotique des cyrtandracées. Les deux espèces des genres les plus voisins se trouvent, l'une dans les montagnes de la Roumélie, l'autre dans celles du Japon. Toutes les autres espèces de cette famille sont répandues dans le Népaul, la presqu'île de l'Inde, les îles de Java, de Sumatra et l'archipel des Sandwich. Cette plante est donc évidemment une étrangère au milieu de la végétation pyrénéenne. Si l'on arguait de sa ressemblance apparente avec certaines solanées indigènes, telles que les bouillons-blancs (*verbascum*), je répondrais par un autre exemple. Plusieurs botanistes découvrirent successivement, il y a quelques années, dans les hautes vallées des Pyrénées, à des altitudes comprises entre 2,000 et 2,800 mètres, une plante basse, munie d'une grosse souche; c'était une espèce du

(1) *Nevium oleander.*
(2) *Cercis siliquastrum.*
(3) *Anagyris fœtida.*
(4) *Ceratonia siliqua.*
(5) *Ramondia pyrenaica.*

genre *dioscorea* (1), dont l'igname de Chine fait partie et dont toutes les autres congénères sont répandues dans la zone tropicale et subtropicale de l'Amérique et de l'Asie. Cette plante est le seul représentant européen de la famille des dioscorées, et il n'est pas moins surprenant qu'on l'ait découverte à la limite des neiges éternelles, dans la chaîne des Pyrénées, que si l'on avait trouvé à la même hauteur un singe, un perroquet ou un colibri. Ces végétaux exotiques ramènent forcément la pensée aux flores qui ont précédé la nôtre, alors que la hauteur et la connexion des continens étaient bien différentes de ce qu'elles sont aujourd'hui. Passons aux grandes migrations qui ont modifié la composition de la flore primitive.

II. — INVASION DES PLANTES DU NORD.

Nous avons vu qu'à l'époque miocène, ou tertiaire moyenne, les climats terrestres étaient moins rigoureux que de nos jours. Les calottes de glace qui couvrent actuellement les deux pôles ne s'étaient pas encore formées, et la végétation arborescente s'étendait jusqu'aux régions arctiques. La distribution des terres et des mers n'avait aucune ressemblance avec celle du temps présent. L'Europe et l'Amérique étaient peut-être unies par des terres dont il ne reste que Madère, les Canaries et les Açores. L'Amérique du Nord communiquait probablement avec l'Asie, même dans les latitudes moyennes. La Méditerranée, la Manche, n'existaient pas encore; les îles britanniques n'étaient point séparées du continent. La douceur des climats pendant cette période était encore due à la haute température initiale du globe terrestre. Vint ensuite une période de froid; une calotte de glace s'étendit du pôle sur le nord de l'Europe, de l'Asie et de l'Amérique. Des glaciers s'établirent dans toutes les chaînes de montagnes et s'avancèrent dans les plaines environnantes; c'est la première époque glaciaire. Les plantes du nord, refoulées peu à peu vers le sud, envahirent l'Europe tempérée, se mêlant aux espèces tertiaires qui résistaient encore et aux flores régionales qui avaient remplacé, sous l'influence d'un climat plus rude, les flores miocènes ensevelies sous les couches géologiques de la période quaternaire. Ces transformations s'opérèrent lentement, successivement, durant de longues séries de siècles dont le nombre confond l'imagination, et que le calcul ne peut supputer exactement. Lorsque le climat s'est adouci de nouveau, lorsque les glaciers se sont définitivement retirés, un grand nombre de plantes venues du nord ont péri sous l'action d'une température qui n'était plus celle de leur

(1) *Dioscorea pyrenaica.*

pays natal; d'autres ont résisté et persistent dans la flore actuelle, semblables à ces descendans des Goths et des Huns que nous distinguons encore au milieu de nos populations celtiques, grecques ou latines. Comme l'historien, le botaniste peut reconnaître les traces de ces grandes migrations. Ainsi les tourbières de la Suisse offrent une végétation identique à celle des tourbières de la Norvége et de la Laponie; elles ont en commun la même variété de bouleau blanc (1), le bouleau nain, le pin des tourbières et plusieurs autres plantes (2). La végétation du Harz et des Sudètes en Allemagne est complétement scandinave. Une saxifrage (3), très commune dans le nord et dans le Harz, s'est avancée jusque dans les Vosges, où elle a persisté. Une graminée boréale (4) est restée dans une île de la Limmat, près de Zurich; mais la plupart de ces plantes, ne pouvant plus vivre dans la plaine, se sont réfugiées sur les hauts sommets. Celui du Faulhorn, dans le canton de Berne, qui s'élève à 2,683 mètres au-dessus de la mer, porte sur son cône terminal 132 espèces phanérogames. Sur ce nombre, 51 se retrouvent en Laponie, et 11 même au Spitzberg. Dans la vallée de Chamonix, on donne le nom de *Jardin* à un îlot de végétation isolé sur une moraine du glacier de Talèfre, à 2,756 mètres au-dessus de la mer. Sur 90 végétaux à fleurs qu'on y a recueillis, 30 existent également en Laponie. Un fait encore plus probant, c'est la présence dans l'Engadine, haute vallée du canton des Grisons, d'un certain nombre d'espèces inconnues dans le reste de la Suisse, mais très communes dans le nord de l'Europe (5). N'est-ce pas en sens inverse un phénomène analogue, lorsque, sur la foi de Pline, nous reconnaissons parmi les habitans de cette vallée les descendans des peuples de l'Ombrie chassés par les Toscans (6)? Le nombre total des plantes boréales s'élève en Engadine, suivant M. Heer, à 80. Parmi elles se trouve le saule des Lapons, au feuillage blanchâtre, qui borde le joli lac de Saint-Maurice comme il entoure les innombrables lacs du plateau scandinave. En prenant la flore alpine tout entière, le même auteur constate que, sur un nombre total de 360 espèces, il y en a 158, c'est-à-dire près de la moitié, qui sont également boréales; un botaniste suédois, M. Anderson, établit de son côté que, sur les 685 espèces phanérogames

(1) *Betula alba, varietas pubescens.*

(2) *Comarum palustre, Lysimachia thyrsiflora, Saxifraga hirculus, Oxycoccos vulgaris, Andromeda polyfolia, Scheuchzeria palustris, Cenomyce rangiferina,* etc.

(3) *Saxifraga cespitosa.*

(4) *Hierochloa borealis.*

(5) *Thalictrum alpinum, Trientalis europæa, Juncus castaneus* et *stygius, Carex Vahlii.*

(6) Voyez, sur ce sujet, la réunion de la Société helvétique à Samaden, dans la *Revue* du 1er mai 1864.

de la Laponie, il y en a 108 qui se trouvent aussi dans les Alpes. L'influence de l'époque glaciaire se fait sentir jusque dans les Pyrénées. Un autre botaniste suédois, M. Zetterstedt, qui les a explorées, compte 68 plantes communes aux Pyrénées et à la Scandinavie. L'une d'elles, le *phyllodoce cærulea*, ne se trouve que dans le nord et dans cette chaîne de montagnes. Sur le pic du Midi de Bagnères, à 2,877 mètres au-dessus de la mer, si souvent exploré par Ramond et visité depuis par tant de botanistes, il y a, sur un total de 72 plantes, 14 espèces lapones. Cette proportion, inférieure à celle des Alpes, prouve que la migration des plantes du nord n'a pas dépassé cette limite au midi.

Les montagnes de l'Écosse, quoique peu élevées, comptent aussi un certain nombre de plantes provenant des régions arctiques; la migration remonte également à la période glaciaire. Lorsque les glaces flottantes détachées des glaciers de la Norvége venaient échouer sur les côtes orientales des îles britanniques, elles y apportaient, avec les blocs et les graviers erratiques dont elles étaient chargées, les plantes qui végétaient sur les moraines scandinaves. Jusque dans les plaines du midi de la France, on reconnaît les traces de la grande migration végétale qui s'est opérée pendant l'époque glaciaire. De même que les Visigoths ont laissé des descendans au milieu des populations du Languedoc, de même aux environs de Montpellier 60 espèces environ semblent des étrangères au milieu de la flore méditerranéenne, car elles se retrouvent toutes dans le nord de l'Europe et remontent jusqu'en Laponie.

La grande invasion des plantes du nord trouvait le continent occupé par une végétation propre, et qu'on peut considérer comme formant la population autochthone du pays. Dans la France méditerranéenne, c'était cette végétation spéciale et uniforme qui entoure tout ce bassin, l'Égypte exceptée; elle se compose d'arbrisseaux qui couvrent les lieux stériles, désignés dans le midi de la France sous le nom de *garrigues*. Le chêne vert et le chêne kermès, les pistachiers lentisque et térébinthe, les arbousiers, les *phyllirea*, les cistes, le thym, les lavandes, la sauge, le romarin, sont les arbres, arbustes et arbrisseaux caractéristiques de ces garrigues. Ils constituent, avec un nombreux cortége de plantes herbacées, un ensemble de végétaux propres au bassin méditerranéen et désigné sous le nom de flore méditerranéenne — ou royaume de Candolle, du nom de l'illustre botaniste qui l'a signalée le premier. Cette flore remonte à l'époque, géologiquement peu éloignée, où la Méditerranée n'existait pas. — L'Espagne, la France et l'Italie étaient alors réunies à l'Afrique; la première directement par le détroit de Gibraltar, la France et l'Italie par l'intermédiaire de la Corse, de la

Sardaigne, des Baléares, de la Sicile et des îles de Malte et de la Pantelleria, restes du continent affaissé que la mer a envahi. L'uniformité de la flore justifie une pareille hypothèse, et la zoologie la confirme. Les cavernes de la Provence et du Languedoc contiennent des restes d'hyènes et de lions fort semblables aux deux espèces qui vivent en Afrique, et M. Gaudry, étudiant les nombreux mammifères fossiles de Pikermi, près d'Athènes, constate que l'ensemble de cette faune présente un caractère tellement africain, que la paléontologie comme la botanique proclame l'ancienne union de l'Europe et de l'Afrique.

Après l'époque glaciaire, la flore méditerranéenne, continuation de la flore miocène, a régné seule dans l'Europe méridionale sur une vaste surface dont nous ne voyons plus que les bords; mais comment s'est repeuplée l'Europe moyenne, assiégée pendant des siècles par d'immenses glaciers? Durant cette longue période, le tapis végétal devait être fort semblable à celui que nous retrouvons encore dans le voisinage des glaciers actuels. L'adoucissement du climat amena la retraite de ces plantes amies du froid vers le nord ou sur les montagnes. Quelques-unes ont persisté même dans le midi de la France, nous en avons donné la preuve; mais cette partie du continent européen que baignent les eaux de l'Océan-Atlantique n'est pas restée stérile et dénudée depuis l'époque glaciaire. De nombreuses espèces, n'appartenant ni au type boréal ni au type méditerranéen, s'y sont établies. Quelle est leur origine? D'où proviennent toutes ces plantes qui exigent un climat moyen, craignant également les chaleurs sèches de l'Europe australe et les froids humides des contrées septentrionales? Elles viennent de l'Asie; leur berceau est le nôtre, et la géographie botanique, en s'aidant des lumières de la philologie, retrouvera peu à peu la trace de cette grande migration, analogue à celle des peuples âryens. Il ne faut pas l'oublier, l'Europe n'est qu'un promontoire du continent asiatique; sa grandeur morale et intellectuelle lui a seule valu le titre de partie du monde, qu'elle ne mérite ni par ses dimensions, ni par son isolement des autres continens, ni par la spécialité de ses productions naturelles. L'Europe doit tout à l'Asie, même sa civilisation; mais celle-ci semble n'avoir trouvé qu'en Europe la réunion de toutes les conditions physiques favorables à son glorieux épanouissement.

Depuis ces deux grandes migrations des végétaux du nord vers le sud et de l'orient vers l'occident, la science ne constate plus en Europe de déplacement aussi considérable des populations végétales. Le climat s'étant adouci peu à peu après le retrait des glaciers pour arriver à cet état stationnaire qui semble établi depuis les temps historiques, il s'est formé un remous du sud vers le nord. Les

plantes méridionales regagnent une partie du terrain perdu depuis l'époque miocène. Plusieurs d'entre elles s'aventurent jusqu'à la dernière limite où les froids de l'hiver et l'insuffisance des étés leur posent une barrière infranchissable. Dans ces migrations, elles suivent en général le cours des fleuves : ainsi beaucoup d'espèces méditerranéennes remontent le Rhône jusqu'à Lyon (1), d'autres, s'engageant dans la vallée de la Durance, se sont élevées très haut dans les Alpes. La lavande (2) croît encore bien au-delà de Briançon, à 1,500 mètres au-dessus de la mer. J'ai revu suspendus aux rochers qui dominent la ville de Castellane, à 900 mètres au-dessus de la mer, le thym, la cinéraire maritime et le genévrier de Phénicie, que j'avais observés sur tout le pourtour du littoral méditerranéen. Quelques espèces méridionales ont même traversé le bassin du Léman et se sont maintenues dans le Valais, en Suisse (3). Enfin les plus robustes se sont aventurées jusque dans les bassins du Rhin et de la Seine. Les premières ont trouvé sur les coteaux de l'Alsace (4), les autres dans des localités privilégiées, telles que la forêt de Fontainebleau (5), un climat local assez analogue à celui de leur patrie pour leur permettre de s'y maintenir.

Si les vallées favorisent la propagation des plantes qui s'élèvent des régions chaudes vers des régions plus hautes et par conséquent plus froides, elles produisent aussi des effets inverses. Le botaniste revoit souvent avec étonnement dans la plaine des espèces qui par leur tempérament alpin ne semblent pas devoir s'y trouver; telle est la linaire des Alpes : ses graines, entraînées par les cours d'eau, germent sur le bord des rivières dans une région qui lui est absolument étrangère. D'autres plantes se déplacent en suivant les crêtes et les cols qui unissent entre elles les diverses chaînes de montagnes. Ainsi la chaîne du Jura se rattache aux Alpes par le massif de la Grande-Chartreuse, près de Grenoble; aussi les sommets les plus élevés du Jura, le Reculet, la Dôle et le Weissenstein, sont-ils couronnés par un certain nombre d'espèces alpines (6). Un

(1) *Clematis flammula, Lavandula vera, Iberis pinnata, Psoralea bituminosa, Leuzea conifera, Helichrysum stœchas, Convolvulus cantabrica, Celtis australis*, etc.

(2) *Lavandula spica.*

(3) Dans le Valais : *Clematis recta, Opuntia vulgaris, Xeranthemum inapertum, Santolina chamæcyparissias, Clypeola jonthlaspi, Euphorbia segetalis, Rubia peregrina, Ephedra vulgaris*, etc.

(4) En Alsace : *Alyssum incanum, Coronilla emerus, Colutea arborescens, Chrysocoma lynosiris, Lactuca saligna*, etc.

(5) Dans la forêt de Fontainebleau : *Ranunculus chærophyllos* et *gramineus, Colute arborescens, Ruscus aculeatus*, etc.

(6) *Aconitum anthora, Androsace villosa* et *lactea, Erysimum ochroleucum, Anthyllis montana*, etc.

botaniste suisse, M. Christ, constate qu'elles sont en réalité étrangères à la chaîne du Jura, fort répandues dans les Alpes dauphinoises et savoyardes, mais inconnues dans la chaîne du Valais qui fait face au Jura.

Signalons enfin une dernière voie suivie par les migrations végétales actuelles : ce sont les côtes des grands continens. Prenons par exemple celles de la France. Baignées par le *gulf-stream* depuis le golfe de Gascogne jusqu'au Finistère, elles jouissent d'un climat égal, caractérisé par des hivers doux et humides qui sont suivis d'étés tempérés et habituellement pluvieux. Aussi, quoique le climat de Bayonne soit plus chaud que celui de Brest, la végétation des bords de l'Adour ressemble beaucoup à celle de la Bretagne. Partout où les cultures font défaut, les chênes (1), les ajoncs (2), les bruyères (3) et la grande fougère (4) envahissent le sol et l'occupent entièrement, — étouffant toutes les espèces sporadiques qui tenteraient de se faire jour au milieu de cet impénétrable fouillis. Dans les sables des bords de la mer végètent ces plantes littorales pour lesquelles le sel est un élément indispensable. Quelques-unes prospèrent aussi sur les dunes brûlantes de la Méditerranée. Les dimensions qu'elles y acquièrent prouvent que la chaleur n'est pas défavorable à leur développement. Néanmoins ces plantes (5) remontent la côte jusqu'à l'embouchure de la Loire. Sous ce méridien, ce fleuve est la limite du chêne vert et de la vigne, qui ne dépassent pas l'île de Noirmoutiers. D'autres espèces s'avancent encore plus loin vers le nord sur les côtes du Morbihan et du Finistère; mais elles s'arrêtent à leur tour, et au nord de la presqu'île du Cotentin le botaniste ne rencontre plus que ces végétaux robustes qui l'accompagneront le long des côtes septentrionales de l'Europe. Toutefois ceux-ci l'abandonneront à leur tour, et ne franchiront pas la limite extrême, variable pour chaque espèce, mais fatale pour toutes, que la nature a imposée aux êtres organisés.

III. — FLORES INSULAIRES.

Les naturalistes ont toujours étudié avec prédilection les flores des îles, où, dans un espace circonscrit, la nature leur offrait un petit

(1) *Quercus robur.*

(2) *Ulex europæus.*

(3) *Calluna vulgaris, Erica vagans, cinerea, ciliaris et tetralix.*

(4) *Pteris aquilina.*

(5) *Mathiola sinuata, Convolvulus soldanella, Cynanchum acutum, Diotis candidissima, Euphorbia paralias, Ephedra vulgaris, Pancratium maritimum, Lagurus ovatus,* etc.

monde végétal parfaitement limité. Jean-Jacques Rousseau, exilé volontaire dans la petite île de Saint-Pierre, au milieu du lac de Bienne, projetait une *Flora petrinsularis*. L'intérêt s'est accru quand on a comparé les flores insulaires avec celles des continens voisins. Cette étude pleine d'enseignemens a été mêlée de surprises, et a soulevé des problèmes qui sont loin d'être résolus. On a vu que certains archipels, celui des îles britanniques par exemple, ne possèdent pas une seule espèce en propre; toutes, excepté deux, se retrouvent sur le continent européen; on en a conclu avec raison que ces îles avaient été peuplées par une grande invasion végétale semblable à celle des Danois et des Normands. D'autres archipels au contraire, les Canaries, Madagascar, les Gallapagos, ont une flore et une faune complétement différentes du continent le plus rapproché. Entre ces deux cas extrêmes, on a trouvé tous les degrés intermédiaires, et peut-être le lecteur nous saura-t-il gré d'entrer dans quelques détails sur ce sujet.

La flore des îles britanniques, avons-nous dit, est un prolongement de la flore européenne. Un naturaliste enlevé jeune à la science, qu'il honorait déjà, Edward Forbes, a le premier mis ce fait hors de doute. L'Angleterre et l'Écosse furent d'abord colonisées par les plantes arctiques pendant l'époque glaciaire. — Le climat s'étant adouci, ces végétaux se réfugièrent dans les montagnes. Vint une époque où l'Angleterre était unie au continent; ce qui le prouve, ce sont les forêts sous-marines qu'on observe le long des côtes d'Angleterre comme sur celles de France; ce qui le confirme, c'est la faible profondeur du détroit, argument principal des partisans d'un tunnel international. L'Angleterre, à l'époque quaternaire, n'était donc qu'un promontoire de la France, comme le Finistère ou le Cotentin. Les plantes de la Picardie et de la Normandie l'envahirent et se propagèrent dans le Devonshire, le Cornouailles, et, en Irlande, dans les comtés de Cork et de Waterford. Les mêmes espèces se retrouvent encore actuellement en France dans la presqu'île dont Cherbourg occupe l'extrémité.

C'est ainsi que les Normands partirent jadis des mêmes rivages sous la conduite de Guillaume le Conquérant; mais l'occupation végétale n'a pas dépassé le sud de l'archipel, et la rigueur du climat, qui n'arrête pas les hommes, a posé une limite infranchissable à l'invasion des plantes. Forbes énumère les espèces auxquelles on peut attribuer cette origine; il les réunit sous le titre de *type armoricain*. Un autre courant plus puissant marchait parallèlement au premier; il venait du nord de la France et de l'Allemagne. Ces plantes, au *type germanique*, ont occupé la plus grande partie de l'Angleterre, de l'Écosse et de l'Irlande, comme les Saxons qui enva-

hirent la terre des Angles pour se substituer à eux. Plusieurs de ces espèces ne franchirent point le canal de Saint-George. Quelques animaux, le lièvre, l'écureuil, le loir, la fouine, la taupe, sont également limités à l'Angleterre et ne se retrouvent pas en Irlande.

Si toutes les plantes britanniques se rangeaient sous les trois types indiqués ci-dessus : le *boréal*, l'*armoricain* et le *germanique*, la géographie botanique de ce grand archipel n'aurait point d'obscurités; mais dans le sud-ouest de l'Irlande croissent l'arbousier (1), six saxifrages et trois bruyères (2), végétaux étrangers au nord de l'Europe, communs dans les Basses-Pyrénées et les Asturies. Pour Edward Forbes, la présence de ces plantes est la preuve d'une ancienne connexion géologique entre le sud-ouest de l'Irlande et les terres qui bordent le golfe de Gascogne. Une de ces espèces, le *daboecia polyfolia*, se retrouve aux Açores, et nous commençons à voir surgir des eaux de l'Océan les premiers linéamens de l'Atlantide de Platon, traitée longtemps de continent fabuleux, mais que la géologie, d'accord avec la géographie botanique, tend à reconstituer. L'existence de ce continent est encore prouvée par la présence de deux autres plantes (3) qui ne se retrouvent que dans l'Amérique du Nord. La première, signalée dans les marais tourbeux de l'île de Skye, en Écosse, et de plusieurs lacs de l'Irlande voisins de la mer, est le seul représentant européen de la famille exotique des *restiacées*, répandue principalement en Australie, au Cap, à Madagascar, dans l'Inde et dans l'Amérique septentrionale; l'autre est une orchidée de Terre-Neuve et de tous les états septentrionaux de l'Union américaine. On ne saurait songer à une introduction involontaire par des navires, car ces plantes, toutes deux aquatiques, mais d'eau douce, n'auraient pu être transportées par des courans ni amenées avec du lest par les navires. D'ailleurs d'autres faits analogues vont se présenter à nous et forcer les esprits les plus prévenus d'admettre d'anciennes connexions continentales, que la zoologie, la géologie et la physique du globe confirment de leur côté. Arrivons à quelques autres archipels.

Sur la côte occidentale de l'Afrique, nous voyons quatre groupes insulaires : Madère, les Canaries, les Açores et les îles du Cap-Vert. Le premier, situé par 33 degrés de latitude nord, se compose des îles de Madère, Porto-Santo et Las Desertas. Le voyageur qui débarque à Madère est frappé par la physionomie européenne de la végétation, et ce sont en effet les espèces du midi de l'Europe qui

(1) *Arbutus unedo.*

(2) *Saxifraga umbrosa, elegans, geum, hirsuta, hirta, affinis; Erica Mackai, mediterranea; Daboecia polyfolia, Arbutus unedo.*

(3) *Eriocaulon septangulare* et *Spiranthes cernua.*

dominent. Les unes sont identiques, les autres analogues à celles de nos régions méditerranéennes. Un grand nombre appartiennent à des genres tellement voisins des nôtres que les botanistes hésitent à les en séparer. Transportons-nous à Porto-Santo, distant de Madère de 15 milles (24 kilomètres) seulement, et aux rochers des Desertas, qui n'en sont éloignés que de la moitié; pénétrons dans les montagnes et les ravins de ces îlots, nous y découvrirons avec étonnement des plantes africaines (1), asiatiques (2) et américaines (3), que nous comprendrons avec M. Dalton Hooker (4) sous le nom commun de *végétaux atlantiques*.

La présence de ces plantes est un fait extraordinaire; c'est exactement comme si l'on rencontrait dans les îles de Jersey et de Guernesey des espèces inconnues sur les côtes de France et d'Angleterre, mais originaires de l'Afrique ou de l'Asie. Il faut dire ici que l'homme, comme toujours, a profondément altéré la flore primitive de Madère. Quand les Portugais la découvrirent en 1419, l'île était couverte de forêts; les nouveaux colons y mirent le feu, l'incendie dura sept ans. La vigne et la canne à sucre prospérèrent admirablement sur ce sol couvert de cendres; mais combien de plantes ont dû périr pendant cette longue conflagration! A Porto-Santo, autre cause de destruction : en 1418, on y porte une lapine pleine, et sa progéniture multiplie tellement qu'elle broute tout ce qu'elle peut atteindre, menaçant de chasser par la faim les colons eux-mêmes.

Avant de tirer les conséquences de ces faits, étudions les autres archipels. Les Canaries ou Iles fortunées, plus méridionales que Madère et beaucoup plus rapprochées de l'Afrique, ont une flore qui n'a presque rien de commun avec celle de ce continent. On y compte près de mille espèces, la plupart identiques ou analogues à celles du pourtour de la Méditerranée. Cet archipel, beaucoup plus étendu que celui de Madère, possède encore un grand nombre d'espèces qui lui sont propres (5) et qui n'ont jamais été signalées sur aucun autre point du globe. Quelques-unes lui sont communes avec Madère (6). Les autres rentrent dans le type atlantique et exis-

(1) Espèces des genres *Dracæna* et *Myrsine*.

(2) Genres *Phœbe* et *Oreodaphne*.

(3) Genres *Clethra* et *Persea*.

(4) *Lecture on insular floras, delivered before the british Association at Nottingham*, 1866. — C'est ce travail qui nous sert ici de guide.

(5) *Cytisus nubigenus, proliferus; Retama chodorhizoïdes, Visnea mocanera, Canarina campanula, Arbutus canariensis, Convolvulus canariensis, Echium giganteum, Statice arborescens, Myrsine canariensis, Euphorbia regis-Jubæ, atropurpurea, balsamifera, canariensis; Pinus canariensis*, etc.

(6) *Pittosporum coriaceum, Clethra arborea, Teucrium canariense, Olea excelsa,*

tent par conséquent soit en Afrique (1), soit en Amérique ou dans l'Inde (2). De même que Porto-Santo et las Desertas nourrissent des espèces inconnues à Madère, de même dans l'archipel des Canaries, les îles de Palma, de Lancerotte, de Gomère et l'île de Fer (3), possèdent des végétaux qui ne se trouvent pas dans l'île principale, celle de Ténériffe. Il y a plus, les îlots des Salvages, plus rapprochés de la côte d'Afrique que toutes les autres îles, ont une végétation qui n'est nullement africaine, qui est intermédiaire entre celle de Madère et celle des Canaries. Ces rochers battus par les flots sont les sommets d'une terre actuellement submergée qui réunissait jadis l'archipel de Madère à celui des Canaries.

Passons aux Açores, situées à 500 milles marins au nord de Madère, à 740 milles du Portugal et à 1,035 milles de Terre-Neuve, le point le plus rapproché de l'Amérique. Leur flore est moins connue, les Açores se composent d'îlots la plupart inhabités; mais nous savons par M. Watson, qui accompagna le capitaine Vidal, chargé par l'amirauté de l'exploration hydrographique de l'archipel, que le caractère général de la végétation est encore méditerranéen. On y trouve la bruyère commune et le *daboecia polyfolia* de l'Irlande et du sud-ouest de la France. Une campanule (4) n'existe que sur les rochers abrupts de l'îlot de Florès. M. Watson envoya la graine en Angleterre, elle y a réussi, on a multiplié la plante, et maintenant elle est en plus grande abondance dans les jardins des amateurs anglais que sur son île natale. Plus rapprochées de l'Amérique, les Açores devraient contenir plus de plantes du Nouveau-Monde que Madère et les Canaries. C'est le contraire qui est vrai. On n'a découvert aux Açores qu'une seule espèce américaine du genre *sanicula*, tandis que celles des genres *Clethra*, *Phœbe* et *Persea*, communes à Madère et aux Canaries, y font complétement défaut.

Les îles du Cap-Vert sont situées, dans l'Océan-Atlantique, à 800 milles au sud des Canaries et à 300 milles de l'Afrique. MM. Hooker et Lowe, qui les ont successivement explorées, constatent que la flore est un prolongement de celle du Sahara africain. Dans les montagnes, on rencontre quelques espèces appartenant au type méditerranéo-européen, mais, le dragonnier excepté, pas une des

Jasminum Barellieri, *Apollonias barbusana*, *Oreodaphne fœtens*, *Persea indica*, *Faya fragifera*, *Danae androgyna*, etc.

(1) *Zygophyllum Fontonesii*, *Lobularia libyca*, *Pistacia atlantica*, *Tamarix canariensis*, *Euphorbia Forskahlii*, *Dracœna draco*, *Commelyna canescens*, etc.

(2) *Clethra arborea*, *Euphorbia tenella*, *Commelyna agraria*, *Persea indica*, etc.

(3) Palma, *Centaurea arborea*, *Echium pininana*, *Waltheria elliptica*. — Lancerotte, *Ononis hebecarpa*, *Euphorbia panacea*, *Lavandula pinnata*, *Asparagus stipularis*. — Gomère, *Statice brassicæfolia*. — Ile de Fer, *Statice macroptera*.

(4) *Campanula Vidali*.

plantes propres aux trois autres archipels que nous venons d'étudier.

Jetons encore un coup d'œil sur quelques îles perdues dans l'immensité de l'Océan-Atlantique. L'île de Sainte-Hélène est à 1,200 milles de l'Afrique, à 1,800 de l'Amérique et à 600 de l'île de l'Ascension, la terre qui en est la plus rapprochée. Sainte-Hélène est un rocher volcanique, long de 18 kilomètres, large de 8, qui s'élève brusquement du sein de l'Atlantique. Quand on le découvrit, il y a trois cent soixante ans, il était couvert de forêts qui descendaient dans les ravins jusqu'aux bords de la mer. Actuellement tout est nu, et les végétaux qui s'y trouvent ont été introduits successivement de l'Europe, de l'Amérique, de l'Afrique et de l'Australie. La flore autochthone est confinée sur les sommets du pic Diana, élevé de 810 mètres au-dessus de la mer. Les forêts de Madère furent brûlées par les premiers occupans; celles de Sainte-Hélène ont disparu sous la dent des chèvres sauvages. Introduites dans l'île en 1513, elles s'y multiplièrent tellement qu'en 1588 le capitaine Cavendish y vit des bandes longues de deux kilomètres. En 1709, quelques forêts existaient encore, et l'un des arbres qui les composaient, l'ébénier (1), servait à alimenter les fours à chaux. Cependant le gouverneur écrivait aux directeurs de la compagnie des Indes qu'il était nécessaire de détruire les chèvres pour conserver les forêts de bois d'ébène, ce à quoi les directeurs répondirent que les chèvres avaient plus de valeur que le bois d'ébène. En 1810, nouvelles plaintes du gouverneur, affirmant que, si les chèvres étaient détruites, la végétation indigène reparaîtrait de nouveau. Les chèvres furent enfin exterminées; mais un autre gouverneur, le général Beatson, créa une concurrence formidable à la végétation indigène en introduisant une foule de plantes étrangères à l'île, — des ronces, des genêts, des saules et des peupliers d'Angleterre, des pins d'Écosse, des bruyères du Cap, des arbres d'Australie et des mauvaises herbes d'Amérique. Tous ces végétaux prospérèrent et se multiplièrent prodigieusement. Devant l'invasion étrangère, la flore indigène s'éteignit. Heureusement un botaniste anglais, le docteur Burchell, a séjourné dans l'île de 1805 à 1810; son herbier est au musée de Kew. Roxburgh, peu après lui, fit un catalogue des plantes de Sainte-Hélène en distinguant les espèces introduites des espèces autochthones. Réunissant ces documens à ses propres notes, le docteur Hooker a pu reconstituer la flore primitive de Sainte-Hélène. Il trouve que 40 espèces, n'existant nulle part ailleurs, étaient propres à cette île. Parmi elles, on remarque

(1) *Melhania melanoxylon.*

ces singulières composées arborescentes que les colons désignaient sous le nom de *gum-wood-tree* et que les botanistes ont réunies dans le genre *commidendrum*, voisin de nos *conyza* européens. Le caractère général de la flore est celui d'une végétation de l'Afrique extra-tropicale (1), avec quelques représentans de l'Inde et de l'Amérique.

Éloignons-nous de l'équateur et avançons dans l'autre hémisphère, vers le pôle sud. Abordons avec sir James Ross et le botaniste de l'expédition, M. Dalton Hooker, à l'île de Kerguelen, découverte en 1773 par le navigateur français qui lui a donné son nom ; elle est située sous le 49e degré de latitude (celle de Paris dans notre hémisphère), à 2,170 milles du continent africain, à 4,130 du cap Horn et 3,800 de la Nouvelle-Zélande. Battue par une mer toujours en courroux et assiégée de glaces flottantes, elle est stérile avec un climat comparable à celui de nos régions arctiques. C'est une masse volcanique noire, entourée d'écueils ; Cook l'avait appelée *Ile de la Désolation*. De loin, elle semble dépourvue de toute végétation. En approchant, on découvre des touffes arrondies, formées par une espèce d'ombellifère (2), et quelques graminées qui bordent le rivage dans les baies abritées. Anderson, le naturaliste du voyage de Cook, n'y trouva que 18 espèces, M. Hooker en découvrit 150, toutes vivaces. L'une de ces plantes, gigantesque crucifère, qui ressemble à un chou, fut saluée du nom de *Kerguelen cabbage* par les marins anglais. Pendant cent trente jours, ce chou fut le seul aliment frais des 120 hommes d'équipage, parmi lesquels un certain nombre présentaient les premiers symptômes du scorbut. Le docteur Hooker, reconnaissant, donna à la plante le nom de sir John Pringle, médecin militaire connu par ses recherches sur cette maladie (3). La *Pringlea* n'a aucune affinité avec les autres espèces de l'hémisphère austral. Le genre *Lyellia*, propre également à l'île de Kerguelen, rappelle le port des plantes alpines de la chaîne des Andes. Parmi les autres phanérogames, quatre sont encore propres à la terre de Kerguelen ; mais 13 ont leurs congénères à la Terre-de-Feu et une appartient à un genre de la Nouvelle-Zélande. Les autres sont généralement répandues dans toutes les régions circumpolaires de l'hémisphère austral ; trois sont européennes (4), et une seule se partage entre la terre de Kerguelen et le groupe des îles Auckland.

(1) Espèces appartenant aux genres *Phylica*, *Pelargonium*, *Mesembryanthemum*, *Osteospermum*, *Wahlenbergia*.

(2) *Azorella selago*.

(3) *Pringlea antiscorbutica*.

(4) *Callitriche verna*, *Limosella aquatica* et *Montia fontana*.

Terminons par l'examen d'un archipel important de l'hémisphère sud, celui de la Nouvelle-Zélande. On y compte environ mille phanérogames. Sur ce nombre, 507 sont propres à ces îles, 193 leur sont communes avec le continent le plus voisin, l'Australie; 89 existent également dans l'Amérique du Sud, et 77 se retrouvent à la fois dans le Nouveau-Monde et en Australie; 60 sont des espèces européennes, et 50 sont disséminées dans les régions antarctiques, savoir les Falkland, Tristan d'Acunha, les îles Saint-Paul, Amsterdam, de Kerguelen, Auckland, Campbell et la Terre-de-Feu. Cette statistique, due à M. Dalton Hooker, nous rappelle celle des archipels atlantiques que nous avons examinés précédemment. En analysant ces élémens numériques, on est frappé de nouveau par cette anomalie, que le plus grand nombre des espèces de la Nouvelle-Zélande ne se retrouvent pas sur le continent le plus rapproché, l'Australie, et que d'autres existent aussi dans l'Amérique du Sud, séparée de la Nouvelle-Zélande par le tiers de la circonférence du globe. En Australie, les forêts se composent exclusivement de ces *acacia* et de ces *eucalyptus* si communs actuellement dans les jardins du littoral de Nice; aucun de ces arbres n'est spontané dans les forêts de la Nouvelle-Zélande. Cependant le climat ne leur est pas défavorable, car les individus introduits de la Nouvelle-Hollande y prospèrent admirablement. Les plantes européennes sont presque toutes aquatiques, côtières ou littorales; mais rien dans l'organisation de leurs graines n'explique ce transport d'un hémisphère à l'autre. Les espèces américaines, parmi lesquelles nous remarquons un arbre (1) et plusieurs espèces de *fuchsia* et de calcéolaires, formes bien connues des amateurs de jardins, n'existent ni en Australie, ni sur aucun autre point du globe, en dehors de la Nouvelle-Zélande et des parties tempérées de l'Amérique du Sud. Ces singularités se reproduisent sur les plus petites îles; celle qui porte le nom de lord Howe est située entre la côte orientale de l'Australie et l'extrémité septentrionale de la Nouvelle-Zélande. Les végétaux caractéristiques de l'Australie y font absolument défaut, mais l'île renferme cinq espèces de palmiers qui lui sont propres et appartiennent vraisemblablement au genre *Seaforthia*. Les autres plantes sont celles qui se retrouvent dans l'île voisine de Norfolk, à laquelle nous devons le pin de même nom (2).

Les faits que nous venons de passer en revue soulèvent bien des problèmes. Le lecteur éclairé ne s'attend pas sans doute à ce que la science puisse fournir à chacune de ces questions une réponse pré-

(1) *Edwardsia grandiflora.*
(2) *Araucaria excelsa.*

cise et satisfaisante. Il ne faut pas l'oublier, les flores actuelles sont le résultat définitif de transformations et de vicissitudes qui remontent à des millions d'années, et qui se sont succédé sans interruption jusqu'à nos jours, ne laissant derrière elles que des traces obscures et isolées. Rappelons-nous encore que ces problèmes, posés à peine depuis quelques années, sont les plus ardus que l'histoire naturelle ait à résoudre. Toutefois l'étude que nous venons de faire nous révèle une première vérité : c'est l'existence, sur le continent comme dans les îles, de plantes qui vivaient déjà aux époques tertiaires ou quaternaires, — dans le midi de la France le laurier, le grenadier, le figuier, etc., dans les Canaries le *dracæna*, les lauriers, les *myrsine*, etc. Toutes les espèces propres et limitées à une île en particulier rentrent dans cette catégorie. Ces espèces représentent la population aborigène ou primitive qui a survécu à toutes les révolutions, et n'a pas succombé dans une lutte inégale contre les grandes invasions végétales parties de continens voisins ou éloignés. Les naturels qui peuplaient, il y a un siècle, l'Australie, la Nouvelle-Zélande et toutes les îles de l'Océan-Pacifique, n'ont-ils pas diminué de nombre ou même disparu complétement devant l'invasion de races plus énergiques et plus civilisées? Il en est de même des plantes. Les moins robustes, les moins nombreuses sont étouffées par des espèces plus vigoureuses ou plus fécondes. Celles de l'Europe semblent participer des qualités de l'homme européen; elles dominent à Madère, aux Canaries, aux Açores. Sous nos yeux, elles envahissent les parties des deux Amériques situées en dehors des tropiques; elles jouent un rôle même à la Nouvelle-Zélande, où l'apport du continent australien n'entre que pour un quart dans la population végétale de l'archipel.

Comment ces immigrations se sont-elles opérées? Témoignent-elles d'une ancienne union des îles avec le continent le plus rapproché? Pour l'Angleterre, le fait paraît incontestable; mais il est douteux quand il s'agit d'autres îles, telles que Madagascar, les Gallapagos, les Falkland, dont les faunes et les flores sont fort différentes des continens qu'elles avoisinent. Les naturalistes qui répugnent à l'idée de ces anciennes unions de continens et d'îles souvent séparés aujourd'hui par des détroits profonds ou par de vastes étendues de mer invoquent les transports des graines de plantes par les oiseaux voyageurs. Cette cause minime se continuant pendant une longue suite de siècles peut produire des résultats considérables, et je crois avoir démontré que la colonisation végétale des Féroe (petit archipel situé entre l'Écosse et l'Islande) s'explique très naturellement par la migration des millions d'oiseaux marins qui nichent dans le nord de l'Europe en été, passent l'hiver dans le midi

et reviennent vers le nord l'année suivante. Les graines des plantes s'attachent aux pattes et aux plumes de ces oiseaux voyageurs, qui les transportent et les ressèment à de grandes distances de leur point de départ. En fait d'autres causes, je néglige à dessein l'intervention volontaire ou involontaire de l'homme, mais je ne puis passer sous silence la part qui peut revenir aux courans marins dans cette dissémination des graines à la surface du globe. Linné savait déjà que le *gulf-stream* jette des graines du golfe du Mexique sur les côtes d'Écosse et de Norvége. J'ai ramassé moi-même une graine de mimeuse grimpante du Mexique (1) parmi les galets du Cap-Nord de la Scandinavie. Cependant cette action est limitée. En effet, la plupart des graines ne surnagent pas, et les autres, au bout de quelques mois de flottaison, ont perdu leurs facultés germinatives. Admettons qu'elles les aient conservées; ne faut-il pas une réunion bien extraordinaire de circonstances favorables pour qu'une graine germe sur la plage lointaine où le courant l'aura jetée? A l'appui de cette thèse, on cite ces *attols* ou récifs de coraux que des zoophytes microscopiques élèvent pour ainsi dire sous nos yeux dans l'Océan-Pacifique, et qui se peuplent peu à peu de palmiers, de plantes herbacées et d'animaux importés des îles voisines par des agens naturels dont ce peuplement rapide atteste l'efficacité. Pour beaucoup de naturalistes, ces faits ne sont pas concluans; à leurs yeux, les espèces américaines des archipels atlantiques prouvent une ancienne union de l'Europe et de l'Amérique. La science moderne réhabilite l'Atlantide de Platon; Madère, les Canaries, les Açores, représenteraient les sommets de montagnes, seuls encore émergés après l'affaissement de ce continent.

MM. Asa-Gray et Oliver, au contraire, sont frappés du grand nombre de plantes fossiles tertiaires découvertes dans le nord de l'Amérique, le Groënland, l'Islande, le Spitzberg, les îles Aléoutiennes, et pensent que, pendant cette période géologique où le climat était plus chaud que de nos jours, une migration de végétaux a pu s'établir entre l'ancien monde et le nouveau; de là des affinités inexplicables quand on considère seulement les parties séparées par l'Océan-Atlantique. Des découvertes nouvelles éclairciront ces questions, elles en feront surgir d'autres encore; mais dès aujourd'hui nous pouvons invoquer les idées transformistes de M. Darwin pour expliquer la présence d'espèces semblables, sans être identiques, sur des terres fort éloignées l'une de l'autre. Ce sont des espèces dérivées d'un même type, mais qui, placées dans des circonstances différentes, se sont modifiées chacune suivant le mi-

(1) *Mimosa scandens* ou *Entada gigalobium*.

lieu qui l'entourait. Il y a un élément que l'homme ne peut jamais introduire dans ses expériences; cet élément, c'est le temps. La vie est trop courte et l'organisation de travaux scientifiques à long terme n'a pas même été tentée. On ne conteste pas les services rendus par les savans à la société, on applaudit même à leurs efforts individuels; mais on ne leur vient pas en aide. Des laboratoires, institués et entretenus par l'état, où une série d'expériences capitales et décisives serait continuée pendant un ou deux siècles, sont encore à créer. Cependant, avec l'aide du temps, une foule de problèmes insolubles dans les conditions actuelles de notre organisation scientifique seraient définitivement résolus. Nous savons déjà qu'un certain nombre d'années suffisent pour modifier profondément les races animales et végétales. L'homme a remplacé le temps qui lui manque par la sélection artificielle dont il dispose, et en présence des résultats qu'il a obtenus il devient impossible de soutenir que les êtres vivans sont coulés dans un moule invariable, et que les siècles sont impuissans à les transformer. Toutefois des preuves décisives, des argumens irrésistibles manquent encore dans l'arsenal de la science; mais l'induction, l'analogie, un vif pressentiment de la science future, nous permettent de dire d'ores et déjà : Rien n'est immuable dans la nature. La croûte terrestre se soulève et s'affaisse, les roches les plus dures s'altèrent et se dégradent, les cours d'eau augmentent ou diminuent, la terre gagne sur la mer par ses deltas, et la mer envahit la terre en démolissant ses falaises; les flores se transforment, les unes s'accroissent et s'améliorent pendant que d'autres s'appauvrissent et s'éteignent, laissant le désert après elles. Les faunes suivent le sort des flores, car sans la plante l'animal ne saurait vivre, et dans ce tableau, changeant par les seules forces de la nature, l'homme intervient à son tour et laisse partout des traces de sa puissance, souvent destructive, quelquefois salutaire. Apprécier cette puissance, et montrer comment elle s'est exercée sur les populations végétales, sera l'objet d'une étude assez détaillée pour entraîner la conviction du lecteur.

CHARLES MARTINS.

LES

NOUVEAUX DANGERS DU NORD

ET

LE SCANDINAVISME

I.

On se rappelle par quelles vicissitudes la Prusse est arrivée à prendre possession des deux duchés de Holstein et de Slesvig, le premier qui faisait déjà partie de l'ancienne confédération germanique et qui avait pour duc le roi de Danemark, le second qui avait toujours été terre scandinave, mais que l'influence allemande avait commencé d'envahir. C'était précisément pour arrêter la marche et prévenir les effets de cet envahissement que les grandes puissances avaient signé le traité de Londres au mois de mai 1852. Elles avaient solennellement garanti par ce traité l'intégrité de la monarchie danoise; elles avaient voulu assurer la succession royale, en désignant à l'avance le duc de Glücksbourg (aujourd'hui Christian IX). Sur la foi de cette garantie et pour neutraliser le progrès du germanisme, le cabinet de Copenhague prit, en novembre 1863, des mesures tendant à rapprocher le Slesvig des autres provinces du royaume; la Prusse y trouva l'occasion d'entraîner l'Allemagne à la seconde guerre des duchés. A l'entendre, il y avait dans les duchés une nationalité allemande que le Danemark opprimait; les Slesvig-Holsteinois revendiquaient, disait-on, leur indépendance sous leur souverain naturel, le duc d'Augustenbourg, et ils avaient droit à

l'intervention de la grande patrie allemande qu'ils invoquaient, et à laquelle, ajoutait-on, ils voulaient se rattacher dans l'avenir. Cependant la mort de Frédéric VII, survenue à la même époque, semblait devoir rendre toute sa force au traité de Londres, conclu en prévision de cet événement; mais la Prusse, qui l'avait signé, n'en voulait plus. Elle affirma qu'un vice de forme, l'absence d'une signature représentant la diète de Francfort, entraînait la nullité de cet acte public, et ses juristes déclarèrent, à la face de l'Europe stupéfaite, que ce que les grandes puissances avaient stipulé en 1852 ne comptait maintenant pour rien, et que le duc de Glücksbourg n'était pas l'héritier légitime de toute la monarchie. Nous suivions alors pas à pas dans cette *Revue* les progrès de l'ambition prussienne; nous nous appliquions à réfuter un à un les raisonnemens hardis du cabinet de Berlin (1); nous observions avec inquiétude les accès imprudens de la passion allemande. Vienne et Francfort couraient en aveugles vers leur ruine. Il était aisé de prédire qu'on allait assister, si on laissait faire, à une conquête violente, à quelque épisode comme on en avait vu à la fin du XVIIIe siècle, au démembrement d'un de ces états secondaires qu'il eût été de notre politique de soutenir et de grouper autour de nous. Il n'était pas non plus difficile de prévoir que de l'attentat commis naîtrait une Némésis, que les complices se diviseraient, que le plus fort des trois se retournerait contre les deux autres pour les dépouiller et les mutiler. On pouvait dès lors entendre, pour peu qu'on prêtât l'oreille, la profonde et sourde agitation de l'Allemagne; là des forces jeunes, encore intactes, tendaient invinciblement à l'action : heureuse l'Europe si ces forces étaient quelque temps encore contenues par le génie national et par les combinaisons de la politique extérieure, puis dirigées dans le sens de l'unité, de l'indépendance, de la prospérité allemandes! C'était le vœu de tous ceux qui, comme nous, aiment et admirent le génie germanique; mais malheur à tous, aux vainqueurs même peut-être, si ces forces devenaient les instrumens d'une passion mauvaise! Nous disions cela, mais on nous répondait que cette question des duchés était tout allemande et point européenne; rappeler à ce propos l'obscure affaire des duchés de Clèves, de Berg et de Juliers, devenue l'occasion d'une des grandes guerres des temps modernes, évoquer même le souvenir de la Pologne, c'était pure exagération; il y avait là pour nous, disait un homme d'état, « un maximum de danger et un minimum d'intérêt. » Grave erreur, mot nullement héroïque! S'il était vrai d'ailleurs qu'il y eût dans quelque province danoise limitrophe de l'Allemagne des groupes de popula-

(1) Voyez en particulier, dans la *Revue* du 15 décembre 1863, *l'Agitation allemande contre le Danemark.*

tions parlant la langue allemande, on estimait tout simple que la grande patrie revendiquât cette province, car c'était le temps où florissait la doctrine dite des nationalités, doctrine qui rompait avec le vieux système de l'équilibre européen, et qui, vantant les grandes agglomérations de peuples, sacrifiait les petites nations et n'adorait en réalité que la conquête et la force.

L'exécution fédérale s'accomplit en Holstein dès le commencement de 1864; les Prussiens occupèrent le Slesvig comme gage, disaient-ils, et ils envahirent ensuite le Jutland, sans doute comme gage du gage. Et déjà M. le duc d'Augustenbourg déployait ses drapeaux, exhibait ses cocardes, sa couronne et son trône, un trône emprunté, dit la légende, à une troupe de comédiens de province. L'heureuse diète germanique allait compter parmi ses féaux un petit duc, une altesse sérénissime de plus : illusions que devaient suivre des déceptions amères. Il est bien vrai que dans ces conférences de Londres, destinées à régler le sort du Danemark, M. de Bismarck se présentait comme défenseur du droit de la diète germanique et de la sainteté des traités; le candidat pour lequel, de concert avec l'Autriche et la diète, il demandait justice, c'était bien « le prince héréditaire de Slesvig-Holstein-Sonderbourg-Augustenbourg, qui pouvait faire valoir aux yeux de l'Allemagne le plus de droits à la succession dans lesdits duchés, dont la reconnaissance par la diète germanique était assurée en conséquence, et qui, de plus, réunissait les suffrages de l'immense majorité des populations. » Ainsi parle le protocole n° 6 de la conférence; mais quoi! les opinions humaines sont changeantes : M. de Bismarck découvrit tout à coup avec les juristes de la couronne un autre héritier légitime des duchés de l'Elbe, le duc d'Oldenbourg. En revanche, quand le roi de Danemark, Christian IX, par la paix de Vienne du 30 octobre 1864, céda aux grandes puissances allemandes le Slesvig et le Holstein, M. de Bismarck déclara que c'était bien le roi de Danemark en effet qui était l'héritier légitime : on avait de bons motifs pour trouver son acte de cession tout à fait valable.

Que faisait-on cependant des prétentions qu'élevaient encore, soit la diète de Francfort avec son candidat obstiné, le duc d'Augustenbourg, soit l'Autriche co-partageante? — Aux premiers on répondait par la convention de Gastein (août 1865) : l'Autriche et la Prusse régleraient à elles seules le sort définitif des duchés, et leurs premières démarches les montraient fort peu disposées à rétablir cette union du Slesvig-Holstein que la diète avait rêvée. Quelques mois plus tard, M. de Bismarck interdisait formellement au duc d'Augustenbourg l'entrée du Holstein; déjà même il se tournait décidément contre l'Autriche, dont il avait fait un pur instrument de sa poli-

tique, et il ne cachait plus son intention d'annexer simplement les duchés à la Prusse : l'Autriche et l'Allemagne pouvaient dès lors calculer vers quel abîme elles s'étaient laissé entraîner. On se rappelle l'habileté de M. de Bismarck à isoler et à compromettre le cabinet de Vienne, et puis cette foudroyante campagne qui bouleversa l'équilibre de l'Europe. On avait beaucoup dit avant Sadowa que les traités de 1815 n'existaient presque plus, qu'il fallait se hâter d'en déchirer les derniers restes. Les politiques ennemis de ces traités furent servis à souhait par la mémorable journée du 3 juillet 1866.

Comme la question des duchés de l'Elbe avait été la véritable origine de la guerre entre la Prusse et l'Autriche, elle ne fut aussi réglée que par le traité qui termina cette guerre; on sait en quel sens. Par ce même traité de Prague qui reconnaissait la réunion de Venise au royaume d'Italie, la dissolution de l'ancienne confédération germanique, une organisation nouvelle de l'Allemagne sans la participation de l'Autriche, enfin le projet d'une union fédérale plus étroite et sous la direction de la Prusse au nord de la ligne du Mein, l'empereur François-Joseph déclarait céder au roi Guillaume tous les droits qu'il tenait lui-même de la paix de Vienne sur les duchés de l'Elbe. Voilà donc où aboutissait la campagne commencée contre les duchés trois années auparavant. La diète de Francfort et le duc d'Augustenbourg, puis l'empereur d'Autriche, après avoir servi de jouets à M. de Bismarck, étaient par lui châtiés d'avoir pris part à son injuste entreprise. On dit qu'une expression de froide ironie reste gravée sur le visage du célèbre ministre prussien : cette ironie s'explique assez par la seule contemplation de son œuvre. A cette date, il se trouvait qu'il avait déjà en partie vengé le Danemark; par lui avait été infligée mainte ironique leçon.

Achèvera-t-il maintenant sans nul obstacle, au nom du principe des nationalités, l'envahissement d'une nationalité voisine? C'est la question que laisse non résolue l'inexécution du traité de Prague. La Prusse n'est pas encore, de par les traités, maîtresse incontestée du duché de Slesvig. L'article 5 de la paix de Prague stipule que l'empereur d'Autriche cédera tous ses droits sur les duchés, mais avec cette réserve « que les populations du Slesvig septentrional seront laissées au Danemark, si, par un vote libre, elles expriment le vœu de lui rester unies. » D'où et de qui vient cette réserve, nous ne pouvons pas l'oublier. Ce n'est pas l'Autriche qui, s'apitoyant tout à coup sur ces populations danoises livrées à la Prusse, a pu imposer, quoique vaincue, cette gênante condition à son vainqueur. On reconnaît ici l'intervention d'une cour étrangère non intéressée directement dans le débat, et qui n'y apportait alors aucune convoitise. Déjà, pendant les délibérations de la conférence de Lon-

dres, qui avait essayé d'arrêter la guerre commencée contre le Danemark, la France, bornant trop son rôle sans doute, avait du moins insisté pour que l'on consultât les populations; elle restait dans sa ligne de conduite lorsque, médiatrice après Sadowa, elle faisait accepter, quoique bien tard, une sorte d'hommage au droit réel des nationalités. Que cette réserve insérée dans l'article 5 n'ait été due qu'à la France, il y en a beaucoup de preuves. M. de Bismarck et M. de Beust l'ont dit à la tribune, l'ont affirmé dans leurs dépêches. M. de Bismarck surtout, dans un discours prononcé à la chambre prussienne pendant la discussion de la loi d'annexion des duchés, le 20 décembre 1866, a donné à ce sujet des explications qu'il est bon de recueillir :

« Les événemens de juillet dernier, a-t-il dit, ont mis la France en position de donner à l'expression accentuée de ses vœux un poids exceptionnel. Assurément personne n'eût alors conseillé à la Prusse d'engager en même temps deux grandes guerres européennes, ou bien de compromettre, dans le moment où elle n'avait pas encore recueilli tous les fruits de la guerre qui s'achevait, ses rapports avec d'autres grandes puissances. C'est dans ces circonstances que la France a été invoquée comme médiatrice par l'Autriche, et qu'elle a eu de la sorte le droit de faire entendre sa pensée. Aux conditions qu'elle nous offrait, il fallait répondre immédiatement par une acceptation ou par un refus. Nous étions en mauvaise situation pour bien juger comment nous pourrions faire face aux conséquences d'un refus; nos communications étaient détruites, les télégrammes n'arrivaient qu'en cinq ou six jours des capitales étrangères au quartier-général. Nous avons cru, ainsi placés en présence d'offres qui étaient, comme on dit, à prendre ou à laisser, ne pas devoir jouer le tout pour le tout, au risque de compromettre sur une mauvaise carte tout ce que nous avions gagné. C'est à ces complications que la réserve de l'article 5 doit son origine. Elle est du reste conçue en des termes qui nous laissent quelque latitude pour l'exécution. Nous sommes engagés, il est vrai : ni le vote du comité ni les résolutions de la chambre ne peuvent nous délier de nos promesses; mais du moins la condition qui nous est imposée sera par nous exécutée de telle sorte qu'il n'y ait aucun doute sur l'indépendance et la loyauté du vote, ainsi que sur la volonté populaire dont il devra être l'expression. »

Il y avait dans ces paroles du premier ministre, après quelque mauvaise humeur tout d'abord, l'annonce de bonnes résolutions. C'était beau de se donner ainsi pour protecteur d'un loyal scrutin, pour exécuteur sincère des volontés des peuples. Qu'a fait cependant le cabinet de Berlin, depuis tantôt quatre années, pour mettre en pratique ces généreuses maximes? La réserve de l'article 5 ne

fixait pas une date précise, il est vrai, pour ce vote des populations du Slesvig septentrional; mais il va de soi qu'il devait avoir lieu avant une organisation définitive de la conquête, puisqu'il s'agissait de savoir à laquelle des deux patries ces populations appartiendraient. Il eût été naturel d'y satisfaire avant d'incorporer le Slesvig dans la monarchie prussienne, avant d'entrer dans la confédération allemande du nord avec un territoire ainsi agrandi. M. de Bismarck ne l'entendit pas de la sorte.

Le traité était du mois d'août; dès septembre, malgré une première adresse ne laissant aucun doute sur le vœu formel des populations du Slesvig, il saisit le parlement de Berlin d'un projet de loi d'annexion ne contenant pas même une mention expresse de la rétrocession à laquelle le vote stipulé pourrait donner lieu, mais se référant toutefois aux divers articles de la paix de Prague. M. de Bismarck savait à qui il s'adressait : députés et ministre étaient en communauté de sentiment. Le comité de la chambre prussienne chargé d'examiner le projet fit un rapport significatif. Il déclara « qu'il ne lui appartenait pas de donner son autorisation à l'application malheureuse du principe des nationalités dans le Slesvig septentrional, ni de ratifier ainsi peut-être l'abandon de contrées s'étendant jusqu'à Flensbourg, et sur le sol desquelles tant de sang allemand et surtout prussien avait été versé. » Le comité exprimait naïvement l'espoir qu'on réussirait dans les négociations à écarter complétement la clause de l'article 5 du traité de Prague, ou du moins à restreindre la votation à la partie la plus septentrionale du Slesvig. Il ne pouvait, pour le moment, consentir qu'à l'incorporation pure et simple de la totalité des duchés. La loi consacrant ce résultat, appliquant tout de suite aux duchés la loi électorale de la confédération allemande du nord, et pour le 1er octobre suivant la constitution prussienne, est du 24 décembre 1866. Vingt jours après, une curieuse proclamation du roi Guillaume invitait les habitans des duchés à reconnaître les faits accomplis et à recevoir leur nouveau souverain avec autant d'empressement qu'il en mettait lui-même à recevoir ses nouveaux sujets; c'était beaucoup demander. Le roi de Prusse fut officiellement proclamé jusqu'à la frontière septentrionale, c'est-à-dire jusque dans les districts qui eussent dû être réservés. Ceux des fonctionnaires qui n'acceptèrent pas de prêter un nouveau serment furent destitués; cette mesure atteignit un grand nombre de prêtres, de magistrats, de maîtres d'école, jusqu'aux petits employés des postes et de la voirie. Dans le même temps, les opérations de la conscription prussienne durent se faire aussi jusque dans le nord, et toute la jeunesse des cantons danois, en vertu de l'article 19 de la paix de Vienne, qui lui permettait d'aller remplir le

service militaire en Danemark, quitta ses foyers : il ne resta pour les recruteurs prussiens que les infirmes, les boiteux, les bancals et les sourds. Ce n'en était pas moins toute une série d'exils qui désolaient et ruinaient beaucoup de pauvres familles, et le gouvernement prussien prenait des mesures pour que ces exils devinssent définitifs. L'émigration des vaincus entrait fort bien dans les vues du vainqueur.

Au mois de février suivant, le cabinet de Berlin ordonna que les élections eussent lieu dans le Slesvig pour le parlement de la confédération allemande du nord, tant il avait hâte de consolider les attaches de sa nouvelle annexion. Ici cependant s'offrait un piége où l'habileté de la Prusse allait se laisser prendre. Les habitans danois du Slesvig septentrional, par ce vote qu'on leur imposait, et auquel, après réflexion, ils n'eurent garde de se soustraire, allaient avoir une occasion de se compter et d'affirmer leur nationalité devant la Prusse et l'Europe; ils seraient d'autant plus fondés ensuite à revendiquer l'exécution de l'article 5 du traité de Prague. Le vote fut significatif; il démontra clairement que la population danoise, soit en majorité plus ou moins prononcée, soit presque sans mélange d'autres élémens, occupe les districts situés au-delà d'une ligne passant au sud de Flensbourg et allant rejoindre par le nord de Tönder la côte occidentale de la péninsule. La moitié du Slesvig située au nord de cette ligne, en nommant des députés de nationalité danoise, se déclarait au moins par les quatre cinquièmes des voix pour sa réunion au Danemark. Toutes les fois qu'on a parlé de diviser le Slesvig, c'est cette ligne que le Danemark a réclamée. C'est la vraie, la nécessaire limite de partage : nous avons vu plus haut un comité de la chambre prussienne en faire l'aveu. — Le vote ordonné par la Prusse elle-même avait en réalité cette signification; mais M. de Bismarck faisait la sourde oreille : son seul plan de conduite à l'égard du Slesvig allait être de gagner du temps et de germaniser.

Le conflit survenu à propos du duché de Luxembourg parut toutefois l'ébranler un instant. Il sembla qu'en ce moment critique il voulût régler ses comptes. Le 7 mai 1867, le même jour où une conférence s'ouvrait à Londres, et alors qu'on pouvait s'attendre à une discussion générale des affaires européennes, il daigna enfin communiquer officiellement au roi Christian IX ce traité de Prague qui intéressait si fort le Danemark, et il se déclara prêt à ouvrir des négociations pour l'exécution de l'article 5. Au mois d'octobre, des conférences, ou plutôt de simples pourparlers de nature à n'engager personne, s'entamèrent en effet à Berlin entre un conseiller de légation prussien et M. de Quaade, ministre de Danemark; il fut

aisé de se convaincre, dès le commencement, que ces conversations ne pouvaient amener aucun résultat sérieux. On ne parlait, du côté de la Prusse, que d'une simple rectification de frontière, affranchissant une faible partie des populations qui réclamaient. Bien plus, pour le peu qu'elle rendrait, la Prusse exigeait, en faveur du petit nombre de familles ou d'individus allemands qui continueraient de résider sur ces territoires, des garanties dont la surveillance lui offrirait sans cesse une occasion d'intervenir dans l'administration intérieure du Danemark. M. de Bismarck parlait, en termes dont l'obscurité pouvait paraître redoutable, de « droits individuels, locaux et communaux. » Il écrivait au ministre de Prusse à Copenhague :

« Les garanties que nous demandons sont une des modalités de l'exécution de l'article 5. Si la paix de Prague ne les prévoit pas expressément, au moins ne les exclut-elle pas. S'il y a lieu de tenir compte des vœux de la population dans les districts en question, on ne voit pas pourquoi ceux des Allemands ne seraient pas pris en considération là où ils sont en minorité. Les minorités ont droit également à notre protection... Les expériences que nous avons faites pendant les dernières années sont en contradiction trop complète avec les assurances venues de Copenhague au sujet du sort heureux qui attendrait les Allemands vivant sous la domination danoise; il nous serait impossible de nous résoudre à les abandonner sans conditions. »

Il paraîtra sans doute que M. de Bismarck use ici de singuliers raisonnemens. Quoi! lorsque l'article 5 déclare que la Prusse devra laisser au Danemark les districts dont les populations exprimeront le vœu de rester danoises, cela comporte que la Prusse pourra conserver un droit de protection sur certains groupes dans ces districts! Quoi! si l'article 5 ne dit pas un mot d'un tel droit, c'est parce qu'il l'admet à l'avance, quand au contraire tous les efforts, pitoyablement nuls, de la diplomatie européenne depuis tantôt vingt ans n'ont d'autre objet que de séparer absolument Allemagne et Danemark! M. de Bismarck parle de restitution quand il aurait dû commencer par ne pas prendre; il rêve intervention nouvelle au moment où il met la main sur toute une partie de la monarchie danoise que les ingérences allemandes sont parvenues à détacher. Sur ce danger-là, le cabinet de Copenhague était trop bien édifié; il en avait trop souffert pour ne pas s'en garder à tout prix désormais. Bientôt interrompus, repris inutilement de janvier à mars 1868, les pourparlers cessèrent enfin tout à fait, de sorte qu'après plus de trois ans écoulés la condition stipulée par l'article 5 n'a reçu encore aujourd'hui aucun commencement d'exécution.

Ce qui n'a pas chômé, ce qui ne s'est pas arrêté un instant, ce sont les mesures administratives pour germaniser, bon gré mal gré, cette moitié septentrionale du Slesvig. Dans ces lamentables histoires d'oppressions et de conquêtes, les navrans souvenirs ne sont pas seulement ceux des batailles, des occupations militaires, des bannissemens, des prisons. A côté de ces maux, il y a, dans les intervalles des crises extrêmes, les souffrances de chaque jour sur le sol de la patrie asservie, celles qui pénètrent jusqu'au foyer, qui torturent le cœur et avec lesquelles il faut vivre. Longtemps le jeune Polonais fut fouetté à l'école, s'il lui arrivait de parler autrement qu'en russe, tandis que la mère polonaise, au retour et pendant tout le soir, lui versait, avec l'accent de la langue nationale, l'ardente inspiration du patriotisme et de la vengeance. Le Slesvig du nord subit en ce moment de la part de la Prusse une oppression qui, pour n'aller plus aux luttes armées, grâce à la disproportion des forces, n'en reste pas moins tracassière et funeste. Le grief douloureux entre tous, suivant les pamphlets populaires que nous avons sous les yeux (1), c'est la substitution de la langue du conquérant à l'idiome national dans l'église, dans l'école, dans les tribunaux. Ces pays sont fortement chrétiens; habitans des villes ou des campagnes, ce leur est une amère déception, quand ils se réunissent le dimanche pour la lecture de l'Évangile et le prêche, ou bien pour chanter les psaumes, d'entendre le prêtre et une infime minorité de fonctionnaires prussiens, maîtres impérieux du pays, imposer la langue allemande, et faire sortir les récalcitrans sous prétexte qu'à une autre heure le service se fera dans la langue du pays. Ils ne voient pas sans une douleur profonde leurs prêtres remplacés par des hommes qu'ils croient beaucoup plus soucieux d'étouffer la nationalité danoise que de soigner les intérêts spirituels du pays qui leur est livré.

« C'est bien plus triste encore, dit un de ces petits livres, si nous passons de l'église à l'école. De l'église, on peut se dispenser, après tout, en cherchant autour de son propre foyer la lecture, la prière, l'édification en commun; mais on est forcé d'envoyer ses enfans à l'école, et d'accepter pour eux une lutte contre nature. Cette éducation première, qui doit être offerte avec une douceur indulgente, saisie avec une curiosité attrayante et féconde, elle devient ici pour l'enfant un sujet d'effort pénible et en même temps de défiance, car d'une part il a pénétré les vrais sentimens de son père et de sa mère, et lui-même, dans ses rapports avec le maître, il se voit privé de ces simples et naïves explications, de cet échange confiant, aux-

(1) *En Stemme... Une voix du Nord-Slesvig*, brochure in-12, Copenhague 1869. — *Meddelelser om Begivenhederne... Récit de ce qui s'est passé en Slesvig depuis l'invasion austro-prussienne*, brochure in-8°, etc.

quels seule la langue maternelle peut se prêter. Chaque jour, l'abîme se creuse plus large entre l'élève et le maître; chaque jour, celui-ci vient avec sa froide science, offrant des pierres au lieu de pain aux lèvres des affamés... Comme les prêtres, ces instituteurs sont ou des étrangers, des Allemands ouvertement ennemis de la nationalité à laquelle les élèves appartiennent, ou d'anciens membres de ce parti slesvig-holsteinois auquel le Danemark doit, pour une bonne part, ses malheurs. Ce qu'est d'ailleurs l'enseignement, on peut le deviner. S'agit-il de géographie et d'histoire, le Danemark n'est qu'un misérable pays qui vaut à peine d'être mentionné. On l'a puni de son vain orgueil et de la tyrannie qu'il exerçait sur les deux nobles duchés de Slesvig et de Holstein; il en est réduit aujourd'hui à deux ou trois îles et à un fragment de presqu'île qui devra naturellement bientôt échoir à la puissante Allemagne. Tous les héroïques souvenirs de la Scandinavie sont avec grand soin passés sous silence : il y faut substituer sans cesse l'éloge de la grande patrie germanique. »

Après l'église et l'école, les cours de justice; nos documens en font une étrange peinture. Entrez, disent-ils, au tribunal de la ville de Flensbourg, centre judiciaire important pour une grande portion du Slesvig septentrional. L'accusé y est le plus souvent obligé de recevoir les questions et de rendre ses réponses par l'organe d'un interprète; outre les dangers de confusion en de si graves circonstances, il est convaincu, à tort ou à raison, qu'aux yeux de ses juges la cause même de son premier embarras est un crime de plus. « Une moitié de la population du Slesvig en est réduite à ceci, que toute accusation doit être soutenue devant des juges qui ne savent pas la langue des accusés ou qui sont autorisés à faire comme s'ils ne la savaient pas. » Aux postes, aux douanes, aux chemins de fer, aux théâtres, partout, dans la zone intermédiaire où le mélange des deux langues offrait de faciles prétextes, et souvent même dans les districts tout à fait septentrionaux, comme à Haderslev, où le gymnase, tout danois, a dû devenir tout allemand, la langue nationale a été proscrite. Il y a bien une certaine presse qui a pu conserver le libre usage du danois, mais à la condition de répandre dans les campagnes du Slesvig les doctrines purement allemandes, le mépris et la haine du Danemark. Ajoutez un accroissement considérable de l'impôt direct, un système de patentes qui pèse sur les plus humbles métiers, et en tout une prédominance funeste, antipathique, menaçante, de l'ordre militaire sur l'ordre civil, un régime comme d'état de siége. Que l'article 5 du traité de Prague soit pendant quelques années encore laissé en oubli, et la résistance, espère-t-on, cessera d'elle-même par l'émigration et par l'épuisement.

La résistance légale du moins sera longue et opiniâtre, à en juger

par l'énergie patriotique avec laquelle, depuis près de quatre ans, elle s'organise et se continue. Les élections pour le parlement allemand, en février 1867, en ont été le premier épisode. Le duché de Slesvig avait quatre députés à nommer. Partage arbitraire des circonscriptions, candidatures officielles, tout cet appareil électoral ne manqua pas de fleurir, comme on le pense, à l'ombre des baïonnettes étrangères. Dans le premier district, c'était le bailli lui-même que le gouvernement prussien recommandait aux électeurs. Un comité spécial envoyait des lettres ainsi conçues :

« Monsieur, vous recevrez ci-inclus un bulletin de vote au nom de M. Kjær, bailli de Haderslev; on espère que, *dans votre propre intérêt comme patenté,* vous lui donnerez votre voix le 12 courant.

« Monsieur, le comité vous prie de donner votre voix à M. Kjær, bailli de Haderslev, et d'agir en votre cercle dans l'intérêt de son élection. *Il va sans dire que votre empressement à vous conformer à cet avis exercera une heureuse influence sur votre position comme maître d'école et aura pour vous-même des conséquences agréables.* »

Intéressantes variétés d'un type bien connu naguère sous un autre climat. — Malgré ces entraves, les deux premières circonscriptions donnèrent deux députés purement danois, MM. Ahlmann et Kryger, et les deux autres deux députés non pas prussiens, mais augustenbourgeois, MM. Baudissin et Francke. Tous les districts du Holstein élurent pareillement des augustenbourgeois et non des prussiens.

Le second moyen de résistance légale, c'est l'infatigable protestation de MM. Ahlmann et Kryger. Nommés en octobre et novembre 1867 membres de la chambre des députés de Berlin, ils refusèrent le serment à la constitution prussienne, ne se considérant pas comme sujets de la Prusse jusqu'à l'entière exécution du traité de Prague; M. de Bismarck, en leur déclarant que nul n'avait droit à réclamer de lui l'exécution du traité, si ce n'était l'Autriche, sa co-contractante, ne les persuada pas. Ils pouvaient répondre en effet, avec l'article 1121 de notre code civil, avec le droit romain impérial, avec la justice et l'équité, que le tiers en faveur duquel deux parties ont stipulé a le droit de profiter, s'il le veut, de la stipulation, et qu'on ne doit pas l'en frustrer. La chambre, en refusant de les admettre, ne fit que rendre nécessaires de nouvelles élections, et les vit revenir par trois fois à Berlin pour protester sans cesse. Au parlement de l'Allemagne du nord, où ils avaient pris place, le serment envers la Prusse n'y étant pas obligatoire, ils avaient émis le vœu que le service militaire ne fût pas exigé du Slesvig septentrional jusqu'à ce que le sort du pays fût réglé conformément au traité; ils

avaient proposé que les districts auxquels pouvait s'étendre le bénéfice du traité de Prague ne fussent pas compris, quant à présent, dans le territoire fédéral : vaines demandes, auxquelles M. de Bismarck, ministre ou chancelier, partout présent, opposait toujours mêmes réponses, mais protestations utiles contre l'injure faite à une vivante nationalité.

De leur côté, les commettans de MM. Ahlmann et Kryger ne cessaient de réclamer directement pour qu'on leur fît justice. Nul échec ne les lassait. A peine le projet de loi d'annexion était-il proposé aux chambres prussiennes, qu'ils faisaient leurs réserves dans une première adresse au roi Guillaume, dès septembre 1866. Lorsque, deux ans plus tard, le roi vint visiter les duchés, ses nouvelles provinces, pendant que les hobereaux du Slesvig-Holstein le suppliaient de se faire proclamer empereur d'Allemagne, les principaux habitans du Slesvig septentrional demandaient à lui présenter leur supplique, moins agréable; éconduits avec cette réponse que le roi de Prusse ne pouvait les écouter parce qu'il n'avait pas auprès de lui son ministre des affaires étrangères, ils prenaient acte du moins de ce qu'on reconnaissait ainsi à l'article 5 une portée diplomatique et internationale. C'est en se fondant sur ce même droit qu'avec le concours de tout le pays ils viennent de rédiger une adresse nouvelle signée par 27,500 citoyens, chiffre très important pour de si petits pays. Cette pétition invoque la pure et simple exécution de la réserve du traité de Prague; elle demande que la Prusse, comme elle s'y est engagée, fasse voter les districts du Slesvig septentrional sur la question de savoir s'ils veulent être allemands ou danois, et qu'elle se conforme ensuite au sens des suffrages librement exprimés. La députation n'a obtenu à Berlin, comme on sait, ni l'audience du roi ni celle du ministre de l'intérieur, auquel on l'avait renvoyée. De leur côté, les députés de la seconde chambre prussienne, dans la séance du 22 octobre dernier, ont accueilli avec des rires ironiques la nouvelle protestation de MM. Ahlmann et Kryger. Cette superbe indifférence n'est pourtant qu'un mépris du droit, indigne d'un grand peuple; ce n'est pas là une force, c'est une faiblesse. Et ne serait-ce pas aussi une preuve de faiblesse, après tout, cette inexécution du traité de Prague? La Prusse ne serait-elle pas, en réalité, impuissante à se contenir ou à contenir certaines passions de l'Allemagne? S'il en est ainsi, il y a là un danger pour l'Europe, en vue duquel toutefois certains dérivatifs pourraient, ce semble, être invoqués.

II.

Pour quels motifs réels la Prusse n'exécute-t-elle pas l'article 5 du traité de Prague? Nous essaierons de répondre à cette question obscure en nous aidant soit des paroles de M. de Bismarck, soit de correspondances émanées d'Allemagne et que nous avons tout lieu de croire éclairées et sincères. Ce n'est pas seulement, on le pense bien, pour le plaisir de retenir malgré eux sous sa domination quelques districts du nord du Slesvig, habités par deux cent mille âmes, que le cabinet de Berlin se prive du mérite de tenir sa parole envers l'Autriche ou, pour mieux dire, envers la France même. M. de Bismarck est certainement d'avis, comme nous le sommes de ce côté du Rhin, que de graves dissentimens entre la France et l'Allemagne seraient fort nuisibles aux deux pays, et qu'une guerre entre eux serait un épouvantable fléau. D'où vient donc l'ajournement que nous déplorons? On dit autour de M. de Bismarck : « L'exécution de l'article 5 n'est pas facile. Comment d'abord doit s'accomplir ce *vote libre* dont il est fait mention? Sans doute, dans la pensée du gouvernement français qui a dicté cette réserve, il s'agit du suffrage universel; cependant ni la Prusse ni les duchés ne sont encore familiers avec ce mode de votation; quel droit aurait le Danemark à demander qu'on y eût recours? Secondement, sur quels districts portera la réserve? Quels districts seront appelés à voter? Le duché de Slesvig comprend au sud une nationalité aujourd'hui tout à fait allemande : ce n'est pas de celle-là sans doute qu'il s'agit. Au centre, la nationalité est mixte, et il y a encore des familles allemandes dans la partie septentrionale, bien que la majorité y soit danoise. Comment l'Allemagne abandonnerait-elle des districts où les Allemands sont aussi nombreux que les Danois? Tout ce qu'elle peut concéder, c'est que le vote ait lieu dans les districts qui sont purement du nord; encore ne rendra-t-elle ces territoires que si elle obtient des garanties en faveur des Allemands qui les habitent. La ville de Flensbourg, qui se trouve dans la partie centrale du Slesvig, ne saurait donc être appelée à voter. De plus il y a certains points au nord même de cette ville dont jamais la Prusse ne se dessaisira : telles sont les forteresses d'Als et de Dybböl, nécessaires à sa frontière, et où le sang prussien a coulé. »

Ainsi parle-t-on à Berlin; mais la réponse, en vérité, ne paraît pas difficile. Non-seulement vous savez que c'est le suffrage universel que la France, dès la conférence de Londres, en 1864, a proposé pour mettre fin à la situation équivoque des duchés, mais vous savez encore que les populations dont il s'agit de régler le sort

politique n'ont pas d'autre vœu. Bien plus, les élections pour le parlement allemand, ordonnées par vous-mêmes, se sont faites dans les duchés par le suffrage universel direct, tout citoyen âgé de vingt-cinq ans ayant droit de voter. On ne voit donc pas sur quoi s'appuie l'objection, sinon sur une évidente répugnance pour un vote dont on prévoit la portée. En effet, quand seront en présence pour un *vote libre*, comme dit l'article 5, les trois partis danois, augustenbourgeois et prussien, quand la question posée sera celle-ci : voulez-vous être sujets du Danemark ou sujets de la Prusse? il est possible qu'une bonne moitié au moins de la partie mixte vote avec les districts du nord pour le Danemark; on en a pour gage l'élection de 1867. — Vous demandez ensuite jusqu'où devrait s'étendre la convocation pour le vote. L'article 5, dites-vous, ne parle que des districts du nord, et le Danemark prétend sans raison que ceux du centre doivent être aussi consultés. Le droit et l'équité répondent que la partie mixte surtout doit être appelée au vote, et la lettre du traité n'y contredit pas, puisque c'est particulièrement le nord de cette partie mixte qui peut souffrir de ne pas rester danois. Pour ce qui est d'Als et de Düppel, le refus de les rendre est fort grave. Ces deux points font partie du Slesvig septentrional, incontestablement danois; on peut s'en assurer en consultant les cartes dressées pour montrer la distribution des langues dans le Slesvig; si l'on se défie de la carte danoise de M. Allen, on a la carte allemande de M. Geertz, qui donne à ce sujet les mêmes indications; toutes deux se trouvent dans le volume de M. Gosch intitulé : *Danemark et Allemagne depuis 1815*. L'ouvrage a paru à Londres en 1862, et les rapports de nationalité ou de langue n'ont pas pu changer beaucoup depuis sept années. Lors des élections de février 1867, ces districts ont donné les neuf dixièmes des voix au parti danois. La Prusse allègue pour motif de son refus que sur ces deux points beaucoup de sang prussien a été versé. C'est vrai, ce petit peuple danois s'y est bien battu; mais c'est dire en même temps que beaucoup de sang danois aussi y a coulé; peut-être l'un vaut l'autre. — Est-ce que pour les protéger contre le redoutable Danemark ces forteresses d'Als et de Dybböl seraient nécessaires aux Prussiens? Non; ils n'invoquent pas un tel argument, qui serait ridicule. Ce que dit le cabinet de Berlin, non publiquement, mais tout bas, c'est que derrière le faible Danemark il faut apercevoir la Russie. On peut échanger de brillantes décorations, on peut crier ensemble *hurra!* et rappeler 1813 sans que pour cela la défiance et les griffes réciproques soient pour longtemps hors de cause. La Prusse a omis récemment de renouveler après échéance le cartel d'extradition en vertu duquel, pendant beaucoup d'années, les Polonais réfugiés en Prusse étaient livrés à la

Russie; de son côté, la Russie, dans les provinces baltiques, ne ménage guère les intérêts et les priviléges des Allemands. Le tsar actuel se montre bienveillant, il est vrai; mais en sera-t-il de même de son successeur? On dit qu'il n'a pas de goût pour les hommes de Berlin. Conclusion : il faut prévoir l'avenir et garder contre la Russie le plus de forteresses qu'on pourra vers la Baltique. — Ce que dit aussi la Prusse, ce qui est plus sûrement encore le fond de sa pensée, c'est que l'Allemagne du sud, à laquelle une secrète ambition commande de plaire, serait fort irritée, si M. de Bismarck cédait au Danemark quelque parcelle du territoire conquis. Que la réserve du traité de Prague soit l'œuvre de la France, ce n'est qu'une raison de plus, pense-t-on à Berlin, pour que le sud de l'Allemagne refuse absolument toute concession. On se trompe peut-être en pensant ainsi; peut-être, si M. le duc d'Augustenbourg fût devenu, suivant le vœu de l'Allemagne, maître des duchés, aurait-il négocié plus facilement que M. de Bismarck. Or ce sont précisément ces sentimens de la Prusse, cette conviction de la faiblesse excessive du Danemark, derrière lequel se cacherait la Russie, cette crainte de déplaire à l'Allemagne du sud, qu'on voudrait enchaîner par de certains bienfaits, c'est tout cela que nous redoutons pour l'Europe. En voulant gagner des suffrages au sud du Mein, la Prusse renonce à modérer certaines ardeurs d'un patriotisme exagéré, et si le Danemark est si faible, il faut se hâter, dans l'intérêt commun, de lui rendre quelque force.

A vrai dire, ceux qui ne voient pas quelle menace immédiate l'inexécution de l'article 5 fait peser sur le Danemark sont, croyons-nous, bien aveugles. C'est évidemment à lui que seraient indispensables les forteresses d'Als et de Dybböl, pour lui constituer une frontière, une tête de pont en face de l'Allemagne. Tant que les lambeaux danois du Slesvig resteront sous la domination germanique, le Danemark mutilé n'aura nulle défense contre les agressions, et avec lui sera violenté, insulté, avili, ce principe des nationalités au nom duquel seul la Prusse a fait ses récentes conquêtes. Tant que cette dernière puissance voudra conserver Als et Dybböl, tant qu'elle voudra dénier la ligne de partage qui donnerait satisfaction du moins à l'article 5, elle paraîtra se réserver pour reprendre bientôt sa marche. Ce système de germanisation que nous voyons s'accomplir en ce moment, sous nos yeux, dans le Slesvig septentrional, qu'est-ce autre chose que l'envahissement progressif qui s'est accompli à diverses époques dans les autres parties de ce duché? Le système a pleinement réussi. Quelle que soit aujourd'hui la résistance des populations danoises qu'on livre à l'Allemagne, si elles continuent à être abandonnées à elles-mêmes, le temps et la Prusse en auront

bon marché. On rendra les populations au Danemark, oui, mais on gardera le territoire, qu'on peuplera d'Allemands. C'est chose toute simple: l'émigration et l'exil feront place aux colonies germaniques; les écoles prépareront une génération qui ne saura plus guère la langue nationale; une autre génération viendra ensuite qui ne la saura plus du tout. Croit-on que ce jour-là l'influence allemande n'aura pas fait déjà quelques progrès dans les provinces limitrophes, c'est-à-dire dans le sein même de la monarchie danoise abandonnée, elle aussi, à sa faiblesse devant la puissante monarchie prussienne? La contagion qui a déjà envahi le Slesvig gagnera infailliblement le Jutland et ensuite les îles. Combien de tentations inviteront la Prusse à violer l'indépendance du Danemark! Avec le Jutland et les îles, elle serait maîtresse de la Baltique, elle disposerait de toute une population de matelots habiles et d'une série de ports admirables. Elle n'acquerrait pas seulement de précieux avantages, elle échapperait aussi à de sérieux dangers. En cas de guerre, il n'est pas douteux que ses ennemis ne songeassent à s'assurer tout d'abord la docilité ou la connivence du Danemark, afin d'avoir des lieux de débarquement, des campemens, des refuges, des positions stratégiques; cela s'est toujours fait ainsi. La Prusse ne sera-t-elle pas naturellement tentée de les prévenir? Ne faudra-t-il pas d'ailleurs que le grand peuple allemand reste fidèle, comme on l'a dit, à sa mission civilisatrice? Ne sera-t-il pas indispensable de protéger les nouvelles positions militaires, non-seulement Kiel, mais Dybböl et Als? Les prétextes ne manqueront pas. Déjà le gouvernement prussien médite d'ouvrir ou d'améliorer sur la côte occidentale du Slesvig des ports qui vont attirer tout le mouvement de l'exportation agricole pour l'Angleterre, et qui, de la sorte, créeront au Jutland une concurrence funeste. Bien plus, n'y avait-il pas eu déjà une tentative pour envelopper le Danemark tout entier dans le Zollverein? L'annexion du Jutland à la Prusse, c'est là un événement prochain, en tout cas inévitable au dire des officiers prussiens, qui en parlaient naguère ouvertement et sans gêne: ceux qui ont les cheveux blancs espèrent qu'ils verront, avant de mourir, leur drapeau flotter à la pointe de Skagen, cap extrême du Jutland septentrional. Alors seulement, disent-ils, la Prusse aura ses frontières naturelles.

Faisons un pas de plus. Nous avons affirmé que le péril sous lequel le Slesvig septentrional succombe aujourd'hui menace également le Danemark, rendu par son isolement incapable de résistance. Croit-on qu'il faille s'arrêter là, et que le royaume-uni de Suède-Norvége n'ait pas à compter avec le même danger? La Russie verra-t-elle donc avec indifférence les nouveaux envahissemens de

la Prusse sur les côtes de la Baltique? On sait que depuis longtemps elle inquiète elle-même l'extrême nord par ses empiétemens continus dans les plaines de la Laponie; elle pousse en avant ses troupeaux de rennes dans ces vastes pâturages; du même pas, son influence et sa domination s'acheminent vers l'ouest, et en même temps ses vaisseaux dépassent le cap, faisant voile vers ces *fiords* de la côte nord-ouest de la Norvége, que les eaux tempérées du *gulf-stream* empêchent de geler jamais. On peut se rappeler que ce fut là un des griefs invoqués par les cabinets lors de la guerre d'Orient, en 1854. Avec quelle ardeur la Russie ne reprendrait-elle pas ces anciens projets, quand elle pourrait en quelque mesure les justifier par la nécessité de trouver, en face des conquêtes de la Prusse, une compensation sérieuse! Tout en revendiquant cette proximité de la Mer du Nord, elle continuerait de lutter, on peut le croire, pour ne pas être exclue de la Baltique, et elle mettrait en œuvre à l'égard du roi de Suède et de Norvége, comme la Prusse à l'égard du roi de Danemark, les ressources puissantes dont elle aussi dispose, offres et menaces. Qui sait combien peu il lui faudrait attendre avant qu'une diplomatie désorientée ou distraite, avant qu'un dangereux concours de circonstances, soit des diversions habiles, soit un désarroi général, vinssent lui fournir l'occasion de réduire la Suède et la Norvége à l'état de vassales? Et qui empêcherait finalement les deux cabinets de Pétersbourg et de Berlin de s'entendre au sujet de leurs intérêts dans le nord? Serait-ce la première fois? En fait de violations de traités, en fait de protections et d'interventions perfides, sommes-nous si loin des plus mauvais jours du XVIIIe siècle? Maint journal rédigé dans le nord sous des inspirations étrangères, par exemple, en Danemark, la feuille intitulée *la Couronne*, a plus d'une fois déclaré que ce royaume était destiné à devenir une province allemande, et la Suède avec la Norvége une province russe.

S'il est vrai que le nord soit ainsi menacé, quels moyens peuvent prévenir une telle altération de l'équilibre général? Une guerre, nous le disions, serait le plus terrible fléau. Ne peut-on pas souhaiter plutôt de voir les états dont la faiblesse est une tentation et un danger acquérir, par d'utiles alliances, des forces nouvelles? La cause première de l'inertie à laquelle les peuples scandinaves sont aujourd'hui condamnés, l'origine des malheurs qui ont déjà frappé le Danemark, la raison de cette anxieuse insécurité qui peut paralyser tout développement en Suède et en Norvége, le germe des périls qui commencent de planer presque également sur tout le nord, c'est l'isolement funeste des deux groupes qui le composent. Signaler la nature d'un mal, c'est bien souvent en indiquer le remède. Le seul remède vraiment pratique qu'on puisse invoquer ici, non pas sans

doute en l'affirmant infaillible en présence de complications extrêmes, mais en regrettant de ne l'avoir pas vu opposer à des périls qu'il aurait prévenus sans doute, c'est celui vers lequel l'esprit public commence enfin de se tourner avec espoir, non-seulement en Danemark, c'est-à-dire dans le pays actuellement le plus menacé, mais aussi chez les deux autres nations sœurs. Puisque nous sommes dans un temps qui se vante de respecter les nationalités, pourquoi les peuples scandinaves ne nous prennent-ils pas au mot? Pourquoi ne réclament-ils pas le bénéfice des théories qu'affichent l'opinion et même la diplomatie européenne? La condition inévitable pour se faire compter à cette heure, c'est de déployer aux yeux de tous son drapeau national; si l'on est plusieurs ayant droit à ce drapeau, c'est de s'unir étroitement pour le tenir haut et ferme, et ne s'entendre pas dire au moment du danger : « Comment vous aiderions-nous, si les vôtres ne vous aident pas? » Est-ce le Danemark tout seul qui appelle à son secours? L'Europe, quelques titres qu'il ait aux sympathies, n'a pas souci d'un si petit royaume. Est-ce la Norvége ou la Suède que menace la Russie par le nord? Si elle n'y a pas d'autre intérêt, l'Europe est d'avis que ce sont là des questions obscures, chétives, lointaines; elle se dit que le principe de non-intervention est des plus salutaires, et qu'après tout les Russes sont redoutables. Il en serait autrement, à n'en pas douter, si l'on entrait dans sa théorie nouvelle. Elle se vante de respecter les nationalités : eh bien! que ce ne soit plus le Danemark isolé qui réclame ses droits; que trois voix au lieu d'une affirment la nationalité scandinave, l'Europe sera plus attentive, et l'ennemi plus réservé.

Supposez l'union des trois états du nord accomplie avant les derniers événemens, — très probablement ils n'auraient pas eu lieu. D'abord les forces militaires, du côté de la défense, auraient été accrues. Les ressources maritimes surtout sont à considérer. La Prusse ne possédait en 1865 que 2 vaisseaux cuirassés et 31 navires à hélice, tandis que les trois états du nord réunis comptaient 9 vaisseaux cuirassés, 40 navires à hélice et 15 à roues. Avec cet effectif, ils pouvaient ensemble susciter à l'ennemi beaucoup d'obstacles. L'armée envahissante ne se hasardait pas à travers tout le Jutland, à moins de s'être emparée d'abord de tous les points fortifiés de la côte; elle était obligée de surveiller avec inquiétude et difficulté les lieux de débarquement, puisque la flotte scandinave se voyait en état de jeter à l'improviste des troupes capables de couper la retraite. Dût-elle n'être pas de longue durée, cette résistance donnait le temps à l'opinion de s'éclairer, à la diplomatie de se concerter, aux gouvernemens d'agir, non plus pour un petit pays d'un million et demi d'habitans, peu capable de nuire ou d'être utile,

mais pour une fédération de trois peuples occupant une place et remplissant un rôle en Europe, pour une nationalité compacte, énergique, impossible à méconnaître.

Les dangers du nord appellent si évidemment ce remède que l'union scandinave a failli se réaliser tout à coup, il y a quelques années, dans un moment de crise suprême. C'est là tout un curieux épisode peu connu, et qui nous permettra de mesurer à quelle distance nous sommes du jour où l'on peut espérer de voir la paix de l'Europe étayée de cette force nouvelle.

III.

Il y a deux sortes de scandinavisme. Il y a un scandinavisme littéraire et moral, si l'on peut ainsi parler, dont nous avons ici, en d'autres temps, retracé l'histoire (1). Ce fut celui des trente dernières années, auquel contribuèrent à peu près tous les hommes éminens du nord contemporain, poètes, écrivains, artistes, publicis es. Il y en a un autre qui commence à prendre forme. L'agitation scandinave, au milieu des graves circonstances extérieures qui, dans ces derniers temps, inquiétaient tout le nord, affecta peu à peu des allures plus essentiellement politiques. On ne faisait peut-être pas moins de discours, on n'assemblait pas moins de *meetings* qu'autrefois, mais on se préoccupait davantage d'arriver à des résultats pratiques. Particulièrement depuis 1866, un grand nombre de sociétés dites *scandinaves* se sont formées en Danemark, en Suède et en Norvége. Ces sociétés, se multipliant dans les villes et dans les campagnes, se sont donné pour mission de démontrer la nécessité et la possibilité d'une alliance. Elles se chargent de provoquer des réunions pour écouter les objections et les combattre, pour résoudre à l'avance toutes les difficultés préliminaires, pour proposer des plans, pour convertir les esprits. Elles suscitent les délibérations publiques, enregistrent les avis motivés, ajoutent à la parole les publications à bas prix, brochures, pamphlets périodiques, journaux quotidiens. De tant de citoyens dévoués qui se consacrent à cette tâche en pensant travailler ainsi aux intérêts les plus chers de leur patrie, le plus infatigable est M. C. Rosenberg. Déjà connu par un volume érudit sur notre *Chanson de Roland* et par des études sur l'ancienne poésie scandinave, il s'est donné à la prédication du scandinavisme politique et pratique. Il est partout présent par la parole et la plume, en agitateur, non pas certes au nom de l'insurrection et de la guerre, mais au nom de l'alliance future, au nom de la sé-

(1) Voyez la *Revue* du 1er mai 1857, *le Scandinavisme et le Danemark dans la crise actuelle.*

curité publique et de la paix. La polémique n'est pas absente de son rôle, car il a pour contradicteurs ceux qui craignent dans chacun des trois états que leur patrie n'ait des sacrifices à s'imposer, quelque amoindrissement ou quelque abdication à subir pour entrer dans l'union commune. A ces craintes, les scandinavistes répondent par un programme intelligent et sincère : « alliance des trois royaumes de manière à former une puissance unitaire envers l'étranger, chaque royaume conservant indépendantes sa constitution et son administration intérieures. » La Norvége, disent-ils, a-t-elle rien perdu de son autonomie depuis qu'elle est unie à la Suède? N'a-t-elle pas au contraire exercé sur la Suède, plus puissante qu'elle, le naturel ascendant que lui donnent sa constitution et ses mœurs? N'est-ce pas entraînée par son exemple et pour s'élever au niveau de son ferme esprit libéral que la Suède renonça, il y a quelques années, au partage suranné de la nation en quatre ordres, et y substitua le système des deux chambres, comme dans la plupart des états modernes? De même, en quoi et pour qui serait dangereuse l'accession du Danemark? La Suède a prouvé qu'elle ne redoutait pas le progrès et qu'elle saurait l'aborder toute seule. Ce n'est pas le Danemark à son tour qui aurait à craindre, avec sa constitution démocratique, avec sa vive énergie, quelque diminution de sa dignité ou de son indépendance en entrant dans l'union projetée. Sans s'émouvoir des objections ni des critiques, et pour démontrer d'ailleurs qu'ils entendaient proposer autre chose que de vaines théories, les scandinavistes ont publié, disions-nous, des plans de constitution fédérale dans lesquels ils s'efforçaient de résoudre les difficultés de l'exécution. Ils prétendaient ainsi pousser leur démonstration jusqu'aux dernières limites, jusqu'à l'entière évidence. Ils avaient aussi l'espoir d'être utiles à leur cause en accumulant les matériaux avec lesquels, au moment favorable ou nécessaire, il deviendrait possible de construire l'édifice. En présence de telles publications, leurs adversaires persistans eurent beau jeu à leur dire : « Chimères que tout cela! rêveries d'érudits et de publicistes! » jusqu'au jour où, pendant l'année 1864, au milieu de la guerre entre le Danemark et l'Allemagne, l'opinion publique se préoccupa dans tout le nord d'un projet absolument semblable venant d'une source telle et si haute qu'il était impossible de refuser à un pareil acte ni au mouvement qui l'avait inspiré un caractère très notable et très nouveau. Voyons comment, sous la pression de l'opinion publique et sous celle des événemens, le scandinavisme avait fait de remarquables progrès, et comment de la sphère toute littéraire et morale, de la sphère des idées et des sentimens, il était passé dans le domaine décidément politique et pratique.

Il n'est pas nécessaire, pour rechercher les origines du scandina-

visme pratique, de remonter au-delà de la période contemporaine. Ce qui précède n'offre en ce sens que certaines combinaisons purement monarchiques, peu soucieuses du vœu des peuples, et se détachant sur une trame commune de perpétuelles dissensions entre les trois royaumes du nord, à la faveur desquelles Russie et Allemagne pénétraient toujours davantage parmi eux. Un des points culminans de cette longue anarchie entre des états qui devraient être depuis longtemps alliés est le règne de Charles XII : on vit alors le Danemark, ennemi acharné de la Suède, appeler à lui les armées russes, les accueillir sur son territoire, dans ses ports, et méditer avec Pierre Ier l'invasion de la péninsule suédoise pour y reprendre les belles provinces que les Danois y avaient longtemps possédées. Et, de son côté, l'héroïque et fou roi de Suède, croyant écraser l'allié de son ennemi, formait les Russes à la victoire, leur ouvrait par ses défaites les côtes de la Baltique, et secouait imprudemment le sommeil dans lequel cette nation barbare était encore plongée. La Scandinavie et l'Europe ont également souffert de ces divisions et de ces haines. Peu s'en fallut, il est vrai, que le prince royal de Danemark, en 1743, ne fût élu successeur éventuel du roi de Suède; l'intervention de la Russie empêcha seule cette union. En 1810, lors de l'élection de Bernadotte comme prince royal de Suède, le roi de Danemark Frédéric VI, que Napoléon recommandait, fut son concurrent, et faillit recueillir la succession suédoise; mais encore une fois, la conscience nationale restait trop étrangère à ces combinaisons dynastiques. La réunion de la Norvége à la Suède en 1814 ne fut qu'une compensation de la perte de la Finlande, accordée par les alliés au détriment du Danemark, et pourtant il semble que, dans cette dernière transformation, l'influence d'un nouvel esprit se manifeste. Ce n'est pas par la violence que ce rapprochement s'accomplit; les représentans norvégiens y donnent leur assentiment, les conditions sont celles d'une parfaite égalité. L'union s'est développée depuis, toujours dans le sens libéral, la Norvége affirmant chaque année davantage son indépendance, la Suède s'élevant peu à peu, pour ce qui lui restait de progrès à faire, au niveau des institutions presque républicaines que l'autre royaume s'était données, si bien qu'une telle union peut être invoquée aujourd'hui non-seulement comme un prélude, mais, à certains égards, comme un modèle pour la future confédération scandinave.

Les deux guerres intentées de nos jours par l'Allemagne contre le Danemark, voilà quels ont été pour le scandinavisme pratique les vrais momens d'épreuve : ils ne sont pas restés absolument stériles. En 1848, au mois d'avril, quand on apprit à Copenhague que les

Prussiens venaient d'entrer en Holstein, le roi Frédéric VII écrivit au roi de Suède pour invoquer son secours. L'agitation était extrême dans tout le nord; à Christiania comme à Stockholm, l'esprit public était très favorable à une intervention active. Oscar Ier partageait au fond les sentimens de son peuple; mais il n'avait pas encore rompu les liens où l'avait d'abord engagé la politique russe pratiquée par Bernadotte, son père, en 1812. Précisément il venait de recevoir un message de Pétersbourg, annonçant que le tsar Nicolas était bien disposé envers le Danemark. Et de fait le tsar redoutait un partage de la monarchie danoise, ayant lui-même un droit héréditaire à une portion du Holstein, droit qui se fût perdu, si les deux duchés avaient formé un état indépendant sous une nouvelle maison princière. Quand on eut appris la bataille de Slesvig, le roi de Suède convoqua son conseil des ministres et le comité secret de la diète, alors assemblée; puis, dans une lettre en date du 4 mai, il instruisit le roi de Danemark des résolutions qu'on venait de prendre. Le résultat, à vrai dire, était médiocre. Tant que la lutte ne concernait que le duché de Slesvig, le roi de Suède se proposait seulement de négocier, de concert avec les puissances qui voulaient l'intégrité du Danemark; il ne ferait un pas de plus que lorsqu'une au moins de ces cours se déciderait aussi à marcher en avant. Toutefois une attaque sur le Jutland ou sur quelqu'une des îles danoises lui paraîtrait si menaçante pour la commune indépendance du nord, qu'il serait prêt, ce cas échéant, à envoyer un corps d'armée en Fionie pour repousser toute entreprise pareille. Il venait d'ailleurs de donner des ordres pour la réunion de 1,500 hommes soit à Gothenbourg, soit en Scanie, et pour l'armement à Carlscrona de quatre frégates, avec transports et vapeurs nécessaires. Quelques jours après, la diète de Stockholm, puis le storthing norvégien votaient les subsides de guerre, et le 8 juin le corps auxiliaire suédois abordait en Fionie, pendant que les forces de mer croisaient en vue des côtes.

Or les Allemands, sous la conduite du général Wrangel, venaient de franchir la frontière du Jutland et par conséquent d'envahir les parties intégrantes de la monarchie danoise. Quel motif pouvait donc empêcher désormais les Suédo-Norvégiens de se joindre effectivement à l'armée alliée et d'entrer en ligne? La lumière s'est faite aujourd'hui sur ces questions, qui ont jadis fait naître beaucoup de fâcheuses conjectures. L'influence redoutable de la Russie était intervenue. Au moment même où le cabinet suédois venait de publier qu'il y aurait lieu de sa part, en certaines occurrences imminentes, à rompre avec la Prusse, le tsar Nicolas l'avait publiquement félicité de ses « déclarations pacifiques, » et l'on avait compris à Stockholm que c'était un ordre formel de s'arrêter. D'ail-

leurs, en forme de commentaire, et pour le cas où l'on n'eût pas compris, on avait reçu la visite du grand-duc Constantin. Il est vrai que le ministre des affaires étrangères de Russie s'était hâté d'écrire également à Berlin, pour qu'on évacuât le Jutland au plus vite. Le tsar avait sans doute réfléchi que, si les Danois venaient à recevoir dans cette guerre un énergique secours du gouvernement voisin, il pourrait bien se faire qu'ils allassent chercher à Stockholm un successeur à Frédéric VII, qui n'avait pas d'enfans. On a médit alors en Danemark, quand on n'en avait pas l'explication, de l'inaction du corps auxiliaire. Sans doute on pouvait souhaiter une conduite plus hardie; mais on doit cependant reconnaître que, sans l'arrivée de ce secours, la Russie aurait laissé plus longtemps du moins le champ libre à l'armée prussienne. Ce qu'il eût fallu, c'est que le cabinet de Stockholm, affranchi des influences de Saint-Pétersbourg, fût lié d'avance par des engagemens formels l'obligeant à secourir immédiatement le Danemark menacé par l'Allemagne. En présence d'une telle union, ou bien l'agression n'aurait pas eu lieu, ou bien, s'attaquant à trois peuples à la fois, elle aurait rencontré tout d'abord des forces plus imposantes qui eussent ralenti, sinon arrêté ses progrès, et par là suscité des interventions d'autre genre. Celle de la Russie ne fut ici que funeste. Le roi Oscar manqua l'occasion de gagner, pour lui ou pour son fils, la triple couronne; il vit désigner comme futur successeur du roi de Danemark le prince Christian de Glücksbourg, alors agréable au tsar.

L'échec profita cependant à l'esprit public. Loin de prendre le change, il aperçut où était le mal et quel serait désormais le droit chemin : il fallait rompre tous liens compromettans avec la Russie et l'Allemagne, pour mettre ensuite en commun ses forces comme ses intérêts. Les progrès du scandinavisme pendant les années suivantes peuvent se calculer d'abord aux changemens qui s'accomplirent dans les dispositions du roi Oscar. Il est vrai que de grands événemens venaient l'y aider. Pendant la seconde année de la guerre d'Orient, il conclut avec l'Angleterre et la France ce traité du 21 novembre 1855, par lequel il s'engageait à entrer en ligne avec nous, si les hostilités reprenaient au printemps de l'année suivante. Ainsi le fils de Bernadotte répudiait enfin ce qui restait encore d'une politique depuis longtemps reniée par ses sujets. Quelques mois plus tard, en juin 1856, le roi Oscar recevait à son château de Drottningholm une députation scandinaviste plus nombreuse que toutes celles qui, dans les précédentes années, avaient propagé l'agitation nationale, et il parlait publiquement un langage inspiré désormais des mêmes sentimens qui animaient autour de lui les représentans des trois peuples.

Son fils Charles XV, qui lui succéda en 1859, eut bientôt l'occasion de montrer avec quelle ardeur il s'associait aux espérances scandinaves. Les exigences de l'Allemagne contre le Danemark s'étaient renouvelées à mesure que les perfides combinaisons de 1852 produisaient leurs résultats calculés et prévus, c'est-à-dire la dissension et l'anarchie; la Prusse menaçait, gagnait du terrain. Quand il fut évident qu'une seconde guerre à l'occasion des duchés était imminente, pendant l'été de 1863, le roi de Suède ouvrit avec le roi de Danemark des négociations pour une alliance défensive. Déjà étaient rédigées les instructions que devait recevoir à ce sujet le comte Henning Hamilton, représentant du cabinet de Stockholm à Copenhague, quand survint la mort de Frédéric VII, le 15 novembre 1863. Le lendemain, M. de Manderström, le ministre des affaires étrangères, disait encore que rien n'était changé dans les dispositions du cabinet de Stockholm; mais le 20, apprenant les prétentions du duc d'Augustenbourg, il demandait aux puissances signataires du traité de Londres s'il ne fallait pas se concerter, et dans la pensée de cette entente commune s'évanouissait celle de la négociation engagée avec le Danemark. On peut se rappeler combien les événemens se précipitèrent alors, en dépit de cet impuissant traité de Londres qui avait cru prévenir tous les dangers. Subitement, au milieu de ce trouble, quand le projet d'union était de fait abandonné, le roi Charles XV le reprit de son autorité privée, mais en ajoutant cette fois à la proposition d'une ligue défensive celle d'une confédération définitive de tout le nord, répondant à la fois aux nécessités présentes et aux vœux de l'avenir. Nous nous servirons ici, pour retracer ce curieux épisode de l'histoire du scandinavisme encore très mal connu dans le nord même, de documens inédits que nous devons à de précieuses communications.

En avril 1864, pendant qu'un armistice et la convocation d'une conférence à Londres suspendaient les hostilités de l'Allemagne contre le Danemark, le roi de Suède envoya par son bibliothécaire, M. de Qvanten, deux lettres autographes adressées, l'une au roi de Danemark Christian IX, et l'autre à l'évêque Monrad, président du conseil des ministres à Copenhague. A ces lettres était joint un projet dont voici les principales dispositions : la Suède, la Norvége et le Danemark formeraient entre eux une confédération de nature à réaliser pour ces trois royaumes une parfaite communauté de politique et de défense extérieures; cette communauté s'étendrait aux autres branches de gouvernement ou d'administration, d'industrie ou de commerce, intéressant à la fois les trois états. Chaque peuple devait conserver absolument intactes ses propres institutions. Pour atteindre l'unité politique, on instituerait un parlement fédéral,

composé de deux chambres; les membres de la chambre haute, nommés à vie, seraient en partie choisis par les deux rois, en partie élus par les diverses assemblées des trois royaumes, dont chacun enverrait un nombre égal de députés. Il n'en serait pas de même pour la chambre basse, dont les membres seraient élus en nombre proportionnel aux chiffres de population. Le parlement fédéral fixerait le budget commun pour les affaires étrangères, le contingent commun soit pour la marine, soit pour l'armée, et la contribution en argent due par chaque état. Les territoires de la monarchie danoise dépendant ou qui viendraient à dépendre de l'Allemagne ne feraient aucunement partie de la confédération nouvelle. Toutefois le gouvernement suédo-norvégien s'opposerait de toutes ses forces et par tous les moyens à ce que la partie danoise du Slesvig fût enlevée au Danemark. Il travaillerait de plus, lors de la conclusion de la paix, à ce que le Slesvig ou telle partie de ce duché qui ne retournerait pas à l'Allemagne devînt partie intégrante du Danemark propre. Enfin les deux dynasties royales de Suède-Norvége et de Danemark concluraient entre elles un traité de famille en vertu duquel les trois couronnes scandinaves parviendraient à se réunir sur une même tête.

Telles étaient les bases du projet touchant lequel le roi Charles XV désirait pressentir les dispositions du roi de Danemark et de son principal ministre, laissant à ceux-ci le soin d'engager à ce propos, s'ils le voulaient, des négociations officielles avec le cabinet de Stockholm, et les invitant à faire intervenir, s'ils le jugeaient utile, la considération de cette nouvelle alliance au milieu des conférences de Londres. Il appartenait au Danemark, suivant l'auteur de la proposition, de prendre officiellement ici l'initiative, puisque son propre danger avait été l'occasion de ce dessein; surtout on devait se souvenir qu'il était de toute nécessité de n'admettre dans l'union projetée aucun élément germanique. On aiderait le roi de Danemark à revendiquer seulement la moitié nord du duché de Slesvig, parce que les circonstances de la guerre donnaient à penser dès lors que le Slesvig ne pourrait être conservé tout entier; mais il faudrait que les territoires réunis fussent incorporés au reste de la monarchie danoise, de manière à laisser subsister moins que jamais les occasions pour l'Allemagne d'intervenir dans les affaires intérieures du nord.

Nous avons sous les yeux, sauf les lettres des deux rois, la correspondance inédite qui s'est échangée à ce sujet. Aux premières ouvertures, faites en dehors de toute voie constitutionnelle, on répond de Copenhague tout d'abord par un assentiment reconnaissant; M. Monrad, par exemple, écrit directement au roi de Suède le 28 avril :

« J'avais eu plusieurs occasions déjà d'apprécier avec quelle infatigable attention votre majesté suit les destinées du Danemark, et combien sa sympathie est vive pour notre juste cause. Cette fois votre majesté, non contente de sauvegarder le présent, a voulu prémunir à jamais et le Danemark et ses propres états contre le danger qui menace toujours les petits peuples de la part de voisins puissans, si, reconnaissant leurs communs intérêts, ces petits peuples ne se soutiennent mutuellement et de toutes leurs forces unies contre les violences étrangères. Je prie votre majesté d'agréer ma profonde gratitude pour l'honneur qu'elle m'a fait de m'associer à la première connaissance d'une grande idée, féconde pour l'avenir des trois monarchies. Dans les souvenirs de l'histoire, cette initiative couronnera son nom d'une gloire immortelle. »

En présence de telles réponses, le roi Charles XV n'avait plus qu'à saisir ses propres ministres d'une démarche qu'ils avaient jusqu'alors ignorée. M. le baron de Geer et M. le comte de Manderström acceptèrent d'abord la pensée de cette négociation; mais bientôt M. de Manderström, ministre des affaires étrangères, refusa de s'engager plus avant. En même temps l'on recevait des lettres de Copenhague qui déclinaient l'initiative, la renvoyaient au cabinet de Stockholm, comme au plus puissant, et estimaient qu'il serait dangereux pour le Danemark de faire connaître aux conférences de Londres le projet d'union entre les trois peuples du nord. M. Monrad enfin exprimait certaines vues qui pouvaient s'interpréter dans un sens tout à fait contraire à l'une des principales conditions énoncées tout d'abord. Dans sa nouvelle lettre au roi de Suède, en date du 13 mai, après avoir émis l'avis que ce serait au cabinet de Stockholm à décider quand devraient s'ouvrir les négociations, il ajoutait :

« L'unité politique du nord doit être une garantie de la possession du Holstein. Tant que nous possédâmes la Norvége, l'élément scandinave se trouvait assez fort et la monarchie danoise assez grande pour que l'élément germanique y fût présent sans danger. La perte de la Norvége a créé chez nous le slesvig-holsteinisme, que l'union du nord pourra seule anéantir. Il en est des états comme des corps célestes : ils exercent une force attractive en rapport avec leur grandeur. Le Danemark a subi des violences à Francfort; le nord uni ne serait pas exposé à un pareil traitement : l'Allemagne n'est brave qu'envers le faible. Au moyen du Holstein, le nord exercerait une influence sur la politique européenne. Je souhaite donc de tout mon cœur que l'unité dynastique par rapport au Holstein puisse être conservée. Votre majesté ne partagera peut-être pas ces vues... »

Nous savons ce qu'on peut dire pour justifier cette lettre. Il n'y

avait pas encore, il n'y eut jamais de négociations entamées, de sorte qu'on n'est pas autorisé à croire que M. Monrad et le cabinet danois auraient prétendu résister à la condition de n'admettre dans la confédération nouvelle aucun élément germanique. Il est vrai aussi que les affaires du Danemark n'étaient pas encore aussi compromises qu'elles le furent bientôt après, quand M. de Bismarck les eut prises directement en main. Au moment où M. Monrad écrivait, on pouvait continuer d'espérer qu'on se servirait, au jour des négociations, des titres que le Danemark avait sur le Holstein. Pourquoi, par exemple, dans le cas où une alliance du nord rendrait nécessaire l'unité dynastique, ne ferait-on pas de ce duché dano-allemand, pour quelque prince déshérité, un apanage servant d'utile dédommagement? Quelle que soit la valeur de ces explications, il faut bien reconnaître, ce semble, que la lettre de M. Monrad manquait d'à-propos, et qu'elle allait précisément contre la condition expresse, inévitable de toute alliance. A aucun prix, le cabinet de Stockholm n'aurait pu consentir à une confédération dans laquelle seraient entrées des provinces dépendant par un lien quelconque de l'Allemagne; Suède et Norvége avaient trop bien appris par l'exemple du Danemark ce qu'il en coûtait d'avoir des relations nécessaires avec un voisin trop puissant.

D'ailleurs, sur un point fort délicat, le Danemark avait entièrement répondu aux ouvertures du roi de Suède et de Norvége. Par l'ordre du roi Christian, M. Monrad avait rédigé et envoyé à Stockholm un plan de traité de famille pour régler la succession. Afin de ménager aux deux dynasties les mêmes chances d'avenir, celui des deux rois actuels qui mourrait le premier aurait l'autre pour successeur. A ce dernier succéderait non pas son héritier naturel, mais celui du premier mort, et à celui-ci de même non pas son naturel héritier, mais celui du premier survivant. Ainsi la couronne oscillerait pendant deux générations de l'une à l'autre dynastie, après quoi seulement elle demeurerait à la ligne agnatique de celui qui aurait été le dernier revêtu de la triple royauté. Il peut sembler qu'une combinaison pareille témoigne d'une singulière abnégation de la part des familles intéressées; mais le fait est là, nous avons sous les yeux la proposition de Charles XV et le texte du projet rédigé au nom de Christian IX par M. Monrad; nulle raison n'autorise à soupçonner que cette démarche du premier ministre de Danemark ait pu n'être pas entièrement sincère. — Après la lettre du 13 mai, nous ne trouvons plus qu'une missive de M. de Qvanten à M. de Carlssen, grand-veneur du roi de Danemark, très connu par ses sentimens scandinavistes, et qui avait été mêlé comme tel à cette correspondance intime. Il venait d'entrer dans le cabinet danois en

qualité de ministre de l'intérieur, et le confident de Charles XV lui écrivait le 16 mai :

« Sa majesté voit dans votre arrivée au ministère une garantie de la fermeté avec laquelle M. Monrad veut adopter le programme scandinave, et de la réalisation prochaine de ce programme pour le bonheur et la sûreté des trois peuples du nord. Il y a déjà neuf jours que sa majesté a expédié sa réponse à la lettre de M. Monrad, et jusqu'ici aucune communication ne lui est parvenue à ce sujet. Sa majesté s'inquiète vivement d'un retard grâce auquel les adversaires de ce projet, ceux d'une intervention armée de la Suède au sujet du Slesvig septentrional et central, peuvent préparer leur résistance, tant au sein du conseil suédois qu'au dehors. L'affaire une fois entamée entre les deux gouvernemens, le danger à cet égard sera naturellement moindre. Sa majesté croit pouvoir poser en fait que le baron de Geer, vrai chef du ministère, est favorable à l'union. Il s'est du moins exprimé dans ce sens. Si cet homme d'état s'engage une fois dans cette cause, on peut être assuré qu'il y restera consciencieusement fidèle, étant homme de beaucoup de suite dans les vues et de fermeté pour l'action. »

Est-ce l'arrivée de la lettre du 13 mai, est-ce le refus de M. de Manderström, est-ce une intervention du prince Oscar, frère du roi, qui a tout à coup refroidi ce zèle à Stockholm ou qui en a suspendu les effets? Nous ne le savons pas, et on ne le sait pas généralement dans le nord, où toute cette question, disions-nous, est encore à cette heure assez peu connue. En tout cas, la correspondance et les pourparlers en restèrent là : il ne paraît pas qu'on y soit revenu depuis lors, et cet échec des idées unionistes a remis en souvenir l'échec précédent, celui de la fin de 1863. Que penser de ce second et singulier épisode? Beaucoup de bons esprits ont estimé que la proposition du roi de Suède, introduite d'une façon un peu anormale, ne serait devenue sérieuse qu'à partir du jour où l'on aurait vu le prince Oscar, futur héritier de la couronne suédo-norvégienne, et le cabinet de Stockholm s'associer officiellement et publiquement à cette pensée. Ces velléités de gouvernement personnel en face de peuples qui ont pris à la lettre la sincère pratique du régime constitutionnel n'étaient peut-être pas de nature à inspirer la confiance qu'en vue d'une future union mériterait cependant la pensée du roi de Suède. Qu'importait donc la forme? Pourquoi fournir si promptement un prétexte ou un motif de rompre des préliminaires engagés? Le cabinet de Copenhague n'avait rien à perdre, et il avait tout à gagner. La condition relative à l'exclusion des élémens germaniques était des plus sages; elle était conforme aux plus pressans intérêts du Danemark et du nord.

Ce qui n'est pas douteux, ce qui se dégage visiblement de l'épisode de 1864, c'est le caractère de nécessité politique avec lequel le scandinavisme commence à s'imposer. Qu'on désapprouve tant qu'on voudra la manière dont s'y est pris le roi de Suède, qu'on interprète comme on l'entendra ses allures, ses intentions, ses calculs, il n'en est pas moins vrai qu'en proposant une union scandinave et la future unité de dynastie, il a cru prendre les devans dans une entreprise réputée aujourd'hui salutaire et praticable; il a cru le temps arrivé où l'on ne traiterait plus ce projet de vaine utopie, et la réponse faite à ses premières ouvertures a prouvé que la pensée était juste. Or d'où vient ce progrès réel, sinon de ce qu'en présence de tant de dangers l'union des trois peuples est en effet un refuge désormais absolument nécessaire? Les deux rois qui représentent le nord scandinave ont été ensemble d'avis, quelques semaines durant, qu'il en faudrait venir là, et la joie causée par le mariage récent de l'héritier danois avec la fille unique du roi de Suède a prouvé que telle est la conviction générale et intime des trois peuples. Les Scandinaves sont édifiés sans doute sur ce qu'ils peuvent attendre des puissances occidentales, tant qu'ils seront affaiblis par la division. Les gouvernemens de France et d'Angleterre leur feront, s'ils y tiennent beaucoup, leur confession; l'un des deux particulièrement la pourra faire d'un cœur contrit, sachant ce que ces dernières années lui coûtent. Ils voient ce que pèsent sur la conscience des cabinets les intérêts des petits peuples. L'Europe toutefois se vante encore de soutenir les nationalités; qu'ils réunissent donc leurs élémens épars. Ne comptant d'abord que sur eux-mêmes, bannissant d'entre eux toute défiance afin d'être mieux unis, ils retrouveront, au milieu des vicissitudes de l'avenir, l'assistance qui, pour leur intérêt et le nôtre, leur a trop longtemps manqué.

A. Geffroy.

L'INSTINCT

CHEZ LES INSECTES

I. Pierre Huber : *Mœurs des Fourmis indigènes*, Paris 1868. — II. Blanchard : *Métamorphoses, mœurs et instincts des insectes*, Paris 1868. — III. Darwin : *De l'Origine des espèces*, traduction française par Mlle C. Royer, Paris 1869.

Qu'est-ce que l'instinct? En quoi diffère-t-il de l'intelligence? Quelle explication en peut-on donner dans l'état actuel des sciences de la vie? Autant de questions que le temps présent, pour la première fois, pose nettement. Ce n'est pas d'aujourd'hui que les rapports ou les différences de l'instinct et de l'intelligence occupent les philosophes et les moralistes, impuissans à résoudre des problèmes qui touchent essentiellement à la biologie. Sans remonter plus haut, on sait l'étrange conception des animaux-machines de Descartes, suivi en cela par Bossuet, par tout le XVIIe siècle; mais maintenant les biologistes, à leur tour, abordent le problème : l'anatomie et la physiologie vont peut-être nous donner la solution vainement demandée depuis Aristote et saint Thomas aux systèmes philosophiques et religieux.

George Cuvier le premier distingue bien l'instinct de l'intelligence dans la seconde édition du *Règne animal* (1829), où il résume les travaux qu'avait publiés son frère Frédéric depuis plusieurs années. Celui-ci, placé à la tête de la ménagerie du Muséum, avait cru qu'il était du devoir de sa charge de faire sur les animaux confiés à sa direction une série d'études suivies : il pensait comme Geoffroy Saint-Hilaire que ces sortes d'établissemens n'ont pas d'autre objet. « Il existe, nous dit Cuvier, chez les animaux une faculté diffé-

rente de l'intelligence : on l'appelle *instinct*. Elle leur fait produire des actes que chaque individu accomplit sans les avoir jamais vu faire, et qui se répètent invariablement les mêmes de génération en génération. » Sans avoir appris, l'animal sait; il sait de naissance et si bien qu'il ne se trompe pas, même dans des actes d'une complication extrême, dont il semble apporter avec lui le secret au monde. Les petits canards couvés par une poule s'en vont droit à la flaque d'eau voisine et se lancent hardiment à la nage malgré les cris et l'angoisse de leur mère adoptive. L'écureuil fait sa provision de noisettes et d'avelines pour l'hiver avant de connaître l'hiver. Le chien de berger, le chien d'arrêt, savent par don de naissance rendre les services qu'on attend d'eux. L'oiseau né dans une cage, élevé en captivité, s'il est rendu à lui-même, se construira un nid comme celui qu'ont fait ses parens, sur le même arbre, des mêmes matériaux, avec la même forme. L'araignée, chose plus étonnante, tisse sans apprentissage le réseau géométrique de sa toile; l'abeille fait son rayon. L'homme a aussi l'instinct comme les animaux. Par instinct, l'enfant, à peine né, cherche et trouve le sein de sa mère; mais les phénomènes instinctifs chez l'homme sont plus difficiles à déterminer, il faut les chercher avec soin pour les découvrir parce que l'intelligence le plus souvent les masque. D'ailleurs l'intelligence ne manque pas non plus aux animaux, seulement elle prédomine chez l'homme; chez les animaux, c'est l'instinct.

Sauf quelques erreurs de détails, Cuvier a très bien trouvé la limite entre les facultés instinctives et les facultés intellectuelles, mais il n'est pas allé au-delà. Par tendance, par caractère, il aimait peu à sonder ces sortes de problèmes. Avec un dédain superbe dont la postérité a fait justice, il laissait à son rival Geoffroy Saint-Hilaire le soin de rechercher les origines des manifestations de la vie. Cuvier déclarait simplement que chaque espèce a reçu dans le principe telle dose d'intelligence et telle provision d'instinct sagement balancées pour assurer la permanence de cette espèce jusqu'à la fin des temps ou au moins jusqu'à la prochaine révolution du globe. La race intelligente s'arrange avec ses facultés comme elle peut : celles-ci doivent suffire. La race inintelligente, pour y suppléer, apporte au monde une provision d'instinct qui l'aide à faire la route. Ce bizarre système d'une compensation des facultés intellectuelles par l'instinct et réciproquement a pu séduire Cuvier : il était en rapport avec l'ensemble de sa doctrine; mais il ne répond pas aux faits. Parmi les animaux, ceux qui offrent sans contredit les instincts les plus développés sont les insectes : ces moelleuses étoffes du cocon, ces édifices bâtis par les guêpes, ces travaux admirables qu'on recueille précieusement dans les collections, attestent des facultés instinctives extraordinaires; tout semble instinct chez l'insecte, et, d'après

l'idée que se faisait Cuvier, il devrait être en général peu doué du côté de l'intelligence. Nous allons voir tout à l'heure que c'est le contraire qui est vrai.

Cuvier du reste connaissait assez mal les insectes, qu'il avait rejetés dans sa classification au-dessous des mollusques. On ne saurait adresser le même reproche à M. Émile Blanchard, qui professe au Jardin des Plantes l'histoire naturelle des animaux articulés. Nous regrettons vivement que, dans son récent ouvrage sur les *Métamorphoses, mœurs et instincts des insectes*, il n'ait point jugé à propos, comme semblait l'y inviter un pareil titre, de s'arrêter quelque peu sur ce double sujet de l'instinct et de l'intelligence, qui ne pouvait pas perdre à être précisé. M. Blanchard, par ses études habituelles, par la direction de ses travaux, était plus en état que personne de combler dans son œuvre une lacune qu'il faut croire volontaire. Le savant professeur du Muséum procède de Cuvier : comme lui, comme M. Flourens dans son dernier ouvrage (*Psychologie comparée*, 1865), M. Blanchard distingue l'instinct de l'intelligence; mais il s'arrête là. Il ne cherche nulle part à mesurer l'influence réciproque de ces deux ordres de facultés dans les actes si compliqués de la vie des insectes; surtout il s'abstient de l'étude si intéressante de leur intelligence. « Les individus d'une même espèce, dit-il, exécutent toujours les mêmes travaux sans avoir rien appris; l'instinct seul les dirige. » Cependant à côté de cet instinct il y a, de l'aveu même de M. Blanchard, des facultés intellectuelles dont l'étude, en présence de ces facultés instinctives, sera plus difficile, mais n'en sera que plus digne d'attention. Comment les unes et les autres se combinent-elles? Si le moucheron n'avait que les instincts qui le poussent, il serait déjà bien attachant; combien l'intérêt augmente, s'ils sont doublés dans ce petit corps d'une réflexion qui analyse les sensations, d'une volonté qui décide les mouvemens! Quel spectacle vont nous offrir ces facultés intellectuelles au service d'un instinct si parfait! N'est-ce pas là où l'instinct est le plus développé qu'il devient le plus indispensable de les mesurer? Si nous allions trouver, contrairement à l'opinion de Cuvier, que l'instinct, loin d'être en raison inverse du degré d'intelligence, est au contraire d'autant plus grand que cette intelligence est plus active?

C'est en effet ce qui arrive, et c'est un premier point qu'il importe de bien dégager dans l'étude de l'instinct. L'infériorité instinctive de l'homme n'est peut-être qu'apparente, l'éducation ne permettant guère de deviner ce que nous serions sans elle. L'on sait par l'histoire de plusieurs enfans recueillis dans les bois, en particulier par celle de l'idiot qu'a si bien observé Itard, quels étonnans instincts peut déployer une créature humaine, même absolument inintelligente, quand elle est abandonnée à elle-même. De tous

les animaux, les insectes sont certainement ceux chez qui l'instinct est le plus développé; nous n'exceptons ni les oiseaux avec leurs nids, ni les castors avec leurs digues. Parmi les insectes, ceux qui nous donnent la plus haute expression de l'instinct sont les abeilles, dont les constructions semblent l'œuvre d'une géométrie savante, et surtout les fourmis, dont les instincts, encore plus élevés, paraissent se rapprocher de ceux que l'éducation masque peut-être chez l'homme. Un Génevois, Pierre Huber, nous les a révélés. Son livre (1810) couronne un siècle de remarquables études sur les insectes. Avant lui, dès 1705, une femme, Mlle Sybille de Merian, passe les mers, fait le voyage de Surinam pour peindre les chenilles des tropiques; puis après elle viennent Réaumur, de Geer, Bonnet, qui veille jour et nuit sa puceronne, fille de cinq générations de vierges, et qui, lorsqu'elle meurt, écrit à toute l'Europe pour dégager sa responsabilité dans l'événement. La passion s'en mêle : Lyonnet passe sa vie à décrire, dessiner, graver l'anatomie de la chenille du saule. L'enthousiasme crée des prodiges : François Huber, le père de l'homme aux fourmis, accomplit, bien qu'aveugle, ce tour de force de faire d'admirables découvertes sur ce qui se passe dans l'obscurité des ruches. Pierre Huber le fils s'oublie, s'absorbe dans ces sociétés de fourmis qu'il étudie. Au milieu de l'Europe ébranlée par les coalitions, rien du dehors n'arrive jusqu'à lui.

Pierre Huber observe, expérimente avec une rare sagacité. Aucun fait ne lui échappe : il le commente ou l'interprète mal, mais il l'a très bien vu. Ses observations n'ont pas été contredites, ses expériences sont restées des modèles de soin et de patience. Il avait peuplé de fourmis son jardin, la terrasse de sa maison, son cabinet, ses tables, transformées en espèces de ruches, et pour que ce nouveau logis ne déplût pas trop aux fourmis, pour qu'elles se missent au travail, il y faisait la pluie et le beau temps; faire la pluie consistait à passer la main plusieurs heures de suite sur une brosse mouillée. Bref, il leur prodigue si bien les miellées savoureuses et les expédiens météorologiques qu'à la fin elles se plaisent dans leur demeure d'aventure, le tiroir d'un bureau. Un jour Huber ne roule-t-il pas dans sa tête ce projet fantastique de nourrir des larves de fourmis à la becquée! On finit par l'aimer pour son attachement à ces petits êtres pensans. Depuis longtemps, il projette une expérience décisive : il s'agit de mettre aux prises sur le carreau de son cabinet deux fourmilières. Il hésite, il ajourne à faire naître le *casus belli* qui sera le signal du carnage; il se paie de prétextes pour reculer le forfait. « Je méditais l'expérience depuis longtemps, dit-il, et je la renvoyais toujours, parce que j'avais fini par m'attacher à mes prisonnières. » Ceci rappelle un mot de Réaumur. Il note avec

quelle rapidité les bourdons réparent leur nid de mousse, quand on l'a ouvert afin d'examiner l'intérieur, ce que les bourdons souffrent beaucoup plus patiemment que les abeilles, et il ajoute : « Si la mousse du dessus a été jetée assez près du pied du nid, — comme on l'y jette sans même songer qu'on doit le faire pour épargner de la peine à ces mouches, — bientôt elles s'occupent à la remettre à sa première place. » — Pour épargner de la peine à ces mouches, comme le XVIIIe siècle sut aimer la nature, et que les choses se font aujourd'hui d'une autre façon! C'est la bêche à la main que nos entomologistes étudient les fourmilières; un coup de pioche dans le mystère de la demeure souterraine ne coûte rien à leurs fiévreuses recherches, et cependant quel spectacle pour payer un tel vandalisme! Si la pioche met à découvert une demeure de fourmis fauves (*formica fusca*), on voit sous le dôme un labyrinthe de salles basses, de couloirs, de passages, qui plonge dans la terre et conduit à des loges spacieuses, remplies de nymphes dans leurs cocons ou de larves presque aussi immobiles. Cette fourmi qui va et vient, plus grosse que les autres, est une femelle, car le commun des fourmis, les ouvrières, n'ont pas de sexe : les naturalistes les appellent des neutres. La femelle pond, quelques ouvrières l'entourent, elles prennent les œufs un à un et les mettent en petits tas. Les vers qui en sortiront périraient sans les ouvrières, ils ne savent que lever la tête pour demander à manger; une ouvrière arrive et leur laisse prendre entre ses mandibules les sucs nourrissans qu'elle est allée chercher dans la campagne. Voici l'heure de porter tous ces maillots au soleil : on les monte, on les étale sur le dôme. Si la chaleur est trop vive, s'il pleut, on les rentre aussitôt dans les salles dont la température leur convient. Quand le temps de la métamorphose est venu, la larve s'est filé un cocon; elle ne saurait pas non plus en sortir seule. C'est encore le rôle des ouvrières de la tirer de là : elles coupent la soie, déchirent la coque, dégagent la bête naissante et toute faible, puis les vieux cocons vides sont rangés dans une loge éloignée. Ainsi naissent des mâles, des femelles et des neutres. Les mâles et les femelles s'envolent; quelques femelles reviendront pondre à la fourmilière; les neutres ne la quittent pas. Aussitôt qu'ils ont pris un peu de forces, ils se mettent à tous ces travaux dont ils ont l'instinct : réparation et entretien de la fourmilière au dedans, transport de matériaux utiles, chasse aux pucerons, approvisionnemens de toute sorte au dehors. Certes voilà déjà des instincts bien extraordinaires; mais il en est un surtout, dont il nous reste à parler, spécialement dévolu à certaines espèces et qui est sans contredit le plus élevé de ceux que nous connaissions chez les animaux.

Pierre Huber le découvrit dans l'après-midi du 17 juin 1804. C'est une date mémorable pour la biologie. Il se promenait aux environs de Genève, entre quatre et cinq heures du soir, quand il vit un régiment de grosses fourmis rousses qui traversait le chemin. Elles marchaient en bon ordre sur un front de 3 ou 4 pouces, la colonne avait 8 ou 10 pieds de long. Huber les suivit, franchit avec elles une haie et se trouva dans un pré. Les hautes herbes gênaient visiblement la marche de l'armée; toutefois elle ne se débanda point. Elle avait son but, elle l'atteignit. C'était un nid d'une autre espèce de fourmis, des noires-cendrées, dont le dôme s'élevait dans l'herbe à vingt pas de la haie. Quelques noires-cendrées se trouvaient à l'entour de la fourmilière : aussitôt qu'elles aperçoivent l'ennemi, elles fondent sur les étrangères, pendant que d'autres vont jeter l'alarme jusque dans les galeries. Les fourmis assiégées sortent en masse. Les assaillans se précipitent, et après une lutte très courte, mais très vive, refoulent les noires-cendrées au fond de leurs trous. Un corps d'armée s'élance à leur suite dans les avenues, tandis que d'autres groupes travaillent à se pratiquer avec les dents une ouverture dans les parties latérales de la fourmilière. Ils réussissent, et le reste de la troupe pénètre par la brèche dans la cité assiégée. Pierre Huber avait déjà vu des batailles et des exterminations de fourmis; il supposa qu'au fond des souterrains on s'égorgeait. Quel ne fut pas son étonnement, au bout de trois ou quatre minutes, quand il vit ressortir à la hâte les assaillans, chacun tenant entre ses mandibules une larve ou une nymphe de la nation vaincue! Les agresseurs reprirent exactement la route par laquelle ils étaient venus, franchirent la haie, traversèrent le chemin au même endroit, et se dirigèrent, toujours chargés de leur butin, vers des blés en pleine maturité, où l'honnête citoyen de Genève, par respect pour la propriété d'autrui, eut le regret de ne les pouvoir suivre.

Cette expédition, digne des annales de la piraterie barbaresque, plongea Pierre Huber dans un étonnement facile à comprendre. Il chercha et, à sa grande surprise, il découvrit que certaines fourmilières étaient habitées en commun par deux espèces de fourmis, formant deux castes. Il désigne les unes sous le nom de fourmis « amazones ou légionnaires, nom fort analogue à leur caractère martial, » dit-il; il appelle les autres très justement « auxiliaires. » Les amazones ne travaillent pas : leur fonction est le combat, l'enlèvement des larves et des nymphes. C'est au déclin du soleil qu'elles partent en guerre contre les espèces industrieuses et pacifiques des environs. Toutes les fois qu'il fait beau, elles sortent et prélèvent ainsi le tribut de chair. Les auxiliaires, de leur côté,

s'occupent à toutes les fonctions d'intérieur, à l'entretien, à la réparation de la demeure. Seules elles ouvrent et ferment les avenues de la fourmilière matin et soir, seules (dans les espèces observées par P. Huber) elles vont aux provisions, car elles nourrissent tout le monde, même les légionnaires, oisives en dehors des temps d'expédition; elles élèvent avec le même soin les larves légionnaires et les larves volées; seules enfin elles paraissent décider des intérêts matériels de la communauté, des agrandissemens nécessaires, de l'urgence d'une émigration et du lieu qui convient. Pierre Huber a fait une expérience qui montre très bien cette dépendance absolue où sont les amazones de leurs compagnes. Ces farouches guerrières ne s'entendent à aucun travail de ménage. Huber mit dans un tiroir vitré, dont le fond était recouvert de terre, trente amazones avec un certain nombre de larves et de nymphes, tant de leur espèce que de l'espèce auxiliaire. Un peu de miel dans un coin devait assurer la nourriture de la colonie. D'abord les amazones parurent faire quelque attention aux larves, elles les emportèrent çà et là, mais les laissèrent bientôt. Elles ne surent pas se nourrir elles-mêmes: après deux jours, quelques-unes étaient déjà mortes de faim à côté de la miellée, toutes étaient languissantes, elles n'avaient pas même construit une loge. « J'en eus pitié, » dit Huber. Il mit dans le tiroir une auxiliaire. Celle-ci toute seule rétablit l'ordre, fit une case dans la terre, y rassembla les larves, développa plusieurs nymphes des deux espèces qui étaient prêtes à sortir du cocon, et enfin conserva la vie à celles des amazones qui respiraient encore (1).

Pierre Huber, en exposant toutes ces merveilles, s'abstient de commentaires; il laisse à chacun, comme il le dit, la liberté de tirer telle conclusion qu'il lui plaira. Cette conclusion s'impose. On trouve donc aussi des sociétés artificielles chez les animaux, des groupemens d'êtres étrangers par la race, et qui vivent ensemble, concertant vers un but commun leurs qualités diverses et leurs efforts individuels. La ruche n'est toujours qu'une famille. Une fourmilière mixte est peuplée d'individus qui appartiennent à des espèces au moins aussi différentes que le cheval, l'âne, le zèbre, l'hémione, — si différentes parfois que les zoologistes les ont rangées dans des genres distincts (*polyergus*, *formica*). Comme autant de provinces soumises à la même forme de gouvernement, chaque fourmilière mixte a cependant son histoire locale, expliquée par les circonstances du dehors, les conditions de voisinage et de frontière. Cha-

(1) Notre intention ne saurait être de tracer ici le tableau complet des instincts de la fourmi; il faudrait des volumes. Pierre Huber lui-même est loin d'avoir tout vu, et cet insecte a fourni encore, dans ces derniers temps, à M. Lespès un sujet d'observations aussi nouvelles qu'intéressantes.

cune n'a de commun avec les autres que le principe de son organisation. Les mêmes légionnaires ont tantôt une espèce d'auxiliaires et tantôt une autre, la noire-cendrée ou la maçonne, celle qui est à leur portée, quelquefois les deux ensemble, ou bien ce sont deux sortes de légionnaires, la polyergue et la sanguine, qui vivent dans la même demeure avec une ou deux espèces d'auxiliaires. Quelques naturalistes, M. Darwin entre autres, appellent celles-là tout nettement « esclavagistes, » et « esclaves » les autres. Ces noms ne sont pas justes. Il faut se bien garder de toute méprise sur la nature très particulière des rapports qui existent entre les deux castes. Chacune remplit dans la communauté un rôle spécial sans qu'aucune y exerce le gouvernement ou le despotisme. Si l'association repose à l'origine sur la violence et l'enlèvement, rien n'a jamais laissé soupçonner qu'il y eût autre chose dans une fourmilière mixte qu'une agglomération d'individus réunis par des instincts spéciaux. Ces noms d'esclavage, de république, appliqués à un pareil régime, sont absolument vides de sens. Toute allusion politique, méthodiste ou égalitaire, n'a que faire ici; c'est à la biologie seule qu'il appartient de dénommer un état social dont l'étude est de son ressort : seule elle est ici sur son terrain.

Nous avons choisi ces exemples, parce qu'ils sont à la fois la preuve la plus éclatante de la perfection à laquelle peut arriver l'instinct, et aussi du degré d'intelligence dont sont susceptibles des animaux rangés par leur nature à une distance incommensurable de l'homme. Pierre Huber n'a pas bien fait la distinction (il ne le pouvait à son époque) entre ce qui appartient à l'intelligence et ce qui est instinct dans ces actions dont il a été le témoin. Il est évident que les deux ordres de facultés se combinent à chaque moment. C'est en raison même de la perfection de l'instinct que l'intelligence apparaît si nettement chez ces petits êtres. La construction de la fourmilière est un acte d'instinct, le choix et l'agencement des matériaux relèvent de l'intelligence. Mille traits trahissent la pensée qui perçoit, délibère, veut, exécute. Nous pouvons citer ce fait bien observé d'un groupe de fourmis traînant à grands efforts une aile de hanneton vers leur trou. La porte est trop petite, l'aile ne passe pas. Les ouvrières la laissent un instant, abattent un morceau de la muraille et recommencent leur tentative. Les unes poussent au dehors, les autres tirent en dedans : effort impuissant! la magnifique épave, qui fera tout un plafond, n'entre pas encore; on la laisse de nouveau, la brèche est agrandie, et l'aile s'engouffre enfin dans le souterrain, où il faudra peut-être renverser dix cloisons pour la porter au lieu convenable. L'aile passée, on rebâtit la muraille, on rend à la porte ses dimensions primitives. Nous ne

saurions citer, chez les singes observés en captivité dans les ménageries, un seul fait qui marque aussi bien la délibération et le jugement en commun.

Les phénomènes sociaux offerts par les animaux supérieurs nous sont malheureusement fort peu connus. Nous ne savons que peu de chose de ce qui se passe dans une habitation de castors; nous ne savons rien des mœurs du moineau républicain, qui pour nid bâtit une ville; les sociétés d'insectes sont jusqu'à ce jour les plus parfaites qu'on ait observées. Du moment qu'il y a société, il y a entente, concours de tous à tout instant pour atteindre un but défini. Aucun zoologiste ne doute plus aujourd'hui que les insectes d'une même espèce ne puissent, dans certaines circonstances, communiquer les uns avec les autres par une langue dont les moyens nous échappent. M. Blanchard dit de la fourmi : « Elle a ses idées et les communique; » mais un curieux détail de l'histoire du scarabée sacré montre encore mieux cela. La femelle, on le sait, enveloppe l'œuf qu'elle vient de pondre d'une boule de fumier, nourriture de la future larve. Il s'agit maintenant de transporter la boule en un lieu convenable, où elle sera enfouie. L'animal roule avec ses pattes de derrière, au besoin soulève avec sa tête ce petit monde où les Égyptiens ont vu l'emblème de leurs mythes. Quelquefois le trajet est assez long; la boule, hissée au sommet des taupinières, roule de l'autre côté, tout est au mieux; mais qu'il se rencontre une ornière, une crevasse, le précieux globe tombe au fond et serait perdu sans retour, si le scarabée n'avait, pour remonter ces parois à pic, que ses propres forces. Vainement il s'évertue et recommence vingt fois; alors il semble abandonner son fardeau, il s'envole. Demeurez en observation; après quelque temps, vous verrez l'insecte revenir, mais non plus seul : il est suivi de deux, trois, quatre, cinq compagnons qui, s'abattant tous à l'endroit désigné, unissent leurs efforts, enlèvent le globe et le remettent dans la route. Qu'a dit le scarabée à ses compagnons? Comment s'est-il fait comprendre? comment les a-t-il ramenés? Il est impossible actuellement de répondre à ces questions; ce qui est hors de doute, c'est qu'il y a eu là concert d'intelligences sachant s'entendre et s'unir. Il n'en faut pas davantage pour affirmer que l'insecte juge, veut et peut-être parle un langage dont nous ne connaissons encore ni les signes ni les organes.

Cuvier se trompait donc quand il proclamait que l'instinct chez les animaux est en raison inverse de l'intelligence. C'est le contraire qui paraît être vrai, et il est au moins vraisemblable que, dans ces intelligences d'insectes qui sentent, veulent, comprennent, délibèrent, il y a, sur une moindre échelle, des diversités analogues à

celles que nous observons chez les animaux supérieurs. La faculté est commune à tous, mais avec des nuances aussi tranchées parmi les bêtes sauvages des ménageries que parmi nos animaux domestiques. Tel est hargneux, et tel jaloux; celui-ci est bon enfant, cet autre batailleur, fidèle au foyer ou vagabond de gouttière; tous sont plus ou moins intelligens. Chez les animaux inférieurs, ces différences n'ont pas été aussi bien observées; d'abord elles sont très probablement beaucoup moins accentuées et en tout cas d'une étude bien plus difficile pour toute sorte de raisons. La petitesse de l'être, sa vie tout à fait étrangère à la nôtre, la prédominance de l'instinct, sont autant d'obstacles; mais d'autre part les actes que nous leur voyons accomplir sous nos yeux, l'existence reconnue de facultés comparables aux nôtres et d'un ordre relativement élevé, ne permettent guère de douter que non-seulement les insectes aient une intelligence remarquablement développée, mais que cette intelligence offre aussi, par cela même, ses variétés individuelles, comme chez les animaux supérieurs.

Nous voici déjà bien loin de Descartes, dont personne aujourd'hui, que nous sachions, ne défend plus l'étrange théorie; mais ce n'est pas tout, un nouveau pas a été fait dans ces derniers temps. Nous commençons, mieux instruits, à nous demander si les facultés intellectuelles et instinctives, rangées par Cuvier dans deux cadres parallèles, n'auraient point un lien commun, en sorte que les unes dériveraient des autres, et que l'instinct ne serait en définitive qu'un produit de l'intelligence. La question a sa gravité. L'instinct cesserait dès lors d'être une de ces propriétés essentielles des êtres vivans, qui échappent absolument à notre compréhension, telles que la pensée du cerveau, la contraction des muscles, l'électricité de la torpille ou les lueurs du fulgore; il deviendrait accessible comme tout phénomène contingent à nos procédés d'expérimentation et de recherche.

C'est à M. Darwin que revient l'honneur d'avoir porté la question sur ce terrain entièrement nouveau. Cette audacieuse tentative pour fonder l'étude scientifique de l'instinct se trouve un peu perdue dans *l'Origine des espèces*. M. Darwin n'aborde pas le problème de propos délibéré, en physiologiste. Il reste ce qu'il est dans toute son œuvre, le zoologiste exclusivement préoccupé de sa grande théorie; il prévoit, il combat les objections; il a deviné surtout celles qu'on pourra lui faire au nom de l'instinct, et il fait de l'instinct, en quelques pages, une étude plus complète qu'aucun philosophe avant lui, et pour la première fois une étude expérimentale. Il supprime l'instinct comme une propriété essentielle, et il en fait une fonction, c'est-à-dire qu'il l'explique. L'instinct, d'après lui, ne se-

rait que le produit des facultés intellectuelles proprement dites, modifiées d'une certaine façon sous la double influence de l'hérédité et de l'habitude.

L'*hérédité* est, comme l'intelligence, une de ces qualités propres aux êtres vivans, dont on peut constater l'existence, mais dont le principe se dérobe à nos recherches de la manière la plus absolue. Quand nous voulons pénétrer par quel mystère la plante qui sort de la graine, l'oiseau qui se forme du jaune de l'œuf, seront semb'ables à la plante ou à l'oiseau dont ils proviennent plus qu'à tout autre, nous sommes devant l'inconnu le plus insondable. L'hérédité ne transporte pas seulement d'une génération à l'autre toutes les modifications imaginables de forme, de taille, de co'oris; elle s'étend aux facultés cérébrales, transmises sans doute à la faveur de quelque particularité physique de l'organe de l'intelligence. C'est ce qu'on appelle l'esprit de race, qui fait que tel peuple naît fourbe et brave comme le Grec d'Homère, industrieux comme le Chinois, trafiquant comme le Juif, chasseur comme le Peau-Rouge. C'est là, si l'on veut, une sorte d'instinct que l'éducation permet quelquefois de maîtriser, mais ne corrige jamais. Comme le loup engraissé dans le chenil finit par retourner à sa vie misérable de la forêt, l'enfant sauvage élevé au milieu de la civilisation garde dans l'esprit comme sur les traits la profonde empreinte héréditaire de son origine. — Presque autant que l'hérédité, l'*habitude* est encore une faculté mystérieuse que nous constatons sans pouvoir l'expliquer. L'acte le plus difficile en apparence, qui a demandé de la part de notre cerveau une somme considérable de volonté et toute l'activité de notre esprit, finit un beau jour par se faire comme de lui-même. On dirait que l'attention et la réflexion sont descendues dans nos membres, qui exécutent les ouvrages les plus délicats, qui se défendent contre les agressions du dehors, tandis que l'esprit occupé ailleurs poursuit un but différent.

Tenons-nous à ces deux grands faits que nous présente le monde animé, à ces deux propriétés des êtres vivans aussi incontestables qu'inconnues dans leur essence, l'hérédité, l'habitude, et voyons comment elles vont se combiner avec l'intelligence dans la théorie de M. Darwin. On connaît celle-ci, nous ne nous y arrêterons pas. Cuvier croyait à l'immutabilité des formes animales jetées sur le globe par le Créateur à la suite de chacune des grandes commotions par lesquelles avait passé, selon lui, notre planète. La géologie moderne conteste ces secousses violentes, et M. Darwin, reprenant à son tour, après cinquante années de science acquise, les idées de Lamarck, est venu prétendre, avec des argumens presque irrésistibles, que les formes animales, loin d'être immuables comme l'ad-

mettait Cuvier, se modifient lentement sous l'empire du temps, des circonstances et des énergies avec lesquelles chaque individu et chaque race « combattent le combat de l'existence. » L'individu qui apporte en naissant une modification de ses organes légère, mais néanmoins avantageuse, réussira dans la vie mieux qu'un autre. Il aura donc toutes chances de laisser la plus nombreuse postérité. Si la modification avantageuse s'est transmise, ce qui peut arriver par hérédité, ses descendans à leur tour auront chance de mieux réussir que leurs contemporains. La modification ira donc, selon toutes les probabilités, en se généralisant, par la même loi de fatalité qui fait qu'un peuple fort absorbe un peuple faible; de la sorte, *après un temps plus ou moins long*, toute la race finira par présenter la modification qui n'était qu'individuelle à l'origine. Et comme il n'y a pas de raison pour que le même phénomène si simple, si naturel, ne se répète pas indéfiniment avec toutes les variations imaginables, on conçoit qu'il puisse aboutir, dans l'infini du temps, à cette multiplicité de formes et de caractères qui distinguent à nos yeux les espèces animales.

M. Darwin dit, dans les pages où il traite de l'instinct, que, s'il était possible de prouver qu'une habitude peut devenir héréditaire, toute distinction entre l'habitude et l'instinct s'effacerait absolument. Le procédé littéraire de M. Darwin est de pousser partout son lecteur plus loin que lui-même ne semble aller. Il donne d'un air de doute les meilleurs argumens du monde, et on s'étonne, à chaque instant, de voir l'auteur si peu convaincu, quand on l'est si bien soi-même. Et en effet on ne saurait contester que de jeunes chiens couchans tombent souvent en arrêt dès la première fois qu'on les lance, et même mieux que d'autres depuis longtemps exercés. Le sauvetage est héréditaire chez certaines races, de même que chez le chien de berger l'habitude de tourner autour du troupeau. Tous ces actes sont accomplis sans le secours de l'expérience par les jeunes aussi bien que par les vieux, et certainement en dehors de toute notion de but, au moins la première fois. On objecterait en vain que les seules habitudes imposées par l'homme aux bêtes se transmettent de la sorte. Plus d'un exemple, emprunté aux animaux sauvages, prouve le contraire. Le meilleur est peut-être ce que nous voyons faire à un oiseau de nos pays, le loriot. Il a un nid très particulier, en berceau; il le suspend à la fourche d'une branche, cousu par les bords avec des herbes flexibles et toujours des bouts de cordon, de lacet ou de ficelles. Pas de nid de loriot sans quelque lien ouvré par la main de l'homme. Si c'est une habitude, elle est héréditaire; si c'est un instinct, on conviendra du moins qu'il ne remonte pas au commencement du monde.

De naissance, un individu ou plusieurs individus de la même

espèce, placés dans des conditions identiques, ont pris une habitude. De deux choses l'une : cette habitude est nuisible, ou elle est utile; elle est bonne ou elle est mauvaise au point de vue de la conservation des individus et par conséquent de l'espèce. Si elle est nuisible, elle tend à disparaître forcément, soit avec l'individu qui l'a prise, soit avec les descendans qui en hériteront. Si l'habitude est favorable, elle a chance de se transmettre sous la forme d'instinct. Celui-ci, d'abord limité à quelques individus du même sang, tend à se généraliser, puisqu'il est avantageux, et nous retombons ainsi dans un cas particulier du grand principe de l'élection naturelle formulé par M. Darwin. Poursuivons. Jusque-là cet instinct est fort peu compliqué, puisqu'il n'a que la valeur d'une habitude qu'un individu a pu prendre avec sa part d'intelligence. Maintenant que la voilà enracinée sous forme d'instinct, chaque individu à son tour y pourra spontanément, avec sa propre part d'intelligence, ajouter quelque chose. Si l'addition est encore favorable et qu'elle se transmette, elle tendra également à se généraliser : l'instinct acquis se compliquera d'autant, et de même que des modifications organiques à peine sensibles, mais successivement accumulées en nombre suffisant, ont pu conduire à l'infinité des formes animales, de même l'instinct, par additions presque imperceptibles mais continues, pourra finir par atteindre cet état de perfection où les philosophes avaient cru voir la preuve éclatante d'une harmonie préétablie.

Certains naturalistes aujourd'hui même ne sont pas très heureusement inspirés quand ils essaient de nous montrer l'organisation corporelle de tout animal conçue et agencée en raison de son instinct (1). Il ne faut pas aller bien loin pour trouver que l'instinct

(1) Il s'agirait ici de bien s'entendre : d'abord il est évident que toute habitude, quand elle est prise, reste forcément circonscrite dans la limite des actes possibles aux organes. Supposons maintenant cette habitude transmise sous forme d'instinct : il se pourra faire que de nouveaux individus apportent en naissant, à leur tour, une légère modification de leurs organes qui rende ceux-ci plus que suffisans à la répétition de l'acte instinctif, et par suite donne champ à une extension nouvelle de l'instinct en question. C'est dans ce sens qu'on a pu dire « que l'organe était le produit de l'effort vers la fonction. » On veut évidemment parler du perfectionnement de l'organe : là où l'organe n'existe pas, il ne saurait y avoir effort. De cette extension possible de l'instinct, grâce à une modification organique nouvelle, il ressort pour l'animal que nous envisageons un avantage en plus, qui pourra se transmettre à son tour et se généraliser par le même procédé, en sorte qu'à la longue l'organe tendra à s'accentuer de plus en plus dans le sens de l'instinct pendant que les facultés intellectuelles, mises en œuvre de génération en génération, tendront, par le mécanisme que nous avons indiqué, à développer constamment l'instinct en raison de l'organe. De ces deux tendances combinées, il résultera ceci, c'est que l'animal, qui ne saurait, en aucun cas, avoir d'instincts contraires à son organisme, finira *souvent* par avoir l'organisme le plus favorable et le mieux approprié à ses instincts.

est dans beaucoup de cas, comme on peut déjà s'y attendre d'après ce qui précède, indépendant des formes extérieures. Tous les oiseaux, qu'ils soient maçons comme l'hirondelle et le fournier, tisserands comme la fauvette, charpentiers comme la corneille, terrassiers comme le mégapode tumulaire (1), ont le même bec, les mêmes ongles et des formes presque pareilles. Le castor d'Europe, qui vit sur les affluens du Rhône et du Danube, se distingue à peine du castor d'Amérique; cependant il a une industrie toute différente. Le castor d'Amérique, sur ses lacs et ses larges rivières désertes, se bâtit les fameuses cabanes qu'on connaît; le castor d'Europe creuse sous la terre de longues galeries à la manière des taupes. S'il l'a toujours fait, que devient cette prétendue corrélation nécessaire entre les organes et l'instinct d'un animal fouisseur sur un continent, bâtisseur sur l'autre, avec les mêmes membres pour deux fins si différentes? Si le castor d'Europe s'est autrefois bâti des cabanes, où trouver un plus éclatant témoignage en faveur de la théorie de la mutabilité des instincts? Recherché pour sa chaude toison, pour sa chair, il a, devant la civilisation envahissante, changé d'instinct plus vite que de formes extérieures. C'est un point aujourd'hui bien établi que le contact de l'homme a eu sur l'instinct de beaucoup d'animaux une influence décisive. C'est ainsi que les grands oiseaux s'enfuient à son approche dans les pays habités, tandis que dans les régions visitées pour la première fois par les voyageurs ils se laissent encore approcher. Partout où ils ont été chassés comme des proies qui en valaient la peine pour leur chair ou pour leurs plumes, ils ont pris l'habitude, puis ont eu l'instinct de s'éloigner.

Revenons aux insectes. Deux instincts remarquables entre tous nous sont offerts par eux : celui de l'abeille avec son architecture mathématique et celui de la fourmi avec ses sociétés mixtes. Avant de rechercher s'il ne serait pas possible d'expliquer même des instincts si étonnans par l'habitude et par l'hérédité, il importe d'écarter tout d'abord une objection qu'on pouvait croire irréfutable. Les individus qui ont ces instincts dans la ruche ou dans la fourmilière sont des neutres, c'est-à-dire qu'ils ne sont ni mâles ni femelles, et doivent par conséquent mourir sans postérité. Comment expliquer qu'une habitude prise par un neutre puisse se transmettre, se fixer en instinct chez les neutres des générations suivantes qui ne descendront pas de lui? La difficulté cependant n'est pas aussi grande qu'elle semble, et M. Darwin le montre très bien. A la vérité, ce ne

(1) Dans les petites îles qui avoisinent les côtes d'Australie, le mégapode tumulaire construit des monticules qui ont parfois plus de trois pieds anglais de haut et quatorze ou quinze pieds de diamètre : ce sont les nids de cet oiseau, gros tout au plus comme une poule d'eau.

sont pas les instincts des neutres qui l'occupent, ce sont les modifications organiques particulières qu'ils présentent en rapport avec leur rôle social, le travail chez les uns, le combat chez les autres; mais le raisonnement qu'il fait peut également s'appliquer aux instincts, derrière lesquels apparaît toujours, quand on réfléchit un peu, cette modification latente de l'organe cérébral par où s'est faite la transmission.

M. Darwin commence par rappeler que le principe de l'élection naturelle est vrai aussi bien pour les communautés que pour les individus. La force d'un seul mâle dans un troupeau sauvage, la fécondité extraordinaire d'une seule femelle, seront des élémens de prospérité. Le troupeau réussira mieux que les autres. Les qualités de l'individu d'où il tire son avantage auront chance de se transmettre d'abord à tout le troupeau, et celui-ci, de plus en plus favorisé dans sa lutte contre le monde extérieur, absorbera les autres. La modification, individuelle à l'origine, deviendra générale. Il en serait de même si le membre du troupeau avantagé dans le principe avait été un neutre. Nous parlons toujours des formes extérieures. Supposons qu'un certain nombre de neutres aient apporté de naissance dans une communauté d'insectes une modification organique favorable, et que par elle cette communauté ait prospéré : les mâles et les femelles qui ont produit ces neutres auront donc, par eux, les plus grandes chances de postérité possible. Il peut arriver dès lors qu'ils transmettent à leurs descendans ce qu'ils avaient eux-mêmes, c'est-à-dire la propriété de procréer des neutres ayant la même modification organique favorable, et nous retombons ainsi dans le procédé commun de l'élection naturelle. Telle est l'explication de M. Darwin; il sent bien quand il la donne, compliquée comme elle est, que c'est le point délicat de sa théorie, le côté où viendra l'attaque; aussi comme il renforce ses argumens ! Il ne se contente plus d'expliquer, il démontre; on le croit à bout de raisons, c'est le moment qu'il choisit pour faire appel à l'expérimentation et prouver cette espèce de paradoxe qu'on pourrait appeler l'*hérédité* dans la *stérilité*. Il y a des bœufs dont les cornes sont un peu plus longues que celles des taureaux et des génisses qui leur ont donné naissance. Eh bien! dit M. Darwin, unissez les uns aux autres, par une sélection attentive, les descendans féconds des taureaux et des génisses qui ont produit les bœufs aux plus longues cornes, et avant peu vous aurez une race de bœufs où la longueur des cornes sera héréditaire, quoique l'animal soit stérile. L'expérience est à faire et digne de tenter quelqu'un de ces grands seigneurs anglais qui savent si bien dépenser leur fortune pour l'avancement des sciences. Il y a tout lieu de croire qu'elle réussirait, et si jamais ce frappant exemple vient à

justifier les théories de M. Darwin dans ce qu'elles ont de plus difficile à expliquer, comment se défendre de les accepter tout entières et pour les formes extérieures et pour l'instinct?

Des neutres dans une communauté apportent en naissant une disposition intellectuelle, un penchant spécial. La communauté s'en trouve bien, elle prospère; mais les parens de ces neutres ont produit également des mâles et des femelles qui pourront hériter à leur tour de la propriété de donner naissance à des neutres ayant la même disposition ou le même penchant. Celui-ci devient héréditaire, il se fixe dans la race, c'est dès lors un instinct, et il pourra continuer de se développer ainsi par une sorte d'hérédité collatérale. La source en restera dans les parens sans qu'il soit nécessaire qu'ils l'aient eux-mêmes, absolument comme la raison des grandes cornes des bœufs est dans le taureau et la génisse qui n'en ont que de petites.

Même cette grande objection des neutres écartée, le problème d'expliquer par des conditions naturelles l'architecture des abeilles semblait encore défier toute tentative. Cependant M. Darwin entreprend de le résoudre. Aidé des expériences de son compatriote, M. Waterhouse, il montre que tout ce travail, digne du géomètre le plus exercé, peut être ramené en fin de compte à un certain nombre d'habitudes très simples, prises successivement, en sorte que par un enchaînement de faits, hypothétiques, il est vrai, mais tous parfaitement plausibles et possibles, on arrive à trouver dans les lois biologiques déjà connues l'explication naturelle de cet instinct qui semblait tenir du miracle. On sait de quoi il s'agit. Les alvéoles de l'abeille sont des prismes à six pans d'une régularité parfaite. Le plus intéressant, c'est le fond de l'alvéole : il est formé d'une pyramide creuse à trois pans égaux et disposés de telle façon que chacun contribue pour sa part, de l'autre côté du rayon, à faire le fond d'une alvéole distincte : le fond de chaque alvéole repose ainsi sur trois alvéoles de l'autre face du gâteau. Buffon n'avait pas aperçu cette combinaison, il n'a parlé que du dessin hexagonal régulier de l'ensemble, et à ce sujet il avait eu une idée bizarre. « Les abeilles veulent toutes, disait-il, se faire dans la cire une loge cylindrique, mais la place manque; sur le rayon trop étroit, chacune cherche à s'arranger de la manière la plus commode pour elle, en même temps que toutes se gênent également. Les cellules ne sont hexagones que par la raison des obstacles réciproques... Pour la même raison, ajoute Buffon, qu'on emplisse un vase avec des pois ou des graines cylindriques, qu'on le ferme exactement après y avoir versé autant d'eau que les intervalles entre ces graines peuvent en recevoir, et qu'on fasse bouillir

cette eau, tous les cylindres deviendront des colonnes à six pans. » On s'est beaucoup moqué de la comparaison de Buffon; cependant tout n'y était pas mauvais. Il avait compris que chaque alvéole avec ses pans coupés à angles réguliers n'était point une œuvre individuelle, ni l'exécution directe du plan original, que c'était une espèce de résultante amenée par le voisinage forcé, l'entassement et la gêne mutuelle de constructions conçues sur un modèle plus simple et plus commun parmi les insectes, la loge cylindrique.

Les bourdons, qui sont des mouches hyménoptères comme les abeilles, mettent le miel en provision dans leurs vieux cocons. Quand le vaisseau est trop petit, ils y ajoutent à l'orifice une rallonge de cire. Il peut même leur arriver de construire des cellules isolées d'une forme globuleuse, irrégulière; c'est un premier degré, c'est l'industrie primitive de la cire. Là rien de bien remarquable encore; mais voici qui devient plus important : entre cette grossière simplicité et le travail si parfait de l'abeille, on trouve un intermédiaire, les cellules à miel de la mélipone domestique du Mexique. L'animal lui-même forme la transition, par ses caractères extérieurs, entre l'abeille et le bourdon; il est plus voisin de celui-ci. Il bâtit, pour garder son miel, un entassement de grandes cellules sphériques placées toutes à égale distance les unes des autres; seulement cette distance est partout moindre que deux fois le rayon de ces sphères, en sorte que toutes empiètent les unes sur les autres, séparées alors par une cloison parfaitement plane ayant juste la même épaisseur que la muraille courbe qui limite la portion libre et sphérique de chaque cellule. S'il s'en trouve trois contiguës, les plans de séparation se coupent à angles égaux, et l'arête commune repose sur le sommet d'une pyramide à trois pans que forment les trois cellules, exactement comme dans un gâteau de miel. C'est en réfléchissant à tout cela, dit M. Darwin, qu'il lui vint à la pensée que si la mélipone, qui construit déjà ses sphères à égale distance les unes des autres, venait à les disposer symétriquement et dos à dos sur deux faces, il résulterait de ce seul fait une construction aussi admirable que le fond d'un double rang d'alvéoles.

Le génie constructeur de la guêpe et de l'abeille a-t-il passé par ces transitions? C'est ce qu'il est impossible d'affirmer; mais l'évidence montre et le calcul confirme que quelques modifications, assez légères en définitive, survenant dans les instincts de la mélipone, pourraient la conduire, après un nombre infini de siècles, — il faut toujours calculer sur de pareilles durées, — à édifier des pyramides trièdres (qu'on trouve déjà dans ses constructions) sur deux ou trois rangs, puis à construire sur ces pyramides, de chaque côté, des rallonges cylindriques en principe (comme celles que met le

bourdon aux cocons), et prismatiques par voisinage. Cette construction à niveau des magasins à miel de la mélipone n'aurait d'ailleurs rien de bien extraordinaire : elle bâtit de la sorte les petites loges où elle dépose ses larves.

Dans l'effort commun qui produit le gâteau de miel, il importe de tenir compte de cette loi suprême de la nécessité à laquelle Buffon fait allusion, et qui contraint chaque animal, s'il se trompe dans les proportions, à recommencer son travail, sous peine de le voir détruit par ses voisins. L'alvéole de l'abeille n'est pas plus une œuvre individuelle qu'un travail de premier jet. Au commencement, le dessin hexagonal est à peine indiqué, la muraille primitive est grossière, dix fois trop épaisse; elle est reprise en sous-œuvre, amincie au pied, renforcée au faîte, refoulée par force à sa place juste, remaniée sans cesse jusqu'à l'entier achèvement. La régularité géométrique de l'ensemble est le fruit d'un long tâtonnement. Une multitude d'abeilles y travaillent à la fois, chacune quelque temps à une cellule, puis à une autre, et ainsi de suite; vingt individus au moins se mettent à la première loge, qui d'abord est fort peu régulière; de nouvelles loges s'ajoutent, et celle-là se réforme. Sur toutes ces choses, M. Darwin et d'autres naturalistes anglais ont fait de très curieuses expériences qui mériteraient d'être citées à côté des observations de François Huber. Celui-ci observait pour connaître; ils ont expérimenté pour expliquer. En opérant sur de petits essaims ou des individus convenablement isolés, en modifiant les conditions de leur travail, en trompant leur instinct, on arrivera sans aucun doute à décomposer celui-ci par une sorte d'analyse physiologique, en même temps qu'on déterminera mieux la part assez grande qui revient probablement à l'intelligence dans cette industrie de l'abeille. C'est là un côté du problème trop négligé peut-être par M. Darwin, mais qu'indique Mlle Clémence Royer dans les notes ajoutées par elle à la traduction française de l'*Origine des espèces*. On peut se demander pourquoi l'abeille ne serait pas sensible, elle aussi, à cette harmonie des lignes qui frappe notre œil dans ses ouvrages. Pourquoi refuser une impression aussi simple que celle qui naît de la régularité à ce cerveau de très petite dimension, il est vrai, mais apte à saisir des rapports de cause à effet bien autrement compliqués, à choisir le bon endroit, à tourner l'obstacle, à poursuivre de l'œil et de l'aiguillon l'ennemi de la ruche? Nous avons vu la fourmi comprendre qu'un objet était trop large pour passer par l'entrée de son souterrain. L'abeille, à qui nous voulons donner le sentiment de la régularité des lignes, a certainement la notion des rapports de longueur. Il y a un gros papillon, le sphinx tête de mort, très friand de miel, et qui ne demande

pas mieux que de s'introduire dans les ruches; son corps, tout velu et couvert de plaques cornées, défie la piqûre. Les abeilles, qui redoutent cette visite désagréable, savent très bien s'en préserver dans les pays où il y a beaucoup de sphinx. Dès que les premiers commencent à se montrer aux soirs des plus longs jours, nous raconte M. Blanchard, les abeilles rétrécissent l'entrée de la ruche de telle façon que le voleur ne peut plus entrer. La saison des sphinx passée, elles détruisent la maçonnerie faite et rétablissent le passage dans sa largeur primitive. Voilà certes des bêtes qui ont le *coup d'œil!* Y a-t-il donc si loin de ce coup d'œil à cette entente de la symétrie qu'a le dernier sauvage, sensible à l'harmonie des lignes d'une découpure ou d'un tatouage? N'est-il pas plus simple de supposer à l'abeille quelque chose de la même impressionnabilité plutôt qu'une sorte d'instinct mathématique, comme on le lui a parfois attribué? Toute la physiologie cérébrale des insectes reste à faire. Tant que nous ne serons pas plus avancés, il est peut-être téméraire d'accorder beaucoup à leurs facultés intellectuelles, mais il est certainement déraisonnable de les trop rabaisser. C'est toujours au reste chez nous ce vieux péché d'orgueil si finement raillé par Montaigne, précisément à propos de l'esprit des bêtes. Bien mieux que Descartes, il a vu les animaux; il les aime, il joue avec sa chatte, et ce commerce l'éclaire; il juge très sainement de la trop petite part d'intelligence faite aux bêtes par l'homme, tandis que lui-même « se va plantant par imagination au-dessus du cercle de la lune. »

Pour les fourmis légionnaires, la filiation des phénomènes successifs propres à expliquer l'apparition et le développement de leur instinct était beaucoup plus difficile à imaginer. On eût pu désespérer de toute induction raisonnable, si quelques faits, çà et là dans la nature, n'étaient venus nous mettre sur la voie en nous montrant ailleurs le même instinct moins développé ou modifié de différentes manières. Ces observations, coordonnées par M. Darwin, sont devenues des traits de lumière, et ont permis de se figurer d'une façon au moins plausible l'évolution de ces curieuses habitudes. Ainsi il n'est pas rare que des fourmis — qui ordinairement ne prennent point d'auxiliaires — emportent chez elles des nymphes trouvées par hasard dans le voisinage de leur demeure. Il n'est pas invraisemblable que quelques-unes de ces nymphes soient venues à éclore, et qu'elles aient rempli dans la cité d'adoption les fonctions de leur instinct particulier. Qu'on admette maintenant que ces services soient de quelque utilité à la fourmilière, elle réussira mieux, et dès lors il peut arriver que les mêmes enlèvemens et les mêmes éclosions de hasard se répètent. A la longue, l'habitude sera prise, puis viendra l'instinct d'apporter des nymphes volées. En même temps la pré-

sence de ces étrangères réagira presque nécessairement sur les fourmis ravisseuses. Leurs instincts et leurs organes tout à la fois se modifieront, toujours d'après le même principe, dans le sens le plus favorable au rôle spécial qu'elles gardent dans l'association. — De proche en proche, par une suite de modifications à peine sensibles s'ajoutant à travers les temps et les âges, nous arriverons à des races de légionnaires aussi dépendantes des travaux de leurs compagnes que les espèces étudiées par Pierre Huber.

Chaque instinct que nous observons se révèle à nous sous une forme en quelque sorte absolue, nous ne le voyons jamais changer; aussi l'a-t-on dit immuable : c'est le mirage commun à tous les phénomènes trop lents pour que la vie ou le souvenir des hommes en mesure le progrès. Cependant le castor d'Europe et le loriot nous donnent l'exemple d'instincts qui remontent à une date relativement fort peu ancienne. Nous savons aussi aujourd'hui que les nids des mêmes espèces d'oiseaux offrent parfois des variations assez notables d'un pays à l'autre. Que M. Darwin nous signale avec un grand soin ces instincts changeant avec les latitudes, cela est fort naturel; mais on devait moins s'attendre à trouver un fait analogue dans le livre d'un partisan de l'immutabilité des instincts. La coupeuse de feuilles, — encore un insecte hyménoptère, — dépose ses œufs dans autant de loges faites avec des morceaux de feuilles qu'elle a prestement coupés. Dans notre pays, c'est toujours une feuille de rosier qui lui sert, et jamais une autre. Pourtant « on nous assure, dit M. Blanchard, que notre coupeuse de feuilles de rosier, se trouvant en quelque endroit de la Russie où il n'existe pas de rosiers, fait son nid avec des feuilles de saule ou d'osier. » L'instinct varierait donc dans l'espace comme il a varié dans le temps! Il s'en faut de beaucoup que les mêmes légionnaires soient partout aussi dépendantes de leurs compagnes que celles qu'a vues Pierre Huber aux environs de Genève. En Angleterre comme en Suisse, les auxiliaires enlevées par les sanguines prennent seules soin des larves, tandis que ces légionnaires vont seules en expédition; mais en Suisse les deux castes s'occupent ensemble à tous les travaux de construction et d'approvisionnement, tandis qu'en Angleterre les légionnaires seules vont au dehors chercher provisions et matériaux; les auxiliaires restent confinées à l'intérieur : elles rendent donc moins de services à la communauté qu'en Suisse.

On trouvera peut-être que ces différences sont peu de chose; elles suffisent du moins à prouver combien est ébranlée l'ancienne doctrine de Cuvier, et comment dans l'infini du temps ont pu se développer ces instincts que de simples accidens géographiques suffisent à modifier légèrement. La grande explication de l'instinct, c'est le temps, l'incommensurable durée des époques géologiques que notre

esprit embrasse du regard, mais dont il ne saurait pas plus se faire une idée que de la mesure des espaces célestes. La science moderne commence à s'étonner des chiffres de siècles qu'il faut compter depuis les tentatives grossières de l'industrie primitive de l'homme. Que penser des temps planétaires à travers lesquels a pu naître, se dessiner et se perfectionner l'instinct des fourmis légionnaires? La fourmi n'a pas vu seulement l'époque du renne et du mammouth et les glaciers du Jura descendant la vallée du Rhône, elle a été contemporaine de cette période que les géologues marquent par le soulèvement des Alpes. Les fourmis sont plus vieilles sur la terre que le Mont-Blanc. Elles existaient déjà aux temps jurassiques, assez peu différentes de ce qu'elles sont de nos jours. Tandis qu'une mer intérieure cachait encore l'emplacement où devait être plus tard Paris, elles pullulaient dans les régions émergées du centre de l'Europe. On en peut juger par la masse de leurs débris : ils remplissent d'épaisses couches de terrain à OEningen, sur les bords du lac de Constance, et à Radoboj, en Croatie; la roche est noire de fourmis, toutes admirablement conservées avec leurs pattes et leurs fines antennes. Les entomologistes comptent aujourd'hui en Europe une cinquantaine d'espèces. MM. Heer de Zurich et Mayr de Vienne en ont trouvé plus de cent dans les seuls cantons d'OEningen et de Radoboj; plusieurs paraissent identiques aux espèces actuelles. La plupart ont leurs ailes; ce sont des mâles et des femelles. Les ouvrières sont rares : cela s'explique par la nature du terrain, déposé au fond d'eaux tranquilles. Les individus ailés y sont tombés par milliers; les ouvrières élevant moins haut leur existence, attachées à la terre, ont laissé moins de victimes dans les ruisseaux où s'est conservée l'histoire de cette époque. Pour la même raison, ces gisemens si riches d'espèces ne nous apprennent rien des mœurs des fourmis d'alors, ni de leurs habitations. Ce que nous savons, c'est qu'il y avait aussi des pucerons dans le pays, et que les larves de phryganes se faisaient déjà comme aujourd'hui ces étuis où elles se logent et qu'elles traînent partout avec elles. On en a trouvé à OEningen (1). Nous avons de ce temps-là des ailes de papillon avec leurs dessins, sinon avec leur coloris. Qui sait si quelque jour nous ne retrouverons pas un nid de guêpes tombé d'une branche et un peu moins régulier que ceux d'aujourd'hui? Fût-il même aussi parfait, cela n'infirmerait pas encore l'hy-

(1) Les larves de phryganes se fabriquent des étuis avec des corps étrangers réunis par un peu de soie. Chaque espèce travaille à sa façon et montre une prédilection marquée pour tels ou tels matériaux. Certaines larves confectionnent leurs habitations invariablement avec des graviers, d'autres avec de petites coquilles, d'autres toujours avec des bûchettes, d'autres avec des fétus ou des brins d'herbe, de sorte que l'inspection d'un fourreau permet de reconnaître par quelle espèce il a été construit.

pothèse du développement progressif de l'instinct par lequel il a été bâti. N'aurions-nous pas, par-delà l'époque jurassique, un immense passé près duquel l'âge actuel des dépôts d'OEningen et de Rodoboj est peut-être comme un jour ou comme une heure dans l'histoire de l'homme?

Le grand résultat qu'a eu l'introduction des idées de M. Darwin dans les sciences biologiques est, sans contredit, d'avoir transformé en une question de développement abordable à nos recherches un sujet qu'on avait tenu jusqu'alors pour inaccessible et insondable. L'instinct, comme les formes extérieures des animaux, avait toûjours été directement rattaché à ces causes premières jusqu'à la hauteur desquelles l'homme ne saurait élever ses regards. Les observations du naturaliste anglais ont déplacé le problème; sa logique, sa science, ont forcé le monde d'accepter enfin les idées autrefois défendues par les adversaires de Cuvier, — par Lamarck et par Geoffroy Saint-Hilaire. La doctrine de l'immutabilité des formes animales a fait son temps, celle de l'invariabilité de l'instinct tombe en ruine. M. Darwin nous démontre en effet qu'il suffit d'admettre le principe d'intelligence, que personne ne conteste plus aux animaux, puis la double influence de l'habitude et de l'hérédité, et enfin cette loi d'absorption des races mal douées dans les mieux partagées, que lui-même formule pour arriver à ne voir dans l'instinct si perfectionné de l'abeille ou de la fourmi qu'un phénomène purement naturel, une conséquence fatale de la vie. L'instinct le plus compliqué n'est qu'une accumulation héréditaire d'habitudes très simples, dont la source première a toujours été dans l'intelligence spontanée de l'individu. L'instinct, y compris celui des animaux neutres, peut donc être défini : *un ensemble d'habitudes acquises à la longue et fixées par l'hérédité*. Dès lors il nous apparaît comme indépendant, dans une certaine mesure, des formes de l'animal; les variations qu'il offre se trouvent expliquées; il est contingent, il naît, il se modifie avec les circonstances aidées du temps, avec les siècles secondés par d'imperceptibles accidens. Lui-même à son tour amène insensiblement les organes à se perfectionner dans un sens conforme à l'usage qu'en fait l'animal. Envisagé de la sorte, rattaché en dernière analyse à d'autres propriétés premières dont il dérive, l'instinct, au lieu de se dérober, comme celles-ci, aux investigations de l'esprit humain, devient un objet légitime de recherches pour la science expérimentale. C'est un horizon de plus qui s'ouvre devant le physiologiste à la découverte des lois de la vie.

GEORGE POUCHET.

UNE NOUVELLE FORME

DE

POÉSIE DRAMATIQUE

ROBERT BROWNING.

I. *The Poetical works* of M. Robert Browning, London 1868, 6 vol.
— II. *The Ring and the Book*, by Robert Browning, London 1869, 4 vol.

L'excès de personnalité où sont tombés beaucoup de poètes de notre siècle a été si bien reconnu de tout le monde, qu'il fallait s'attendre à une réaction contre cette indiscrète habitude de toujours parler de soi. Il semblait que leur mémoire ne connût pas d'autre récit que celui de leurs mésaventures, souvent fort vulgaires, leur éloquence d'autre texte que leurs passions grandes ou petites, leur imagination d'autre sujet que celui de leur personne, parfois très obscure. Le caractère spontané, subjectif, qu'ils attribuaient à leurs productions était un beau mot de philosophie qui couvrait plus d'une imitation singeresse, comme eût dit Montaigne. Il convenait enfin d'offrir au public un peu de poésie plus objective, c'est-à-dire plus réelle, et surtout plus en dehors de la personne des écrivains. Le contre-poids naturel de tant de confidences intimes était un retour vers la littérature dramatique.

Cette expression ne donne pas toujours à entendre le développe-

ment d'un drame; une composition peut être dramatique, simplement parce qu'elle suppose des discours ou des dialogues qu'elle reproduit. Alors le poète ne parle plus pour son propre compte. C'est ainsi que M. Swinburne a publié et cru justifier les vers trop ardens qu'il met dans la bouche de Sapho. C'est ainsi qu'un jeune poète de talent, M. Coppée, introduit dans la pièce qui a pour titre *Bénédiction* un soldat pour raconter un épisode de la guerre d'Espagne. Quand l'écrivain destine ces sortes d'esquisses à représenter une pensée particulière, isolée, elles ne sont qu'un cadre et ne valent que ce que vaut la pensée elle-même. Dans le *Tithonus* de Tennyson c'est le vieil époux de l'Aurore qui parle; mais il n'est ni un caractère, ni un homme : il personnifie l'idée mélancolique d'une vie trop prolongée. Quand l'esquisse est le sujet même, et qu'il y a sous les paroles un cœur, une âme humaine, un ensemble de sentimens ou de passions comme l'ont fait ou ont essayé de le faire les deux auteurs cités plus haut, le morceau, même sans action, sans événement final, est dramatique.

Plus d'un poète repoussé par le public spécial du théâtre pour cause d'incompatibilité dans le goût se réfugie avec raison dans cette forme littéraire, qui ne le force pas à dénaturer son talent, et ne condamne pas ses œuvres à passer pour des drames refusés. En Angleterre, où le divorce du théâtre et de la littérature semble presque irréconciliable, la poésie a plus souvent recours à ce genre moyen, qui emprunte à l'ode ses libres transports, à l'élégie ses douces larmes, à la satire ses traits enflammés, la personne du poète ne se montrant pas plus que dans la tragédie ou dans la comédie. M. Robert Browning, sans autre soutien, est parvenu à une grande réputation. Vivant en Italie, dans la ville de Dante, de Pétrarque et de Boccace, il a gagné peu à peu l'attention de ses compatriotes, dont il avait grand'peine, étant présent, à s'attirer les bonnes grâces. Ne traitant presque jamais que des sujets italiens, il a enfin trouvé faveur en Angleterre, où l'on connaît l'étranger sans doute, où l'on aime à s'en occuper, mais à la condition de revenir bien vite à la mère-patrie. Il commence à serrer de près l'auteur des *Idylles héroïques*, le plus parfait, le plus populaire, le plus national des poètes de son pays, celui qui pousse à peine une pointe sur le continent dans un sonnet ou dans quelque autre pièce fugitive, celui qui n'a célébré que des sentimens anglais, qui n'a versifié que des histoires anglaises, qui du haut au bas de l'échelle, dans ses poèmes chevaleresques, amoureux ou rustiques, a toujours chanté la vie anglaise.

Le grand poème que vient de publier M. Robert Browning, *l'Anneau et le Livre*, nous permet de passer en revue les ouvrages d'un

écrivain peu connu de ce côté du détroit. Nous tâcherons d'indiquer les tâtonnemens primitifs de son esprit; dans ses œuvres mûries par l'expérience, nous saisirons les saillies principales de cette physionomie littéraire; son dernier ouvrage nous montrera le point extrême, à quelques égards excessif, auquel il a porté le genre dramatique particulier dont il a fourni les modèles.

I.

Quand il s'agit, en matière de peinture, de retrouver le lien de famille qui existe entre des œuvres de mains différentes, les témoignages historiques sont pour les connaisseurs les preuves les moins certaines : grâce au dessin, ils discernent avec plus d'exactitude l'école à laquelle appartient un artiste; la couleur, c'est-à-dire la manière dont chacun voit la nature, trahit le plus visiblement la leçon que le disciple a reçue du maître. Il en est de même en poésie. Des informations plus ou moins exactes et une préface ajoutée par M. Browning à de prétendues lettres de Shelley permettent de croire à des prédilections, à des affinités qui rattachent le premier au second. Nous aimons mieux nous en rapporter à la forme de ses premiers ouvrages, à la façon dont il dessinait ses sujets, dont il groupait ses personnages. Soit qu'il présentât une idée philosophique à l'aide de dialogues d'une lenteur solennelle, comme dans *Paracelsus*, soit qu'il fît du héros de son poème de *Sordello* un prétexte pour développer une thèse morale, il procédait, à n'en pas douter, de Shelley. Le ton du style fournissait des preuves plus convaincantes encore : sur des matières abstraites, M. Browning étendait la même multiplicité d'images accumulées, le même coloris tourmenté, les mêmes défauts, raffinemens, longueurs, absence de clarté, avec cette différence que là où Shelley était obscur, M. Browning était ténébreux.

Toutefois, si le peintre a quelque génie pour son art, il trouve dans les efforts mêmes de son imitation le secret de son originalité. Tandis qu'il se contraint pour suivre fidèlement le modèle, sa nature prend peu à peu le dessus; il mêle sa manière à celle du maître, et devient un maître à son tour. Le crayon s'enhardit entre ses doigts et, s'affranchissant de la servitude primitive, suit un mouvement plus libre; il trace des lignes qui révèlent déjà la pente naturelle de la main : une forme nouvelle de dessin est trouvée. Puis le pinceau se passionne pour une teinte particulière, un autre ton finit par dominer dans son œuvre; ce n'est plus la même manière de fondre ou de rapprocher les nuances : le sentiment intérieur de l'artiste s'accuse dans une couleur qui lui appartient. Il est enfin lui-même, original

en dépit de l'imitation. Le poète ne procède pas autrement. La route qu'a parcourue M. Browning, il l'a trouvée en suivant les traces de Shelley. Des poèmes métaphysiques sous apparence de drames il a passé à la forme dramatique pure, et le ton de ses poèmes, où se heurtent aujourd'hui le sérieux et le grotesque, n'est pas moins changé que le dessin.

De 1836 à 1850, M. Browning a cherché sa voie. Au début même, il s'en approche dans son *Paracelsus*, — il avait alors vingt et un ans; — son livre de *Sordello* et ses drames l'en écartent à beaucoup d'égards, puis il revient sur ses pas avec sa *Nuit de Noël*, *Christmas-Eve*, enfin il s'engage décidément dans son chemin propre avec ses *Dramatic lyrics* ou *Poésies dramatico-lyriques*. Son premier poème porte la marque visible de l'école de Shelley. Paracelse est une âme inquiète, ardente à la recherche du savoir, et découragée quand elle y est parvenue; l'amour lui manque, et il est trop tard pour se raviser. C'est le point de départ du drame de Goethe; mais Faust recommence la vie, et nous voilà dès le premier pas hors de la loi fatale des choses humaines. L'auteur de *Paracelsus* ne sort pas des conditions de l'humanité : son héros meurt triste à la fois et résigné, comme l'Alastor de Shelley. Plus positifs que le poète allemand, même dans leurs rêveries, les deux écrivains anglais ne songent pas à contenter leur imagination en dehors des limites du possible. D'ailleurs ils n'ont pas l'heureuse sérénité qui permet à Goethe tantôt de s'accommoder des lois de la nature, tantôt de les changer à son caprice. L'un a toujours au fond du cœur un petit levain de révolte; dans ses longs poèmes brillans et un peu froids on entend gronder de loin en loin son âme irritée, comme dans un beau ciel d'hiver retentit quelquefois le murmure puissant du tonnerre. L'autre ressentait alors les inquiétudes que laissèrent dans l'esprit de la jeunesse anglaise les deux maîtres les plus originaux du commencement de ce siècle; depuis, il semble s'être calmé et pour ainsi dire assagi avec toute sa génération, comme Tennyson, comme la plupart des poètes, entre les vers, la Bible et le comfort de la vie moderne, tandis qu'un certain nombre de philosophes ont cherché le repos dans l'étude, l'économie politique et une doctrine doucement positiviste. J'ai dit que le *Paracelsus* n'était pas trop loin de la voie où M. Browning devait trouver le succès. Il avait imaginé son Paracelse à peu près comme l'eût fait Shelley : une idée l'avait séduit, et, en courant après elle dans les vagues régions de la poésie métaphysique, il avait rencontré son héros. Shelley concevait la poésie comme une course à travers les espaces; il ne souffrait pas qu'un poète se mît à son bureau et dît : « je vais faire des vers, » et il avait raison de ne pas partir d'une page blanche et d'une plume taillée pour arriver

à une idée; mais il avait tort d'aller de l'idée à la réalité. C'est ainsi qu'il inventait Alastor et les personnages principaux de sa *Révolte d'Islam*. Le Paracelse de M. Browning semble bien avoir été une pensée avant de devenir un personnage; cependant l'auteur a eu la main assez heureuse, et la figure du médecin de Würtzbourg a reçu de récens biographes assez de relief pour justifier le choix du poète et l'usage qu'il en a fait.

Sordello est presque une énigme. Il fait penser à la *Cassandre* du Grec Lycophron, ce poème indéchiffrable dont le commentaire couvrit de gloire je ne sais quel scholiaste. Nous n'envions pas les lauriers de ce dernier, bien que nous ayons un peu pénétré à travers l'obscurité de l'œuvre de M. Browning, assez du moins pour expliquer pourquoi elle est obscure. Imaginez un écrivain des plus discursifs qui entreprend un récit sur une âme partagée entre l'amour de la poésie et celui de l'action; c'est bien un de ces personnages qui prennent naissance au fond du creuset de la métaphysique; ils semblent parler et se mouvoir, et ils ne vivent pas. Si l'auteur se fût contenté de faire parler Sordello, sa psychologie eût trouvé un meilleur cadre dans cette forme dramatique du monologue; l'âme du poète-guerrier Sordello se fût expliquée tant bien que mal; mais il a voulu faire un poème narratif, et comme la narration, surtout en grand, est contraire à son génie, il prend à chaque instant la parole. Que Byron en fasse autant dans *Don Juan*, cela est naturel; le poète plaisante avec son sujet, et d'ailleurs chez lui l'épopée a des retours superbes, des rentrées de musique triomphante. Dans *Sordello*, au contraire, comment admettre que l'histoire d'une âme si éloignée de nous soit à tout propos interrompue par les réflexions d'un homme du XIXe siècle? Le badinage seul peut faire passer cette fantaisie; il faut que le ton du sujet permette à l'écrivain de dire, comme Alfred de Musset dans un poème qui est précisément de ce genre :

> En vérité, lecteur, je crois que je radote.

On suppose bien quel supplément d'obscurités doivent ajouter à un récit tout abstrait des dissertations qui ne le sont pas moins. Le *Sordello* de M. Browning demeurera dans ses ténèbres, à moins que l'auteur ne se charge d'y joindre un commentaire perpétuel, et encore!... On raconte qu'un philosophe allemand, interrogé par ses disciples sur un passage d'un de ses livres qu'ils ne comprenaient pas, leur répondit : « Mes amis, quand j'ai écrit ces lignes, il n'y avait que Dieu et moi à les comprendre; maintenant il n'y a plus que Dieu. »

Depuis *Sordello*, on peut dire que M. Browning a renoncé aux longues épopées, en sorte que le genre narratif demeure à M. Tennyson, dont le nom est naturellement rappelé à la mémoire par celui de son rival le plus heureux. La forme dramatique manque presque absolument dans l'auteur des *Idylles héroïques*. Chez lui, les personnages d'Ulysse, de sainte Agnès, de Tithon, de sir Galahad, de saint Siméon Stylite font des monologues; mais ils n'expriment qu'une idée, et ne sont pas des caractères ni des natures. Poète idéal, Tennyson va de la pensée au personnage, jamais du personnage à la pensée. En revanche, il excelle et défie toute rivalité dans la narration; son récit passe rapidement par les degrés successifs de l'intérêt, par les étapes naturelles de l'action. Point de réflexions qui l'attardent, point d'analyses qui ralentissent sa marche. Sa fable est attachante parce qu'il s'attache et s'amuse tout le premier à ce qu'il raconte. Au contraire, M. Browning n'en finit jamais avec ses observations de détail; il pèse les actions et les paroles, il divise et subdivise comme un casuite. Ce qui lui plaît dans l'action, ce sont les mobiles qui la produisent : il aime les cas de conscience, les problèmes moraux compliqués, les thèses litigieuses; il y apporte une dextérité dont il jouit visiblement et qu'il étale avec complaisance. Aussi une certaine forme dramatique est-elle beaucoup mieux faite que le récit pour la nature de son talent. A la différence de Tennyson, il a un génie tout objectif, c'est-à-dire qu'il place hors de lui-même l'objet de sa curiosité; seulement il ne s'arrête pas aux événemens de l'histoire et de la vie humaine, il en cherche les racines dans l'âme de ses personnages.

Avec de telles dispositions d'esprit, nul ne s'étonnera que M. Browning ait essayé ses forces au théâtre; mais sa tentative n'a point réussi. A la scène, il faut de l'action et non des analyses psychologiques; il faut du mouvement, et la psychologie ne se développe qu'à l'aide de longs discours. Tout le talent et tout le zèle de l'acteur Macready ne purent faire accepter le drame de *Strafford* au public de Drury-Lane. D'autres pièces, telles que *une Tache sur l'Écusson* et *le Jour de naissance de la duchesse Colombe*, ne furent pas plus heureuses à Haymarket. En revanche *Pippa*, *le Retour des Druses* et *Luria*, qui n'ont pas vu le feu de la rampe, ont eu quelque succès de lecture, surtout la première; encore ont-elles peu ajouté à la réputation de l'auteur. Quelques beaux vers dont le poète a pu les enrichir plus librement sont restés dans la mémoire de ceux qui aiment la poésie, et c'est tout. A quoi tient cette médiocre fortune des drames d'un écrivain dont la tendance dramatique est, après tout, le trait essentiel? La question est assez curieuse en elle-même, elle importe assez à l'histoire du théâtre de notre temps, pour mériter quelques mots d'éclaircissement.

S'il est vrai, comme le prétend Shelley (1), « que la plus haute perfection de la société humaine a toujours correspondu avec la perfection la plus grande du drame, » ce qui manque à la littérature du XIXe siècle, particulièrement en Angleterre, la grande lacune, le *postulatum* incontestable, c'est un drame digne d'elle. On sait ce que Shelley, sans travailler directement pour le théâtre, fit d'efforts soutenus et constans pour remplir cette lacune. En fin de compte, il n'y a pas beaucoup mieux réussi que ses contemporains et ses successeurs. Il y a dans cet art une part de métier qui n'est pas moins importante que celle de la poésie, et lors même que le drame est écrit pour la simple lecture, il se doit conformer aux mêmes pratiques. En ce dernier cas, la représentation, quoique idéale, n'est que déplacée, elle existe dans notre pensée; il y a réellement une scène qui s'ouvre devant notre imagination, un splendide amphithéâtre qui se développe, une assemblée fictive qui assiste, une toile qui se lève sur une exposition et qui tombe sur un dénoûment. Cela est si vrai que nous apprécions les procédés de l'art dans les tragédies anciennes, qui ne sont pour nous qu'une simple lecture; nous pouvons dire, par exemple, avec Goethe, que Sophocle est un des dramaturges qui ont le mieux connu leur métier. On n'en dira pas autant de Shelley, de Byron, de beaucoup d'autres. Soit que M. Browning ait eu pour but de mettre ses acteurs sous les yeux du public, soit qu'il ait simplement travaillé pour l'oreille et l'esprit du lecteur, qu'il cherche à gagner par la force des pensées et la beauté des vers, dans l'un et l'autre cas, il n'a pas bien connu son métier. Cette partie considérable de l'art lui fait défaut. Il sait créer des personnages qui ont la vie et la parole; mais ceux-ci se bornent à sentir, à penser, ils n'agissent pas. Ainsi l'écart s'augmente de plus en plus entre la poésie et le théâtre. Les hommes du métier font de l'art le même état que dans la fable le coq fait de la perle qu'il a trouvée, et les poètes abandonnent le drame ou ils remontent à son enfance: ils se contentent d'une scène, d'une situation, moins encore, d'un monologue. Nous voyons chez nous des tentatives du même genre. Shelley, qui déplorait déjà la déchéance du théâtre, conseillait aux poètes de chercher des modèles dans l'art primitif. Il est trop obéi. On fait parler longuement un personnage, à peu près, j'imagine, comme devait s'y prendre le vieux Thespis avec ses acteurs barbouillés de lie. Ne nous plaignons pas, après tout : c'est peut-être une forme nouvelle que la poésie essaie de se donner.

Avant d'arriver à ces compositions seulement dramatiques par le cadre et par la création de personnages qui tiennent la parole au lieu de l'auteur, M. Browning fit des essais qui le rapprochaient

(1) A Defence of poetry, *Essays*. London, 1840.

du but sans l'y mener encore. Tel est le poème de *la Nuit de Noël et le jour de Pâques, Christmas-Eve and Easter day,* où l'auteur met en scène une chapelle presbytérienne, une leçon de théologie par un libre penseur d'Allemagne, une solennité catholique à Saint-Pierre de Rome. Nous n'insistons pas sur ces trois perspectives en panorama, sur ces trois changemens à vue que l'auteur se donne à lui-même au fond du théâtre de sa pensée. Cela est ingénieux et vivant, mais le poète n'a pas encore atteint sa forme de prédilection. D'ailleurs la *Revue* a déjà entretenu ses lecteurs de cet ouvrage, ainsi que du *Paracelsus* (1). Un autre volume de cette époque appelle plus particulièrement notre attention, c'est celui des *Dramatic lyrics,* qui porte des marques décisives de l'originalité de M. Browning. Il se compose de petits récits dramatisés et de petites scènes sous forme de monologues.

Un des plus remarquables est celui de *l'Évêque qui commande sa tombe dans l'église de Sainte-Praxède* (*the Bishop orders,* etc.). De l'avis de M. Ruskin, grand connaisseur en matière de moyen âge, il n'y a pas dans la littérature moderne de page où l'esprit du XVe siècle soit mieux saisi. Si le mélange du profane et du sacré, de la foi et des vanités païennes, du dogme chrétien et de la morale relâchée, était l'expression fidèle de ce siècle jeté comme une transition entre le passé et les temps modernes, M. Ruskin n'aurait pas tort. A son lit de mort, le bon évêque rassemble ses héritiers, dont les liens de parenté avec lui ont exercé les méchantes langues, bien que tous datent d'une époque qui met à l'abri la réputation du prélat. Il leur donne des instructions pour sa sépulture. Un certain rival, jaloux de ses dignités, après avoir dans la vie mondaine été jaloux de ses succès d'une autre sorte, a obtenu la place ambitionnée par lui pour sa tombe, la bonne place pour voir et pour être vu dans l'église. L'intrigant! il est mort le premier pour prendre les devans. Le monument funéraire de celui-ci est passable, on peut lui accorder cela; mais l'inscription est en mauvais latin, du latin d'Ulpien, tout au plus. Le tombeau de l'évêque sera de marbre rose; cela n'est pas assez beau, il sera tout de jaspe : non, après réflexion, qu'on le fasse tout entier en lapis-lazuli, avec des bas-reliefs de bronze représentant des saints, Moïse et les tables de la loi, Pan poursuivant une nymphe, enfin avec une inscription du latin cicéronien le plus pur. Certes c'est une pensée assez douce encore de reposer là durant les siècles, d'entendre le murmure pieux des oraisons de la messe, de voir tous les jours consacrer et recevoir le pain mystique, de sentir la flamme des cierges, de goûter

(1) Voyez l'étude sur Browning dans la *Revue* du 15 août 1851.

l'ivresse de l'encens pénétrant. Surtout que cette tombe soit en vue de celle du rival; ce dernier en crèvera de dépit. Voilà bien des recommandations pour des héritiers pressés de jouir! autant d'hypothèques sur l'héritage! Que pensent-ils? que disent-ils? Ils chuchotent entre eux, tandis que le pauvre vieillard, peu confiant dans leurs intentions, mêle aux avis les prières et les menaces. Il marque d'avance le programme et les frais somptueux de son enterrement.

Voilà comment M. Browning aime à peindre les temps, les pays, les hommes; c'est l'évêque qui parle d'un bout à l'autre de la pièce, et cette peinture dramatique tire un air de vérité de plus de ce que la satire n'est pas trop protestante. Quand M. Browning s'en tient au cadre de la narration, il profite de toutes les occasions pour faire parler ses personnages. Ses récits tournent au drame. Quelques comparaisons auxquelles donnent lieu ses *Dramatic lyrics* feront bien comprendre ses procédés et sa manière. On connaît la légende allemande du charmeur de rats de la ville de Hameln dont M. Mérimée s'est servi dans le premier chapitre de sa *Chronique sous Charles IX*. La vieille cité était désolée par une multitude innombrable de ces rongeurs. Souricières, ratières, piéges, tout était inutile : les provisions de toute sorte étaient dévorées; les gens de Hameln paraissaient destinés à périr de cette nouvelle plaie d'Égypte. Un joueur de flûte que nul ne connaissait offrit de les délivrer pour la somme de 1,000 guilders. Trois sons étranges d'une flûte qu'il portait suspendue à son col mirent en branle tous ces hôtes incommodes. On entendit comme le frémissement d'une armée qui se mettrait à marmotter; en quelques minutes, le frémissement devint un murmure et le murmure un grand bruit sourd. On vit sortir des maisons les rats qui se précipitaient et se roulaient les uns sur les autres; rats grands et petits, gros et maigres, rats bruns, noirs, gris, basanés, vieux rats lourds et graves, jeunes rats sautillans, pères, mères, oncles, cousins, queues pétulantes, moustaches pointues, familles par dizaines et par douzaines, sœurs et frères, maris et femmes, suivaient le joueur de flûte, comme si c'était pour eux une question de vie ou de mort. Ils le suivirent tous, marchant, courant, dansant, jusqu'au Weser, où ils furent noyés. Jusque-là, M. Browning a joliment rimé la légende; mais voici qu'il s'en écarte en sauvant un citoyen de cette tribu, qui raconte le drame dont il a fait partie. Aussi ferme que Jules César, celui-ci traverse le fleuve à la nage, et survit pour porter au pays des rats ses commentaires, comme le grand dictateur l'avait fait en une occasion semblable. Un rat faire des commentaires! Et pourquoi pas? On admet bien qu'ils parlent dans les fables.

« Aux premières notes aiguës de la flûte, j'entendis comme un son de boyaux ratissés, de pommes mûres sous le pressoir, un remuement de tonneaux pleins de salaisons, de buffets qui s'ouvrent, de cruches d'huile qu'on débouche, de cerceaux de barriques à beurre qu'on fait sauter. Et il me semblait ouïr une voix plus douce que la harpe et le psaltérion, qui nous appelait et nous disait : O rats, réjouissez-vous! Le monde est devenu comme un vaste magasin de conserves! Ainsi, mangez, rongez, grignotez! Venez goûter, déjeuner, souper, dîner, faire votre *luncheon*. Juste au moment où un énorme poinçon de sucre, tout ouvert, brillait comme un soleil, glorieusement, à ma portée, juste comme il semblait me dire : viens, fais ton trou! je sentis le Weser qui roulait sur moi ses eaux. »

Quand la ville est débarrassée de ses redoutables ennemis, le bourgmestre se repent du marché qu'il a fait. Mille guilders pour un preneur de rats! Y pense-t-il? On lui en offre cinquante, et l'on trouve encore qu'il est bien payé; mais le joueur de flûte ne l'entend pas ainsi. Puisque c'est de la sorte que vous tenez vos promesses, prenez garde à vous, gens de Hameln! Le musicien sorcier descend une seconde fois sur la place. Trois sons ravissans de sa flûte furent un appel d'un nouveau genre. Aussitôt ce fut un bruissement, un tumulte de foule joyeuse qui se presse, qui se hâte et se pousse, un trépignement de pieds menus, un clapotis de sabots, un claquement de petites mains, un caquet de petites langues : comme des poules, quand la fermière jette des poignées d'orge, on vit les enfans accourir, tous les enfans, filles et garçons, petits blondins aux joues roses, aux yeux brillans, aux dents comme des perles, sautillans et bondissans. Ils couraient ensorcelés après la musique séduisante avec des cris et des éclats de rire. Allaient-ils se noyer dans le Weser? Non; ils sont entraînés vers le mont Koppelberg (Koppenberg, dit M. Mérimée), un grand rocher qui s'élève à pic et domine la ville. Aucun moyen de les retenir; mais la montagne sourcilleuse les arrêtera sans doute. Or voici qu'un antre ouvre sa voûte devant eux et se referme quand ils sont entrés! Les pauvres gens de Hameln n'ont plus d'enfans. Ici encore M. Browning n'a fait que broder d'agréables vers sur le texte allemand; cependant, comme plus haut, il n'a pas voulu être le principal conteur du dénoûment. Il a sauvé de la déroute générale un témoin pour exprimer, comme le faisait le rat tout à l'heure, la part qu'il a prise au délire de tous. Boiteux et courant avec peine, celui-ci n'est pas arrivé à temps pour être enseveli dans les flancs de la montagne, et il en est demeuré tout triste jusqu'à la fin de ses jours.

« Notre ville est bien maussade depuis que mes camarades l'on

quittée. Je ne puis oublier les belles choses dont ils jouissent et dont je suis privé, moi qui les ai entrevues. Il nous menait, disait-il, dans un joyeux pays tout près d'ici, où les eaux tombaient en cascades, où croissaient de beaux arbres à fruits, où les fleurs avaient de plus brillantes couleurs, où tout était nouveau, étrange. Le plumage des moineaux y surpassait celui de nos paons, les chiens y couraient plus vite que nos daims légers, les abeilles n'avaient pas d'aiguillons, les chevaux étaient ailés comme les aigles. Juste au moment où l'on m'assurait que mon pied boiteux serait guéri à la minute, la musique cessa, je m'arrêtai moi-même et me trouvai de ce côté de la montagne, seul, bien malgré moi, pour continuer à boiter comme auparavant, sans entendre plus parler de ce beau pays. »

Tout le monde a lu M. Mérimée; tout le monde sait donc que ce beau pays vers lequel émigra la colonie enfantine est la Transylvanie. De là vient que l'allemand est parlé dans cette contrée éloignée, autour de laquelle on n'entend « qu'un affreux baragouin. » M. Browning n'a inventé ni l'histoire ni les incidens, mais ce rat et cet enfant qui prennent la parole et mettent le drame à la place du récit, n'est-ce pas un changement ingénieux au cadre de la légende? Cette pièce, qui a pour titre *le Flûteur bigarré* de *Hameln, the Pied Piper of Hamelin,* est certainement la plus populaire de celles qui sont sorties de la plume du poète. Il a trouvé le moyen d'y mettre le cachet dramatique de son talent, et, parlant pour les enfans autant que pour le public, il s'est trouvé dans l'heureuse nécessité d'être clair.

Une autre comparaison ferait assez bien connaître le tour d'esprit de M. Browning. Schiller, dans ses poésies détachées, raconte l'anecdote bien connue de cette dame de la cour de François Ier qui jette son gant dans un enclos où est enfermé un grand lion d'Afrique. Elle défie un chevalier, son adorateur assidu, de lui rapporter ce gage de sa bravoure et de son dévoûment. Le noble gentilhomme s'élance, saisit le gant sous la griffe du lion et le jette au visage de la capricieuse et cruelle personne. Le poète anglais prend parti pour la dame, et nous pouvons ajouter, contre Schiller. Le récit est mis dans la bouche de Ronsard qui, au lieu de s'associer à l'indignation générale, rejoint la dame après l'affront qu'elle a reçu et lui demande l'explication de sa manière d'agir. « Je suis poète, dit-il, et il convient que je connaisse la nature humaine. » Celle-ci avait voulu soumettre à une épreuve les belles protestations de son chevalier : ainsi l'on met dans le creuset l'or dont on veut connaître la finesse. Que lui importait le gant jeté à son visage? Le chimiste reçoit au front la fumée du creuset; mais il a éprouvé la pureté du

métal. Depuis longtemps le gentilhomme lui jurait qu'il braverait la mort pour elle. L'occasion s'était présentée de connaître la sincérité de ses promesses, avant qu'elle eût abdiqué un pouvoir qui ne peut plus se reprendre. Après tout, quelle était cette épreuve? Celle où s'exposaient quantité de pauvres gens inconnus, sans l'espérance de la gloire, sans l'aiguillon d'une cour tout entière et d'un roi assistant à leur entreprise. Le chasseur en faisait autant pour gagner un médiocre salaire. Un page, pour reprendre son bonnet, pour ne pas devenir un objet de risée, simplement pour n'être pas cassé aux gages peut-être durant une semaine, en faisait autant. Quant à ce misérable gant qu'elle avait reçu au visage, le coup n'en était pas bien lourd, sa joue n'en avait pas même changé de couleur. Un coup reçu au cœur est autrement sensible et ne passe pas si vite : auquel valait-il mieux s'exposer?

Est-ce là un joli paradoxe de M. Browning? Oui, diront peut-être les critiques ; non, diront, je crois, les femmes. Pour nous, il nous suffit d'avoir caractérisé ces petites scènes dramatiques du poète. Non-seulement il fait parler ses personnages pour analyser leurs sentimens, mais il aime à poser de ces problèmes moraux tantôt légers, tantôt plus graves : il se plaît à la psychologie compliquée ou litigieuse. Il fait penser, ce qui dans un poète n'est pas un mérite vulgaire. Dans cette petite scène du gant il introduit, avec plus de finesse d'intention que d'exactitude chronologique, deux hommes du métier des vers, Marot et Ronsard. Le premier reste à sa place, partageant sans doute l'opinion générale. Ronsard, plus curieux, suit la dame et l'interroge. Si M. Browning avait été présent, il est évident qu'il eût fait comme Ronsard.

II.

Imaginez un poète qui se sent né pour le drame et qui pourtant n'a pas en lui le démon de l'action, c'est-à-dire la logique des combinaisons multiples naissant de la passion humaine et l'entraînant vers un dénoûment final; voilà l'écrivain dont nous essayons de tracer la physionomie. Avec les facultés dont il est doué et les lacunes qui s'y laissent apercevoir, il répond sans doute à un certain mouvement de l'esprit contemporain. Il semble, de nos jours, que nous ne soyons pas capables de parvenir au drame réel, complet, et cependant que nous ne puissions nous en passer. Nous voulons sortir de nous-mêmes; de là le besoin du drame. Nous ne voulons pas renoncer aux analyses d'une étude approfondie; de là l'impossibilité de nous plier aux conditions du théâtre. Dans cet état du goût public, il est naturel qu'un poète cherche à se contenter, lui et ses

lecteurs, en conservant le cadre, la forme favorite et populaire, et qu'il y enferme les peintures morales dont une assemblée désœuvrée, peu curieuse de littérature, ne veut absolument pas. Ici nous rencontrons un souvenir qui tient de fort près, non-seulement à notre sujet, mais à la personne même de M. Browning.

Un an peut-être avant la publication du recueil des *Dramatic lyrics*, l'auteur avait épousé une femme du plus grand mérite, parvenue au premier rang parmi les poètes, sans lutte, presque sans effort, Élisabeth Barrett, aujourd'hui enlevée à son mari et aux lettres. Le talent et plus encore le succès sont un apport qui ne va pas se perdre dans la communauté. Cependant la poésie prospéra de part et d'autre dans le ménage. Peu d'années après parurent successivement deux livres qui sont comptés parmi les meilleurs des deux époux, *Aurora Leigh* et *Men and Women*. Le premier, sur lequel la *Revue* a donné une intéressante étude (1), était de la femme. Dans quelques pages dont l'intention pouvait alors échapper, elle nous semble avoir préparé la voie au livre de son mari, *Men and Women* (*Hommes et Femmes*), qui a paru en 1856.

Aurora Leigh, qui, à beaucoup d'égards, est la personne même de l'auteur, hésite sur la question de savoir si elle travaillera pour le théâtre. Certes, Mme Browning ne pense pas à elle-même, puisque une traduction du *Prométhée* d'Eschyle et une sorte de mystère intitulé *le Séraphin*, voilà tous ses essais dans le genre dramatique. Elle pense à quelqu'un qui la touche de près. J'en dirais autant quand elle s'écrie : « Pleure, ô mon Eschyle, mais bien bas, mais bien loin, sur les rivages siciliens... Athènes entendrait plutôt le léger bruit d'une abeille de l'Hybla que ta protestation bruyante. » Le tragique grec lui appartient sans doute par son *Prométhée*; mais il y a près d'elle, à Pise ou à Florence, un autre Eschyle, vivant loin de sa patrie, d'où il a remporté au cœur la blessure du poète défavorablement accueilli. On ne risque pas de se tromper en prenant les reflexions de Mme Browning sur le théâtre pour les pensées mêmes de l'homme qui lui était cher. Elle s'explique sur son dégoût du théâtre à peu près comme pourrait le faire son mari.

« Le drame est comme un trône où s'asseyent à tour de rôle les rois du cœur humain : ce sont eux qui conçoivent, évoquent, tirent du creuset ardent de leur imagination leurs hommes et leurs femmes (*men and women*) tout de flamme pour l'action, vivant d'une vie qui brûle le cœur, la tête et les nerfs. Et le genre humain rend à ceux-ci témoignage en disant : ce sont des hommes comme nous... J'honore le drame souverain, et voilà pourquoi je ne veux pas l'abaisser au niveau de notre

(1) Voyez le travail de M. Émile Montégut dans la *Revue* du 15 mars 1857.

rampe. D'ailleurs il y a des choses qui ont été et qui ne sont plus. On ne sacrifie plus à Bacchus le bouc symbolique, le masque de cire ne voile plus le visage de l'acteur, le cothurne a cessé de grandir sa taille, les bronzes d'enfler sa voix... Il en sera peut-être de même de tout le matériel de l'illusion scénique, des décors, de la scène, des acteurs, du souffleur, du lustre et du costume... autant de jouets dont le drame adulte ne voudra plus... Il peut préférer pour théâtre l'âme elle-même, avec les changemens à vue de ses pensées, ses lumières célestes, ses silences harmonieux servant d'intermède à la poésie... »

Nous n'avons pas à chercher si M. Browning a raison, s'il est probable que le théâtre se taise jamais ou que les poètes s'en éloignent définitivement, ce qui, pour la littérature, reviendrait au même. Il nous suffit d'avoir trouvé dans cette page, à notre avis curieuse, la confirmation de nos idées sur Robert Browning et un aveu de sa pensée intime. Il peut continuer la grande école dramatique du temps d'Élisabeth, mais dans le théâtre idéal et abstrait de la pensée, et même, ne se trouvant pas à l'aise dans le nœud d'une action, il simplifie souvent le drame, auquel il ôte la multiplicité des personnages, et il le place dans une seule âme. C'est d'ordinaire une destinée, une passion, une nature qui se raconte elle-même. Voilà ce qui compose le livre de *Men and Women*. Tant de personnages s'exposant, s'analysant, c'est beaucoup; ils n'échapperaient pas à la monotonie, si l'écrivain se montrait avec ses propres sentimens; mais, nous l'avons dit, M. Browning n'est pas du nombre de ces poètes personnels dont nous sommes, il faut le dire, obsédés. S'il n'a pas l'invention d'un Shakspeare ou d'un Molière pour créer cette chose presque divine, le mouvement des situations, des incidens, des péripéties, il a du moins leur faculté précieuse de n'être plus soi et d'entrer dans l'âme d'un autre.

Dans les compositions plus ou moins dramatiques que ce recueil contient, il y a deux veines très distinctes. L'auteur est tantôt sérieux, élevé, tantôt railleur et satirique. Quand il s'élève, il ne s'écarte pas trop des modèles de Shelley, et surtout de la versification du poème d'*Alastor*. Il n'en a pas la douceur et la grâce; mais dans le laisser-aller de son vers héroïque, la pensée abandonnée à elle-même trouve spontanément une forme harmonique correspondant à son allure. Passant par-dessus la majesté de la période de Milton, il va comme son maître chercher le moule de sa phrase dans les poètes dramatiques du siècle d'Élisabeth. Il remonte, en quelque sorte, à l'origine de ce vers, qui est l'iambique des Anglais (1). Quand il descend au ton de la plaisanterie et de la satire,

(1) *Natus rebus agendis.* (Horace.)

il s'éloigne entièrement de Shelley. Sur ce terrain il serait difficile, je crois, de lui trouver un devancier. On pourrait dire alors qu'il est le Carlyle de la poésie. Pour les fantaisies capricieuses, pour le langage qui n'appartient souvent qu'à lui, pour les expressions qu'il puise dans l'argot populaire, pour les obscurités voulues, il n'a rien à envier à l'historien humoriste. On a rappelé à propos de ses œuvres le poème d'*Hudibras;* mais Butler est narratif, et encore son récit, sans cesse coupé par des digressions satiriques, n'offre aucun intérêt suivi. Il n'est dramatique en aucune façon, puisque ses personnages manquent absolument de réalité. De plus, et cette différence est essentielle, ses vers rimés sont contraints de tomber avec les consonnances finales. M. Browning a plié le vers héroïque, ou vers non rimé, *blank verse*, à toutes les exigences de la satire et même de la charge. Tandis que M. Tennyson, dans ses idylles comme dans ses épopées, a porté ce vers, le plus anglais de tous, à un degré de perfection inconnu jusqu'à lui, M. Browning a su l'accommoder aux peintures hardies ou grotesques, sans se heurter contre l'écueil presque inévitable du prosaïsme.

Le poème sérieux le plus remarquable du recueil de *Men and Women* et peut-être de toute l'œuvre de M. Browning est la pièce de *Saül*. C'est une belle et noble composition que le souffle de l'antiquité sacrée anime sans effacer les vives et fraîches couleurs de la nature d'Orient. Pour apprécier tout le mérite de ce morceau, il faudrait en faire précéder la lecture par celle du *Saül* d'Alfieri. Bien que cette dernière tragédie soit l'ouvrage de prédilection du poète italien, nulle part on ne sent mieux que son travail est tout littéraire, qu'il a étudié le cœur et les passions dans les livres, et qu'il comprend le drame comme un lettré dans son académie, sinon comme un très habile rhétoricien dans un collége. La scène où David calme avec son chant la fureur de Saül est, dans Alfieri, une pure cantate lyrique, fidèle aux procédés du genre et employant les vers de différente mesure avec l'habileté d'un musicien qui sait par quelles transitions il convient de passer de l'adagio à l'allegro, et réciproquement. En outre, la loi du drame contraint le poète de précipiter la succession des mouvemens, de sorte qu'en deux ou trois pages Saül est le jouet de la fureur, se radoucit et retombe dans sa démence première. Ajoutez que le poète ne connaît qu'une Palestine décolorée et terne, la Palestine traditionnelle des abrégés de l'Ancien-Testament. Il n'a pas lu la Bible, ou il l'a lue en courant.

M. Browning est du pays où la Bible est le premier et le dernier livre qui soit entre les mains de quiconque sait lire. Il ne prétend pas remplir le cadre d'un drame, ou plutôt son drame est la peinture de deux âmes, l'une farouche, s'amollissant peu à peu, l'autre

domptant celle-ci avec des sons et des images. Pour analyser cette simple et unique transition, l'espace et le temps lui appartiennent, comme ils appartiennent à la nature, qui n'en est jamais avare et qui ne peut pas être brusquée.

Suivant son habitude, le poète s'efface; il prête la parole à David, qui décrit les phases diverses de la crise du malheureux roi. L'immobilité désespérée de Saül fait place à la douleur, puis au sentiment de ce qui se passe autour de lui, bientôt à la mémoire et à la conscience de sa situation; enfin le roi revient à lui-même : telles sont les péripéties successives produites dans cet esprit malade par les chants et les discours de David. Lorsque le pâtre d'Hébron, se traînant sur les genoux, entre dans la seconde enceinte de la tente où Saül est enfermé depuis trois jours, il aperçoit la figure gigantesque du prince, plus sombre que les ténèbres mêmes dont elle est enveloppée. C'est à peine si un rayon, filtrant d'en haut à travers une fente, lui permet de reconnaître celui qu'Israël appelait son chef. Saül appuie ses bras étendus sur la traverse qui, attachée à un poteau, soutient à gauche et à droite les toiles du tabernacle. Tel, surpris par ses douleurs, le roi des serpens est suspendu aux branches d'un grand pin du pays d'Asie, et, loin de ses pareils, attend la délivrance et le moment de changer de peau, aux approches du printemps. Alors le pâtre accorde sa harpe et la dépouille des fleurs qui en protégent les cordes de l'ardeur des rayons solaires, de ces rayons aigus comme des épées. Il débute par la chanson du berger qui arrache les brebis à la pâture et leur fait quitter la place favorite où les longues herbes semblent arrêter le courant de l'eau; blanches et bien repues, elles rentrent lentement dans le bercail l'une après l'autre. Puis vient la chanson qui force la caille à voleter après le chanteur, abandonnant le sillon du blé et ses amours peut-être; c'est l'air qui enivre les cigales et les remplit d'une fureur guerrière, l'air qui séduit le gerbo, moitié souris, moitié oiseau, et l'enchaîne, malgré sa timidité, au seuil de son terrier de sable. Puis la chanson des moissonneurs, celle qu'ils font entendre en buvant, quand ils se prennent les mains, quand leurs yeux brillent et que leurs cœurs se dilatent. A cet air succèdent le chant suprême des funérailles, qui console les amis du mort, le chant joyeux du mariage, qui redouble la joie de l'époux, enfin le chœur des guerriers dans la bataille et des lévites autour de l'autel. David s'arrête : Saül a gémi.

Tout est rentré dans le silence. David commence alors à célébrer les joies de la vie humaine et de la force virile, le hardi jeune homme qui bondit de rochers en rochers, ou qui rompt les branches des arbres, le chasseur de l'ours et du lion. Il célèbre le repas fait

avec les dattes à la poussière dorée, et le sommeil dans le lit desséché des rivières. Il rappelle à Saül son père chargé d'années, dont il a porté l'épée dans les combats, sa vieille mère qui élevait pour lui vers le ciel ses mains amaigries, ses frères dont les travaux faisaient prospérer la récolte, les amis de son enfance, de cette enfance qui présageait une couronne et devait porter au comble de la gloire et de la puissance le nom de Saül. Saül! à ce nom, jeté avec un cri, le prince se réveille.

« Avez-vous vu, lorsque le printemps lance des rayons que rien n'arrête plus au passage, une montagne, dernier obstacle qui lui résistait, tandis que la vallée riante était tout en fleurs, garder encore sur sa poitrine de pierre la neige d'une année attachée à ses flancs comme une cuirasse? l'avez-vous vue lâcher enfin le suaire qu'elle retenait? Tous les plis retombant les uns sur les autres, le linceul se précipite à ses pieds avec le bruit du tonnerre. Vous apercevez devant vous, puissante et sombre, mais toujours vivante, la montagne que vous connaissiez, avec ses déchirures, avec les sillons creusés par les siècles. Tous les ravages supportés pour vous défendre, toutes les rides et toutes les blessures de sa tête, qu'elle mettait entre vous et les orages, toutes les traces de ses combats, saluez-les, elles sont toujours là. De nouveau elle va se revêtir de verdure, recevoir le nid de la colombe, couronner sa crête d'une pâture qui invitera le bouc et les jeunes chevreaux dans les ardeurs de l'été. — Un long frémissement agita la tente, l'air même fut ému; puis tout retomba dans le repos à la vue de Saül debout, mais calme et se reprenant à la vie... C'était de nouveau Saül que j'avais devant moi. »

La vie est un vin généreux dont les poètes remplissent la coupe qu'ils nous présentent; cependant à quoi sert ce breuvage, si les lèvres dont on l'approche s'en détournent? Pour vaincre l'âme de Saül et achever de la réconcilier, il faut d'autres pensées que celles de la vie réelle. David s'élève alors à des idées au-dessus du simple berger; le voyant succède au poète pastoral. A partir de ce moment, l'inspiration commence : il raconte le reste de la scène comme une série d'impressions divines pareilles aux songes fugitifs de la nuit. Ses yeux se portent au-delà du tombeau et de la mort. Il aperçoit dans l'avenir les générations futures groupées autour du marbre où reposera le corps mortel; mais la partie la meilleure survivra. Le souvenir du prince ne s'éteindra pas dans la pensée de son peuple; les arrière-neveux auront leur part de ses services et de sa gloire. En entendant ces chants sacrés, Saül reprend ses royales attitudes; il ramène ses noirs cheveux et ajuste les bandes de son turban. D'un pan de sa robe il essuie la sueur de son visage; il serre autour de ses reins sa ceinture, et porte ses doigts sur ses

bracelets, sur les agrafes qui les retiennent : Saül est de nouveau le roi d'Israël dans sa gloire. Se laissant retomber le long du poteau de la tente, il s'assied sur le monceau de ses armes, de ses vêtemens guerriers, et prête l'oreille au reste du chant, un bras passé autour du poteau et soutenant sa tête. L'autre bras, pendant à son côté, se relève quand la harpe silencieuse a glissé des doigts de David. Il ramène à lui la tête du jeune inspiré, passe la main dans ses cheveux et parcourt des yeux son visage, comme s'il voulait lire au fond de son être. Oh! de quel amour se sentait transporté David pour son roi, pour l'élu de son Dieu! Mais l'amour de l'homme est trop faible, et ne peut ajouter ses jours à ceux de l'objet aimé. Un Dieu seul peut donner sa vie et racheter ainsi de la mort ce qui est condamné à mourir. Le voyant fait désormais place au prophète : plus de harpe, plus de chant; c'est l'esprit de Dieu qui parle. David entrevoit la rédemption et associe au bienfait du mystère sacré l'âme souffrante de Saül. « O Saül, l'extrême force s'allie à l'extrême faiblesse pour te sauver. Un homme comme David t'appelle, une face comme celle de David te sourit, une main comme celle de David t'ouvre les portes de la vie. Vois, ô Saül! le Christ est devant toi! »

De ce tableau digne d'un Michel-Ange passons à une peinture familière, à une véritable toile du Bassan qui pourtant cache une vérité profonde. Le plus curieux entre les morceaux humoristiques du recueil est celui qui porte le titre de *Fra Lippo Lippi*. L'auteur s'est proposé de décrire les combats intérieurs de ce peintre-moine qui remplit l'Italie de ses œuvres et de ses scandales, luttes de l'aventurier contre la règle monastique, luttes de l'artiste amoureux de la nature contre le préjugé de la tradition. Fra Lippo ne se contenta pas de jeter une fois le froc aux orties, il le jeta souvent. C'est dans une de ces équipées qu'il est arrêté par le bargel, comme il rôdait la nuit dans les rues de Florence. Il raconte sa vie aux guetteurs de nuit, et les prend à témoin de ses griefs contre ses supérieurs, qui le forcent de gâter son talent. Orphelin, confié au couvent du Carmel par une vieille tante, moine dès l'âge de huit ans, il avoue avec plus d'insouciance que d'humilité l'absence de toute grâce d'état; mais il se trouva que ses doigts tenaient avec succès le crayon et le pinceau : on le fit peintre pour orner l'église du couvent. Il rendait d'une manière merveilleuse les figures de toute sorte, mendians, voleurs, gracieuses jeunes filles, enfans joufflus : on lui commanda des sujets pieux, des saints, toujours des saints. Cosme de Médicis le vieux le prit sous sa protection et le garantit contre les punitions trop méritées de ses frasques ordinaires. Le palais du puissant patricien était pour lui un cloître

beaucoup plus indulgent. Cependant il fallait en orner les sombres murailles de grandes peintures d'histoire : édifiant malgré lui, le pinceau du pauvre fra Lippo était toujours employé aux sujets de piété. Il était affranchi du couvent, mais il ne sortait pas des saints. Le moyen pourtant d'y réussir après un Giotto, d'atteindre à la grâce divine d'un fra Angelico? N'y a-t-il pas d'autre peinture? Il en appelle aux pauvres diables qui l'ont surpris au milieu de ses fredaines.

« Vous avez vu le monde, n'est-ce pas? Vous avez vu la beauté, les merveilles des formes de toute espèce qu'il renferme, leurs couleurs; cette lumière, ces ombres, ces changemens, ces surprises, c'est Dieu qui a fait tout cela! Dans quel dessein? Ne le remerciez-vous pas, je vous le demande, pour le bel aspect de cette ville, pour les harmonieuses lignes de cette rivière, pour ces montagnes qui l'entourent, pour ce ciel qui est au-dessus, pour ces figures d'hommes, de femmes, d'enfans dont tout cela est le cadre? A quoi bon toutes ces choses? est-ce pour les négliger, ou pour s'y arrêter et les admirer? Pour les admirer, n'est-ce pas? Mais pourquoi ne pas les peindre comme elles sont, quoi qu'il arrive? Les œuvres de Dieu, il faut les peindre toutes, et compter pour un crime d'en laisser échapper une. Ne m'objectez pas que ces œuvres nous les avons, que la nature est complète, qu'en supposant que je la reproduise, il n'y a aucun avantage, à moins de faire mieux qu'elle. Non! nous sommes ainsi faits que nous aimons à les voir peints, ces objets devant lesquels nous avons passé cent fois sans y faire attention. Et c'est ainsi qu'ils sont mieux, une fois peints, mieux pour nous du moins, ce qui est la même chose. C'est pour ce motif que l'art nous a été donné; Dieu nous emploie à nous entr'aider, à nous prêter nos pensées. Avez-vous jamais remarqué la figure d'un malheureux pendu? Non? Donnez-moi un bout de craie, et je vous réponds que je vous la ferai connaître. Que serait-ce si je dessinais de plus nobles choses avec la même vérité? Cela vaudrait, je vous le jure, le sermon que prêche notre prieur du haut de sa chaire; ce serait interpréter Dieu à vous tous. Ah! c'est à en devenir fou, quand je songe à ce que les hommes feront un jour, et nous serons dans la tombe! Ce monde-ci, voyez-vous, n'est pas pour nous un blanc sur un papier, ni une rature; il a un grand sens, un sens excellent; trouver ce sens, voilà le pain dont je me nourris, le vin dont je me réchauffe. — Oui, dit mon prieur, mais avec tout cela vous n'engagez pas à la prière. Quand votre sens sera expliqué, il ne dira pas aux gens : rappelez-vous matines, ou, songez que c'est jeûne vendredi prochain. — Eh bien! s'il ne s'agit que de cela, qu'avez-vous besoin d'un art? Un crâne, des os, deux morceaux de bois liés en croix, ou mieux encore une cloche pour sonner les heures fera bien l'affaire. »

Figurez-vous cette leçon d'esthétique donnée aux hommes du guet dans une rue déserte, par un beau clair de lune. La verve de M. Browning jaillit surtout dans ces sortes de mises en scène. Quand un écrivain élève à cette hauteur un genre subalterne, quand il parvient à cette originalité, sans prétendre au sublime par la solennité du ton, il se place au premier rang. Nous admirons la noblesse dans les hautes pensées, nous connaissons tout le prix de la correction parfaite; mais on peut se consoler d'avoir laissé à d'autres la grâce d'un Giotto ou la pureté d'un Angelico, si l'on a parfois la vigueur de ce fra Lippo que M. Browning nous représente ou plutôt qu'il a rêvé. Il est lui-même un fra Lippo, moins les escapades (1). Nous regrettons de ne pouvoir insister sur le petit poème d'*Andrea del Sarto,* qui donnerait lieu à une comparaison charmante avec le drame d'Alfred de Musset. On y verrait que la vérité historique est du côté de l'auteur anglais, bien que le pathétique du drame, en dépit de ses défauts, assure l'avantage au poète français; mais nous avons hâte d'arriver au dernier ouvrage de M. Browning.

III.

Il est des tragédies dont le hasard est le poète, et qui par des émotions en quelque sorte matérielles passionnent le public actuel, amoureux de réalités. C'est pour cette raison même qu'elles sont appelées des drames judiciaires. L'action s'engage par un crime et se dénoue par un supplice. Rien n'est plus positif, et l'intérêt ne peut craindre de s'attacher en pure perte à une fiction. Le spectacle est absolument démocratique : pas d'infortunes royales ni de douleurs princières; tous les criminels sont égaux devant la loi. La part de la fatalité ou de la Providence y paraît aussi réduite que possible; la loi exclut l'idée même de fatalité, et les tribunaux semblent à une bonne partie des juges et de leurs justiciables une providence très suffisante. Il y a donc une sorte de conformité entre les idées du public de notre temps et les représentations que lui donne la justice humaine. Sans doute cette espèce de drames fournit aux esprits une pâture qui ne profite guère au bon goût ni au sens moral, mais il est impossible de nier que de nos jours ils excitent vive-

(1) Tandis que M. Browning s'efforçait de grandir ce peintre du milieu du xve siècle, il ne s'est pas aperçu de la méprise qu'il faisait en lui donnant pour élève Masaccio, le maître de toute la peinture florentine et romaine. C'est justement le contraire qui est la vérité. Lippo Lippi, que nous ne confondons pas avec Filippino Lippi, son fils, a reçu les leçons de Masaccio et lui a survécu vingt-six ans. Si quelque chose nous étonne encore plus que cette erreur chez un écrivain qui paraît très compétent dans cette matière, c'est qu'elle n'ait pas été relevée.

ment la curiosité. C'est un sujet de cette nature qui a fourni la base du nouvel ouvrage de M. Browning, *the Ring and the Book*, *l'Anneau et le Livre*. Il convient pourtant de ne pas confondre ce poème avec les communes et grossières compositions qui suivent pas à pas la marche des drames judiciaires, et modèlent une fiction vulgaire sur un compte-rendu des tribunaux. Suivant sa méthode accoutumée, l'auteur prend tour à tour pour objet d'étude les acteurs principaux du débat : autant d'analyses personnelles où l'âme humaine est fouillée dans ses intimes replis. Seulement elles sont rattachées à un groupe qui leur sert de lien; il y a une action avec son denoûment et une idée qui se développe à travers les détails. Le choix d'une telle situation ne donne-t-il pas déjà au poème un caractère tout à fait moderne et vraiment contemporain?

Dame Violante Comparini, habitant Rome avec un vieil époux, don Pietro, à qui elle n'a pas donné d'héritier, imagine de lui supposer une progéniture, dans le dessein de lui charmer les dernières années de la vieillesse, peut-être aussi de frustrer les espérances de certains collatéraux. Elle achète à une misérable femme tombée au plus bas degré de l'opprobre une petite fille que celle-ci vient de mettre au jour dans un bouge. L'enfant condamnée par sa naissance à l'indigence et au vice sera élevée dans la vertu et dans l'espérance d'une honnête fortune, l'enfant sans nom aura le droit de s'appeler Pompilia Comparini : de tels résultats semblent à dame Violante compenser suffisamment la laideur de son mensonge. Le bonheur naïf du mari facile à tromper achève d'ôter à l'audacieuse épouse ses derniers scrupules, si elle en conservait encore. Par un surcroît de prudence, elle se hâte d'établir la pauvre Pompilia, à qui sa beauté comme son patrimoine permettaient de peser son choix et d'attendre l'occasion. Craignant l'avenir, redoutant elle-même le secret de sa fourberie, comme si, malgré elle, ce secret était capable d'éclater un jour et de la confondre, elle estime plus sage d'assurer à celle que tout le monde croit, qui se croit elle-même sa fille, une position garantie par la loi et incontestable : elle la marie; mais il n'y a pas de sagesse qui puisse avoir pour fondement le mensonge. Un personnage plus noble que riche, plus avare qu'amoureux, le comte Guido Franceschini, se présente pour demander à dame Violante la main de la jeune héritière. Après avoir fait, pendant quarante années, la cour aux cardinaux et tenté d'épouser l'église, bien entendu avec une riche dot d'honneurs et de prébendes, voyant ses efforts sans succès, touchant de près à la soixantaine, n'ayant pas le cœur plus jeune que ses vêtemens râpés et son manoir délabré d'Arezzo, il veut faire une fin, renoncer à l'ambition, réparer le naufrage de ses espérances, restaurer le maigre palais

de ses pères, replanter ses vignes, fumer ses champs, et ramener chez lui une jeune femme entourée de quelques sacs d'écus, à défaut des titres et des richesses qu'il avait prétendu rapporter de la ville éternelle.

On le voit, le mystère et la précipitation entraient également dans les vues des deux parties. Le mariage fut conclu et célébré avant que le père putatif en eût entendu le premier mot : il est vrai qu'il était d'usage de ne lui rien dire. Quant à Pompilia, qui avait treize ans, on lui avait dit qu'elle ferait plaisir à sa mère; c'est tout ce qu'elle savait de cette union et du mariage en général. Le brave don Pietro fut bien un peu étonné; mais dame Violante, bonne femme au fond, avait stipulé cette condition que le père et la mère suivraient la jeune épouse au domicile du gendre. Le moyen de douter qu'une certaine somme de bonheur relatif fût assurée à cette colonie des Comparini, échangeant son paisible séjour de Rome contre la résidence sévère des patriciens Franceschini, et s'y transportant tout entière? Il y avait bien quelque disproportion d'âge entre les nouveaux époux; cependant une couronne de comte et un palais, même en mauvais état, ôtaient au seigneur Guido quelques années; la présence des parens, que Pompilia aimait tendrement, effaçait en partie le reste. Malheureusement les alliés du comte Guido avaient compté sans leur hôte. On ne met pas à la porte un beau-père et une belle-mère possesseurs de toute la fortune qu'on espère; mais à force de déboires et d'outrages il est aisé de les mettre en fuite. Au bout de six mois, les vieux Comparini reprirent le chemin de Rome, laissant la pauvre Pompilia dans la gueule du loup auquel ils l'avaient sacrifiée. C'est alors que dame Violante sentit la faute qu'elle avait faite. Pour la réparer, elle imagina de la confesser publiquement, et engagea la lutte avec l'avarice du comte, qui avait jeté le masque. Profitant d'un jubilé pour réveiller ses vieux remords, elle avoua d'abord à son mari la supposition dont elle s'était rendue coupable, et, de concert avec lui, fit sa déclaration par-devant les autorités romaines. Pompilia n'était plus leur enfant et Franceschini perdait tout droit à la succession.

Protester, faire protester, de gré ou de force, la pauvre Pompilia,

> Récuser l'injuste stratagème
> D'un témoin irrité qui s'accuse lui-même,

Franceschini ne s'en fit faute; il ne comptait pas avoir espéré quarante ans les honneurs, la fortune, au moins l'aisance, pour demeurer plus pauvre que jamais avec une enfant trouvée pour femme. Tant que les Comparini vivraient, la question restait pendante; mais tant que Pompilia ne lui donnerait pas d'enfans, il y aurait

péril en la demeure. Pompilia ne l'aimait pas, et il réunissait toutes les conditions pour ne pas être aimé d'elle. Qui sait si elle n'était pas de connivence avec ses parens adoptifs? Il fallait donc au comte un gage plus sûr entre les mains. Ici commença pour Pompilia la période la plus odieuse de son supplice : ce que l'on exigeait d'elle, d'abord elle ne le comprit pas, puis elle en eut horreur. Pour mettre le comble à son épouvante, le mari, échouant avec la menace, employait un moyen de douceur digne de son infamie, en substituant un frère plus jeune. L'infortunée vivait entre deux monstres, entre la violence et le crime, l'adultère et l'inceste, sans connaître ces hideuses choses autrement que par son effroi et son dégoût. L'intervention de l'archevêque d'Arezzo mit fin à l'horrible lutte, et Pompilia se soumit aux volontés de son époux.

La satisfaction donnée à son seigneur et maître ne lui rendit pas la vie plus douce : Franceschini voulait un enfant, il ne voulait pas de la mère. Il lui plaisait que sa femme continuât de le haïr et d'avoir peur de lui; il lui convenait que Pompilia, par sa conduite, déconcertât les sympathies publiques. La pousser dans les bras du premier venu et la contraindre de chercher un refuge auprès de ces parens mêmes qui affectaient de la désavouer, la perdre ainsi de réputation et ôter à la confession de dame Violante toute apparence de vérité, c'était un coup de maître. Le tour une fois joué, il n'y avait plus d'un côté que des déclarations suspectes, de l'autre il y avait un contrat en bonne forme, un mariage, un enfant légitime. Qui pourrait désormais infirmer les droits de Franceschini à la succession? Du jour où Pompilia eut l'espoir assuré d'être mère, le comte fit tout pour qu'elle prît la fuite. Il entrait en des fureurs perpétuelles, simulait des jalousies que le sang pouvait seul éteindre; en même temps une servante, sa complice, appelait auprès de la jeune femme un homme de cœur, un prêtre capable de sauver la victime et de la conduire à Rome en bravant le danger du scandale, un prêtre jeune (il le fallait pour donner carrière à la médisance), un prêtre vertueux (l'instinct de Pompilia ne s'y serait pas trompé). Franceschini fait entrer dans ses calculs jusqu'à la vertu de sa femme. Il a compté même sur le dévoûment maternel : Pompilia serait morte rivée à sa chaîne, si elle n'avait dû songer qu'à elle-même; elle se décide à la fuite pour sauver son enfant de la mort dont elle est tous les jours menacée.

Les voilà donc sur la route de Rome, emportés dans un carrosse au grand trot, tous deux confians dans la sainteté de leur cause, tous deux persuadés qu'ils ont trompé l'ennemi. Celui-ci les suivait de près, comme le chat qui s'amuse avec sa proie; il les atteint au point et au moment qu'il a jugés le plus favorables, à une petite

distance du but, le surlendemain matin après qu'ils ont passé la nuit dans une auberge. Le scandale est aussi grand qu'il l'a pu désirer; la jeune femme y ajoute encore par un mouvement sublime d'imprudence. Franceschini menaçait le prêtre déguisé, le sauveur de dames opprimées, quand elle saute sur l'épée du comte, cette épée qui avait le droit de tuer dans l'apparence d'un flagrant délit, et qui pourtant demeurait en repos. Elle oublie sa timidité, sa faiblesse, sa situation, elle oublie tout pour sa colère, qui s'échappe enfin après quatre ans de tortures. Malgré cette folie généreuse, malgré tant de circonstances équivoques, le tribunal ne veut pas croire à la culpabilité de la malheureuse femme en rupture de ban ni du prêtre hardi, du jeune chevalier de Dieu, ainsi que le poète l'appelle. Les juges demeurent convaincus que le mari n'y croyait pas lui-même. Par une peine adoucie qui est un acquittement, ils enferment Pompilia dans un couvent, et relèguent le prêtre Caponsacchi dans la retraite d'une petite ville durant deux ans. Quelques semaines après, Pompilia, parvenue à son terme, obtient la permission de rentrer chez sa mère pour recevoir ses soins. Cette condamnation dérisoire ruine les espérances de Franceschini; il peut prévoir avec assurance quelle serait l'issue d'un procès relatif à la succession. Cependant l'enfant était né depuis trois semaines. Que fait le comte? Avec trois affidés, il pénètre, un soir, dans une villa isolée où se cachaient les Comparini, tue le père et la mère, laisse sa femme pour morte... Et l'enfant? Il le cherche inutilement, cet enfant qui était son gage, son unique espoir de fortune, dont la naissance avait été pour lui le signal du triple assassinat; il avait été dérobé à ses atteintes et confié à une nourrice. Franceschini fuit avec ses complices, ne se tenant pas pour battu tant que l'héritier des Comparini vit encore. Surpris dans sa course à travers la campagne, il est arrêté, jugé, condamné, et voit son recours en grâce repoussé par le pape.

Tel est le sujet du poème de M. Browning. Nous sommes loin des épopées chevaleresques ou pastorales de Tennyson, loin peut-être aussi de cette élévation dont la grande poésie ne peut guère se passer. Si l'auteur n'avait eu soin de choisir son sujet dans le lointain du passé et de le traiter au point de vue de l'analyse psychologique, il ne se serait pas sauvé de l'écueil de la vulgarité. Le procès a lieu sous Innocent XII, à la fin du XVIIe siècle, et les personnages, au lieu d'agir en présence les uns des autres et dans l'inévitable trivialité d'une cause criminelle, prennent la parole successivement et développent leurs sentimens dans de longs monologues. Chacun d'eux se justifie ou s'explique à son tour. Le lecteur passe du lit de mort de l'un au cachot de l'autre; il prête l'oreille dans l'église où sont exposés les cadavres, sur la place publique où l'on s'entretient de

l'événement, dans les salons, au tribunal, dans la chambre solitaire du souverain pontife. L'unité du drame n'est garantie que par le fait du crime et du jugement; l'intérêt se réduit à l'étude des pensées de tous ceux qui y sont mêlés. Imaginez une tragédie dont les acteurs, tour à tour appelés sur la scène, ne se rejoindraient jamais. Le poète a supposé, disons mieux, il s'est figuré qu'il était un juge d'instruction faisant parler tout le monde, même l'accusation et la défense, même le souverain, avec cette différence qu'il ne confronte jamais deux personnes ensemble. On devine les énormes proportions que cette poétique enquête a dû atteindre : nous avons les discours de la foule qui sont favorables à l'accusé et ceux qui lui sont contraires, sous les deux titres successifs de *La moitié de Rome* et de *L'autre moitié;* une opinion moyenne représentée par un personnage lettré, une sorte de critique grand seigneur, donne lieu à un tiers parti, *Tertium quid*. Le comte Guido Franceschini et le prêtre Caponsacchi parlent ensuite devant le tribunal; après eux nous entendons Pompilia, étendue sur le lit où dans quelques heures elle va rendre le dernier soupir; puis c'est le tour du défenseur et de l'accusateur public. De là nous assistons aux délibérations silencieuses du saint-père et aux dernières paroles du condamné, visité dans sa prison par un cardinal. Que sera-ce donc, si l'on réfléchit que les mêmes faits sont racontés autant de fois qu'il y a de discours différens? Ajoutez une introduction et un épilogue où l'auteur parle pour son propre compte. L'ensemble de cette œuvre, moitié judiciaire, moitié philosophique, est une composition en quatre tomes qui compte près de vingt-cinq mille vers. C'est le poème le plus volumineux que la littérature de notre siècle ait conçu, et la conception la plus singulière que l'Angleterre démocratique, positive et toujours vaillante de notre temps, ait produite. Si M. Browning se compare à Tennyson, comme on le fait de toutes parts en ce moment, il peut répéter, après le célèbre rhéteur romain, « nous le cédons en délicatesse et en grâce, mais nous l'emportons par le poids et la solidité, *pondere*. » Le public ne se partage pas précisément entre eux. Bien qu'on se lasse peut-être de rappeler le nom de Tennyson comme celui d'Aristide, et qu'on se fatigue de l'entendre toujours appeler *le juste*, il ne serait pas encore exact de dire que M. Browning ait pour lui « la moitié de Rome. » A plus forte raison ne nous convient-il pas de décider entre les deux rivaux, ni de croire que nous soyons « le tiers parti » appelé à prononcer un arrêt définitif. Nous penchons d'ailleurs vers cette opinion que le poids, en matière de poésie, même sans épigramme, est un préjugé peu favorable, et qu'en toute œuvre d'art le dernier mot est souvent au plaisir, jamais à la fatigue. Prenant cette dernière pour nous et réser-

vant le premier à nos lecteurs, nous nous contenterons de choisir dans *l'Anneau et le Livre* quelques échantillons de ce qui peut lui plaire, de ce qui lui plairait plus encore si l'auteur avait craint davantage, ailleurs, de le lasser.

Sur le monologue de Pompilia dans l'hôpital où entourée, interrogée par toute sorte de personnes, elle achève de mourir, l'admiration a été unanime. Les dix-huit cents vers qui forment ce livre contiennent la peinture la plus touchante de cette jeune femme de dix-sept ans, qui n'a eu ni père, ni mère, ni époux, qui n'a dans la vie connu d'autre bonheur que de mettre au monde un fils et de le laisser vivant. Tout dans l'existence, les hommes et les choses, l'a fait souffrir; elle s'en va réconciliée avec les choses et les hommes, pardonnant à ceux-ci, remerciant Dieu pour celles-là. Tels sont les sentimens qui servent de cadre à sa déposition sur les faits, et le tout présente un petit chef-d'œuvre de composition simple, naturelle, éloquente.

« Le peu que je vous ai dit est la vérité pure; vous en souviendrez-vous? car le temps passe. Le chirurgien a compté mes blessures, vingt-deux coups de dague dont cinq mortels; mais la souffrance n'est pas très grande, ni mon chagrin. Je dois mourir cette nuit.

« Oh! que Dieu est bon d'avoir permis que j'eusse un enfant, mieux encore, un enfant baptisé et caché avant cette affaire, à l'abri de tout malheur! C'eût été un crime que Dieu n'aurait pu pardonner; il était trop jeune pour sourire et obtenir qu'on lui laissât la vie. Quand on le prit, deux jours après sa naissance, pour le porter au baptême et le dérober quelque temps en un lieu sûr où l'ennemi ne pût le trouver, la nourrice me dit : — Pourquoi vous chagriner, et qu'y perdez-vous? Durant ces trois semaines, il ne fera que boire et dormir, et ne commencera de sourire qu'à la fin du mois. Quand vous le garderiez, il ne vous reconnaîtrait pas plus tôt. Ainsi passez joyeusement vos trois semaines, tranquille dans votre villa, reprenant des forces et de l'embonpoint. Alors je vous le rapporterai pour être tout à vous, et vous pourrez avec lui vous enfuir où vous voudrez. — Il s'en faut de deux semaines encore pour achever le mois, et cependant lorsque j'entendis le coup frappé à la porte au milieu de l'obscurité, je me figurai que ce pouvait être la nourrice qui venait me dire : — Puisqu'il sourit avant le temps, pourquoi vous ferais-je tort de quelques bons momens de plus? Je vous le rapporte, parlez-lui et voyez vous-même. — Et maintenant je ne dois plus le voir. Quand je pense qu'il sera si longtemps enfant, qu'il le sera encore à l'âge que j'ai! Et s'il demande : — Comment était ma mère? — les gens pourront répondre : — Comme les filles de dix-sept ans. — Que supposera-t-il, si ce n'est que je ressemble à telle ou telle, Lucie,

Marie, Sophie, qui rit ou rougit quand il les regarde comme font les jeunes gens? Je voudrais donc qu'on lui dît que je paraissais âgée déjà, quoique bien jeune. N'ai-je pas l'air,... dites-moi, s'il y a quelqu'un pour me répondre, n'ai-je pas bien l'air d'avoir vingt ans? Me prendrait-on pour une de ces jeunes filles qui sont embarrassées quand elles voient rire les garçons? Ne ressemblé-je pas plutôt à la Vierge dans sa niche, au coin de notre rue? L'enfant Jésus qu'elle avait sur ses genoux était tombé; c'était une pauvre Vierge de faïence blanche qui faisait pitié. Je lui offrais toujours mon bouquet de préférence à toutes les autres qui étaient plus belles. »

Auprès de cette victime de dix-sept ans qui dit adieu à la vie, mesurez la portée immense du mensonge dans les choses humaines: une innocente enfant est recueillie dans la boue; elle est élevée sous un faux nom; le père, qui la reconnaît aux yeux de la société, la mère, qui l'entoure de ses tendresses, la fortune qui lui est promise, la dot de vertus, de respect, dont elle est décorée, le mariage qui garantit son avenir et consacre son existence, autant de faussetés, autant de causes de ruine, de misères insurmontables, dont on prétend lui faire un édifice de bonheur. Le mal est à la racine de toutes ces joies trompeuses : suivant la logique inévitable de la loi morale, elle doit succomber. Un époux se présente, elle est mariée, et c'est là précisément ce qui la perd sans remède. Quelles que soient l'avarice et la perfidie de Franceschini, il a le droit de dire aux Comparini qu'ils en ont menti, que cette fille qui lui a été donnée n'est pas celle qu'il a demandée, que c'est une aventurière sans argent, dénuée même du patrimoine d'honneur, de sainteté dont les dernières filles du peuple sont revêtues au sanctuaire de la famille, que son mariage n'a été que fourberie et dérision. Il aurait fallu à la pauvre Pompilia un homme de générosité et de courage; mais avait-elle le droit de l'espérer?

Et cependant la malheureuse fille, après une vie semblable à un enfer, expie sous le poignard un mensonge dont elle n'est pas l'auteur ni même la complice. Le drame est là tout entier : il n'y a pas de drame sans fatalité, et la fatalité n'est pas autre chose ici que le mal qui doit être expié; seulement le grand, le suprême devoir du poète est d'établir la balance finale, et de faire sortir de l'expiation même la douceur qui la console. Il y a pour l'âme humaine des agonies qui valent mieux que des bonheurs criminels : Pompilia est douce envers la mort, et sa dernière heure est comme un avant-goût d'éternité. La malheureuse enfant, à qui désormais ses parens adoptifs et son époux ne sont rien, se détache aisément de la vie; elle ne se trouve plus qu'entre son enfant, qu'elle n'a vu qu'une

fois, et sa mère véritable, qu'elle n'a jamais connue. Nous venons de citer quelques mots des adieux et des souvenirs qu'elle laisse au premier; voici comment sa pensée se reporte vers la seconde :

« Ils ont dit que je tenais de ma mère, ma mère réelle que je n'ai pas connue. Elle a fait le mal (s'il est vrai que cela ne peut être autrement) parce qu'elle a été toute sa vie, non pas quatre ans comme moi, à la merci d'hommes odieux. Tous les animaux de la plaine ont renversé la barrière qui protégeait la source pure; ils ont si bien piétiné dans le cristal de cette eau qu'ils en ont fait une boue dans laquelle le ciel ne pouvait plus refléter son image. Et maintenant ils crient : — Maudite soit la femme qui a légué à celle-ci sa fange et son amertume!

« C'est bien; puisqu'elle devait supporter cette flétrissure, j'en prends ma part. Aujourd'hui je comprends mieux ma mère, grâce à l'expérience que j'ai faite de ce que la haine appelle amour. Il y avait peut-être beaucoup d'amour dans ce qu'ils appelaient de la haine. Si elle m'a vendue, comme ils le disent, moi son enfant, son pauvre cœur espérait que je pourrais du moins essayer d'être bonne et pure, commencer la vie sans recevoir d'atteinte, ni être condamnée et perdue avant d'avoir péché comme elle. O ma mère, cela devait-il se terminer ainsi? Pourquoi voudrais-je me confier à ceux qui disent du mal de vous, puisque je me défie de quiconque dit de ceux-là du bien? Puisque tous ceux qui me devaient faire du bien m'ont fait du mal, pourquoi n'auriez-vous pas eu l'intention de me sauver, d'élever votre enfant loin de l'arbre maudit duquel chaque passant arrachait sa branche, sans permettre au pauvre fruit d'arriver à sa maturité? Voilà donc pourquoi vous avez sacrifié votre enfant? En livrant l'unique espérance de votre cœur, voilà ce que vous avez gagné? Qui sait? j'aurais peut-être aussi sacrifié le mien, tout en l'aimant comme vous m'avez aimé, s'il avait fallu... mais non, c'est la seule chose que personne n'eût osé me demander.

« Assez de plaintes! J'ai ma consolation; je sais que mon enfant était à moi, qu'il est encore, qu'il sera toujours à moi seule. En mourant, je le lègue à Dieu sans inquiétude. Il n'a pas un parent dans le monde, mais il n'en sera que plus en sûreté. Pourquoi m'affliger? quelle tutelle serait plus sûre? Tous les plans, tous les desseins de l'homme aboutissent au néant : ma vie et ce que je connais de la vie des autres le prouvent. Point de projets, point d'arrangemens! qu'il soit à la garde de Dieu. »

Nous avons dit que Pompilia n'a de pensées que pour sa mère et pour son fils : cela n'est pas rigoureusement vrai ; elle était accusée d'aimer Caponsacchi, celui qui l'a sauvée. Le poète n'était pas maître d'ôter toute trace de ce sentiment; le soupçon de cet amour était acquis au procès qu'il s'est efforcé de suivre fidèlement, et le

mouvement de Pompilia tirant l'épée de son mari pour défendre son sauveur ne pouvait être supprimé. Sans doute Caponsacchi est pour M. Browning un homme comme un autre; mais la jeune femme devait croire à l'invulnérable fermeté de l'âme d'un prêtre. Le danger était de nous gâter cette Pompilia douce et pure, en lui donnant une passion qui dénaturât son caractère, ou une manière de voir qui en fît une protestante égarée dans l'Italie du XVIIe siècle. Nous pensons que M. Browning a sagement évité ce double écueil. Pompilia, plus surprise qu'indignée de l'accusation portée contre Caponsacchi, défend l'homme à qui elle doit son salut et celui de son enfant comme un être d'une nature supérieure, comme un représentant de la milice divine. Transfigurée par sa fin prochaine, elle n'a plus dans sa personne rien qui tienne à la terre; cet amour qu'elle avoue hardiment prend sur ses lèvres mourantes un caractère angélique.

Par cette esquisse du rôle de Pompilia, il est aisé de se faire une idée des autres personnages. Dans l'ordre de l'intérêt dramatique, ils se succéderaient ainsi : Franceschini, l'assassin, qui d'abord emploie toutes les ruses du mensonge et de la bassesse pour fléchir ses juges, et après l'arrêt donne carrière à sa nature audacieuse et cynique; Caponsacchi, âme généreuse, exaltée, qui se dégage des frivolités de la vie italienne d'il y a deux cents ans, et qu'une noble entreprise élève jusqu'à l'héroïsme; le souverain pontife, vieillard de quatre-vingt-six ans qui, avant de signer l'arrêt de mort, pèse dans sa conscience la vie entière de cet homme qu'il va bientôt lui-même rejoindre devant le tribunal de Dieu; Archangeli, l'avocat du meurtrier, et le docteur en droit Bottini, ministère public, avocat du fisc et de la chambre apostolique, ainsi qu'il était désigné dans la procédure romaine : ces deux derniers sont destinés à égayer le triste drame. Le premier d'entre eux est représenté composant son plaidoyer, élucubration macaronique, bourrée de phrases latines et de lopins d'érudition; le second relit dans le silence du cabinet le discours non moins pédantesque dont l'effet certain doit être de ravir l'admiration des juges aussi bien que de confondre le coupable. Nous retrouvons ici le contraste du sérieux et du grotesque où se plaît le talent de M. Browning.

Et maintenant que nous sommes parvenu au bout de cette longue composition, l'auteur a-t-il fait tout ce qu'il voulait? Car le jugement définitif sur une œuvre littéraire est toujours contenu dans la solution de ce problème. Un poète a-t-il réalisé sa promesse, a-t-il conduit ses lecteurs au but indiqué par lui, l'œuvre est bonne; elle mérite d'être admirée, quand même le détail laisserait quelque chose à désirer; la carrière est parcourue malgré les faux pas qu'il a pu

faire en route. Quand nous nous posons cette question en présence du poème *l'Anneau et le Livre*, quelle peut être notre réponse? Si M. Browning n'a eu d'autre dessein que d'accumuler les péripéties d'un drame ordinaire et même commun par les tableaux qu'il fait passer sous nos yeux, poétique et intéressant par les analyses psychologiques, par les études morales qui rajeunissent les sujets vulgaires et donnent la vie aux réalités matérielles, il n'est pas resté au-dessous de sa tâche, et, quels que soient ses défauts, le succès de ce poème est avoué par le goût. S'il s'est proposé un autre but en dehors et au-delà de sa conception dramatique, nous ne sommes pas sûr qu'il y soit parvenu; nous croyons même que cette seconde intention a compliqué son poème et favorisé la tendance naturelle de l'auteur à la prolixité. C'est ici le lieu d'expliquer le titre qu'il a donné au livre.

Un célèbre orfévre de Rome, Castellani, a trouvé le secret de faire des anneaux qui provoquent en ce moment la curiosité des étrangers : il mêle avec l'or un alliage qui permet, en donnant à une bague une excessive ténuité, de la tourmenter en tous sens et de la repousser en une infinité de fleurs et d'ornemens d'une merveilleuse finesse. Quand le marteau et la lime ont achevé leur œuvre, un acide approprié à la circonstance fait disparaître l'alliage : vous avez un anneau d'or pur chargé de ciselures délicates et cependant léger, friable comme ces bijoux étrusques découverts dans les fouilles et qui tombent en poussière si vous les touchez sans précaution. M. Browning a prétendu faire pour le meurtre de Pompilia ce que l'orfévre ingénieux pratique tous les jours pour ses bagues : il a exhumé un livre contenant les débats de cette vieille affaire; il a pensé qu'en y mêlant l'alliage de son imagination il en ferait une œuvre dramatique où son talent se répandrait en une foule de pages animées, pathétiques. Jusque-là tout va bien; il es dans son droit, et il tient sa promesse. L'anneau poétique est achevé, il est brillant, et le métal précieux n'y fait pas défaut; mais l'auteur croit avoir atteint à l'or pur, c'est-à-dire à la réalité. Il donne à la poésie cette prétention de discerner le vrai dans les cas où les jugemens humains ne sont arrivés qu'au doute, et il a entrepris de prouver cette thèse générale avec l'exemple d'un antique procès. Il se fait illusion. Où est l'acide qui dégagera de son œuvre la fiction poétique? S'il l'avait trouvé, il aurait tout simplement anéanti son poème. Quand on voudra chercher la vérité, il faudra toujours laisser de côté l'anneau et revenir au livre. Il a beau se comparer au docteur Faust évoquant les morts, au prophète Élisée ressuscitant le fils de la Sunamite, c'est affaire à l'historien, non pas au poète, de découvrir péniblement, scrupuleusement, la vérité dans les cen-

dres du passé. Est-il bien sûr que Pompilia ait été immaculée, Franceschini absolument monstrueux, Caponsacchi impeccable, comme il les représente? Tout s'est-il passé comme il lui plaît de l'imaginer? Est-il bien croyable, pour ne pas tenir compte de plus d'une autre circonstance, que le pape Innocent XII ait eu les pensées qu'il lui prête sur le siècle à venir et sur les générations qui sont près d'éclore? Ces personnages, c'est lui qui les a créés, et, après tout, c'est pour cela qu'ils nous intéressent. Certes, la poésie ne peut se passer de l'or pur de la vérité, mais ne confondons pas ce que la nature a séparé; en lui demandant plus qu'elle ne peut donner, craignons qu'elle ne s'évapore. Tous ceux qui prétendent faire de la critique pure, de la morale pure, de la religion pure avec de la poésie, nous font l'effet de voyageurs maladroits qui achètent en courant de ces bijoux fragiles dont nous venons de parler, qui les emballent à la hâte, et qui, arrivés chez eux, ne trouvent au fond de leur malle qu'un peu de poudre.

Nous avons dit que l'idée de la thèse générale soutenue par M. Browning a sans doute allongé son poème. Nous ne saurions nous expliquer autrement la multiplicité des versions qu'il présente du même fait. En substituant son drame au récit authentique et complet, il a dû prêter la parole à tous les témoins, à tous les orateurs ou juges suprêmes qui figurent au procès. Malgré toutes les ressources d'esprit, d'éloquence, de satire et d'humour qu'il y a répandues pour en dérober la longueur et la monotonie, il a fait de sa composition poétique un interminable dossier. Il est rare que la longueur n'entraîne pas la négligence du détail; M. Browning ne pouvait pas plus échapper à cette loi que le coureur, dans une carrière trop vaste, n'échappe à la nécessité de paraître moins alerte et moins dispos. Nous ne conseillons pas d'ouvrir son livre avec un souvenir trop récent des vers de Tennyson, pleins d'une savante élégance et faciles à force d'art. Ce degré de perfection nécessaire que M. Browning n'avait pas, et qui dans une œuvre gigantesque ne pouvait manquer de lui faire encore défaut, reporte notre pensée aux débuts du poète. Shelley, qui est beaucoup plus correct, a écrit une page contre le travail du style (1), le *limæ labor* dont parle le poète latin. M. Browning est de l'école qui a plus profité de la leçon que de l'exemple du maître.

Après avoir parcouru le cercle entier des œuvres de M. Browning, nous pourrions être tenté de croire qu'il est revenu à son point de départ. En effet, il a voulu dans *l'Anneau et le Livre*, aussi bien que dans son *Paracelsus*, démontrer une thèse générale. En y regardant

(1) A defence of poetry, p. 48 et suiv.

de plus près, cette ressemblance disparaît. Une idée philosophique règne dans son premier écrit, et l'anime tout entier à ce point que, si l'auteur l'écartait, on ne voit pas ce qui resterait de son œuvre. Les personnages sont tellement pénétrés de cette idée que, si on la supprime, ils n'ont plus rien à dire. Il n'en est pas ainsi du poème qui nous a fourni l'occasion de la présente étude. La thèse qu'il a plu à M. Browning d'y ajouter est indépendante des acteurs entre lesquels les rôles sont partagés. Otez cette idée générale que la poésie peut parvenir à la vérité historique mieux que les témoins, les avocats, les juges, et que l'histoire elle-même, le drame reste ce qu'il était; ni les passions, ni les sentimens, ni les rôles ne sont changés. L'œuvre n'a rien perdu; nous venons même de voir qu'elle y gagnerait plus de rapidité. Cette idée n'est pas l'âme du livre; elle se réduit à une théorie faite pour la préface, théorie très contestable, et que pour le succès de l'auteur il vaudrait mieux, comme tant d'autres préfaces, laisser de côté. Au lieu de ramener le poète au point où il a commencé, *l'Anneau et le Livre* permet donc de mesurer le chemin qu'il a fait. La pensée philosophique n'était pas son véritable domaine, non plus que le théâtre où il a multiplié ses essais infructueux, où il apportait trop de psychologie individuelle et trop d'analyses morales. Il était appelé à faire revivre les hommes du passé, non pour les mettre en mouvement, non pour les précipiter dans l'action, mais uniquement pour le plaisir de les voir respirer, reprendre la vie, le sentiment et la parole. La théorie que nous venons de combattre n'est pas inventée après coup : M. Browning devait croire que le poète évoque les morts du tombeau comme la sibylle d'Endor; il devait arriver à se persuader que la poésie est l'école de l'histoire et de la critique. C'est l'idée extrême du genre qu'il a embrassé, et dont il n'est pas nécessaire de montrer l'exagération. Il est si difficile de sonder la pensée de ceux qui sont autour de nous, que nous voyons chaque jour!

> Tous les cœurs sont cachés, tout homme est un abîme.

Comment pourrions-nous lire avec certitude dans la conscience d'hommes qui sont morts depuis des siècles? L'instrument de précision fait pour dévoiler ces mystères, ce n'est pas la poésie qui nous le donnera : elle fait mieux, elle crée des hommes et des caractères. M. Browning a créé Saül, Pompilia, une foule d'autres personnages vrais et vivans; que faut-il davantage à son ambition?

LOUIS ÉTIENNE.

LA LIBERTÉ

DE

L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

De la Réforme de l'Enseignement supérieur, par M. Hillebrand. — *Étude sur l'Instruction secondaire en Allemagne*, par M. Minssen. — *État de l'Instruction supérieure en Belgique*, par M. Piercot. — *Statistique de l'Enseignement supérieur français.*

De toutes les questions qui préoccupent en ce moment l'opinion publique, il n'en est pas qui soit plus digne d'être méditée que celle de la liberté de l'enseignement supérieur. Éclairée par les brillantes discussions soutenues devant l'une et l'autre chambre pendant les dernières années de la monarchie de juillet, cette question, qui paraissait abandonnée, s'est représentée de nouveau il y a deux ans, et les lecteurs de la *Revue* n'ont certainement oublié ni la fameuse pétition Giraud dont le sénat fut saisi au mois de juin 1867, ni le vif débat qui s'ensuivit en mai 1868. Pour la première fois depuis longtemps, le sénat offrit le spectacle de séances tumultueuses et de contradictions violentes. Il s'agissait d'imposer au gouvernement des mesures réactionnaires contre la faculté de médecine de Paris, et d'arrêter le prétendu débordement des doctrines matérialistes. On dénonçait l'enseignement de l'école, on faisait aux professeurs un procès de tendance, et l'on voulait convertir la haute assemblée en un concile qui se fût déclaré compétent pour connaître des méthodes et des doctrines. Après une discussion qui prit plusieurs

séances, le sénat votait l'ordre du jour sur cette pétition, qu'un des orateurs du gouvernement avait qualifiée de « pièce fausse. »

Le parti qui demandait la liberté de l'enseignement supérieur avait donc fait une mauvaise campagne, et le gouvernement pouvait repousser une réclamation appuyée sur des imputations injustes contre des personnes respectables et sur des théories qui étaient la négation même des droits de la science (1); mais les maladresses d'un parti ne suffisent pas à compromettre une bonne cause. La liberté de l'enseignement supérieur a recruté, depuis l'an dernier, de nombreux adhérens. Aux élections générales de 1869, cent vingt députés environ se sont engagés à réclamer cette liberté, les uns pour se ménager l'appui du parti clérical, les autres pour ne pas laisser au clergé le monopole d'une revendication légitime. Aujourd'hui la liberté de l'enseignement supérieur figure sur les programmes du centre droit et du centre gauche. Le moment paraît donc venu d'aborder cette question et de la traiter avec tout le développement qu'elle comporte. Parmi ceux qui se sont déclarés les partisans de la liberté de l'enseignement supérieur, il en est sans doute qui n'ont pas mesuré toute la portée de l'engagement qu'ils ont pris, et dans le public on a été amené peut-être à ne voir qu'une œuvre de parti dans une revendication à laquelle tous les esprits libéraux devront s'associer, une fois qu'on aura bien déterminé les conditions d'exercice de la liberté qu'on réclame.

La *Revue* n'a pas attendu jusqu'à ce jour pour se préoccuper des réformes dont est susceptible notre enseignement supérieur (2); mais les études qu'elle a publiées ont eu pour principal objet d'indiquer les transformations que paraît nécessiter l'état de torpeur où languissent plusieurs de nos facultés. Dans ce travail, on s'attachera surtout au côté politique de la question, qui avait été jusqu'ici laissé en dehors comme important moins à l'honneur de la science dans notre pays et à sa bonne renommée dans le monde.

I.

Il est de mode aujourd'hui d'attribuer à l'assemblée constituante et à la convention tous les abus de centralisation qui pèsent sur notre société moderne, et dont on cherche avec raison à la décharger.

(1) Le gouvernement n'avait d'ailleurs pas attendu la discussion du sénat pour se préoccuper de la question. Dans sa session ordinaire de 1867, le conseil de l'instruction publique avait été saisi d'un projet de loi sur la liberté de l'enseignement supérieur.

(2) Voyez, dans la *Revue* du 1er mai 1864, *l'Instruction supérieure en France, son histoire et son avenir*, par M. E. Renan; — voyez aussi *les Réformes de l'enseignement supérieur*, par M. Gaston Boissier, dans la *Revue* du 15 juin 1868.

Certains esprits ne tiennent aucun compte de cette longue période monarchique qui a précédé nos deux grandes assemblées, et se refusent à voir autre chose que de regrettables nouveautés dans une œuvre où l'expérience des siècles n'apparaît pas avec moins de clarté que les idées et les tendances modernes. On voudrait creuser un abîme entre l'ancien régime et la révolution, et faire croire que nos pères, s'inspirant de la méthode de Descartes, ont tout renversé pour tout édifier à nouveau. Le passé n'abdique pas ainsi, et une société qui meurt lègue toujours à la société qui s'élève sur ses ruines un certain nombre d'idées et de maximes dont elle a vécu et qui survivent à sa chute. Ainsi l'une des maximes fondamentales de notre ancien droit monarchique était que l'instruction publique dépend de l'état. « Ce fut sous l'autorité de l'état, dit M. Villemain, que s'établirent successivement les universités locales. Ce fut cette autorité qui, à diverses époques, en supprima ou en réforma quelques-unes, et qui permettait ou interdisait la fondation de tout collége dépendant d'une université, d'une corporation religieuse ou d'une communauté municipale. » Sans doute l'église avait alors, grâce à sa forte organisation, à son admirable discipline et surtout aux mœurs du temps, une influence prépondérante dans les universités mêmes, et en ce sens l'on a pu dire avec vraisemblance qu'elle possédait la liberté d'enseignement; les particuliers cependant n'avaient aucune part à ce privilége. L'état consentait bien à s'en dessaisir en faveur de l'église; mais il eût trouvé fort mauvais que l'on fît de la *licentia docendi* une liberté de droit commun. On peut même remarquer qu'au fur et à mesure qu'il se dégagea de l'église, sans pourtant se séparer d'elle, l'état vit croître son influence dans le domaine de l'enseignement.

Singulier rapprochement! le prince qui souffleta la papauté fut aussi le premier qui proclama le droit de la royauté sur l'enseignement; c'est dans une ordonnance de 1312, signée de Philippe le Bel, que ce droit fut pour la première fois inscrit. Plus tard, les rois donnèrent aux parlemens juridiction sur les universités, et par l'édit de Blois (mai 1579) ils firent une première tentative pour établir ce système d'unité où l'on a voulu voir un effort de la centralisation moderne. Véritable règlement organique pour toutes les universités de France, cet édit maintenait le droit d'autorisation de l'état, ainsi que l'obligation des épreuves et des grades. Il fut confirmé, vingt ans après, en 1598, par l'édit réglementaire de Henri IV sur l'Université de Paris, lequel ne tarda pas à être appliqué dans presque toutes les autres universités.

Indépendamment des droits que la royauté prétendait avoir sur les universités, elle intervenait directement dans la fondation des

colléges, et elle se réserva toujours scrupuleusement la faculté exclusive d'en autoriser l'ouverture. Le premier collége établi par les jésuites à Paris, en 1562, fut longtemps sans pouvoir obtenir le plein exercice, et lorsqu'après avoir expulsé les jésuites une première fois on leur permit de rentrer en 1603, ce fut à la condition de « ne rien faire ni entreprendre contre la paix publique et le repos du royaume, et de n'ouvrir aucune école qu'en vertu d'une permission expresse. » On leur refusa le droit de préparer directement leurs élèves aux grades, et quand ils voulurent usurper ce droit, qu'ils prétendaient tenir d'une bulle pontificale, les parlemens intervinrent et provoquèrent par leur résistance une ordonnance royale de 1629 qui porte que « nul ne sera reçu aux degrés qu'il n'ait étudié l'espace de trois ans en l'université où seront conférés lesdits degrés. » Malgré ces restrictions et sous l'empire de causes qu'il serait trop long d'énumérer ici, le nombre des colléges de la société de Jésus alla toujours croissant au XVIIe et au XVIIIe siècle. Il y en avait cent vingt-quatre en 1762 quand la société fut dissoute. Il fallait s'occuper de réparer les vides produits par cette brusque mesure. De nombreuses ordonnances y pourvurent, et, pour la première fois, apparut nettement la conception d'un enseignement national sous la surveillance et l'autorité du gouvernement. C'est ce que Turgot voulait instituer, d'accord avec le parlement de Paris. La révolution ne lui en laissa pas le temps; mais elle lui prit son idée, qui n'était elle-même que la suite et la conséquence nécessaire de la vieille maxime royale : « l'instruction dépend de l'état. » Or ce fut sur cette maxime que Napoléon établit l'Université. « Seulement à l'esprit de corps, toujours un peu étroit, dit M. Villemain, l'Université nouvelle, fondée sur une base plus large, celle même de l'empire, substituait l'impartialité de l'état. » Elle fut, selon M. Royer-Collard, « le gouvernement appliqué à la direction universelle de l'instruction publique; elle eut le monopole de l'enseignement, à peu près comme les tribunaux ont le monopole de la justice, et l'armée celui de la force publique. » Il serait donc injuste de l'accuser d'avoir détruit le principe de la liberté d'enseignement et d'y avoir substitué le principe de l'autorisation préalable. Ce dernier principe était de droit monarchique, et l'Université en se l'appropriant ne fit que recueillir une tradition séculaire que la révolution elle-même avait respectée.

D'où vient que, moins de vingt ans après la fondation du corps qui semblait avoir réalisé dans sa vigoureuse discipline et sa forte hiérarchie une pensée constante de la monarchie de droit divin, ce corps était déjà en butte aux hostilités déclarées des partisans de la royauté légitime? Comment l'Université se trouvait-elle si tôt menacée dans son existence, soupçonnée et dénoncée? Et comment,

pour la combattre, fut-on amené à produire le principe nouveau de la liberté d'enseignement? Ce serait une longue histoire qu'il n'est pas dans notre dessein de raconter; nous voulions seulement, avant d'entrer dans l'examen même de la question, montrer combien les origines en sont récentes.

Il importe avant tout de s'entendre sur la signification et la portée réelle de ces mots : la liberté de l'enseignement supérieur, car il en est de cette liberté comme de toutes celles qui ont été successivement demandées et obtenues depuis une soixantaine d'années. On est d'accord sur le principe, on diffère sur le mode d'application; les uns veulent une liberté réglée, les autres ne reculeraient pas devant la liberté absolue. Nous croyons inutile d'exposer longuement le système de ces derniers. Parmi ceux-ci, les uns, sans tenir compte des traditions, voudraient faire table rase de toutes nos institutions universitaires et supprimer l'enseignement de l'état. Pour eux, le droit d'enseigner est un droit naturel comme la propriété, la liberté individuelle, la liberté de conscience, et le libre exercice de ce droit doit donner naissance à une industrie qui ne saurait pas plus que les autres industries être soumise à des restrictions. Ce n'est pas un pouvoir public que la loi confère, qui puisse être mesuré et réglé par elle, ni par conséquent assujetti à des conditions préalables d'exercice. A leur avis d'ailleurs, l'état est incompétent en cette matière. Il pouvait être instituteur alors qu'il y avait une religion et une philosophie d'état; aujourd'hui qu'il n'a plus ni doctrines philosophiques officielles ni dogme privilégié, de quel droit prétendrait-il se substituer à l'autorité paternelle dans une de ses fonctions essentielles?

Un autre groupe se compose des publicistes qui, sans réclamer comme les précédens la suppression de l'enseignement de l'état, demandent pour des particuliers ou pour des associations le droit de fonder soit des universités, soit de simples facultés ayant une existence propre, complétement indépendantes et libres, et délivrant des grades qui puissent donner accès dans toutes les carrières libérales. Ils veulent substituer la concurrence au monopole, le régime du droit commun au régime du privilége. Ils ne croient pas que l'état empiète sur la liberté des pères de famille en fondant des écoles, pourvu qu'il laisse d'autres écoles s'ouvrir à côté des siennes. Ils lui reconnaissent la faculté de délivrer des grades, mais à la condition que la même faculté soit octroyée aux corporations libres d'enseignement. A la différence des précédens, ils demandent la liberté pour tous, même pour l'état.

Avec un point de départ dissemblable, ces deux systèmes arrivent à une conclusion identique : ils suppriment la garantie du grade exigé à l'entrée des professions libérales, le premier directement

en refusant à l'état le droit de délivrer des grades, le second indirectement en accordant le même droit à des corporations. C'est là une forme mitigée de la liberté des professions, c'est-à-dire de ce régime où le public s'en fie à lui-même pour discerner la capacité ou l'insuffisance de ses médecins ou de ses hommes de loi. Il se peut qu'un jour, grâce aux progrès des lumières, l'état, en France, renonce à exiger des garanties de ceux qui veulent entrer dans les carrières libérales, et laisse les citoyens s'adresser, pour la défense de leurs intérêts ou le soin de leurs corps, à des personnes dont la capacité n'aurait été soumise à aucune espèce d'épreuves; mais nous sommes si éloignés d'une pareille éventualité que nous n'avons pas à nous y arrêter.

Parmi les partisans de la liberté limitée de l'enseignement supérieur, les uns, qui nous ont donné la loi du 15 mars 1850, se déclareraient satisfaits, si les principes qu'ils ont fait prévaloir dans les deux autres ordres d'enseignement étaient appliqués à notre enseignement supérieur. La loi de 1850 autorise tous les citoyens qui remplissent certaines conditions d'âge et de capacité à ouvrir des écoles ou des établissemens d'enseignement secondaire; mais elle a cru devoir réserver à l'état le droit de délivrer les grades. Il suffirait, pour désintéresser les partisans de ce système, de substituer au régime de l'autorisation préalable, auquel est encore soumis l'enseignement supérieur, le régime de la liberté sous certaines garanties et à de certaines conditions. Seulement, dans ce système, l'état conservant le droit d'exiger des garanties, il faut qu'elles soient plus fortes au fur et à mesure que l'on voudra s'élever dans la hiérarchie des divers enseignemens. Les autres, qui sont aujourd'hui en nombre au sénat et à la chambre, où ils prendront la parole, et à Rome, où ils ont envoyé au concile leurs représentans les plus autorisés, forment un parti considérable, avec lequel il faudra nécessairement compter. Ils ont eu l'habileté de trouver une formule et d'y demeurer attachés : ils demandent *la liberté comme en Belgique*. Ils la demandaient ainsi par l'organe de M. le comte de Montalembert dès l'année 1844; ils l'ont redemandée en 1850, ils la veulent encore aujourd'hui. C'est de ce dernier groupe et de cette dernière manière d'entendre la liberté de l'enseignement supérieur que nous allons surtout nous occuper.

II.

La question de la liberté de l'enseignement supérieur est née en Belgique d'un conflit entre le parti catholique et le parti protestant, vers 1825. A cette date, le gouvernement des Pays-Bas décréta

qu'aucun établissement d'instruction ne pourrait être fondé qu'avec son autorisation. En vertu de ce décret, plusieurs établissemens tenus par le clergé furent fermés. De vives réclamations s'élevèrent au sein des états-généraux contre cette mesure de rigueur. On se récria au nom de l'autorité paternelle, au nom de la liberté religieuse, et pour la première fois on invoqua le principe de la liberté de l'enseignement, qui n'avait encore été inscrit dans aucune constitution, pas même dans la déclaration des droits de l'homme. On accusa le gouvernement, qui était protestant, de faire de la propagande calviniste, et l'on réclama pour les catholiques le droit d'établir des écoles à côté de celles de l'état et d'envoyer leurs enfans prendre leurs grades auprès des universités étrangères. On ne songeait pas encore à se soustraire aux conditions exigées de ceux qui se destinent aux fonctions publiques, à la médecine ou au barreau, et l'on reconnaissait sans hésitation à l'état seul, représenté par ses universités, le droit de délivrer les grades, à l'exclusion des établissemens libres qui pourraient se fonder.

Ces exigences semblèrent modestes; entendue ainsi, la liberté de l'enseignement parut acceptable au gouvernement, qui dès 1829 présenta aux chambres un projet de loi donnant satisfaction à des vœux si légitimes; mais le parti catholique ne tarda pas à formuler des prétentions plus élevées. Il se plaignit des garanties que l'état avait cru devoir conserver, déclarant que dans la main d'un gouvernement protestant elles rendaient illusoire la liberté qu'on lui avait accordée. La presse, la tribune, la chaire, retentirent de ces plaintes; un grand courant d'opinion se produisit en faveur de la liberté sans garanties préalables, et quand la révolution de 1830 éclata, la constitution fut rédigée sous l'empire de ces idées. Ce fut pour le parti catholique une seconde victoire. Comme il n'est pas dans la nature de ce parti de s'arrêter à moitié chemin, à peine avait-il obtenu le droit d'enseigner sans être soumis à aucune condition de capacité ni de moralité, qu'il demanda, comme conséquence du principe de la liberté d'enseignement, la création d'un jury indépendant des universités de l'état. Le législateur de 1835, docile à ces suggestions, trouva qu'il existe une corrélation étroite entre ces deux choses si différentes, la liberté de l'enseignement et la collation des grades; il institua un jury central, siégeant à Bruxelles, composé de sept membres et nommé par les trois branches du pouvoir législatif. Ce mode de nomination n'était que temporaire; c'était dans la pensée du législateur un essai qui ne devait durer que trois ans, et il fallut, à partir de l'année 1839, que des lois successives intervinssent pour proroger les dispositions de la loi de 1835. Cet état provisoire se prolongea jusqu'en 1849. A cette

date, on établit un nouveau système, celui des jurys mixtes, qui régit encore l'enseignement supérieur belge. C'est ce système que le parti catholique français envie à la Belgique.

L'article 40 de la loi du 15 juillet 1849 est ainsi conçu : « Le gouvernement procède à la formation des jurys chargés des examens et prend les mesures réglementaires que leur organisation nécessite. Le gouvernement compose chaque jury d'examen de telle sorte que les professeurs de l'enseignement dirigé ou subsidié par l'état et ceux de l'enseignement privé y soient appelés en nombre égal. Le président du jury est choisi en dehors du corps enseignant. » En rapprochant de cet article 40, qui forme la partie la plus importante de la loi organique de l'enseignement supérieur, les dispositions des lois précédentes non abrogées qui établissent la liberté d'enseignement sans garanties et sans conditions d'aucune sorte, on peut se faire une idée très exacte de la façon dont cette liberté est comprise et pratiquée en Belgique. Ce système, éprouvé par une expérience de vingt années, est aujourd'hui condamné. On lui reproche d'avoir abaissé le niveau des études et ruiné l'esprit scientifique en Belgique. Dès 1853, M. Piercot, ministre de l'intérieur, présentait aux chambres sur la situation de l'enseignement supérieur un volumineux rapport dont les conclusions font encore autorité. A ce rapport étaient annexées les consultations qui avaient été demandées aux différentes facultés des universités d'état et aux présidens des jurys d'examen. Rien ne serait plus intéressant que de donner l'analyse complète de ces documens; mais, comme ils se ressemblent tous et arrivent tous aux mêmes conclusions, nous nous bornerons à résumer les deux qui sont le plus remarquables : la consultation de la faculté de droit, et celle de la faculté de philosophie et lettres de l'université de Gand.

La faculté de droit de l'université de Gand proteste d'abord contre la confusion qui a été établie entre la liberté d'enseignement et la délivrance des grades. Passant ensuite de la question de principe à l'application, elle établit que l'action des professeurs sur les élèves est ruinée par le système des jurys mixtes. Pour que cette action demeure entière, il faut, dit-elle, qu'il soit à la fois maître de son enseignement et des examens; or, sous l'empire de la loi du 15 juillet 1849, les professeurs des universités de l'état sont dominés et dans leur enseignement et dans les examens par les professeurs des universités libres. Celles-ci en effet « sont fatalement poussées à l'indulgence; » l'indulgence d'une partie du jury entraîne celle de l'autre partie : de là un abaissement considérable dans le niveau des examens, qui a pour résultat immédiat un affaiblissement dans le niveau des études. Qu'importe dès lors que les élèves suivent les cours avec plus d'assiduité que sous l'empire des

anciennes lois? Ils n'y apportent ni cette ardeur, ni ce zèle, ni cet esprit de recherche scientifique qu'il serait si nécessaire d'entretenir; ils restent indifférens à toutes les matières qui ne se rattachent pas directement à l'examen. De leur côté, les professeurs, dominés par les préoccupations de leur auditoire, se voient contraints de négliger tous les développemens historiques, philosophiques ou littéraires dont ils fécondaient autrefois leur enseignement; cet enseignement n'est plus qu'une préparation hâtive à des grades qui ont perdu de leur valeur. Le système des jurys mixtes fait donc aux professeurs une situation humiliante, il les met en suspicion devant leurs propres élèves. Quelle autorité veut-on qu'ils conservent encore sur eux? Que si, de surveillés, les professeurs deviennent surveillans, combien pénible et ingrat est leur rôle! De quels dégoûts ne sont-ils pas abreuvés! Qui pourrait dépeindre cette lutte sourde, ces tiraillemens sans fin? Et quels inconvéniens n'entraîne pas pour la dignité du jury tout entier le spectacle des ruptures qui éclatent et des scissions qui se produisent?

Deux systèmes d'examen ont régi la Belgique depuis une cinquantaine d'années. De 1817 à 1835, les facultés des universités de l'état étaient seules en possession du droit de conférer les grades. Depuis 1835, la collation des grades appartient à un jury, jury central ou jury combiné. Les résultats des deux systèmes d'examen mis en pratique depuis 1817 sont faciles à apprécier. De 1817 à 1835, les établissemens d'instruction supérieure ont été très florissans; depuis 1835, la décadence a commencé. Pour l'arrêter, il y a des mesures à prendre; mais le moyen le plus efficace serait certainement de rendre aux facultés les examens. Si le gouvernement croit devoir donner une satisfaction à l'opinion erronée qui a confondu deux choses distinctes, la liberté de l'enseignement et le jury d'examen, qu'il constitue pour les élèves des universités libres un jury particulier composé en majorité de professeurs des universités de l'état. L'honneur de la science l'exige : c'est le seul moyen de tirer la Belgique de la décadence intellectuelle où elle s'affaisse.

La faculté de philosophie et lettres de Gand énumère aussi avec une grande netteté les inconvéniens des jurys mixtes : le système actuel, dit cette seconde consultation, plaçant nécessairement en présence une université libre et une université de l'état, introduit dans le jury, qui doit être avant tout impartial, une rivalité fâcheuse à la fois pour la science, pour la dignité des professeurs et les intérêts des élèves. Elle compromet la science en partageant les hommes qui la représentent en deux camps ennemis, qui deviennent souvent deux partis politiques animés de passions qui devraient être étrangères à des juges, et en exposant les professeurs à se laisser

influencer par le désir de faire passer le plus grand nombre possible de leurs élèves. Elle compromet les professeurs et les atteint dans leur dignité en établissant parmi eux de regrettables et éclatantes scissions. Le président se trouve alors décider seul aussi bien des admissions que des grades, quoiqu'il n'appartienne pas à l'enseignement. Elle compromet en outre les intérêts des élèves, car, bien que les nominations des membres du jury soient en nombre égal des deux parts, il n'est pas toujours possible que les deux universités soient également représentées. Qu'un des professeurs soit absent ou malade, l'équilibre se trouve immédiatement rompu au détriment de l'une ou de l'autre catégorie de récipiendaires. La faculté estime qu'il importe d'abandonner le mode actuel d'organisation des jurys, et résume sous deux chefs principaux les vices de la loi du 15 juillet 1849 : 1° cette loi place en regard deux universités rivales dans le même jury; 2° la loi entrave le choix du gouvernement en le forçant de s'adresser à l'enseignement privé, qui non-seulement lui impose la moitié du jury, mais qui peut même, par un refus de concours, mettre l'état dans l'impossibilité de constituer ce jury. La faculté conclut en faisant observer que le droit de collation des grades attribué aux facultés placées sous la direction de l'état a reçu la consécration des siècles, qu'il est en vigueur et produit d'excellens résultats dans les pays voisins, et *notamment en France*, qu'il importe d'y revenir, en laissant toutefois aux étudians des universités libres le droit de se présenter devant un jury central, sous la réserve expresse que dans la composition de ce jury le gouvernement obtienne toutes les garanties indispensables.

Telles sont en substance les conclusions adoptées par les facultés de l'état. Nous savons bien que, pour enlever à ces critiques leur valeur et leur poids, on objectera qu'elles émanent de corps intéressés à exagérer les inconvéniens de la loi de 1849; mais on peut répondre *a priori*, en examinant ces critiques en elles-mêmes, qu'elles paraissent très fondées. La Belgique a voulu prendre un moyen terme entre le système de la liberté des professions et celui de la délivrance des grades exclusivement réservée à l'état. Elle a péché contre la logique, et elle en porte la peine. Que pouvait-il résulter en effet de la présence, dans un même jury d'examen, d'hommes qui n'ont évidemment pas les mêmes doctrines, qui appartiennent à des partis opposés dont la querelle remplit toute l'histoire politique de la Belgique, sinon des luttes ou un compromis? Et que deviennent alors les intérêts de la science?

Dans l'enquête de 1853, à côté des opinions, contestables si l'on veut, des professeurs de l'état, nous trouvons cependant un avis motivé de la commission des présidens de jury, et comme ceux-ci

sont pris en dehors de l'enseignement, on nous accordera sans doute que leur témoignage est irrécusable. La commission examine cette question : les hautes études sont-elles en progrès ou en décadence? A l'unanimité, elle déclare qu'elles sont en décadence, et plusieurs de ses membres attribuent cette décadence à l'établissement des jurys mixtes. — L'honorable M. Devaux notamment développe un système qui aurait pour effet de supprimer le contrôle et le concours des professeurs rivaux, qui constituent à ses yeux le vice fondamental du régime actuel. M. Vleminck déclare qu'il a longtemps espéré que le système des jurys mixtes aurait de bons résultats, mais qu'il ne l'espère plus aujourd'hui. En effet, qu'arrive-t-il nécessairement avec l'institution des jurys mixtes? Chaque université cherche à obtenir le plus d'admissions possibles; tous les efforts des examinateurs tendent vers cet objet, et les tentations sont d'autant plus grandes qu'il est plus facile d'atteindre le but. L'intérêt, dans bien des cas, est sacrifié au devoir : l'honorable président déclare qu'on lui en a souvent fait l'aveu. Il importe (ce sont ses propres expressions) d'*attraper* le public, et les journaux ne se font pas faute de venir en aide à ce charlatanisme éhonté. Que de fois l'on a pu entendre des professeurs dire hautement : « Nos élèves savent bien que nous avons tout intérêt à les faire passer, » et quel président de jury n'a reconnu que telle est la tendance générale? La science et le progrès n'ont qu'à perdre à ces compromis, qui se perpétueront tant que durera l'organisation des jurys combinés, quoi qu'on fasse pour l'améliorer. Il faut en revenir à un jury unique, *pareil à celui qui a été adopté pour le concours d'agrégation en France.*

On remarquera que deux fois, dans cette enquête sur l'état de l'enseignement supérieur belge, l'exemple de la France a été invoqué. Ainsi c'est au moment où l'on parle d'introduire chez nous le système belge que des voix très autorisées en Belgique vantent les avantages de notre organisation. Pour clore cette série de témoignages, nous voulons encore citer un fragment d'un discours prononcé le 7 février 1860 par l'honorable ministre de l'intérieur, qui a dans ses attributions l'instruction publique. Répondant à une interpellation qui s'était produite pendant la discussion du budget, il s'exprimait ainsi : « Messieurs, on ne peut plus mettre en doute que le niveau des études humanitaires et universitaires ait baissé en Belgique. A moins de supposer que tous les hommes qui prennent part aux examens des élèves se trompent, il faut bien le constater avec eux, le niveau des études a baissé. Les présidens des jurys dans la dernière session ont constaté ces résultats. »

Sans doute les personnes qui demandent chez nous une liberté qui a produit de si désastreux effets chez nos voisins ne connaissent pas

ces documens. Elles montreraient peut-être moins d'empressement à réclamer la liberté sous une forme si peu compatible avec les intérêts et le progrès de la science. Malheureusement ceux qui se sont faits les patrons de la liberté de l'enseignement supérieur en France ne passent pas pour avoir un amour très sincère de la liberté scientifique. Aussi, chaque fois qu'ils ont élevé la voix pour réclamer contre le monopole de l'état, les esprits les plus libéraux n'ont voulu voir dans leur revendication qu'un intérêt de parti. Nous ne prétendons pas sonder la conscience de chacun; aussi nous n'irons pas, comme l'a fait un éminent publiciste, chercher dans la constitution même de l'église, dans les écrits des pères et les décisions des conciles, la preuve que le parti catholique ne peut être sincère lorsqu'il demande une liberté. Mieux vaut croire à de nobles inconséquences qu'à des calculs intéressés. En face d'une revendication qui paraît légitime, il ne faut pas avoir d'autre souci que d'examiner comment pourrait être concilié le principe qu'on invoque avec les garanties que l'état doit conserver dans l'intérêt de la science.

III.

Cette conciliation nous l'avons cherchée, mais sans la trouver, dans la constitution de l'enseignement supérieur belge. Irons-nous la demander à quelque autre nation, plus heureuse ou plus sage? Quand il s'agit des choses de l'esprit, il est impossible de ne pas tourner les yeux du côté de l'Allemagne. Comment l'Allemagne a-t-elle résolu la question? A-t-elle rencontré dans l'organisation de ses universités cet accommodement que les pays catholiques n'ont pas encore su trouver? A-t-elle fait la part de l'état et celle de l'individu, la part des catholiques et de ceux qui ne le sont pas? Quand et comment ce partage s'est-il effectué? Les lecteurs de la *Revue* connaissent déjà, par un article publié ici même (1), l'organisation des universités allemandes. La liberté d'enseignement, dans le sens spécial que nous attachons à ces mots, n'existe pas en Allemagne : aucun particulier, aucune association ne peut ouvrir un cours d'enseignement supérieur ni fonder une faculté sans une autorisation de l'état. L'état n'enseigne pas, mais il confère à des universités le monopole de l'enseignement. Comment se fait-il que ce monopole n'ait jamais été sérieusement attaqué? Comment se fait-il que le parti catholique commence seulement à réclamer pour lui le droit de fonder des universités orthodoxes? Pour quelles causes s'est-il

(1) Voyez dans la *Revue* du 15 septembre 1869 *l'Enseignement supérieur des sciences en Allemagne*, par M. George Pouchet.

montré si modéré de l'autre côté du Rhin, alors qu'il paraissait si exigeant en France? La raison de ces différences est dans la constitution toute libérale des universités allemandes.

Ces universités sont de véritables corporations, pareilles aux corporations du moyen âge : elles s'administrent elles-mêmes, possèdent, nomment leur recteur et leur *sénat*, décident souverainement de toutes les questions relatives à l'enseignement, présentent directement au chef de l'état les candidats aux chaires vacantes, ne sont astreintes à aucun contrôle, à aucune surveillance. En un mot, ce sont des corporations privilégiées, mais libres. L'état n'intervient que pour nommer les professeurs (ce qui n'est qu'une formalité) et pour accorder des subventions ; ici seulement son action est réelle. Point de programmes, point d'inspecteurs, point de conseils académiques, aucune immixtion des bureaux. Aussi, au lieu d'un enseignement officiel nécessairement étroit, l'Allemagne a-t-elle l'enseignement le plus multiple, le plus varié, le plus complet qui se puisse imaginer. Quand un Français entre dans une université allemande, il est tout surpris de ce mouvement, de cette vie, de cette activité, qui contrastent avec le silence et le calme de la plupart de nos facultés. A Berlin, il n'y a pas moins de cent quarante professeurs ou *privat-docenten* dans les deux facultés de médecine et de philosophie. A Bonn, il y a cinquante-quatre professeurs dans la faculté de philosophie (lettres et sciences); à Strasbourg, il n'y en a que onze pour les mêmes facultés. Et partout règne la liberté la plus complète des opinions. L'état se déclare incompétent pour en connaître; que l'enseignement soit spiritualiste ou matérialiste, qu'il y ait des libres penseurs et même des athées, il ne s'en émeut pas, et il ne vient à l'esprit de personne de lui attribuer une part de responsabilité dans les écarts qui se peuvent produire. Et quand je dis écart, c'est que je ne rencontre pas d'autre mot pour exprimer une pensée toute française; peut-être n'a-t-il pas de synonyme chez les Allemands : pour eux, les délits d'opinion n'existent pas en matière d'enseignement. Ce qu'un professeur peut faire de plus grave, c'est d'avancer une proposition contestable, qui est immédiatement discutée. Les Allemands n'ont pas la liberté d'enseignement; ils ont la liberté scientifique, ce qui vaut mieux.

Ce n'est pas tout : en Allemagne, grâce au classement des professeurs en ordinaires, extraordinaires et *privat-docenten*, il n'est pas un homme, à quelque religion ou à quelque opinion philosophique qu'il appartienne, qui ne soit assuré, s'il est docteur, de pouvoir faire un cours d'enseignement supérieur sur le sujet qu'il aura choisi. Il peut y avoir et il y a souvent dans la même faculté plusieurs professeurs enseignant les mêmes matières dans un esprit tout différent. Les étudians, qui, en Allemagne, paient le maître, choisissent

entre les professeurs. Toutes les opinions sont représentées; toutes peuvent aspirer à dominer. Ici les protestans sont en majorité, là ce sont les catholiques, ailleurs ce sont les libres penseurs et l'école matérialiste; mais partout la minorité conserve ses droits et l'espérance de devenir majorité à son tour. Grâce à cette organisation si libérale et si sage, les partis n'ont jamais eu l'idée, en Allemagne, de réclamer une liberté dont ils n'auraient eu que faire. N'étant nullement gênés par le monopole universitaire, ils n'ont pas eu à en demander la suppression. Ils ont porté la rivalité dans les universités déjà existantes, et par la concurrence y ont excité une généreuse et féconde émulation.

En France, rien de semblable : au lieu d'universités ayant une vie propre, indépendantes les unes des autres, se recrutant elles-mêmes et s'ouvrant à tous, nous avons l'*Université*, qui n'est autre chose que l'état enseignant, imposant ses méthodes, traçant à l'enseignement un cercle dont il ne peut impunément sortir, considérant le professeur comme un fonctionnaire, et la science comme une chose qui se règle. Le gouvernement nomme et révoque les professeurs, fixe le nombre des chaires, astreint les maîtres à se renfermer dans un certain programme, et pour être conséquent avec lui-même, quand ils en sortent, il est forcé de les y faire rentrer ou de les destituer. Il se considère, il ne peut faire autrement, comme responsable des doctrines enseignées, et si dans la pratique il laisse aux membres des facultés la plus entière indépendance, pourvu qu'ils respectent « les dogmes reconnus, la constitution et les lois, » il peut toujours exercer, quand il lui plaît, un droit de surveillance et de contrôle dont il use, selon les circonstances, avec beaucoup de rigueur ou beaucoup de ménagement. Au lieu d'appeler à lui toutes les vocations scientifiques qui se révèlent, il est obligé de faire un choix, de laisser en dehors tout ce qui ne rentre pas dans le cadre officiel, et souvent de se priver du concours des hommes les plus distingués dans les lettres et dans les sciences.

Et comment l'état exerce-t-il sur l'enseignement ce contrôle rendu nécessaire par la fausse idée qu'il se fait de sa responsabilité? C'est ici qu'apparaît le vice capital de notre organisation universitaire. Pour exercer ce contrôle, l'état a été obligé d'introduire au sein des facultés l'élément administratif; il a imaginé de créer des *provinces* universitaires. Il a remplacé les anciennes universités, êtres vivans, par l'académie, cet être abstrait, la réalité par la fiction. A la tête de cette province universitaire, il a mis un recteur, non plus le recteur de nos anciennes universités, ni le recteur allemand, mais un vrai gouverneur de province investi de la haute direction de tout l'enseignement dans les sept ou huit départemens de son ressort. Sous les ordres du recteur, il a placé les inspecteurs d'académie, ses

lieutenans; auprès d'eux, il a institué le conseil académique, chargé de donner son avis sur toutes les questions de discipline et d'enseignement, le conseil académique, où pas un professeur n'entre, où l'enseignement n'est représenté que par les doyens de facultés qui tiennent leur nomination du ministre et non du libre suffrage de leurs collègues. C'est ainsi que s'est constituée, en dehors de l'université qui enseigne, cette seconde université qui administre et qui réglemente, inférieure quelquefois par le talent et par le savoir, supérieure toujours par la hiérarchie. Ainsi s'est établie entre l'administration et l'enseignement cette déplorable confusion qui a tant contribué à éloigner de l'Université les talens originaux qui ont besoin de liberté pour se développer (1).

De tous les défauts du monopole universitaire, celui qui frappe le plus, c'est l'étroitesse du cadre où l'enseignement officiel a été enfermé. Dans les universités allemandes, le nombre des professeurs varie à la fois selon les besoins de la science et le nombre des savans; il y a autant de professeurs qu'il y a de branches de connaissances et d'hommes capables de les enseigner. Nos facultés au contraire ont un nombre déterminé de chaires, et pour remplir ces chaires une seule catégorie de professeurs, les professeurs titulaires. En Allemagne, nous avons vu qu'il y avait trois ordres de professeurs, les ordinaires, les extraordinaires et les *privat-docenten.* Ces derniers peuvent enseigner toutes les matières qui appartiennent au domaine de la faculté où ils ont pris leur titre de docteur dès qu'ils ont obtenu du *sénat* la *venia docendi* (2), et cette autorisation ne leur est jamais refusée, alors même qu'ils se proposent d'enseigner les mêmes matières que le professeur ordinaire. Qui ne voit combien cette organisation est préférable à la nôtre, combien surtout elle eût été de nature à éviter tout prétexte aux exigences du parti qui réclame la liberté de l'enseignement supérieur?

Quel est en réalité le grand argument que l'on fait valoir à l'appui de cette demande? C'est un argument tiré de la liberté paternelle. Les pères de famille, dit-on, ne sont pas libres de choisir entre plusieurs enseignemens. Si l'enseignement donné par le professeur titulaire blesse leurs croyances, ils n'ont pas la ressource d'envoyer leurs enfans s'instruire ailleurs. Que répondre à cela? Rien de sérieux. Le jour où l'état, absorbant les anciennes universités, s'est déclaré responsable de l'enseignement, l'a soumis à une surveillance et emprisonné dans des programmes, il devait s'attendre qu'on viendrait lui demander compte de cet enseignement au nom d'une croyance

(1) Cette manie de réglementation a été poussée si loin à une certaine époque, qu'un décret de 1852 est intervenu pour transférer du recteur au ministre la nomination des appariteurs des facultés.

(2) M. Mommsen a été *privat-docent* à l'université de Zurich.

ou d'un dogme. C'est au nom du dogme catholique, méconnu par l'enseignement officiel, au nom de la science catholique bannie des amphithéâtres de l'École de médecine, au nom de la liberté religieuse, qu'on est venu dénoncer au sénat l'esprit de nos facultés. L'aurait-on pu faire avec un égal retentissement, si ces dernières eussent été, comme les universités allemandes, des corps indépendans et ouverts à toutes les doctrines philosophiques et religieuses, si chaque parti y avait eu ses représentans et le droit de répandre ses doctrines juridiques, littéraires ou scientifiques? Combien n'eût-il pas été facile alors de prouver que, sous prétexte de demander la liberté de l'enseignement supérieur, on cherche surtout à restreindre la liberté scientifique! Et quelle arme on eût trouvée dans cet aveu : « sur le terrain de l'enseignement, toutes les phrases sur la liberté des opinions sont des sophismes coupables (1)! » Malheureusement l'état ne représente pas la liberté scientifique à un degré suffisant pour que la question puisse être ainsi posée; il ne représente qu'un monopole dont on lui demande la suppression. A quelles conditions, sous quelles garanties et dans quelle mesure peut-il abandonner ce monopole? C'est ce qu'il nous reste à dire.

IV.

Il convient d'abord d'écarter, au point où en est venue la controverse entre les partisans du monopole et les partisans du droit commun, une discussion de principes qui n'offrirait plus qu'un intérêt rétrospectif (2). Le législateur de 1850, posant le principe de la liberté, a promis une loi sur l'enseignement supérieur (3). Cette promesse, qu'on ne peut éluder, comment la remplir? Il nous semble que la réponse ressort tout naturellement de la comparaison qu'on vient de lire entre l'enseignement supérieur belge, l'enseignement supérieur allemand et le nôtre. Nous avons reconnu qu'il était impossible d'opposer une fin de non-recevoir aux partisans de la liberté de l'enseignement supérieur. Nous avons établi que ce qui faisait l'infériorité des études universitaires en Belgique, c'est la constitution des jurys mixtes. Enfin nous avons remarqué que la supériorité incontestable des universités allemandes tient à leur autonomie et à la liberté scientifique dont elles jouissent. La loi future aurait donc à se préoccuper d'abord d'introduire dans l'enseignement supérieur le principe de liberté que le législateur de 1833 et de 1850 a introduit dans les deux autres ordres d'enseignement,

(1) M. Dupanloup. (*Lettre sur la liberté de l'enseignement supérieur.*)

(2) Voyez *le Moniteur* de 1844.

(3) L'article 85 de la loi du 15 mars 1850 dit : « Jusqu'à la promulgation de la loi sur l'enseignement supérieur, le conseil supérieur de l'instruction publique, etc. »

mais en réservant à l'état la délivrance des grades, et en assurant aux facultés l'indépendance et l'autonomie.

Pour le premier point, le législateur n'aurait qu'à compléter la loi du 15 mars 1850, sans toutefois entrer à sa suite dans le système de restriction qu'elle a mis au droit d'enseigner. Cette loi a cru devoir entourer la liberté qu'elle accordait de certaines précautions destinées à la préserver de ses propres excès. Elle s'est trompée, et les dispositions tutélaires inscrites aux articles 25 et 60 sont demeurées parfaitement illusoires. L'article 25 porte que « tout Français âgé de vingt et un ans accomplis peut exercer dans toute la France la profession d'instituteur primaire, public ou libre, s'il est muni du brevet de capacité. » L'article 60 décide que « tout Français âgé de vingt-cinq ans et n'ayant encouru aucune des incapacités prévues par la loi pourra former un établissement d'enseignement secondaire, s'il est bachelier ou muni du brevet de capacité délivré par un jury d'examen nommé par le ministre. » On sait ce que ces restrictions sont devenues dans la pratique. Destinées en apparence à prévenir l'envahissement de l'enseignement primaire ou secondaire par les personnes qui ne présentaient pas des garanties suffisantes d'âge et d'instruction, elles n'ont été suivies d'aucun effet. Les directeurs des écoles primaires ou secondaires sont bien tenus de se soumettre aux exigences de la loi, mais les maîtres qu'ils emploient ne remplissent aucune des conditions exigées du directeur seul; à Paris même, sous les yeux de l'administration, un certain nombre de professeurs appartenant à l'enseignement secondaire libre ne sont pas bacheliers. Dans l'ordre de l'enseignement primaire, c'est encore pis : chez les frères des écoles chrétiennes, souvent le directeur seul a le brevet.

Faut-il établir dans l'ordre de l'enseignement supérieur un système de garanties pareilles? Faut-il exiger de tout directeur d'une école d'enseignement supérieur un diplôme de docteur ou de licencié, comme on exige de ceux qui veulent fonder un établissement primaire ou secondaire le brevet de capacité ou le grade de bachelier? Nous ne le pensons pas, et pour deux raisons : la première, c'est que si une disposition semblable était inscrite dans la loi, elle demeurerait aussi inutile que les dispositions contenues dans les articles 25 et 60 de la loi de 1850; l'autre, c'est qu'elle ne serait pas considérée comme suffisamment libérale par ceux qui voient dans l'enseignement une industrie à exploiter, et dans la liberté d'enseignement une liberté toute matérielle, analogue à celle des théâtres. Avec un tel régime, la garantie de l'état serait vaine, et la liberté qu'il accorderait paraîtrait illusoire. Or rien n'est mauvais en politique comme les restrictions inutiles et les demi-concessions. On sait ce qu'il est advenu des lois sur la presse et les réunions pu-

bliques : pour avoir voulu trop restreindre, elles ont été parfaitement impuissantes à rien empêcher. Il en serait ainsi de notre loi sur la liberté de l'enseignement supérieur, si, en même temps qu'elle reconnaîtrait aux particuliers le droit d'enseigner, elle mettait des conditions à l'exercice de ce droit. Il vaudrait mieux que tout citoyen fût libre d'ouvrir une école supérieure, sans avoir d'autres formalités à remplir qu'une déclaration préalable, — que toute association appartenant à n'importe quelle opinion philosophique ou religieuse pût fonder une faculté et même une université, sans avoir à prouver la capacité de ses membres. Entre cet enseignement libre et l'enseignement des facultés de l'état, le public aurait à choisir. Il s'établirait ainsi une émulation féconde qui ne serait peut-être pas sans rendre à nos facultés de province un peu de mouvement et de vie.

En ce qui concerne le second point, le législateur de 1850 a consacré les véritables principes : il a maintenu la délivrance des grades à l'état. C'est un jury nommé par l'état qui délivre le brevet de capacité, ce sont les professeurs de nos facultés qui font passer les examens du baccalauréat ès-lettres et du baccalauréat ès-sciences; mais si le principe établi en 1850 est le seul fondement solide sur lequel puisse reposer tout l'enseignement supérieur, il soulève, dans le mode d'application qui en a été fait, de légitimes critiques. On lui reproche de ne pas laisser la balance égale entre l'enseignement universitaire et l'enseignement libre; on objecte qu'il n'offre pas à ce dernier les garanties qu'il est en droit d'exiger. Enfin, car on doit tout prévoir, même la calomnie, il peut laisser planer de regrettables soupçons sur l'impartialité des juges. Je sais que nos facultés sont assez haut placées dans l'estime publique pour dédaigner de telles insinuations; cependant elles auraient tout intérêt à ne pouvoir être mises en suspicion. Comment éviter ce danger sans tomber dans les inconvéniens des jurys belges? Un seul moyen se présente : au lieu de désigner, pour conférer les grades, les professeurs de facultés à l'exclusion de toutes autres personnes, l'état constituerait pour chaque examen une commission composée de membres choisis en dehors de l'enseignement libre, ou de l'enseignement universitaire, mais d'une capacité et d'un mérite éprouvés. Il créerait une nouvelle fonction, la fonction d'examinateur, qui deviendrait la récompense et comme le prix des services rendus aux lettres ou aux sciences par des hommes étrangers aux rivalités qui pourraient se produire entre l'enseignement universitaire et l'enseignement libre. Les jurys ainsi constitués échapperaient à tout reproche de partialité, aussi bien que, par leur composition, ils contribueraient à maintenir le niveau des examens. Déjà ce sys-

tème de jury a été adopté pour plusieurs de nos grandes écoles, l'École polytechnique et l'École militaire de Saint-Cyr, et il a produit, de l'aveu unanime, les meilleurs résultats. Si l'application en devenait générale, outre que l'on éviterait le double danger signalé plus haut, les professeurs de nos facultés seraient déchargés d'un labeur parfois accablant, en même temps que se trouverait concilié le principe de la délivrance des grades par l'état avec les garanties que l'enseignement libre réclame. Ajoutons que cela n'empêcherait nullement les universités libres qui se fonderaient d'avoir leurs diplômes et leurs certificats d'études; mais ces diplômes et ces certificats n'auraient qu'une valeur de convention, et ne pourraient en aucun cas tenir lieu de grade professionnel. Nous avons déjà quelque chose d'analogue : l'École centrale délivre des diplômes qui ne confèrent aucun droit, mais qui facilitent l'accès des carrières industrielles.

Arrivons au troisième point, c'est-à-dire à la modification des rapports de l'état avec les universités. Il serait étrange en vérité que l'Université demeurât seule en dehors du mouvement libéral, et que, dans le temps où toutes nos institutions deviennent parlementaires, seule elle restât comme un témoin d'un passé qui s'en va. Dans un pays émancipé par le suffrage universel, où chaque citoyen, ne sût-il ni lire ni écrire, peut exercer sur la chose publique sa part d'influence, le corps qui représente la tradition scientifique et littéraire en ce qu'elle a de plus élevé devrait avoir depuis longtemps revendiqué et obtenu la libre direction de lui-même. Certes, si le principe du *self-government* pouvait être appliqué sans inconvénient quelque part, c'est dans l'ordre de l'enseignement supérieur. Nulle part on ne trouverait autant de lumières unies à autant de dignité dans la conduite de la vie, et cependant nulle part la main de l'état ne s'est plus fait sentir que dans la constitution de l'Université, nulle part les efforts de la centralisation n'ont été plus exagérés. On a vu plus haut quelles avaient été les causes de cette centralisation, maintenant il reste à indiquer en peu de mots comment il semble qu'on en pourrait détruire les effets. Sans doute les conditions de notre enseignement supérieur tiennent de trop près, comme l'a dit M. Renan, aux lois fondamentales de la société issue de la révolution pour qu'on puisse songer à aucune modification radicale; mais si l'on ne peut que difficilement créer de toutes pièces une nouvelle organisation de notre enseignement supérieur d'après un modèle étranger, il y aurait évidemment un grand avantage à rendre à nos facultés la liberté scientifique et l'autonomie qui font la force et la dignité des universités allemandes.

Pour restituer à nos facultés leur autonomie, il suffirait d'abroger, en ce qui concerne l'enseignement supérieur, une partie des

lois du 15 mars 1850, du 9 mars 1852 et du 14 juin 1854. Ces lois ont établi au-dessus de l'Université, pour la contenir et la surveiller, des conseils qui sont en même temps des degrés de juridiction, le conseil impérial de l'instruction publique et le conseil académique, des inspecteurs-généraux et des recteurs. Tant que nos facultés resteront soumises à cette surveillance qui s'exerce sur elles, elles n'existeront pas comme corps. Veut-on les constituer à l'état de corporations libres, il faudrait avant tout les soustraire à toute influence étrangère (1). Pour remplacer le conseil impérial et le conseil académique, on établirait auprès de chaque faculté un conseil exclusivement composé des professeurs et des doyens élus par les professeurs. Dans les villes comme Paris et Strasbourg, où la réunion des quatre facultés, des lettres, des sciences, de médecine et de droit, forme une véritable université, le conseil se composerait des doyens de chaque faculté et d'un certain nombre de professeurs choisis par leurs collègues. Ces conseils hériteraient de toutes les attributions qui ont été dévolues au conseil académique et au conseil impérial de l'instruction publique. Ils décideraient souverainement de toutes les questions relatives à l'enseignement, aux programmes et à la discipline. Ils auraient le droit exclusif de proposer au gouvernement des candidats à toutes les places vacantes. Ils veilleraient à ce que les diverses branches de l'enseignement fussent également représentées, et pourraient prendre l'initiative de créer de nouvelles chaires. Le gouvernement bornerait sa mission à choisir, entre les candidats qui lui seraient proposés, celui qui lui paraîtrait le plus digne; le plus souvent il ne changerait rien à la liste de présentation. Content de doter largement les facultés ainsi rendues à elles-mêmes, il conserverait encore la charge de subventionner des cours *extraordinaires* que de jeunes docteurs voudraient ouvrir. Ces cours ne tarderaient pas à être aussi nombreux qu'en Allemagne, et formeraient comme une pépinière où le conseil de l'Université serait toujours assuré de recruter des sujets d'élite. L'état y trouverait un moyen de stimuler par la concurrence le zèle des facultés, s'il venait à s'endormir, et de réparer les erreurs que l'esprit de corps, souvent étroit, pourrait lui faire commettre. Telles seraient, à notre avis, les principales mesures qui devraient préoccuper le législateur.

Si ces idées pouvaient prévaloir, si le principe de la liberté de l'enseignement supérieur était inscrit dans la loi, en même temps qu'on réserverait à l'état la délivrance des grades et qu'on rendrait aux facultés leur autonomie, nous nous rangerions du côté des évêques dans leur prochaine campagne, et nous oublierions les légitimes défiances qu'ils ont inspirées aux esprits les plus éclairés;

(1) Les facultés ont bien aujourd'hui le droit de présenter des candidats aux chaires vacantes, mais elles partagent ce droit avec le conseil académique.

car, si la liberté est parfois dangereuse lorsqu'on la veut restreindre et la comprimer au lieu de la laisser se répandre et même s'égarer, elle devient véritablement féconde, en dépit de ses excès même, le jour où elle est accordée sans arrière-pensée. Cette arrière-pensée existe dans l'esprit de ceux qui ont le plus vivement réclamé la liberté de l'enseignement supérieur. Nous savons que M. de Bonnechose n'a pas craint d'apporter à la tribune du sénat ces paroles étranges, qui sont la condamnation la plus éclatante de la méthode expérimentale et qu'on croirait écrites par un des juges de Galilée : « Il faut démasquer cette fausse science, qui est la plus cruelle ennemie de la vraie. La vraie science est un don du Dieu créateur des intelligences. Vous la reconnaîtrez toujours infailliblement à deux caractères : elle est toujours modeste et religieuse. La fausse science au contraire, vaine, orgueilleuse, ne pouvant expliquer Dieu, se révolte contre lui, elle le nie; elle voudrait le chasser du ciel, de la terre, du monde entier. » Et M. de Bonnechose ajoutait : « Il ne peut être question d'une liberté illimitée dont nous ne voudrions à aucun prix, qui compromettrait tous les intérêts sacrés confiés à notre garde. Il faut une liberté qui, en donnant satisfaction aux pères de famille et à la liberté de conscience, soit cependant contrôlée et surveillée par le gouvernement dans la juste mesure où l'intérêt public demande qu'elle le soit. »

Une telle prétention, si elle devait être suivie d'effets, n'irait à rien moins qu'à constituer l'autorité ecclésiastique juge de toutes les doctrines philosophiques et même littéraires; mais il a suffi qu'elle se produisît pour être énergiquement repoussée, et si elle osait encore s'affirmer, nul doute qu'elle ne fût immédiatement suivie d'une grande et salutaire réaction. Il est d'ailleurs un moyen d'empêcher que ces prétentions ne puissent exercer une influence quelconque sur les rapports de l'état et des corps savans, c'est que l'état, se renfermant dans le rôle qui lui convient, se déclare incompétent à juger des doctrines et repousse énergiquement toutes les tentatives qui seraient faites pour le tirer de la neutralité où désormais il se devra enfermer. A ceux qui viendraient alors lui demander de sévir contre le matérialisme et la libre pensée, il répondrait : « Vous m'avez demandé la liberté de l'enseignement supérieur, et je l'ai donnée. Profitez-en pour ouvrir des facultés de médecine orthodoxes et des universités où vos docteurs trouveront moyen de concilier vos croyances avec les découvertes modernes; mais en donnant la liberté, je l'ai donnée à tous; en vous accordant le droit de professer librement vos opinions, j'ai reconnu ce droit à vos adversaires, et je ne saurais y apporter une restriction sans être accusé de vous avoir livré l'avenir scientifique de la France. Je pouvais être un censeur, et c'était mon devoir d'exercer une surveillance

sur mes établissemens d'instruction supérieure, quand j'avais le monopole de l'enseignement. En renonçant à mon privilége, j'ai du même coup renoncé à mon contrôle. Je ne suis plus l'état enseignant; je rentre dans la vérité de mon rôle, et je dis à toutes les opinions scientifiques : Produisez-vous en liberté, faites de la propagande, disputez, luttez, triomphez, si vous pouvez; je n'interviendrai que le jour où vous aurez outragé la morale ou violé la loi. »

Ce ne serait point assez de tenir un pareil langage, il faudrait encore que les actes répondissent aux paroles, et si l'on a pu dire avec raison que l'Université était prête à entrer en lutte avec le clergé, il resterait encore à régler les conditions du combat. Or tant que l'Université demeurera soumise, même indirectement, à l'action du clergé, ces conditions ne sauraient être égales. Tant que la loi reconnaîtra au prêtre dans l'école, à l'évêque dans le conseil départemental ou dans le conseil académique, un droit de surveillance sur l'enseignement universitaire, tant qu'on n'aura pas séparé d'une façon définitive l'école et l'église, l'Université sera en droit de refuser la lutte. La séparation de l'église et de l'école ne serait au fond qu'un acheminement vers la séparation complète de l'église et de l'état. Peut-être ceux qui réclament si vivement la liberté de l'enseignement supérieur n'ont-ils pas mesuré toute la portée d'une pareille demande. Peut-être ne se doutaient-ils pas que le jour où le parti libéral accepterait de comprendre dans son programme la liberté de l'enseignement supérieur, il y mettrait comme une conséquence immédiate la sécularisation de l'enseignement à tous les degrés, et comme conséquence moins raprochée, mais tout aussi nécessaire, la rupture des liens fragiles qui rattachent l'état à l'église. Si l'on avait envisagé la question à ce point de vue, la partie conservatrice du corps législatif ne se fût peut-être pas aussi facilement engagée; elle eût reculé devant les graves complications qui vont surgir. Peut-être cherchera-t-elle encore à revenir sur ses pas; mais il est trop tard, le débat va s'ouvrir : on ne le rabaissera pas, quoi qu'on fasse. Aussi bien le moment ne nous paraît point mal choisi pour aborder ce grave problème de la séparation de l'église et de l'état. En présence des incroyables prétentions que la cour de Rome est en train d'afficher à cette heure même, personne ne s'étonnerait que les pouvoirs publics songeassent à une révision du concordat et des articles organiques. Il ne faut pas espérer que cette révision puisse s'accomplir avant qu'il soit longtemps, mais il y aurait lieu de s'applaudir si les discussions qui vont s'ouvrir devaient permettre aux partisans de l'église libre dans l'état libre de se compter.

ALBERT DURUY.

L'ART CONTEMPORAIN

BARYE ET SON ŒUVRE.

M. Barye n'est pas un nouveau-venu dans le domaine de l'art, depuis longtemps sa réputation est faite. Plusieurs de ses œuvres ont été ici même, alors qu'il était encore l'objet d'attaques sans mesure, appréciées avec autorité il y a vingt ans (1). Il ne s'est point arrêté dans la voie qu'il s'était tracée d'avance. D'un pas égal, sans se hâter, sachant bien que ce qui est de pure improvisation dure peu, il a continué sa marche; il a gardé une laborieuse fécondité. Son œuvre s'est donc incessamment accrue, et l'attention ne s'en est jamais détournée. Aujourd'hui elle mérite d'être étudiée dans son ensemble. Il est intéressant de rechercher à quel point l'artiste a tenu dans le cours de sa carrière les promesses de ses débuts. Il est en réalité telles circonstances imprévues qui modifient profondément, chez les artistes surtout, l'impulsion reçue ou la direction acquise. Les bons avis, les critiques, les éloges, le parti-pris de dénigrement, les événemens politiques eux-mêmes, agissent sur leur destinée et peuvent influer sur l'essor de leurs facultés.

Remontons aux débuts de M. Barye, suivons-le dans les étapes de sa vie militante. Comment l'élève de Bosio est-il arrivé à devenir le champion de l'école de la nature, à occuper une place telle

(1) Voyez, dans la *Revue* du 1er juillet 1851, l'article sur M. Barye, par Gustave Planche.

qu'elle met en évidence non-seulement lui-même, mais encore tous ceux qui ont suivi ses leçons? Nous essaierons de découvrir l'homme sous l'artiste. Les Grecs ont dit que chaque homme est à lui-même son propre statuaire, que la profession, les habitudes, la manière d'être, l'humeur, les passions, modèlent le masque et achèvent lentement, mais sûrement la statue. Prenaient-ils leur affirmation au sérieux? Non point absolument. En tout cas, pour l'artiste dont nous nous occupons aujourd'hui, il n'y a point d'exagération à prétendre qu'il s'est fait lui-même. A l'attitude, à la physionomie, on en devinerait quelque chose. Sur chacun des traits est marquée une volonté qui fut ardente, qui demeure puissante et contenue, dont il n'est point fait étalage. L'observation, la portée de la vue, la perception nette, y sont accentuées également. Là est l'homme presque tout entier. La passion n'est pas refroidie et le feu couve encore en ce foyer qui ne lance point d'étincelles, qui ne montre point de flammes. Cette face calme, impassible, rassérénée peut-être à la longue par le sentiment de la force exercée et de la supériorité conquise, accuse la résistance obstinée, la lutte avec la chimère et avec la vie, l'éducation chèrement achetée, gagnée sur le temps qu'on donne si souvent à d'autres soins, payée au besoin par les veilles; avec cela, l'analyse, la méthode, une réserve naturelle d'abord, venue plus tard de la domination de soi-même, puis le dédain, ou, pour ne rien farder, le mépris de certains obstacles, de certaines choses et de certains hommes.

M. Barye est de la fin du siècle dernier. Il a donc fourni une longue carrière, qui suffirait à honorer plus d'un artiste. La sienne paraît loin d'être terminée. Titien peignit jusqu'à cent ans, toujours assidu et tenant le pinceau d'une main ferme. Ce n'est pas la caducité, c'est la peste, qui vint arracher à ses travaux le vieux Florentin. Il était de ces hommes qui n'ont pas d'âge, ne s'étant pas usé tout entier durant sa jeunesse. Peut-être M. Barye a-t-il quelque chose de cette organisation enviable. Ce n'est pas que l'existence lui ait été clémente, qu'il n'ait eu que la peine de naître, qu'il lui ait suffi de tenter pour réussir. A son début, il n'a pas été proclamé prodige, les suffrages lui sont venus tard, l'amertume et la malveillance ne lui ont pas manqué. Presque enfant encore, on l'avait mis en apprentissage chez un maître graveur, un fabricant de matrices d'acier pour ces pièces estampées de cuivre mince et brillant, sorte d'ornemens de clinquant argenté ou doré, plus souvent placage, où le métal de peu de valeur reste apparent et nu. Il prit donc part à la confection des moules à boutons, des ceintures, des garnitures de shakos, des figures de canons, de grenades et de couronnes, de tout ce qui constitue l'appareil et le harnais guerrier, que lui-même il devait porter quelque temps.

Il travailla ensuite chez un orfévre. Assez bien en cour, ingénieux à se faire valoir et à profiter du travail d'autrui, cet homme, du nom de Fauconnier, obtenait les commandes officielles. Il fut fournisseur obligé de ces tabatières d'or sur lesquelles étaient représentées les entrevues des souverains. Par aventure, il avait des commandes d'un ordre élevé, ce qui ne fut pas inutile à M. Barye, car, tout en se rompant à la pratique, il ne perdait pas des yeux le but plus noble auquel il voulait atteindre. Peut-être lui est-il demeuré, — nous nous en expliquerons plus loin, — quelques vestiges fâcheux de ses relations avec Fauconnier. Il est si difficile de se séparer de soi-même, de rejeter tout le bagage dont on s'est une fois chargé! L'orfévre occupait en secret des aides qui ne se connaissaient point les uns les autres, dont plusieurs, Wechte entre autres, sortirent à la fin de ces limbes. Ils exécutaient sans grand profit pour eux-mêmes les dessins et les divers morceaux qui valaient au pourvoyeur attitré à la fois les éloges et les bénéfices.

C'était, après tout, une faible cervelle, que ce Fauconnier. Il mourut assez tristement. La lecture des mémoires d'un de ses confrères, de Benvenuto Cellini, mémoires farcis d'exploits et de crimes, retentissans de coups d'estoc et de taille, troubla la tête de ce pauvre homme; il ne put y résister. Cela précipita sa fin. M. Barye n'avait pas de ces fièvres sans raison ni de ces rêves stériles, point de ces ambitions naïves et coûteuses qui sont le luxe des songe-creux. Quand la conscription l'avait désigné à son tour, au temps où Napoléon demandait à M. de Fontanes des poètes, des savans et des artistes, sans réfléchir qu'il les faisait faucher en herbe sur les champs de bataille, Barye avait dû partir. Il n'alla pas loin. Il n'ambitionnait point la « gloire des armes. » N'avait-il pas mieux à faire? On l'attacha au dépôt de la guerre. Il dut, au lieu de tirer des coups de fusil, façonner pour nos forteresses des reliefs qu'on voit encore, assure-t-on, aux Invalides. Après la catastrophe de l'invasion, il déposa les armes et reprit le ciseau. Ce ne fut pas la période la moins tourmentée de son existence. Le problème était malaisé à résoudre. Il lui fallait en même temps vivre de son travail et se fortifier dans son art. Il fréquenta les ateliers de Bosio et de Gros. Qu'apprit-il chez l'un et chez l'autre? On l'a conjecturé d'après les résultats, méthode dont il ne faudrait pas abuser. Chez Bosio, par un esprit de contradiction légitime, il puisa la haine de tout ce qui, dans la tradition, est purement conventionnel, le dégoût du pompeux et du magnifique, du vide et du boursouflé, l'horreur de cette majesté d'emprunt qui n'est qu'un étalage de rondeurs maniérées, de grâces factices, de vain savoir. Il étudiera la nature, il serrera de près le modèle vivant, il exigera de lui-même des animaux vrais, d'une anatomie exacte,

non des mannequins redondans, rembourrés de paille, capitonnés comme des fauteuils, n'ayant point de squelette où se prennent les muscles, point de muscles dont la saillie corresponde à leurs mouvemens. Chez Gros, il apprit l'entente des masses et des effets, l'harmonie, l'expression, non point simple, mais puissante, car celui-là fut un artiste sérieux, soucieux de la vérité, auquel il ne manqua peut-être qu'une époque plus propice pour qu'il eût quelque chose à transmettre. On peut s'en assurer sur ses tableaux du Louvre, *les Pestiférés de Jaffa* et la *Bataille d'Eylau*, grandes pages où le peintre se séparait avec un certain éclat de la réaction personnifiée par David. M. Barye profita de cet enseignement. A l'École des Beaux-Arts, il concourt pour le prix de gravure en médailles, et bien que le thème proposé, le *Milon de Crotone*, dont Puget tira un jour une inspiration saisissante, rentrât dans ses moyens, il ne paraît pas avoir eu l'avantage sur ses concurrens. Ce n'est pas lui qui obtint d'aller, voyageur lauréat, séjourner dans la villa Médicis. Il ne réussit pas non plus dans son *Caïn maudit de Dieu*; il fut classé au second rang. D'autres épreuves ne furent pas plus heureuses, soit que les signes d'indépendance fussent déjà chez lui trop manifestes, soit que réellement ses rivaux, qu'il a distancés depuis, lui fussent alors supérieurs.

Ne regrettons pas trop ces échecs, qui le désolèrent en leur temps, mais qui ne l'abattirent pas. Une porte se fermait ici; que faire? En ouvrir d'autres, s'adresser plus haut, frapper plus fort. Telle est la revanche des vaincus, quand les ressorts et le courage ne sont pas brisés. Les amis de Barye soutinrent plus tard qu'il eût perdu en Italie une partie de son originalité naissante. Nous pensons pour notre part qu'il n'y eût point abandonné l'accent de son pays, et qu'il était en mesure de ne pas s'amollir dans les délices de Rome. Il n'est point dans sa nature de perdre ce qu'il a une fois acquis. La première œuvre qu'il exposa fut un faisan, puis il demeura quatre ans sans se faire remarquer au Salon. Il n'avait pas cette impatience si funeste, commune à la plupart de nos artistes. Il réparut avec un *Tigre dévorant un crocodile*, une de ses belles œuvres à laquelle plus tard on ne ménagea pas l'admiration, quand la justice fut venue de son pas lent et boiteux. Il donna aussi, au Salon de 1831, un *Saint Sébastien*, grand modèle en plâtre aujourd'hui perdu par la « complaisance » du Louvre, qui l'avait gardé dans une de ces salles où l'administration retirait alors les objets qui n'étaient pas repris à temps.

M. Barye obtenait une médaille à ce Salon de 1831. Est-ce le *Saint Sébastien* qui lui valut cet honneur? Il le pleura peu cependant et ne le recommença point. Fut-ce plutôt le *Jaguar?* Cela

semble assez difficile à croire. Il est d'ailleurs malaisé de se prononcer. M. Barye excelle à grouper, à trouver des arrangemens, des combinaisons de lignes, de mouvemens, de reliefs, de pleins et de vides, de lumière et d'ombre; mais il s'est rarement signalé dans les personnages qui doivent rester isolés, témoin la *Sainte Clotilde* qui se trouve à la Madeleine. Malgré ses dimensions énormes, — elle a huit pieds de haut, — cette femme, dont la parole fut assez puissante pour faire courber la tête du fier Sicambre, ne parle pas plus aux regards et à l'esprit que les figurines d'animaux, sur lesquelles le statuaire lui-même a moins compté pour donner la mesure de son talent. Nous serons bien obligé sans doute de faire ici des exceptions, ne fût-ce qu'en faveur de ce condottière, ce *Cavalier du quinzième siècle*, si fièrement campé, si vrai, si simple, si étonnant d'attitude, si expressif; mais nous devons dire que les morceaux les plus soignés de M. Barye en ce genre n'ont pas répondu à l'attente du public, — par exemple le *Charles VI dans la forêt*, qui est à peu près de la même époque que le *Cavalier*. Ce *Charles VI*, qui prête au drame historique, est un des sujets qu'il a le plus remaniés, et sur lesquels il n'a peut-être pas dit son dernier mot. Ici l'artiste s'est préoccupé surtout du cheval et du personnage du roi, et en effet ils semblent ne faire qu'un seul corps; le reste devient un accessoire, un hors-d'œuvre, qu'on voudrait ne pas supprimer, mais qu'on souhaiterait ne pas rencontrer là.

M. Barye rompit avec la tradition. Il fit résolûment métier d'anatomiste, tenant le scalpel, demandant au mort et au vif tout ce qu'ils pouvaient lui livrer. Il ne recueillit tout d'abord que le blâme et l'hostilité. On n'envisagea point cet effort comme une tentative généreuse et honorable. Il fut taxé d'outrecuidance. L'art a son intolérance comme la théologie, parce qu'il a aussi ses églises. A tel moment, telle croyance est orthodoxe, telle autre hérésiarque; nul salut pour ceux qui n'ont pas la même foi que nous et les nôtres. Pour les gens d'un esprit étroit, il y a des systèmes infaillibles qu'il est mauvais d'attaquer, qu'à peine on peut discuter. Il n'en va point ainsi pour ceux en qui le sentiment du beau est largement développé; mais y en a-t-il beaucoup chez nous qui soient disposés à accueillir plusieurs cultes, à laisser pénétrer plusieurs prêtres dans le panthéon de l'art? Là où nous n'avons pas été habitués à voir un dieu, nous ne reconnaissons qu'idolâtrie. De notre côté, nous n'entendons point médire de la tradition. C'est par elle que nous avons été dans le passé et que nous serons dans l'avenir; c'est un lien, mais qu'on n'en fasse pas une lourde chaîne. Une des premières circonstances où l'on s'aperçut que l'artiste s'écartait des sentiers tracés, ce fut à propos d'une petite soupière! Il y avait là un cerf

de la main de Barye qui ne fut point goûté : non pas qu'il eût mauvaise façon, ni que, comme motif de décoration, on ne le trouvât pas à sa place; on le trouvait trop rustique, il n'avait aucun air de parenté avec ce qu'on voyait depuis nombre d'années. On se récria fort. Pourquoi aller contre la doctrine, pourquoi déranger les usages? Ainsi raisonnent les chefs d'école, les dispensateurs des récompenses. Ils forment un cordon sanitaire contre l'esprit de nouveauté. Les récalcitrans deviennent leurs ennemis; ils persécutent. Faut-il leur en vouloir? La plupart de nos méchantes actions ne sont que la suite de raisonnemens faux.

M. Barye s'aperçut bientôt du péril qu'il y a pour un artiste isolé à entreprendre la lutte contre une organisation, savante d'ailleurs, qui se maintient par le prestige dont le temps environne l'erreur elle-même, qui garde un mot d'ordre et une hiérarchie. Il devint évident pour lui qu'il ne pouvait guère compter sur la clientèle de l'état, ni sur les travaux que font exécuter les villes, et qui sont d'ordinaire décernés d'avance aux plus dociles. Quelques riches particuliers l'estimeraient sans doute, mais le champ où il pouvait tracer son sillon ne se rétrécissait pas moins devant lui. Il envoya de nouvelles œuvres au Salon, elles furent refusées. Il était jugé sans débats. Point de clarté, point d'appel, le public n'était pas consulté. Il rentra un peu dédaigneusement sous sa tente, attendant que vînt son heure et qu'on le priât d'oublier les erreurs du jury. Il ne passa pas toutefois son temps à récriminer et à rester oisif. Il entassait production sur production, recherche sur recherche, creusant l'antiquité, fouillant la renaissance, qu'il se rendait familière. Son mérite fut apprécié des ducs d'Orléans et de Nemours, du duc de Luynes. Bustes, groupes de terre, de pierre ou de bronze, sortaient de ses mains, et aussi quelques dessins et des aquarelles de haut style.

Il représentait les faunes dans les cavernes, les solitudes, les déserts, ou au milieu de paysages de fantaisie qu'il n'avait entrevus qu'en songe, — car il n'a point voyagé, — et pourtant ces paysages étaient vrais. Il fut inventeur, poète, dans le sens que les Grecs donnaient à ce mot. Cependant cette demi-obscurité lui pesait, non qu'il fût ambitieux; il se sentait au cœur cette émulation que nul ne doit étouffer, qui ne nous permet pas de laisser en friche les facultés que nous avons, qui nous entraîne à leur faire produire par un labeur obstiné toute la moisson qu'elles doivent porter. Là, en effet, est le devoir de tous envers chacun; mais que d'inquiétudes, de déceptions, de déboires, d'angoisses même, sans compter le doute, le doute d'eux-mêmes, qui envahit à la longue les plus fermes à telles heures sombres du jour ou de la vie! Écoutons là-

dessus Decamps, dont l'existence offre des vicissitudes et des traverses qui ne sont pas sans analogie avec celles de M. Barye. Il est toujours intéressant de surprendre un artiste en flagrant délit de critique, plus intéressant encore d'entendre un peintre convaincu faisant un retour sur son propre passé et prononçant un arrêt motivé sur un de ses confrères. Decamps parle de sa *Défaite des Cimbres*. « J'essayai divers genres, dit-il; lorsque j'exposai cette grande esquisse de la *Défaite des Cimbres*, je pensai fournir un aperçu de ce que je pourrais concevoir ou faire. Quelques-uns, le petit nombre, la parcelle, approuvèrent fort; mais la multitude... » La multitude ne pouvait guère approuver; son éducation en ce genre est trop négligée. « Je demeurai, continue-t-il, claquemuré dans mon atelier, puisque personne ne prenait l'initiative de m'en ouvrir les portes, et malgré ma répugnance primitive je fus condamné au tableau de chevalet à perpétuité... Je forçai ma nature. Sans doute les chétives productions qu'enfantait mon *génie* étaient peu propres à donner de mon imagination une idée bien relevée... J'exposai, il y a une dizaine d'années, une série de dessins vivement exécutés (*Histoire de Samson*); j'espérais démontrer que j'étais susceptible de développemens... Les dessins furent loués;... mais ni l'état, ni aucun de nos Mécènes opulens n'eurent l'idée de me demander un travail de ce genre. Et pourtant l'esprit d'invention ne me manquait pas... Sans me mettre au niveau de cet excellent artiste, j'eus le sort de Barye. Ce génie piquant et original,... qui eût décoré nos places de monumens uniques dans le monde, se trouva trop heureux de pouvoir formuler ses idées dans les proportions d'un *surtout* d'un usage impossible... Il est triste de constater qu'un talent, qui seul peut-être eût pu doter son pays d'un monument vraiment original, se vit réduit à la fabrication de serre-papiers... » — Le mot de *serre-papiers* est un peu dur, exagéré, nous nous en convaincrons plus loin. — « Quant à moi, ajoute Decamps, la nécessité où je me suis trouvé de ne produire que des tableaux de chevalet m'a détourné de ma voie naturelle. » Et l'explication qu'il fournit ne s'appliquerait pas moins exactement à M. Barye qu'au peintre mécontent. Il n'était pas né courtisan, il savait mieux faire que dire. « Il fallait demander, solliciter, se faire appuyer, toutes manœuvres » pour lesquelles il n'avait point d'aptitude, non par orgueil, — cette fierté n'est pas cependant si commune qu'on doive en faire fi, — « mais par une sorte de honte et de répugnance » insurmontables.

Decamps, qui se place modestement au-dessous de M. Barye, n'hésite pas à proclamer qu'avec la prétention d'être à la tête de tout progrès, nous demeurons peut-être le peuple le plus routinier

de la terre. Là sans doute encore la passion l'emporte au-delà de la vérité, ou la mesure lui fait défaut dans l'interprétation de sa pensée. Si l'on ne peut nier que M. Barye fut privé durant des années des moyens de se faire connaître du public qui décerne la popularité, il ne fut pas cependant, non plus que Decamps, entièrement méconnu. Ce *surtout* de table, « d'un usage impossible, » auquel Decamps fait allusion, prouverait, si cela était nécessaire, que ceux qui s'intéressaient à l'œuvre du statuaire d'animaux prirent soin de ne pas restreindre les proportions des travaux qui lui étaient demandés, puisqu'on ne put concevoir à certain moment où on le logerait, et qu'il fut question de reculer des murs d'appartemens pour lui donner place aux jours de gala. Les diverses pièces en furent dispersées, il est vrai, mais l'auteur lui-même n'eut pas à s'en plaindre; ses amis affirment qu'elles gagnèrent à se présenter par groupes isolés plutôt que dans cet ensemble un peu lourd dessiné par M. Chenavard, qu'il est bon de ne pas confondre avec M. Paul Chenavard, l'auteur de cette *Divine Tragédie* qui a fait tant de bruit dans ces derniers temps.

Voici du reste quelle fut la fortune de ce surtout si discuté. Le duc d'Orléans avait manifesté à M. Barye le désir d'avoir de lui une belle pièce en ce genre. Après être tombé d'accord avec l'artiste sur quelques points, il lui laissait le soin de la composer. Sur ces entrefaites, on connut par la voie des journaux que la direction en était commise à M. Chenavard, qui s'installa à son de trompe, annonçant qu'il s'en reposait sur M. Barye pour la partie décorative. Il y eut là quelque malentendu sur lequel on ne s'expliqua point. M. Barye restait sur son terrain, il n'exigea pas davantage. Les modèles des groupes d'hommes et d'animaux, les chasses, prodigieuses d'entrain et d'allure, excitèrent un concert d'admiration que ne rencontrèrent point au même degré les dispositions ordonnées par M. Chenavard, ni les ornemens qu'il avait esquissés. On déplorait d'un côté que les chasses et les groupes, au lieu d'être arrangés pour la fonte et la ciselure du métal précieux, ne fussent pas taillés dans la pierre ou le marbre pour être mis à hauteur des yeux sur des piédestaux dans des parcs et des jardins publics, à l'entrée des forêts de chasses royales. D'autre part, — quel contraste! — on répétait que les ajustemens dus au génie de Chenavard n'étaient pas même médiocres. Ils occupaient aussi trop de place. Il n'y avait salles assez grandes pour contenir ce surtout; les architectes, qui n'entendaient point la plaisanterie, ne se prêtèrent pas au jeu; en sorte que ce malheureux Chenavard, raillé et honni, ne vit plus qu'un moyen honnête de dénouer cet imbroglio. Ses espérances détruites, il ne lui restait plus qu'à se retirer de la scène du monde

et à mourir. C'est ce qu'il fit. A ceux qui souhaiteraient avoir des nouvelles du surtout, nous dirons qu'il ne fut pas achevé, bien que M. Denière ait eu un instant commission de suppléer à la collaboration de Chenavard absent. D'ailleurs les événemens de 1848 vinrent par surcroît se jeter à la traverse : les quatre groupes d'animaux, les cinq chasses, les douze candélabres, plus de vingt pièces furent distribuées, çà et là, au gré des hasards de la vente, à tous les horizons.

Ce n'est pas seulement en cette besogne d'orfévrerie, en ce cerf de soupière, en ces menus objets de toute sorte, en ces animaux de surtout que M. Barye affirme les ressources de son esprit et de sa main, ni qu'il manifeste sa personnalité. Après les mœurs du cerf, — les mœurs du cerf! et pourquoi non? — il reproduit celles du lion, de l'ours, de l'aigle, de l'éléphant. Il nous les montre dans leurs attitudes favorites et familières, ici guettant leur proie, qu'ils déchireront de leurs griffes comme l'homme sauvage la percera de ses flèches; ici poursuivant à la course ce pain quotidien qui s'enfuit, là enfin, non plus féroces, mais satisfaits, au repos, étalant sur le sable chaud leur ventre repu, les yeux fermés par une douce somnolence. Il nous transporte dans ce pays de nécessité où la loi s'exerce sans merci ni miséricorde, où la crainte, la ruse, la violence, règnent et gouvernent. Lui-même, il ne se pique point de sentiment, il ne s'apitoie pas, il ne verse point de larmes. Point de morale, point de conclusion. Il décrit, c'est là son rôle. Il s'interdit le terrain réservé à un art différent, sachant qu'il n'y aurait point de bénéfice pour lui à déplacer les bornes de son domaine. Longtemps on l'y a laissé seul, sans autre compagnie que celle des bêtes, c'est lui qui le dit. Il s'attacha surtout au roi des animaux, à ce lion dont l'indépendance n'a point été entamée, — que l'homme prétend avoir dompté parce qu'on l'a tenu en cage. Le beau *Lion passant et rugissant* de la colonne de Juillet, ce bas-relief si plein et si ferme, cet emblème de la force, où les muscles, leviers vivans, sont accentués avec tant de simplicité et d'énergie, fut une entrée en matière qui promettait beaucoup. Le *Lion tenant un serpent*, qu'on vit plus tard au jardin des Tuileries, ne démentait pas cette promesse.

L'animal, à la crinière hérissée, frémissante, est victorieux. Il conserve un air d'audace; il est fier de son triomphe. Le reptile est écrasé sous sa lourde patte; il menace encore; il essaie de se redresser. Le bronze a été fondu d'un seul morceau, à cire perdue, suivant un procédé sans peur et sans reproche, mais si dangereux, — tout est à refaire quand on ne réussit pas du premier coup, — qu'on l'a depuis longtemps abandonné. M. Barye ne reculait point devant ces dangers pour obtenir la perfection du travail et la venue

d'un seul bloc. Par compensation aux chances désastreuses, les retouches à la lime, au marteau, secours d'une main étrangère, peuvent être évitées; le bronze apparaît entier, d'un jet, tel qu'il est sorti de l'épreuve du feu. Aussi, même de près, ces sortes de fontes ne portent nulle trace d'hésitation ni de repentir; si fougueuse que soit la composition de l'auteur, le caractère y reste imprimé, et la touche ne faiblit point. C'était l'époque où fut déployée par l'artiste la plus vive puissance de réalité, d'expression et de fantaisie; son imagination aspirait à reproduire ces types entrevus par les légendes populaires dans le lointain des âges écoulés. L'homme alors, à peine dégagé de l'animalité, à demi éveillé, rêve encore de monstres et de chimères, dragons, hippogriffes, sphinx, centaures, faunes, sylvains. C'est la jeunesse du monde. M. Barye était alors dans sa propre jeunesse, à l'heure de l'éblouissement et des vastes pensées. Plus tard, l'exécution sera moins tumultueuse, les silhouettes moins découpées, moins tourmentées, les reliefs moins durement frappés. Il ne se laisse point entraîner cependant. Déjà savant, il reste maître de lui même à un degré qui peut surprendre. Par quelles combinaisons singulières arrive-t-il à prêter la vraisemblance à ces êtres qui ne sont point, qui, participant du dieu, de l'homme et de la bête, naissent cependant viables, et semblent avoir en eux-mêmes leur raison d'apparaître en tous ces drames de la nature? Comment le cheval et le taureau se sont-ils soudés à l'homme? Comment ces doubles torses, ces doubles reins ne sont-ils point inharmonieux, n'offensent-ils point nos regards, ne nous choquent-ils point? Nous prenons au contraire un plaisir durable à les contempler. La raison est satisfaite. La plupart des lois qui ont présidé à l'organisation des êtres sont observées; les transitions sont ménagées, nous n'apercevons pas le tour de force. L'anatomie précise les points d'attache, les mouvemens ne sont pas impossibles. Enclins à nous éprendre d'amour pour les merveilles, nous nous laissons aller à la croyance involontaire. Pourquoi cela ne serait-il pas? Il suffit de comparer le caractère que M. Barye a donné à ces personnages fabuleux avec d'autres œuvres du même genre, des plus célèbres, pour se rendre compte de l'aisance avec laquelle, grâce à des connaissances spéciales, il a pu se rire des difficultés et passer au travers de ce dédale sans risquer, comme plusieurs de ses confrères, de se fourvoyer et de rester en chemin. La *Délivrance d'Angélique*, le groupe du *Thésée*, celui du *Lapithe et du Centaure*, sont des témoins qu'on ne récusera pas.

Le *Lion tranquille* ou *assis* rallia la plupart des mécontens; le sculpteur se rapprochait de la décoration monumentale, il donnait des gages aux saines doctrines; mais il n'avait point assez dé-

pouillé le vieil homme. Il était cependant sur le chemin de la renommée. Un instant il fut question pour M. Barye d'une commande qui eût attiré sur lui tous les regards. Il s'agissait de décorer le sommet d'un édifice qui attendait alors son couronnement, et qui, nous l'espérons, l'attendra toujours. L'arc de l'Étoile, cette porte ou cette arche immense ouverte sur le vide, à la suite d'une voie triomphale, ce monument qui devait être élevé à la nation armée et qui ne raconte guère que les gloires d'un seul en dépit du bas-relief de Rude, semblait à quelques-uns demeurer incomplet. Il appelait quelque chose, un char, des chevaux, des victoires, que sais-je? le fond banal de l'allégorie que nous avons tant de peine à jeter au rebut. Des bruits de ruptures diplomatiques circulaient, venant on ne sait d'où. La France était lasse de la paix, suivant les uns; suivant d'autres, elle s'ennuyait. Une aspiration, un souffle de guerre, passaient au-dessus d'elle comme un vent d'orage. On n'eût pas osé surmonter l'Arc-de-Triomphe du vieux coq gaulois. M. Barye proposa l'aigle, symbole alors vivant, en qui se résumaient les rancunes mal apaisées. Était-ce bien ce qu'il fallait? L'aigle eût sans doute été de mise, si les animaux eussent tenu plus de place dans la décoration, si l'on eût adopté des projets tels que celui de Rude, qui proposait pour thème, au lieu de *la Résistance*, que nous devons à M. Étex, *la Défaite* ou *la Déroute de Russie*, personnifiée par nos soldats se retirant au milieu des neiges devant des loups qui les poursuivent. Il n'en fut pas ainsi. M. Barye commença l'esquisse. L'oiseau de proie, aux ailes éployées, enlevait son butin, les dépouilles ou les trophées des peuples, des villes, des royaumes, les lances, les boulets, les canons, les drapeaux, les clés. Quatre figures de prisonniers, dont la silhouette se profilait sur l'azur, chantaient l'éternel « malheur aux vaincus. » Peut-être cela ne servait-il qu'à ranimer gratuitement des sentimens qu'il faut éteindre. Peut-être même n'était-ce pas se rendre un compte exact du rôle final qui nous était échu, ni de nos revers. Toujours est-il que ces velléités militaires disparurent. Les haines entre voisins ne furent pas rallumées. Quelques-uns crurent, sur la foi d'un faiseur de mots facétieux d'alors, que le vent serait un obstacle à la stabilité de cet aigle d'airain, — qu'il soulèverait, qu'il enlèverait ce morceau de métal de plus de 50 pieds de long. L'édifice ne fut pas couronné.

Nous ne nous en plaignons pas. Nous ne tenons pas pour suspect d'insuffisance le modèle de M. Barye, nous ne refusons pas de l'accepter pour un des meilleurs qui puissent être offerts; mais nous dirons que le meilleur ne vaut rien pour cet usage. L'Arc-de-Triomphe, qui, dans sa massive ordonnance, est un des monumens les plus imposans de cette époque, ne nous paraît pas avoir besoin de rien

de plus. Tout ce qu'on y ajoutera ne fera qu'en gâter l'aspect. Nous sommes de ceux qui tremblèrent quand ils virent M. Viollet-le-Duc remettre une flèche à un édifice religieux que nous avions l'habitude de considérer comme entier. L'entreprise a réussi, nous en faisons l'aveu. Combien en citera-t-on de la sorte? Êtes-vous sûr que Notre-Dame, avec le couronnement de ses tours signalé dans les plans primitifs, serait d'un effet plus majestueux qu'avec ses simples lignes horizontales largement assises?

Lorsqu'il fut question de dédommager le sculpteur de toutes ces tergiversations, ce qu'il y avait de mieux était de mettre le public en situation d'estimer par lui-même de quelles œuvres cet artiste était capable. Des musées possédaient déjà quelques-uns de ses travaux; mais, si les amateurs et les lettrés vont là pour apprécier et pour s'instruire, il est une partie de la population, et ce n'est pas la moindre, qui ne regarde les objets que quand ils sont placés directement sous ses yeux, sur son passage, sur les places, dans les jardins. Or ce n'était pas user de faveur envers M. Barye que de lui octroyer un de ces endroits en vue. Ainsi fut-il fait : son *Lion au serpent* lui fut demandé; puis le *Lion tranquille* fut mis au jour dans la promenade des Tuileries. S'il n'est pas aussi remarquable que l'autre au point de vue de la fonte, à peine quelques personnes eurent-elles la notion de cette différence. Dans son appareil assez lourd, il est aussi digne d'admiration, plus encore peut-être. Rien de farouche : il est au repos, humant l'air; les muscles du visage ne se meuvent pas. Ces mâchoires de bronze ont fait leur office, l'appétit est satisfait. Il digère, assis sur sa croupe. Comme œuvre d'art, il ne lui manque rien, c'est un morceau irréprochable. Silhouette, contours, relief, ensemble, détails, tout est serré et précis. Il ne porte point l'empreinte de l'exubérance de jeunesse, mais plutôt, et sans étalage, celle de la maturité du talent et du savoir. Aussi les traits lancés jadis contre M. Barye se retournent dès ce moment contre ses adversaires. L'école académique, j'entends cette coterie qui ne se départ pas du dogme immobile, vieillot et suranné, qui a peur de toute agitation, de tout mouvement, était bravement bafouée. Ce n'est plus là, s'écriait-on, ce lion plus fantastique que les animaux de l'Apocalypse, ce personnage grave, sérieux, empesé, ce monarque à la crinière, — non, à la perruque peignée tombant en cascade autour d'une tête pleine des plus nobles sentimens, qui fait le beau et de sa bouche en cœur lance un jet d'eau sans rugir, — ce lion, qu'on retrouve encore à l'entrée de l'avenue de l'Observatoire au Luxembourg, qui figure près du foyer, dans les cabanes et dans les salons des auberges, en imagerie d'Épinal ou en gravure à grand effet, à côté du lion de Pyrame et Thisbé, — le lion enfin d'Androclès ou de

Florence. Nous ne dirons pas que tout fut bien pesé dans ces imprécations contre le lion pseudo-antique; c'était une réaction contre les bêtes apprivoisées : nous dépassons si souvent la mesure! Les uns réclamaient que les morceaux de Barye fussent répétés en des dimensions colossales, oubliant que la grandeur réside dans les rapports harmonieux des proportions, et que *la Bavière*, de Munich, ni le cardinal *Borromée*, qui ont le don de réjouir les touristes, ne sont pas les plus grands morceaux de la statuaire. Cette recherche de l'énormité et du monstrueux n'est pas exempte de barbarie. D'autres admiraient que M. Barye n'eût pas encore son siége à l'Institut. Étonnement bizarre! est-ce que cet homme était fait pour arriver de bonne heure dans la docte assemblée? Tant d'artistes, et des meilleurs, n'y ont rencontré qu'un échec. Nous ne nommerons que Rude, bien qu'il ne soit pas le seul. M. Barye n'était pas celui qu'il fallait pour ces sortes d'entreprises; il ne s'était pas condamné à cette tâche.

En 1848, il crut bon de s'abstenir de figurer à cette exposition, qu'on a tant tournée en ridicule depuis, peut-être parce qu'on vit s'y renouveler le phénomène de la confusion des langues dont l'édification de la tour de Babel nous a fourni le premier exemple, peut-être en raison de cette habitude moutonnière qui nous porte à rire de ce qui a provoqué le rire d'autrui. Il est encore d'usage aujourd'hui de voir un motif de gaîté, un thème à raillerie dans ce pandémonium, dans ce panthéon un peu étrange en effet, où le grand festin de la publicité fut si largement servi, sans qu'aucun prêtre auparavant se crût obligé d'immoler des victimes ni d'invoquer les immortels. L'avenir dira combien on a été forcé plus tard d'emprunter à cette exhibition trop décriée. En tout cas, elle eut le mérite de mettre en lumière des travaux ignorés jusque-là du plus grand nombre, qui n'étaient pas indignes de cette faveur et qu'écartaient quelques hommes à la foi robuste, entêtés de superstitions et de préjugés. M. Barye fut alors chargé de la direction d'un des services du Louvre. On le préposa au moulage des antiques; il eut son atelier dans le palais. Il ne supposa point que ce témoignage de confiance dût rester stérile, que ce fût un bénéfice et une sinécure. Il introduisit dans la pratique des améliorations dont quelques-unes sont restées. La reproduction des épreuves, abandonnée à des intérêts trop étroitement commerciaux, fut l'objet de plus de soins. On s'y montra plus soucieux de l'enseignement du beau. Le Louvre, non content de répéter par les exemplaires de sa *chalcographie* les plus intéressans spécimens des maîtres qu'il possède, vend à des prix accessibles à toutes les bourses les moulages de ses divers trésors, vases, bustes, statues. Les amateurs, les artistes de France

et de l'étranger, les professeurs de dessin, viennent en ses magasins demander des modèles propres à populariser l'art dans notre pays, à en jeter la bonne semence. On aperçoit sans peine combien il importe que ces travaux, si modestes en apparence, soient dirigés avec intelligence et activité. Les beaux-arts devraient relever du ministère de l'instruction publique, et en tout cas de pareils intérêts ne devraient jamais être confondus avec ceux de la liste civile. M. Barye apportait le concours d'un savoir spécial, que l'administration se fût assuré pour longtemps, si elle eût mieux connu son métier; mais l'artiste ne prit pas racine au Louvre, il n'eut pas même le temps de s'accoutumer à ses fonctions. Il revint habiter dans un quartier retiré, sur cette montagne Sainte-Geneviève qui fut le berceau des études et qui en est encore le centre. Il a toujours eu du goût pour ces retraites, non pas silencieuses, — qui donc en découvrirait dans notre Paris moderne? — mais d'où s'est en allé le mouvement de la foule bruyante, l'agitation sans relâche. Il demeure dans un vieil hôtel autrefois donné, dit-on, par Louis XIV aux Stuarts exilés et habité depuis par Colbert. Une partie des pièces a été transformée en salle de vente pour ses œuvres, exemple de courageuse initiative qui ne sera point imité.

De la sorte le sculpteur rentra en lui-même et dans ses chères occupations pour ne plus s'en distraire. D'autre part, la célébrité s'était faite peu à peu pour lui. La France, qui volontiers s'érigerait seule juge en cette matière, avait été devancée par l'aveu des autres nations. De tous côtés on reconnaissait le mérite de ces groupes de bronze, où nous persistions à ne voir qu'un art de second ordre. L'Allemagne, la Belgique, l'Italie, l'Angleterre, la Russie à son tour, nous renvoyaient l'écho du nom de Barye. Cela nous fit prêter l'oreille et ouvrir les yeux; les plus dédaigneux consentirent à regarder, et l'on reconnut enfin que nous comptions un grand artiste de plus. Quand la réunion du Louvre aux Tuileries procura du travail à tous nos statuaires, il ne fut pas oublié, ce fut un de ceux qu'on déclara bien partagés. Sur les façades des pavillons Daru, Denon, Colbert et Turgot, il eut mission de symboliser les mérites du régime qui s'intronisait, et qui se disait à lui-même, en de fades allégories, des choses qu'il eût pu laisser dire aux autres. On devançait ainsi l'opinion. Ici *la Paix*, ici *la Guerre*, ici *la Force défend le travail*, ici *l'Ordre punit les pervers*. La dernière de ces conceptions était une allusion délicate à des paroles retentissantes : « il est temps que les méchans tremblent et que les bons se rassurent. » Sur ce programme, qui n'était pas sans doute celui qu'il eût préféré, le sculpteur exécuta quatre groupes recommandables à plus d'un titre, mais qui ne sont pas de ceux qu'on distinguera dans

son œuvre. Que voulez-vous? l'art ne se prête pas facilement à l'adulation. C'est une erreur commune aux gouvernemens d'espérer toujours une impossible exception pour eux. Ces travaux officiels, l'artiste ne les a le plus souvent ni conçus ni portés; il les a terminés à courte échéance, en un délai déterminé, pour une inauguration promise et fixée d'avance. On est si pressé de jouir! Sont-ce là de bonnes conditions? Et puis quand on songe à notre manie d'avoir à perpétuité des monumens tout battans neufs, qu'on rafraîchit des pieds à la tête comme on renouvelle son mobilier après un coup de bourse; quand on pense que cela sera gratté et regratté comme on l'a fait pour les statues qui gardent les deux issues du pont des Saints-Pères, que tout deviendra maigre et creux, que les rapports seront transposés, que des parties minces il ne restera rien après une certaine période d'années, il est peut-être permis à l'ouvrier de ne point se dépenser en un vain labeur. Nous sommes encore des Vandales, et nous croyons notre administration de beaucoup supérieure à celle de la vieille monarchie, qui faisait écurer ses statues avec du gros sable. Formes accentuées, sobres, presque austères en quelques endroits, heureuse combinaison des profils, fermeté de la main, on croit reconnaître tout cela dans les sculptures du Louvre. Je ne jurerais pas que cela y fût. Ces groupes, là où ils sont placés, restent des plus difficiles à juger, non pas seulement en vertu de la hauteur, mais à cause de la profusion des ornemens qui les entourent. Ce luxe de bas et de hauts-reliefs, de bosses, de trophées, de festons et d'astragales, ne permet point de démêler quelque chose. Du galon partout, point de vide, tout est plein, trop plein; même on en avait mis davantage, cela débordait. On a supprimé, et sur des colonnes qui ne portent rien, on a dû, idée bizarre, poser des consoles renversées qui semblent attendre l'heure d'un tremblement de terre général pour être retournées et avoir leur raison d'être.

En 1855, sonna pour l'artiste l'heure du triomphe. Il n'avait cependant qu'un bronze exposé dans la division des beaux-arts; mais qu'importe? on pouvait l'aller chercher ailleurs sous une autre rubrique. La qualité, la quantité de ses travaux parut manifeste. Un rapport de M. Deveria lui assigna sa vraie place au-dessus de ses concurrens dans l'industrie d'art. La supériorité de ses procédés était signalée. Dans le cours des années qui suivirent, sa fécondité ne se ralentit pas. Il n'était plus seul ou isolé; il avait des imitateurs: les ouvrages de ses élèves annonçaient qu'il faisait école. On l'a dit, rien ne réussit comme le succès; il ne pouvait plus échapper désormais aux honneurs qui accompagnent la prospérité. Il était marqué pour reproduire l'image des empereurs français. Dans le

pays natal du chef de la dynastie actuelle devait s'élever, pour réchauffer l'enthousiasme de ses concitoyens, la statue de Napoléon Ier. On eut recours à M. Barye. Cette statue fut-elle à la hauteur de la réputation de l'artiste et de ce qu'on attendait de lui? M. Barye devait encore réaliser une autre fois la même figure. Dans celle-ci, Napoléon Ier aurait été vêtu de ses habits ordinaires, tels qu'il les portait au retour de l'île d'Elbe; il devait endosser la redingote grise et coiffer ce chapeau qu'on a appelé petit. Ce bronze était destiné à Grenoble. Nous n'avons pas à nous en occuper; à peine osons-nous le regretter pour M. Barye : un autre a reçu la commande qui lui avait été réservée.

Cependant, comme on avait été content de la manière dont il avait rendu les traits de l'oncle, il ne devait pas tarder à être chargé de reproduire l'image du neveu. L'architecte des constructions du Louvre et des Tuileries, après la mort de Visconti, demandait un bas-relief de Napoléon III. Ici encore tout un programme imposé; non-seulement les dimensions et l'épaisseur du relief, mais la couleur, la nature du fond, la nuance du bronze, l'ajustement. Cette réglementation n'a pas été heureuse. La statue équestre remplit au-dessus des figures colossales de la Guerre et de la Paix un assez vaste demi-cintre entre deux pavillons qui regardent sur le quai. C'était une nécessité de combiner l'aspect de la composition en raison de la perspective et de calculer la distance. M. Barye n'y est point arrivé. Disons-le, l'effet est mal venu et des moins agréables.

La pierre, le marbre et le bronze offrent moins de ressources et d'artifices au sculpteur que le peintre n'en trouve dans son pinceau et sa palette. Les images de la statuaire sont plus malaisées. Elles ont de plus contre elles, dans le cas présent du moins, une impression, un préjugé si vous voulez, mais un préjugé presque universel dont quelques-uns se rendent compte, dont la plupart n'ont que la notion confuse. Pourquoi se faire ériger soi-même des statues de son vivant? Pourquoi ne pas attendre que la reconnaissance ou le consentement unanime vous les dresse? Nous ne souffrons point qu'on nous dise : « je suis un grand homme, » ni même: « je suis un grand personnage. » Laissez faire le temps. Napoléon, regrettant comme un autre Alexandre de n'avoir pas eu un Homère pour le chanter, entreprit d'entonner lui-même son hymne de gloire. Il fit donc jeter les fondemens de cette colonne qu'on a nommée un clairon d'airain, qui devait lui dire ses victoires et les transmettre aux peuples à venir, en haut de laquelle il devait se poser debout sur une demi-sphère, tandis qu'en bas, en spirale, à ses pieds, se déroule l'échelle gigantesque qui lui a permis de monter jusque-là, l'armée avec ses engins, les canons et la chair à canon. Était-ce as-

sez d'orgueil? — Il n'a pas paru, car, le trouvant encore trop près de nous, récemment on lui a fait une sorte d'apothéose finale, une apothéose comme au dernier acte d'un drame ou d'une féerie. On l'a représenté en empereur divinisé portant en main la victoire.

Pour Napoléon III, dans le bas-relief de M. Barye, on ne lui a donné jusqu'ici que le costume d'empereur romain. Le reste peut-être ne viendra jamais. Dans un temps où l'esprit démocratique prévaut de tous côtés, cela serait préférable. Nous sommes irrévérencieux; on l'était déjà, même dans les classes privilégiées, au temps de Louis XIV, quand on allait répétant une épigramme gasconne où l'on raillait ce Lafeuillade, ce courtisan qui plaçait le roi-soleil entre des lanternes. Napoléon III n'est pas mis entre quatre lanternes; mais le champ où il se meut est fort resserré. M. Barye n'était point libre; il n'est point homme à sortir de son cadre. Le personnage s'enlève durement sur une table de marbre blanc. Le contraste du bronze vert et du marbre est violent. Les années l'apaiseront, on le sait. Le cheval a de longues jambes, l'homme est court, ramassé, trapu, petit, trop petit. La statuaire a des exigences impérieuses; il ne faut pas que celui que cherchent d'abord les yeux disparaisse et soit effacé. Les muscles du cheval, découpés comme des lanières, sont indiqués avec précision et exactitude, avec une énergie un peu forcée. Du cavalier, ce qu'on saisit le mieux, c'est le manteau qui le drape à moitié, la tête couronnée de lauriers, la main qui tient le sceptre, et une cuisse grêle, flasque, pressant le flanc de la bête, qui marche d'un pas relevé.

Le public n'a point applaudi. L'œuvre est sérieuse. Est-elle incomplète? Elle n'emporte point les suffrages. Nous avons vu un confrère qui ne passe pas pour un envieux la regarder avec un sourire qui eût fort déconcerté l'auteur. Elle est inférieure à d'autres du même genre, et notamment à un bas-relief équestre du Salon de cette année que tout le monde a pu remarquer, à un très beau *Louis XII* de M. Jacquemart destiné à l'hôtel de ville de Compiègne. Du reste, nous confessons ne pas avoir vu ce Louis XII encastré dans le mur de façade auquel il doit être adapté. L'emplacement restant à peu près pareil, il ne pourra être contemplé que d'en bas par le spectateur, et la question de perspective n'est pas encore résolue pour nous.

On a pu juger si M. Barye est en crédit aujourd'hui par les ouvrages de lui qui sont dans le rattachement du Louvre aux Tuileries et dans le jardin : groupes de pavillons, bas-relief de l'empereur, lion au serpent dans la verdure des arbres. Les animaux, aigles et lions, occupent d'ailleurs une grande place dans la décoration du vaste édifice. C'est à tel point que des lions ont été hissés jusque

près des toits sur la place du Carrousel, au mépris de toute vraisemblance. Deux lions de Barye, dont l'un, à l'ébahissement des badauds, fait si bien un *pendant* à l'autre, — la similitude a été procurée par des procédés mécaniques, — sont en sentinelle à la porte ménagée sur le quai pour le passage du souverain.

Nous devons encore à M. Barye des travaux que nous ne voulons pas omettre et qui sont exécutés depuis peu. Marseille a eu les modèles de deux groupes d'un effet des plus remarquables. On les a peu vus à Paris; nous n'en avons eu sous les yeux que des reproductions trop éloignées pour les apprécier avec certitude. Le statuaire lui-même n'en a point de photographie. La photographie ne lui convient point, et il a de bonnes raisons pour cela; mais combien cependant elle servirait à répandre ses ouvrages! Puis ce serait le moyen d'échapper plus tard à tant de fausses origines que les marchands attribuent sans scrupule aux objets qu'ils détiennent, et auxquelles tant de collectionneurs se sont laissé prendre. Des peintres soigneux de leur réputation n'ont pas cru inutile, en l'absence de ce procédé d'un usage si prompt, de consacrer leurs veilles à retracer leurs tableaux dans leur *livre de vérité*. Pour les groupes de Marseille, ces documens ne seraient pas tout à fait superflus. Jusqu'à ce jour, on dénie à l'auteur le droit de les éditer. Il siérait à des hommes tels que M. Barye de faire une fois pour toutes trancher ces questions de propriété spéciale qui n'ont point encore été résolues.

Si nous nous demandons avant de finir quel est le morceau capital de l'œuvre de M. Barye, nous répondrons que c'est celui du *Centaure et du Lapithe*. Coïncidence qui mérite d'être mise en lumière! deux artistes de ce siècle, deux artistes éminens, ont tiré dans un genre différent, d'une conception analogue, l'idée-mère de deux des compositions qui leur feront le plus d'honneur. L'un et l'autre se sont inspirés de la lutte entre deux principes opposés. Un peu d'action, et leur drame s'est trouvé tout fait. Or tous les deux ont pris leurs sujets dans la légende hellénique, et voyez comme ils sont appropriés au tempérament du peintre et du statuaire, aux matériaux, aux ressources dont ils disposeront! Ici les rayons et les ténèbres, ici la forme plus ou moins humaine. On prévoit ce qu'imagineront sur cette donnée de tels metteurs en œuvre.

Eugène Delacroix a représenté dans l'éther radieux la chaleur-lumière, le soleil Apollon luttant, archer divin, contre le serpent et les autres êtres nés de l'obscur et de l'humide. La terre n'est pas vieille encore; elle enfante sans cesse, pleine de terreurs et de sourires. M. Barye, lui, nous montre dans leur corps tangible, à nu, sans les artifices de la couleur, sans les splendeurs de la mise en

scène et de la perspective profonde, l'homme aux prises avec ces dieux inférieurs qui ne sont pas encore des hommes et qui sont encore des bêtes. Pour les Grecs, la forme humaine est au plus haut; la beauté, perfection de cette forme, est le plus riche don qu'ils puissent faire aux supérieurs et aux immortels. Aux olympiens, la beauté sans fin, la joie, les festins et le rire; aux plus grands, la majesté, l'harmonie! L'homme est autre; le Lapithe n'a point l'élégance raffinée, son élégance est mâle et sauvage. Il va frapper. Il a du plaisir à briser de sa massue la tête de son ennemi. Il fait métier de destructeur de monstres, de justicier, comme Hercule et comme Apollon. Une longue draperie traînante concourt à l'agrément des lignes, indique la direction du mouvement, et servirait au besoin d'appui aux jambes du centaure.

On a objecté vainement que dans ce groupe tout n'est pas entièrement neuf. Quelques parties rappellent des médailles. Nous croyons que ce dire n'a rien de fondé. M. Barye ne procède pas ainsi; il n'ignore point les maîtres, et il fait bien. Il est trop honnête et trop franc pour se tailler un vêtement dans des lambeaux arrachés çà et là. Sa véritable pourvoyeuse est la nature. Il y retourne avec confiance afin de rester lui. C'est là son secret. Chacun ne peut-il puiser à la même source? Il n'en fait pas mystère. D'ailleurs tout est dans la manière de traiter. Le thème non plus n'est pas neuf; d'autres demain le traiteront encore sans pour cela commettre des plagiats. M. Barye nous semble plutôt apte à être créancier que débiteur. Que nous importe au surplus? Cette récrimination n'est-elle pas la monnaie de mauvais aloi dont on a payé tant de chefs-d'œuvre? Si nous ne pouvons être sans passions, nous devrions du moins essayer de les contenir, et ne pas emprunter chaque jour les pierres des tombeaux pour lapider les vivans.

Quelques-uns des chefs-d'œuvre de Barye deviendront aussi des antiques, et peut-être en retrouvera-t-on plus tard dans des fouilles menées avec ardeur à prix d'argent pour exhumer les trésors ou les débris de l'art actuel. Imaginez ce qu'on pensera si dans un sol fraîchement remué on découvre intact ou brisé un morceau comme celui-ci. Les délicats et les connaisseurs s'extasieront; il s'en trouvera qui, ravis d'enthousiasme, croiront sincèrement y reconnaître l'inimitable antiquité. Et que serait-ce si le bronze était signé de quelque nom grec à peine visible? Quel emportement, quel redoublement d'éloges! Peut-être nous-mêmes ne saurions-nous nous défendre de pareilles erreurs; elles sont si faciles à commettre! De là les succès de tant de supercheries et de fraudes littéraires qui ont eu pour victimes des érudits désintéressés. En fait d'art, qui se flattera de n'avoir jamais été dupe ou jouet d'une illusion? La critique alle-

mande, minutieuse, froide, impassible en apparence, n'en est pas plus exempte que d'autres. Nos jugemens sont relatifs, les préventions se dissipent lentement.

Les petits bronzes de M. Barye, portés à bas prix dans toute l'Europe, y ont réveillé un certain goût pour la sculpture moderne en des pays qui ne la connaîtraient point, s'ils n'avaient pu les acheter. Ils ont chez nous moins excité les convoitises des amateurs. La vogue n'est pas là pour le moment; la recherche du bric-à-brac de l'hôtel des ventes accapare le marché; on paie volontiers des sommes exorbitantes pour des aiguières de faïence dont l'engouement passera demain. Qui peut mesurer ce que nous avons perdu à cette indifférence? qui peut mesurer ce qu'y a perdu M. Barye lui-même, forcé de s'attarder à telle œuvre dans laquelle il a peu de chose à apprendre et à exprimer? La France, à qui il reste aussi à apprendre et à oublier, ainsi que le déclare un écrivain anglais en parlant de M. Barye, aura peut-être un jour regret de l'abandon dans lequel elle l'a longtemps laissé. Nous n'avons point en vue en ce moment ni les débuts malaisés, ni cette période où la difficulté de vivre se compliquait de celle d'avoir un maître. Nul ne doit rien à qui n'a point lutté et produit ses preuves pour justifier la sympathie. Celui-là avait fourni des témoignages de toute sorte. Peu souple et pourtant si divers, ce dessinateur, ce fondeur, ce ciseleur, ce topographe, cet anatomiste, ce statuaire d'hommes et d'animaux, cet aquarelliste, ce peintre de portraits, — car il a peint aussi sur toile, non sans style et sans éclat, les images de quelques-uns des siens, — cet artiste enfin, supérieur en tant de genres, s'est livré à une besogne écrasante pour tant d'autres et souvent ingrate. Cet orfévre s'est débarrassé d'un faire mesquin et un peu précieux; ce sculpteur des bêtes, avec lesquelles on l'avait « relégué, » — c'est lui qui parle ici, — s'est trouvé propre à reproduire les traits des césars. Il a su rendre la beauté féminine, tendre et chaste dans l'Angélique aux yeux humides et dans des figures de candélabres.

Il a été quelquefois antique par le calme, par la précision et la fermeté de la main, plus souvent moderne par l'amour du drame et du pittoresque. Solitaire, peu causeur, peu discipliné, tenant peu de place et faisant peu de bruit, philosophe pénétrant, singulier mélange du citoyen de Sparte et de celui d'Athènes, il a permis aussi parfois qu'on l'oubliât. Il a peu de chose au Luxembourg. Pourtant les morceaux honnêtes, médiocres, abondent dans ce musée, d'où ils partent pour *enrichir*, — c'est le mot consacré, — nos galeries de province. Une autre réflexion nous vient à l'esprit. Pourquoi un statuaire de cette valeur a-t-il besoin de vivre longtemps pour faire violence à la renommée et pour la conquérir? Rappelez-

vous cette exclamation de Virgile : « toi, tu seras Marcellus, si tu échappes à la mort cruelle. » Comptez ce qui serait arrivé si le terme de cette existence fût survenu à courte échéance, si les forces du corps n'eussent pas correspondu à celles de la volonté. Quoique M. Barye, dès sa jeunesse, ait beaucoup produit, serait-il connu, s'il était mort jeune? Probablement non. Peu à peu l'oubli se serait fait sur ce nom encore obscur. Le silence n'eût pas tardé à suivre ce léger murmure qui accompagne dans leur chute ceux qui tombent avant l'heure; le cercle d'agitation qui s'en allait grandissant autour de lui se serait lentement resserré. Que serait-il resté? Combien de héros de luttes ignorées sont ainsi jetés à la mer! combien de naufrages dont on aperçoit les épaves durant quelques instans et qui ne laissent rien après eux! Combien même d'artistes dont les travaux sont attribués de bonne foi après leur mort à des collègues, à des rivaux plus féconds ou plus heureux, qui ont eu en partage assez d'années pour tenir plus longtemps en haleine et captiver l'opinion! Il y aurait là matière à un singulier dénombrement qui ne sera jamais tenté, et dont les résultats, difficiles à établir d'ailleurs, seraient peu propres à servir d'encouragement à ceux qui se sont jetés dans la mêlée et supportent la chaleur du jour, confians dans l'avenir.

M. Barye a eu ce bonheur de toucher au but et de posséder en main l'objet de son rêve. Sans consentir à des concessions, sans s'amoindrir, il a lassé les résistances. Il n'a pas cherché la popularité; la popularité est venue à lui, une popularité qui n'est point fragile, parce qu'elle n'est point artificielle. Il a vécu assez de jours pour voir enfin se lever celui de la réparation et de la justice. L'Académie des Beaux-Arts elle-même lui a ouvert ses portes. Il est parvenu par d'âpres sentiers presque au sommet de la montagne. Il est entré dans la région sereine, où l'on entend encore les rumeurs d'en bas mêlées de quelques acclamations, mais où l'on n'a plus rien à redouter des orages. Il peut croire qu'il montera plus haut encore : ses forces ne sont pas épuisées, et son œuvre n'est pas finie.

CH. D'HENRIET.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

31 janvier 1870.

L'œuvre de transformation politique qui s'accomplit aujourd'hui en France, et dont l'expression la plus sensible, la plus décisive, a été l'avénement au pouvoir du ministère du 2 janvier, cette œuvre n'est certes ni simple ni facile; elle n'est point de celles qui entrent dans la réalité d'un coup de baguette magique; elle exige de ceux qui s'y dévouent une bonne volonté sincère et active, du coup d'œil, de la fermeté dans la modération, une parfaite netteté d'esprit alliée à une résolution calme. Il s'agit de faire passer une nation impétueuse comme la France d'un régime d'autorité omnipotente à un régime de liberté complète, sans secousse et sans ébranlement, au milieu du frémissement des passions, du conflit des intérêts et du réveil confus, ardent, de toute sorte de questions qui ne sont pas seulement politiques. L'avantage de cette transformation, c'est que tout se passe au grand jour, devant le pays qui regarde et qui écoute, c'est que désormais il y a une responsabilité pour tout le monde, pour ceux qui voudraient troubler l'œuvre commune par leurs emportemens comme pour ceux qui voudraient l'enrayer par leurs résistances, et que l'opinion peut intervenir incessamment, prêtant sa force en échange des satisfactions qu'on lui assure, éclairant ou rectifiant la marche par la manifestation permanente de ses instincts et de ses vœux. On a justement appelé cela une révolution pacifique, et ces jours derniers encore un député homme d'esprit, plus libéral en politique qu'en affaires de commerce, M. Jules Brame, ajoutait que c'était la plus grande, « la plus admirable révolution des temps modernes. » Si ce n'est pas la plus grande de toutes les révolutions, c'est du moins une des plus intéressantes, une des plus salutaires et la plus opportune, puisqu'elle est venue à temps pour rendre le pays à lui-même, pour dégager la France de la fatalité des tremblemens de terre

périodiques, pour mettre la politique de progrès régulier et de liberté légale en face de la politique de l'agitation et de la violence. Ce sont là les deux politiques en présence aujourd'hui, et on peut dire que cette lutte a déjà ses péripéties; depuis un mois, elle s'est manifestée assez bruyamment, par des incidens assez significatifs, pour caractériser tout à la fois la situation générale du pays et la situation du ministère du 2 janvier.

Que dans certains momens de contrainte et de compression universelle les esprits passionnés ou troublés qui n'attendent jamais rien que des révolutions violentes aient une apparence de raison et de force, cela se conçoit; ils ont l'air d'être avec le pays, ils peuvent s'armer de droits réels méconnus, et ce qu'il y a de menaçant dans leurs idées ou dans leurs passions disparaît dans l'opposition de tous. Le jour où le pays rentre dans ses droits et retrouve la liberté, la séparation se fait, et la violence, réduite à elle-même, reparaît sous son vrai jour : elle n'est plus que la violence pour la violence, l'agitation pour l'agitation. Alors se produisent tous ces beaux spectacles que nous voyons depuis quelque temps : on déclare la guerre sans trêve et sans merci, on prépare des journées, on saisit l'occasion d'un déplorable meurtre pour organiser des manifestations qui finissent par des imprécations impuissantes; des esprits lugubres s'en vont dans des banquets célébrer l'anniversaire de l'exécution de Louis XVI. Les polémiques de journaux s'enfiellent d'outrages et deviennent des actes d'accusation contre tout le monde. C'est un concert d'excentricités, d'invectives et de sinistres facéties. Cette agitation n'est point absolument inoffensive sans doute, puisqu'elle entretient l'incertitude; au fond, elle est dominée par la puissance des choses. Elle ne cède pas uniquement à la force matérielle qui la tient en respect, elle est vaincue par la raison publique. Ces Épiménides de 1793 qui se réveillent tout à coup aujourd'hui se trompent de date. Ils auraient pu à la rigueur, s'ils s'étaient réveillés il y a quelques années, se croire fondés à engager une lutte ouverte et implacable contre un régime qui tenait tous les droits dans sa main : désormais tout a changé. La liberté existe, elle est certes aussi étendue qu'elle a pu l'être jamais. Le corps législatif va être bientôt en pleine possession de toutes les prérogatives. Un esprit nouveau a pénétré dans le gouvernement, la réforme des institutions et des lois se poursuit chaque jour. Comment tout cela a-t-il été obtenu? Par l'action régulière du pays, par l'influence persévérante et grandissante du vœu public. Et par une logique singulière, c'est en présence de cette démonstration saisissante de la puissance de l'opinion que quelques tribuns émancipés prendraient à tâche de souffler à une nation tout entière l'insurrection et la révolte! C'est maintenant qu'ils voudraient lui persuader de renoncer aux moyens qui lui ont réussi, pour se jeter dans des aventures où elle n'a jusqu'ici trouvé que des réac-

tions! Ils ne voient pas que seuls maintenant ils représentent la dictature et l'arbitraire; voilà tout ce qu'ils ont à offrir. Ce sont des autocrates de fantaisie promulguant les décrets de la future république et ayant à leur tour la prétention d'imposer au pays un autre genre d'absolutisme, l'omnipotence révolutionnaire. Ils choisissent mal leur moment, ils ont contre eux l'évidence des choses, l'instinct public, la force morale d'une situation toute nouvelle créée par la liberté et pour la liberté.

C'est justement cette situation que le ministère du 2 janvier personnifie à un point de vue supérieur, c'est sa raison d'être. Sa première mission est évidemment de maintenir le caractère et l'intégrité de ce mouvement de liberté légale qui est sorti des entrailles du pays, et qui l'a porté au pouvoir comme le représentant de la politique nouvelle. Le ministère du reste paraît bien avoir compris que le plus grand danger pour lui, aussi bien que pour la situation tout entière, serait l'équivoque, et les déclarations que M. Émile Ollivier a renouvelées avec autant de fermeté que de mesure devant le sénat et le corps législatif sont parfaitement claires; elles signifient que le gouvernement se sent responsable de cette pacifique révolution, dont il est le mandataire au pouvoir, et que, sans cesser un instant d'en développer les conséquences sérieuses, légitimes, il est prêt à la défendre contre tous les empiétemens révolutionnaires. Il a mieux fait, il a confirmé ses paroles par l'action à l'insant même. Le ministère, dès qu'il e n a trouvé l'occasion, s'est dessiné tel qu'il est, tel qu'il veut être, résumant sa politique d'un mot heureux lorsqu'il a dit qu'il pourra devenir en certains momens la résistance si on l'y contraint, qu'il ne sera jamais la réaction, et les déclarations ministérielles ne laissent peut-être pas d'avoir eu quelque effet. Depuis la bourrasque imprévue née du meurtre d'Auteuil, depuis quinze jours en particulier, il n'est point douteux qu'il y ait eu un certain apaisement. On commence à ne plus parler de journées nouvelles, on se tient pour satisfait de celle qu'on a eue. M. Henri Rochefort a été condamné sans aucun excès de rigueur par la police correctionnelle, et il n'y a pas eu la moindre manifestation. M. Ledru-Rollin, à qui on avait adressé un pressant appel et qui avait un moment promis de rentrer, a fini par écrire une lettre mélancolique où il cite Démosthènes et Cicéron pour se retrancher, en dernière analyse, dans une réserve majestueuse. C'est tout au plus si deux ou trois journaux, dans leur monotone violence, continuent à porter le gouvernement en terre tous les matins et à prêcher le refus de l'impôt ou la grève universelle. C'est une distraction un peu irritante et qui, au total, n'est pas de grave conséquence. Enfin on est un peu rentré dans l'ordre. Comment s'expliquer cet apaisement? Est-ce parce que le gouvernement, ayant la force en main, semble très décidé à s'en servir s'il le faut, et parce que nous avons un ministre de l'intérieur montant à cheval pour aller lui-même disperser les faiseurs de manifes-

tations? On ne saurait certainement nier l'influence calmante qu'a pu exercer depuis six mois sur les agitateurs la conviction qu'ils rencontreraient devant eux une armée obéissante et fidèle, aussi résolue que modérée. Ce n'est pas tout cependant; la vraie raison de cette pacification relative des esprits, c'est qu'il y a une politique faite pour désintéresser le pays dans ses vœux légitimes, ne marchandant ni les garanties ni les conditions d'un régime sérieusement libéral, et tenant avec une évidente sincérité ce qu'elle a promis. La bonne volonté a ranimé quelque confiance dans la masse du public, qui n'a aucun parti-pris, et elle a par cela même réduit à l'isolement les passions insurrectionnelles.

En réalité, le ministère s'est affermi de ce côté, il a désarmé jusqu'à un certain point, pour le moment, les organisateurs d'agitations; mais cela ne suffit pas, ce n'est pas assez que le ministère ait triomphé de ces premières crises, ou qu'il gagne quelques batailles de parlement : il faut qu'il dure et que les raisons qui l'ont fait naître gardent assez de puissance pour le faire vivre; il faut, en d'autres termes, que cette situation dont il est l'expression ait le temps de se régulariser et d'acquérir toute la consistance d'un fait irrévocable et normal. Les hommes distingués qui ont pris la direction des affaires au 2 janvier, M. Daru, M. Buffet, M. Segris, M. de Talhouët, aussi bien que M. Émile Ollivier, doivent se dire que nous ne sommes pas dans des circonstances ordinaires, qu'une transition comme celle qui s'accomplit ne peut être interrompue sans péril, et qu'en acceptant le pouvoir dans ces conditions ils se sont imposé l'obligation de conduire leur œuvre jusqu'au bout. Ils se doivent à eux-mêmes, ils doivent au pays de ne pas s'arrêter en chemin. Assurément on ne négligera rien pour les diviser, pour susciter entre eux des ombrages et des méfiances. On s'efforcera de mettre M. Émile Ollivier en garde contre ses collègues, et on cherchera à séparer M. Daru, M. Buffet, de M. Émile Ollivier. On fera naître des occasions de dissidences, on provoquera des incidens; on est déjà en campagne. C'eût été une grande simplicité de ne pas s'y attendre, ce serait de la part du cabinet une singulière faiblesse de se laisser atteindre par ce travail de dissolution qui se poursuit autour de tous les pouvoirs. Qu'importe que tous les ministres du 2 janvier aient des origines diverses et des nuances d'opinions différentes dans certains détails d'administration ou de politique? Ils ont été portés ensemble aux affaires par une même pensée, ils doivent y rester ensemble et mettre en commun leurs efforts pour assurer la fondation du régime constitutionnel. C'est là leur vraie responsabilité. Tout doit être subordonné aujourd'hui à cette considération souveraine et patriotique.

L'essentiel est de maintenir l'accord qui s'est établi et d'agir. On ne peut pas dire du reste que le ministère s'endorme dans une oisive quié-

tude. Depuis un mois qu'il existe, il a fait acte de vitalité et d'ascendant. Si d'une main il a sauvegardé la paix publique un instant menacée par les agitateurs, il prouve chaque jour d'un autre côté qu'il est parfaitement résolu à remettre en vigueur toutes les conditions pratiques d'un régime libre, à réaliser toutes les réformes qui peuvent assurer la sincérité de ce régime. Circulaires et projets ne manquent pas. On s'occupe un peu de tout à la fois, de l'abrogation de la loi de sûreté générale, de la modification du système de nomination des maires, d'une loi nouvelle sur la presse rétablissant la compétence du jury. Rien de mieux. Il y a évidemment beaucoup à revoir et à réformer dans la législation politique. Il faudrait seulement faire attention de ne pas se perdre dans un tourbillon et de ne pas prendre pour de véritables progrès ce qui traîne dans tous les programmes politiques. C'est une tradition, nous le savons bien, de demander pour les journaux le jugement par le jury. On croit avoir tout dit quand on a invoqué le jury. La vérité est que rien n'est plus difficile à faire qu'une loi sur la presse, et une question de juridiction ne change rien. Mieux vaudrait probablement s'en tenir au système que M. Émile Ollivier proposait il y a deux ans, et qu'il reprend à demi dans une circulaire récente aux procureurs généraux; ce système consisterait à restreindre les délits de presse à ce qui est spécialement de droit commun et à laisser par cela même ces délits sous la juridiction de droit commun. On veut séparer la justice de la politique, c'est la meilleure des pensées, et on ne remarque pas que c'est précisément par le jury qu'on arrive à les confondre. Bien plus, c'est une justice politique livrée à peu près au hasard. Si le hasard met dans un jury une majorité favorable aux opinions de l'écrivain poursuivi, l'acquittement est inévitable; si la majorité est dans des opinions contraires, la condamnation est tout aussi vraisemblable. Ce sera une justice rendue quelquefois sous la pression des circonstances, se ressentant d'une passion du moment. Qui fera avec sûreté la distinction entre l'adversaire et le coupable? C'est assurément une médiocre garantie. Si on veut faire quelque chose d'utile et de salutaire pour la presse, on a un moyen tout simple : qu'on supprime cette obligation de la signature qui a été imaginée un jour dans les intentions les plus droites sans nul doute, mais qui a contribué plus que tout le reste à dénaturer la presse en l'atteignant dans son caractère collectif. On a encouragé l'amour fiévreux du bruit, on a favorisé les exhibitions fantasques, et en définitive c'est la presse elle-même qui a été atteinte dans son indépendance et dans son crédit : voilà tout. C'est aussi grave pour la presse que la question du jury.

Le danger serait de trop encombrer cette renaissance de vie constitutionnelle, de vouloir tout faire à la fois, et de le faire sans règle, avec cette impatience qui saisit les nouveaux émancipés; le gouvernement

présente ou prépare ses projets, le corps législatif présente les siens. C'est de toutes parts un tumulte assourdissant de propositions, un fonctionnement à toute vapeur de l'initiative individuelle appliquée à toute sorte de questions, les unes graves sans doute, les autres passablement oiseuses. Si le corps législatif a la prétention d'examiner la moitié des propositions qui lui sont soumises en ce moment, il en a pour l'année, et s'il porte dans cet examen l'inexpérience qu'il témoigne depuis quelques jours dans ses travaux, alors on ne sait plus quand il en finira. Malheureusement nos discussions n'en sont pas venues encore à prendre le caractère pratique et simple des débats du parlement anglais. On se perd dans les interpellations, les interruptions, les questions, les incidens; on bataille pendant toute une séance sur des minuties pour finir par ne plus savoir ce qu'on a discuté et sur quoi on a voté. Au milieu de tout cela cependant se dégage une discussion qui a pris trop de temps, il est vrai, mais qui a été du moins substantielle et forte, qui s'est concentrée entre M. Thiers et M. de Forcade : c'est la discussion sur le traité de commerce avec l'Angleterre et sur l'état de l'industrie française. Elle ne paraît point terminée, puisqu'il y a encore trois ou quatre interpellations qui vont se succéder; mais enfin elle est arrivée à un résultat précis. On sait maintenant un peu à quoi s'en tenir : le traité de commerce ne sera point dénoncé dès ce moment, comme le demandaient les protectionistes, et on va ouvrir une vaste enquête parlementaire. C'est un point acquis, et c'est sans nul doute le dénoûment le plus raisonnable. Il y a deux choses dans cette discussion, la question même du fond, et une question politique qui a éclaté à l'improviste comme un coup de foudre, qui a mis le ministère en cause et qui a été pour lui une occasion nouvelle de dégager et d'affirmer sa position au milieu de tous les intérêts en lutte.

Cette dernière question, quoique secondaire en apparence, est devenue aussitôt la principale, on le conçoit, puisqu'elle pouvait conduire à une vraie crise politique en provoquant des scissions dans le ministère comme dans le corps législatif. Il n'en faudrait pas trop parler. Nous nous demandons seulement comment un homme aussi expérimenté que M. Thiers, si bien fait pour exercer un utile ascendant, a pu céder à une impatience qui mettait tout le monde, à commencer par lui-même, dans une situation fausse. En voulant frapper un dernier coup pour obtenir la dénonciation du traité de commerce, l'illustre homme d'état a failli tout compromettre. Il a piqué la majorité du corps législatif en lui laissant entendre que, si elle ne votait pas la dénonciation immédiate du traité, elle justifierait le reproche qu'on lui fait de n'être pas la représentation exacte de l'opinion du pays, et il a mis le ministère dans l'embarras en lui imposant d'autorité en quelque sorte la solidarité de ses doctrines. Quelque déférence qu'il eût pour un homme tel

que M. Thiers, le ministère ne pouvait évidemment accepter la position qui lui était faite par cet incident imprévu; il ne pouvait accepter que la majorité du corps législatif, sur laquelle il est bien obligé de s'appuyer, fût considérée dès ce moment comme l'expression infidèle de l'opinion du pays. On ne discrédite pas soi-même l'instrument dont on est forcé de se servir. Quand on prononce de telles paroles, signifiant à toute une fraction d'un parlement son indignité, c'est qu'on a un décret de dissolution en main, c'est qu'on veut en appeler immédiatement au pays, et l'honorable M. Thiers lui-même ne paraissait pas aller jusque-là, il ne se prononçait pas pour la dissolution immédiate. Le ministère était donc fondé à prendre cette position distincte et indépendante où s'est placé M. Ollivier en déclinant toute solidarité, en déclarant que le cabinet appelait le concours de tous, qu'il n'acceptait la protection de personne. Et d'un autre côté, à quel propos M. Thiers prenait-il à partie la majorité en lui rappelant son origine officielle, ses médiocres sympathies pour les libertés nécessaires? Justement à propos d'une question où la majorité a des tendances plus libérales que l'illustre défenseur des idées protectionnistes, tant il est vrai qu'un moment d'impatience avait mis tout le monde hors de sa place et créé une certaine confusion qui se reproduira peut-être plus d'une fois encore!

Quant au fond même de ce débat, tout est réglé aujourd'hui par le vote du corps législatif. La question était d'ailleurs tranchée d'avance par la nature des choses. Les protectionistes s'étaient placés dans une situation où ils devaient être vaincus. La proposition d'une enquête parlementaire acceptée par tous excluait la dénonciation immédiate du traité de commerce. Les protectionistes l'entendaient tout autrement et d'une assez étrange façon. Ils voulaient que sans plus tarder le traité de commerce fût dénoncé, et que l'enquête se fît ensuite pour justifier leurs idées et leurs plaintes. C'était par trop illogique. Il était trop facile de leur objecter que, puisqu'on allait interroger le pays, il fallait au moins attendre la réponse, que si la révolution commerciale de 1860 avait été un bouleversement pour l'industrie par la façon dictatoriale dont elle s'est accomplie, ils proposaient justement la même chose, c'est-à-dire un bouleversement sommaire des intérêts dans un autre sens. L'enquête tranche tout en appelant le pays à se prononcer lui-même sur son régime économique. Elle justifiera, nous n'en doutons pas, les idées de liberté commerciale qui ne peuvent rétrograder au moment où les idées de liberté politique font leur chemin. En somme, elle ne pourra pas prouver que la production française ne s'est pas singulièrement accrue sous le nouveau régime. On peut accumuler des chiffres, établir des proportions et des progressions, porter à la tribune les plaintes de quelques industries; le résultat dans son ensemble est loin d'être défavorable. La liberté a pour elle non-seulement les intérêts dont elle a

stimulé le développement, et qui, par leur propre énergie, par leur propre élasticité, ont acquis une importance considérable; elle a pour elle la raison, l'équité, la prévoyance. En définitive, qu'est-ce que la protection? C'est un droit régulateur usurpé par l'état au profit de certaines industries, c'est un expédient arbitraire pour créer un équilibre factice au moyen d'un impôt qui pèse sur tout le monde; mais, si cela est naturel et juste, que doit-on répondre aux ouvriers demandant à l'état ou revendiquant eux-mêmes la prétention de peser artificiellement sur les conditions du travail, de régler les salaires? Voilà où l'on va, et c'est par la liberté seule qu'on échappe à ces conséquences.

L'industrie peut souffrir sans doute. Les souffrances qu'elle éprouve tiennent à bien des causes, les unes accidentelles et passagères, les autres sérieuses et profondes. Qu'on se demande, par exemple, quelle influence peuvent avoir sur le développement du travail national ces crises qui éclatent par des grèves, et qui deviennent plus dangereuses encore par les idées qui engendrent les grèves. Il n'est point douteux que lorsque l'on parle de l'industrie aujourd'hui on ne peut laisser de côté ce mouvement sourd, croissant qui s'accomplit dans les classes laborieuses, et puisqu'on ouvre une enquête sur la production nationale dans ses rapports avec l'extérieur, on devrait en faire une autre qui ne serait pas moins nécessaire sur les conditions intérieures du travail, sur ces troubles qui se manifestent de temps à autre et envahissent successivement tous les foyers industriels. On vient de le voir par un exemple récent, celui du Creuzot. Voilà un des plus grands établissemens de la France et de l'Europe, qui occupe dix mille ouvriers; un jour, presque à l'improviste, tous les travaux s'arrêtent, les ouvriers sont en grève. Pourquoi cela? Les chefs de ce grand établissement ont-ils manqué de sollicitude ou de prévoyance? ont-ils traité durement ceux qu'ils emploient? Nullement, depuis trente ans ils sont à l'œuvre pour développer leur industrie en conciliant leurs intérêts avec les intérêts des ouvriers; il ont créé une ville, fondé des écoles, des hôpitaux, des institutions de prévoyance et de secours; ils se sont fait un devoir depuis vingt ans de ne pas laisser leurs ouvriers un seul jour dans le chômage. Cette grève du Creuzot ne s'expliquerait donc par aucune raison sérieuse tirée de la situation des travailleurs. La raison serait-elle cette caisse de secours dont les chefs de l'usine avaient eu jusqu'ici la gestion et que les ouvriers veulent maintenant administrer eux-mêmes? mais les directeurs avaient proposé spontanément de transférer cette administration aux ouvriers, sans compter que cette caisse, riche aujourd'hui, serait à coup sûr moins prospère sans les contributions des propriétaires du Creuzot. Il faut donc qu'il y ait autre chose. Évidemment cette grève est le résultat d'un mot d'ordre, une tentative pour capter la population d'un centre industriel resté jusqu'à présent à l'abri de toute agitation. La

grève du Creuzot a été assez promptement apaisée d'ailleurs par la fermeté calme du directeur, M. Schneider, le président du corps législatif, et aussi par la présence d'un petit corps de trois mille hommes de troupes envoyé pour protéger la liberté des ouvriers, qui ne demandaient pas mieux que de reprendre leur travail après avoir cédé aux suggestions de quelques meneurs. Malheureusement tout n'est peut-être pas fini, et les influences qui ont un moment agité le Creuzot pourront bien l'agiter encore. Ce que coûtent d'ailleurs ces grèves le plus souvent fomentées dans des vues fort étrangères aux intérêts des ouvriers, on en a une autre preuve par ce qui s'est passé tout récemment dans un centre industriel de la Silésie, à Waldenbourg. Certaines associations ouvrières qui ont passé d'Angleterre en Allemagne et qui tendent à pénétrer en France ont pesé sur les mineurs de Waldenbourg. Ceux-ci ont quitté le travail, ils sont restés pendant sept semaines en grève; qu'ont-ils gagné? La plupart ont épuisé leurs épargnes, beaucoup ont émigré, le reste a dû finir par reprendre le chemin du chantier. Les ouvriers se sont appauvris, les propriétaires des mines de Waldenbourg ne se sont pas enrichis, et c'est le résultat le plus clair, le plus invariable de ces guerres, qui ne font qu'aggraver la condition des uns et des autres sans profit pour personne.

S'il y a dans le monde au moment présent un pays qui ait de la peine à se dégager de la confusion et à voir clair dans ses affaires, ce pays est l'Espagne. La révolution de septembre en est arrivée à ce point où elle ne peut plus avancer ni reculer. On vit dans un provisoire indéfini dont les partis et les ambitions s'accommodent mieux que les intérêts publics. Assurément depuis dix-huit mois le peuple espagnol a donné toutes les marques possibles de bonne volonté, il s'est prêté à tout, et il n'a laissé voir jusqu'à un certain point ce qu'il voulait qu'en montrant une égale indifférence pour l'insurrection républicaine et pour l'insurrection carliste de l'été dernier. Au fond, il n'est ni radical ni absolutiste. Rien ne semblerait plus simple d'après cela; on en pourrait conclure sans trop d'effort que le pays veut une monarchie libérale, constitutionnelle. Il n'est point douteux que ce soit là effectivement le vœu intime du plus grand nombre des Espagnols, et il faut même, en vérité, que l'Espagne soit d'une robuste complexion monarchique pour avoir résisté à toutes les épreuves, à toutes les excitations, qui ne lui ont pas été ménagées; mais la difficulté est toujours de rajuster les morceaux de cette monarchie et de trouver le nom de ce monarque inconnu à la place duquel il y a provisoirement à Madrid un régent qui ne paraît pas pressé d'abdiquer. Les partis en effet se tiennent tellement en échec qu'ils ne peuvent rien faire. Union libérale, progressistes, radicaux, se neutralisent complétement dans l'assemblée constituante comme dans le gouvernement, et quand l'un des partis veut faire un pas en avant, tous les

autres sont là pour lui barrer le chemin. Alors il y a une crise, on change deux ou trois ministres; le général Prim, inamovible président du conseil, arrive devant les cortès pour déclarer avec un parfait abandon qu'on est tout près de mettre la main sur un roi, que la volonté du pays se fera, et en réalité c'est une halte nouvelle dans la confusion, ce n'est rien de plus.

Ainsi s'est dénouée encore une fois la crise ministérielle qui a eu lieu récemment à Madrid à la suite de la singulière campagne entreprise pour donner la couronne au duc de Gênes. Les ministres qui s'étaient le plus compromis pour cette candidature s'en sont allés; le brigadier Topete, qui était sorti il y a quelque temps du ministère justement à cause de la campagne tentée en faveur du duc de Gênes, a repris son portefeuille de la marine, et avec lui est entré au pouvoir, comme ministre de l'intérieur, M. Rivero, l'ancien chef du parti démocratique, qui était récemment encore président de l'assemblée constituante, premier alcade de Madrid, commandant-général des volontaires de la liberté en Espagne. La question est de savoir si c'est une évolution sans conséquence, laissant debout tous les antagonismes, ou si la reconstitution du ministère a quelque autre sens mystérieux. Au premier abord, la rentrée du brigadier Topete au pouvoir a pu laisser soupçonner un retour vers la candidature du duc de Montpensier. Les radicaux de Madrid ont craint visiblement qu'il n'y eût quelque chose de semblable, et aussitôt ils ont présenté aux cortès une motion excluant à perpétuité tous les Bourbons, sans exception, du trône d'Espagne. Un républicain de plus d'imagination que de raison, M. Emilio Castelar, a cru qu'il allait embarrasser beaucoup le général Prim en lui rappelant les trois *jamais* qu'il avait prononcés il y a quinze mois contre les Bourbons, et en interprétant ces trois jamais dans ce sens que l'un était pour la reine Isabelle, l'autre pour son fils, le prince des Asturies, le troisième pour l'infante Dona Fernanda et son mari. Le général Prim, qui ne se déconcerte pas pour si peu, a répliqué qu'il avait prononcé six *jamais* au lieu de trois, et que tous les six étaient à l'adresse de la reine et de son fils. Les cortès, à leur tour, se sont empressées de rejeter une motion qui était trop visiblement un coup de tactique pour diviser les partisans de la monarchie. A tout prendre, le duc de Montpensier n'est point sans doute dépourvu de chances, qui s'accroissent naturellement lorsque les chances de ses concurrens diminuent; seulement il n'est pas plus que les autres à l'abri des variations de tous les jours. Lorsque sa candidature semble avancer d'un côté, elle recule d'un autre côté. Au moment où son défenseur le plus décidé entre au pouvoir, il échoue comme candidat aux cortès dans les élections partielles qui viennent d'avoir lieu, de sorte que les choses restent toujours au même point, le pays se prononçant de plus en plus pour la monarchie sans savoir quel roi on lui don-

nera, le général Serrano s'enfermant dans sa régence, le général Prim se retranchant dans son inviolable présidence du conseil, les cortès s'épuisant à ne rien faire.

Que sortira-t-il de cette confusion? Il y a des gens à Madrid qui croient que le général Prim a ses raisons pour prendre assez philosophiquement son parti de toutes ces impossibilités qui s'accumulent, qu'il a son secret, et que tout cela pourrait bien finir par une dictature, si quelque nouvelle insurrection républicaine ou carliste venait en fournir l'occasion. La dictature, c'est bien possible, c'est la fin de beaucoup de révolutions; mais au profit de qui et pourquoi s'établirait cette dictature? Prim, s'il tentait cette aventure pour lui-même, réussirait-il à confisquer complétement le général Serrano? Topete, qui n'est pas sans influence, resterait-il inactif? M. Rivero lui-même, le nouveau ministre de l'intérieur, se prêterait-il à ces plans? Le général Prim pourrait avoir bientôt contre lui tout le monde, y compris les républicains, qui l'aideraient peut-être au premier moment pour l'abandonner le lendemain. La dictature serait tout au plus un signe nouveau de la maladie fort compliquée où se débat l'Espagne, et n'en serait pas le remède.

Ce n'est pas seulement la politique qui est malade au-delà des Pyrénées, les finances sont atteintes d'une paralysie plus grave encore peut-être. On ne sait plus en vérité comment le gouvernement se soutient et fait face à tout. Il a eu recours à tous les expédiens, et en ce moment même, avant d'avoir touché la totalité du dernier emprunt contracté il y a quelques mois, il aborde une nouvelle opération financière qui, sous le voile d'une conversion des diverses dettes de l'Espagne, ne sera qu'un emprunt de plus. Le ministre des finances, M. Figuerola, qui n'est certes pas le membre le moins embarrassé du gouvernement, est réduit, pour assurer d'avance le paiement des prochains semestres de la dette, à proposer aux cortès une émission de bons du trésor pour la somme de 714 millions de réaux, la négociation des tabacs des Philippines, le fermage ou la vente des mines d'Almaden et de Riotinto, l'aliénation de ce qui reste des biens nationaux et des biens du patrimoine royal. A suivre ce chemin, on peut aller loin, et la continuation du provisoire ne servira certainement pas au rétablissement des finances espagnoles. Tout se tient; malheureusement le provisoire au-delà des Pyrénées dure depuis quinze mois et ne paraît pas devoir finir de longtemps.

Les révolutions en tout pays ont cela de triste qu'elles dévorent les hommes et ne les remplacent pas toujours. Combien reste-t-il, à travers les événemens et les épreuves, de ces juges intègres portant invariablement jusqu'au bout le fier idéal de leur jeunesse, des vraies et pures revendications? C'est un de ces personnages intègres qui disparaît avec le duc de Broglie, mort ces jours passés chargé d'années et de considération. Il était l'un des derniers d'une génération qui s'en va. Né

d'une famille illustrée dans la guerre, éprouvé dès son enfance par la révolution qui livrait son père à l'échafaud, serviteur clairvoyant et peu enthousiaste du premier empire, pair de France indépendant et libéral sous la restauration, ministre courageux sous la monarchie de juillet, simple représentant sous la seconde république, il était arrivé à n'être plus rien pendant les dix-huit dernières années de sa vie, — rien, si ce n'est le duc de Broglie. D'autres ont eu un rôle plus actif, plus éclatant ou plus flexible; le duc de Broglie est resté un type du grand honnête homme en politique, répandant autour de lui une sorte de contagion du bien, digne d'inspirer ce mot : « Je veux conserver le droit de pouvoir saluer le duc de Broglie. » Le respect se perd, le respect est perdu, a-t-on dit depuis longtemps; le duc de Broglie a eu le privilége d'entretenir le respect autour de lui.

Il n'a jamais eu peut-être la popularité, il avait la considération, et cette considération, il l'avait conquise bien moins par l'éclat de la naissance et du nom que par l'inaltérable rectitude d'une vie publique qui commençait, en 1815, par le vote contre le supplice du maréchal Ney, qui s'est continuée par la défense de toutes les causes justes, pour s'achever dans la dignité simple d'une retraite noblement acceptée. Les *Écrits et Discours* qu'il laisse sont l'image de sa vie; ils portent la marque d'une âme haute et ferme, d'un caractère supérieur à toutes les mobilités vulgaires, d'un esprit pénétrant et profond, accoutumé à chercher la raison des choses et à l'exposer dans un langage animé d'une passion contenue. Le duc de Broglie était de ceux qui peuvent être troublés, attristés par les événemens, qui ne se laissent pas décourager, même quand la liberté semble s'éclipser, parce qu'ils croient à la puissance du vrai et du juste. Libéral il avait été dès son adolescence, libéral il est resté dans sa vieillesse, et du moins il a pu voir luire sur ses derniers jours les rayons d'une renaissance politique qui était dans ses vœux. Il a pu quitter la scène du monde en bon serviteur de la France, réjoui par cette dernière victoire des idées qu'il avait toujours servies. C'est la compensation des outrages démagogiques qui n'ont pas été épargnés au duc de Broglie jusque dans la mort par ceux qui ne seront plus rien depuis longtemps, dont on ne connaîtra seulement pas les noms lorsque cette illustre figure sera saluée encore comme une des plus sérieuses images de la France libérale de notre siècle. CH. DE MAZADE.

ESSAIS ET NOTICES.

De l'Esprit moderne au point de vue religieux, par M. Lefranc, professeur de philosophie à la Faculté des Lettres de Bordeaux. Paris, Ladrange, 1869.

Voici un livre qui pourrait avoir un prix de style à l'Académie française, en même temps qu'un prix de doctrine à l'Académie des Sciences morales. Ce ne serait pas en donner une idée suffisante que de dire que c'est une profession de foi spiritualiste. Le spiritualisme de M. Lefranc n'est point une thèse d'école; c'est un sentiment intime du cœur. On sent que c'est encore plus un cri de l'âme qu'un effort de l'esprit. Aimable et doux par tempérament non moins que libéral et tolérant par principe, l'auteur ne jette l'anathème à aucune doctrine contraire à la sienne; il n'a que des paroles de sympathie pour toutes les écoles du temps qui cherchent sincèrement la vérité; il s'évertue même à retrouver le sentiment religieux jusque dans les sceptiques tendances de la critique contemporaine. Il estime que « le doute profond renferme une religion dans ses abîmes, et que quiconque sondera ses douloureux mystères y trouvera un fondement indestructible des saintes espérances de l'humanité. » Comment le doute a-t-il cette vertu? En dégageant du sentiment d'imperfection et de faiblesse qui est inhérent au doute sérieux l'idéal de perfection, l'absolu de vérité auquel la pensée aspire. Le sens de l'infini se révèle dans cette critique ardente et parfois désespérée des grands douteurs de notre siècle. Or, s'il est dans la nature du sentiment religieux de se prendre à un symbole, c'est aussi un caractère propre de ce sentiment qu'il s'attache surtout à l'idéal dont ce symbole ne peut être qu'une représentation incomplète. Voilà comment, selon l'auteur, la foi et la critique se donnent la main.

Le sujet du livre est très vaste. Il n'est guère de question philosophique ou religieuse de quelque importance que l'auteur n'y fasse rentrer. Il en résulte que, disséminant ainsi sa pensée sur un si grand nombre de points, il ne peut concentrer sur chacun la lumière que demanderaient de tels problèmes. Ce n'est pas qu'on ne retrouve, à travers cette variété de questions traitées comme en passant, une doctrine qui les relie entre elles. M. Lefranc est un spiritualiste mystique, et ce point de vue suffit pour donner à son œuvre une certaine unité. Il n'en est pas moins vrai qu'il est plus facile de saisir l'âme que l'esprit du livre. L'âme surabonde en sentimens généreux et en nobles pensées, tandis qu'il faut y regarder de très près pour voir se développer la pen-

sée maîtresse de l'ouvrage. Tout y est un peu dans tout, c'est le défaut capital du livre. Pourtant il est possible d'en dégager les trois choses qui constituent une doctrine, à savoir, une méthode, un principe et une conclusion.

La méthode est celle de tous les spiritualistes plus ou moins mystiques : chercher le divin, le parfait, l'absolu, non dans la nature qui n'en laisse voir que les apparences, mais dans la conscience qui le révèle dans son intime essence. Aussi voyons-nous l'auteur tourner le dos au spectacle des choses sensibles, passer à côté des spéculations transcendantes, pour se retirer dans le for intérieur, au foyer même de cette lumière qui éclaire toutes les parties du monde moral. Avec cette méthode, l'auteur pénètre au fond de la nature humaine, et croit en saisir, au-delà de la pensée, au-delà de la volonté, l'acte le plus intime, acte vraiment supérieur et divin, l'amour, dont il fait le principe même de toute sa doctrine. Enfin, le principe trouvé, il conclut en montrant comment il est possible d'y rallier et d'y réconcilier toutes les grandes doctrines philosophiques et religieuses auxquelles Platon, Aristote, Descartes, Malebranche, Leibniz, Maine de Biran ont attaché leur nom. Telle est en substance la doctrine de ce livre essentiellement mystique.

Nous disons mystique et non simplement sentimental. L'auteur sait et comprend trop bien la philosophie, en ce qu'elle a de plus élevé et de plus profond, pour s'être arrêté à ce mysticisme qui est la négation de toute science et de toute raison. Sa doctrine se rattache à la forte tradition spiritualiste dont le beau rapport de M. Félix Ravaisson est la dernière, la plus substantielle et la plus lumineuse expression. L'amour y explique tout, depuis les mouvemens les plus élémentaires et les plus aveugles en apparence de la nature jusqu'aux actes les plus réfléchis et les plus libres de l'humanité. C'est par l'amour que la nature engendre, que l'homme agit, que Dieu crée. Il n'y a d'autre différence entre toutes ces œuvres que de la nécessité physique à cette nécessité supérieure qui n'exclut pas la liberté, dans la tendance invincible de l'être intelligent et volontaire au bien.

M. Lefranc ramène toutes les difficultés de la théodicée au problème de la création. C'est ce problème qui, non résolu ou mal résolu, ouvre la porte à l'athéisme et au panthéisme, deux doctrines également antipathiques à l'orateur. Sans être absolument neuve, sa démonstration de la création mérite l'examen. Elle se résume en ce simple raisonnement : la matière ne peut être conçue que dans l'espace; or l'espace peut être conçu sans la matière; donc la matière peut être conçue non existante. Toute la doctrine de la création est là. Si la matière peut être conçue comme non existante, elle n'a donc pas son principe d'existence en elle-même, toute existence contingente supposant une existence nécessaire. Quant à la manière dont cet être nécessaire crée la matière, l'auteur

n'éprouve pas le moindre embarras sur ce point. Dieu a créé la matière par un acte libre de sa volonté, absolument comme l'homme crée toutes ses œuvres avec la matière que le grand créateur lui a mise entre les mains. Cette argumentation est-elle concluante? Il y a lieu d'en douter, si l'on songe à l'impossibilité de concevoir le néant autrement que comme la négation toute relative de telle ou telle espèce de matière. L'auteur semble en être encore, d'ailleurs, à l'idée antique et toute scolastique d'une matière inerte et abstraite, sans autres propriétés essentielles que l'étendue, la figure et la solidité. On sait que cette image, due à une fausse science de la nature, tend de plus en plus à disparaître devant une tout autre notion, dont l'expérience et non plus l'imagination a fourni les élémens. Enfin l'auteur ne peut ignorer, bien qu'il ne paraisse pas en tenir compte, que pour Leibniz et toute son école la matière se réduit à la force, et que l'espace n'est que la coexistence des corps, composés de monades ou forces simples. Toute cette partie de la doctrine de l'auteur est donc sujette à contestation.

Ce n'est point dans la spéculation métaphysique que l'auteur montre la force et l'originalité de sa pensée ; c'est dans cette intuition mystique du sens intime, renouvelée de Maine de Biran, où l'auteur se complaît à chercher toute vérité. « La conscience porte en elle les réalités le plus directement connues : ces réalités sont l'âme et Dieu, que nous apercevons dans leur être propre, immédiatement. » Que nous voyions l'âme elle-même dans ce miroir de la conscience, c'est la doctrine des grands psychologues de tous les temps; mais que nous y apercevions aussi Dieu, c'est un point plus difficile à comprendre. L'auteur le sent et cherche à nous l'expliquer d'une façon ingénieuse et qui ne manque pas de profondeur. « Si nous sommes capables d'apercevoir imparfaitement l'unité de notre être spirituel, c'est parce qu'au centre de notre conscience une unité supérieure à laquelle rien ne manque s'est montrée d'abord à notre vue. Nous devenons intelligibles à nous-mêmes dans l'intelligibilité première et directe de cette conscience infinie. » L'auteur développe cette idée en plusieurs pages, afin de la rendre claire. Il nous a paru qu'il n'y réussissait pas complétement. M. Ravaisson avait déjà dit que nous ne comprenons bien la nature que par l'âme, et que nous ne comprenons l'âme que par Dieu; mais ceci n'est que la formule dernière d'une doctrine savante et très développée qui fait de la nature entière une pensée, une volonté inconsciente, laquelle, de même que la volonté et la pensée consciente de l'âme, ne s'explique et ne se définit que par l'idéal de pensée et de volonté qui est Dieu. C'est le principe même de la métaphysique expliquant toutes choses par la lumière d'en haut, tandis que le principe de la physique est de tout expliquer par la lumière d'en bas.

M. Lefranc est de cette école. S'il n'y apporte pas de vérités bien

neuves, et si certaines de ses démonstrations laissent à désirer, il lui fait certainement honneur par la finesse des observations, l'ampleur et l'éclat de la forme, et cette flamme du cœur enfin qui fait dire en toute vérité à propos de l'auteur : le style, c'est l'homme. É. VACHEROT.

HISTOIRE DE MARIE STUART, D'APRÈS DE NOUVEAUX DOCUMENS (1).

Il y a un certain nombre de problèmes historiques qui semblent faits pour entretenir une éternelle controverse; tel est celui du *masque de fer*, agité de nouveau avec bruit dans ces derniers temps; telle est aussi la question de savoir si Marie Stuart, la fameuse reine d'Écosse, a trempé dans le meurtre de Darnley, son époux. « Les arbres, dit un proverbe, empêchent de voir la forêt; » de même trop de démonstrations peuvent parfois empêcher de voir la vérité : celle-ci demeure comme enfouie sous l'amas même des documens destinés à la dégager.

Si l'on consulte au mot *Marie Stuart* les divers dictionnaires et manuels d'histoire, je parle des meilleurs et des plus modernes, voici à à peu près ce qu'on y lit : « Marie Stuart entra dans une conspiration formée contre son mari par le comte Bothwell, et laissa placer un baril de poudre au-dessous de la chambre où il couchait. Darnley ayant péri dans l'explosion, la reine épousa Bothwell. » La plupart des lecteurs, portés au respect de la chose une fois jugée, n'en demandent pas davantage, et la royale victime d'Élisabeth demeure pour eux une princesse non moins criminelle que séduisante. Quant à ceux qui, de l'arrêt d'un historien, se pourvoient volontiers auprès d'un autre historien, qui recherchent les débats contradictoires et les procès révisés, leur embarras n'est pas moindre. D'un côté, tant d'accusateurs armés de réquisitoires si concluans ne leur permettent guère de douter; de l'autre, tant de défenseurs s'appuyant de plaidoyers si persuasifs leur défendent de se prononcer; d'une part, Buchanan, de Thou, Robertson, Laing, Hume, Dargaud et M. Mignet; de l'autre, Lesly, Belleforest, Herrera, Keith, Goodall, Lingard et Tytler, — sans compter, ici comme partout, un tiers-parti, le parti de ceux qui ne se décident ni pour ni contre. Qu'arrive-t-il? L'affaire devient alors une pure question de sentiment : ceux que touchent par-dessus tout ces choses charmantes, beauté, jeunesse et malheur, absolvent les yeux fermés; ceux qui s'érigent en féroces Rhadamantes, qui aiment les sentences rendues tout d'une pièce, condamnent sans appel. On a raconté qu'il s'était formé vers la fin du XVIIe siècle, en Angleterre, une société dont le but était de décrier le caractère de Marie Stuart et d'accréditer les récits outrageans pour l'honneur de cette

(1) 3 vol. in-8°, par M. Jules Gauthier, librairie Lacroix et Verboeckhoven.

« panthère, » de ce « chat sauvage, » comme l'appelle encore de nos jours un historien fantaisiste de la Grande-Bretagne, M. Froude. Le XIXe siècle, qui a le goût des réhabilitations historiques, non pas seulement, il faut le reconnaître, par un simple esprit de revanche contre les jugemens du passé, mais par un amour réel de la vérité et de la justice, ne pouvait manquer de produire des écrits vengeurs pour la mémoire de la reine d'Écosse. En effet, de nombreux recueils de pièces inédites, composés dans ce sens, ont paru depuis une trentaine d'années. Non content d'avoir soigneusement étudié tous ces matériaux, aussi bien que les autres documens fournis par les archives d'Angleterre, d'Écosse et d'Espagne, M. Jules Gauthier, un chevalier réfléchi de Marie Stuart, a fait tout exprès un voyage à Édimbourg, afin d'y consulter les manuscrits originaux; il a en outre visité les lieux qui furent le théâtre du drame qu'il raconte. En partant, M. Gauthier inclinait à croire à la culpabilité de Marie Stuart; il est revenu, nous dit-il, convaincu de son innocence. Il était naturel qu'il cherchât à nous faire partager cette conviction : de là son *Histoire de Marie Stuart,* où il s'est attaché à traiter tous les témoignages par les procédés de la critique la plus sévère. Tout le livre mérite en effet une sérieuse attention; tout y a cet air de vérité simple qui vous attire malgré vous. Il faut lire, entre autres, le chapitre VII du premier volume, où l'auteur raconte l'arrivée des assassins de Darnley à Kirk-of-Field et la scène de l'explosion. Le corps du roi, trouvé à quelque distance des décombres, ne portait aucune trace de brûlure ni de contusion; l'examen du cadavre prouvait que Darnley avait été étranglé avant l'explosion, et toutes les circonstances rassemblées par M. Gauthier tendent à établir que Marie Stuart ne fut pour rien dans le guet-apens, ni dans le meurtre. Que si elle épousa ensuite le comte Bothwell, il ne faut pas non plus en rien inférer contre sa conduite lors de l'assassinat. D'après les documens reproduits et commentés par M. Gauthier, le mariage de la belle reine avec cet affreux personnage fut la suite, non pas d'un rapt de comédie, comme l'ont affirmé quelques historiens, mais d'un acte de violence sauvage où cette princesse fut en réalité la victime de Bothwell et non sa complice. Bothwell, soutenu par les seigneurs félons dont la trahison avait été préméditée dans le fameux *souper d'Ainslie,* put tout se permettre à l'égard de sa prisonnière; la malheureuse reine, de son côté, crut qu'elle ne pouvait laver que par le mariage « l'outrage fait à son honneur, sans prévoir que par cet acte, le plus funeste de sa vie, elle allait fixer sur elle les soupçons et fournir à ses ennemis les prétextes qu'ils cherchaient pour la perdre. » Ajoutons qu'elle autorisait ainsi en apparence la postérité à prendre parti pour ses détracteurs, tant il est vrai que, dans certains cas, les fautes, aussi bien les fautes politiques que les fautes privées, s'aggravent par les moyens mêmes qu'on emploie pour les réparer! JULES GOURDAULT.

VOYAGE AUTOUR DU MONDE.

Java, Siam, Canton, par M. le comte Roger de Beauvoir. Paris, H. Plon.
Les Philippines, par M. C. Semper. Wurzbourg, Stuber.

Il fut un temps où les récits de voyages lointains étaient lus avec cette curiosité désintéressée que peuvent inspirer des contes de fées, où revenir de Siam ou des pays de la lune était à peu près la même chose aux yeux de la foule des lecteurs, peu désireux d'y aller voir. Si de nos jours les contrées éloignées ont perdu le charme mystérieux des choses placées hors de notre portée, il s'y attache un intérêt plus direct et plus vif, c'est la pensée qu'à chaque instant elles pourront jouer un rôle dans notre existence. Le tourbillon de la vie forme des cercles de plus en plus vastes, et peut toucher aux rivages les plus reculés.

Voici M. de Beauvoir qui, en compagnie du jeune duc de Penthièvre, revient d'un voyage de circumnavigation; en moins de deux ans, ils ont vu défiler devant leurs yeux éblouis des tableaux pleins de contrastes et pleins d'enseignemens. Nous avons déjà parlé ici même du livre curieux que le jeune touriste a consacré à l'Australie; nous avons parcouru avec lui les cités florissantes et les prairies peuplées de troupeaux du troisième monde. Il vient aujourd'hui nous dépeindre Java et Siam, en nous promettant la Chine et la Californie pour plus tard. Il y a une différence marquée dans le ton des deux volumes; on sent qu'en abordant ces pays étranges de l'extrême Asie dont ils ignorent les langues, les voyageurs se trouvent en présence d'un élément incommensurable avec leurs idées et leurs sentimens. M. de Beauvoir ne sort plus guère des récits d'aventures, descriptions pittoresques, détails tour à tour comiques ou horribles, qui émaillent les livres des voyageurs ordinaires, pour se livrer à des réflexions sur l'avenir des peuples qu'il vient de voir chez eux. Disons cependant que ses descriptions et ses récits sont charmans et d'une vivacité de coloris qui ne laisse jamais faiblir l'intérêt.

M. de Beauvoir a vu Java encore à temps pour assister à la lutte entre le progrès industriel qui s'apprête à transformer l'île par le moyen d'un chemin de fer, et la routine patriarcale qui depuis des siècles y régnait sans conteste. Rien ne peint le passé et l'avenir comme de voir alterner dans ce pays les moyens de transport des temps primitifs avec les railways, qui représentent la locomotion pour ainsi dire abstraite, le déplacement sans phrase et sans cérémonie. Là où il existe des routes carrossables à travers les forêts, on voyage en chaises de poste indiennes, grands paniers couverts d'un toit blanc, avec siéges par devant et par derrière, attelés de poneys qui sont conduits par un Malais. Voici comment l'on franchit les endroits difficiles. S'agit-il de descendre et de remonter les flancs d'un ravin entre deux montagnes de lianes, on met en

réquisition une tribu indigène, qui dételle les bêtes et attache derrière la voiture un long câble de cuir de buffle et de rotin tressé. Plus de deux cents indigènes s'y cramponnent, le bout est porté par une cohorte de petits garçons et de petites filles sans vêtement. « Entraînée par son poids, la voiture descend la pente vertigineuse, tandis que le grand serpent humain s'efforce de la retenir; les uns tiennent bon, les autres tombent, tous crient à pleins poumons; le soleil effroyable fait ruisseler à grosses gouttes leurs torses bronzés et nerveux. » On passe ainsi le torrent du ravin sur un pont couvert. Une autre tribu amène ses buffles, et la chaise remonte la pente opposée. Les poneys de volée ruent, un trait se casse, les limoniers roulent sur le timon, la population pousse aux roues, et pendant ce temps les voyageurs s'amusent à tirer des oiseaux au plumage éclatant. Après une pareille excursion faite à la vieille mode, on est dépaysé en se sentant emporté par un train attelé d'une locomotive; le tableau paraît moins merveilleux, les forêts passent comme des ombres vertes sans détails, les villages, les hommes, les bêtes ne sont plus que des masses confuses sans individualité et sans vie.

La construction de la ligne ferrée d'environ 200 kilomètres qui doit relier entre elles trois provinces, Samarang, le Kadou et Sourakarta, rencontre des difficultés sérieuses dans la nature du sol des contrées qu'elle traverse. La station du littoral est située au milieu des marais; pour l'établir, il a fallu jeter des fondations en béton qui ont coûté des sommes considérables. Le tronçon de voie qui existe déjà n'est pas encore bien consolidé; le sol mouvant a plus d'une fois englouti les pilotis qui soutenaient les travaux. En 1866, les dépenses s'élevaient déjà à plus de 10 millions, et l'on se préparait alors à franchir des montagnes dont le passage devait coûter une trentaine de millions. L'une des voies projetées est destinée à relier au littoral la forteresse d'Ambarrawa, le centre et la clé de la vaste ligne de défense qui couvre l'île. Ambarrawa est située dans une gorge marécageuse que domine le volcan Merabou. Le fort de Banjou-Birou, commencé en 1857, est une œuvre gigantesque qui a nécessité une incroyable persévérance. Lorsqu'on jetait les pilotis, l'eau envahissait les ouvrages et engloutissait durant la nuit ce qui avait été fait pendant le jour. Les faisceaux de bambous enfonçaient de six mètres avant d'offrir une résistance au marteau, et les exhalaisons du marais tuaient les sapeurs. Lorsque enfin, malgré tant d'obstacles, bastions et remparts se trouvent achevés, par une belle nuit (le 16 juillet 1865), des roulemens sourds se font entendre; les colonnes vacillent, les murs se lézardent ou s'écroulent; c'est le volcan Merabou qui sape les bases de ces constructions de granit.

Les incertitudes qui naissent de cette lutte incessante avec les élémens sont toutefois compensées par la fertilité du sol, et il n'est pas douteux que l'établissement des chemins de fer à Java ouvre à l'industrie locale d'immenses horizons. « Lorsqu'on a vu, dit M. de Beauvoir,

des caravanes de sept et huit cents coulies, portant des sacs de café aux deux extrémités du bambou équilibré qui s'incruste dans leurs épaules; lorsqu'à côté de ces files de porteurs trottans on a croisé des convois de quatre cents bêtes de somme pliant sous leurs bâts, puis des deux cents charrettes traînées par des buffles et remplies d'huile de coco, de vanille, de cannelle, de quinine, de thé, on ne peut concevoir que cette chaîne de transports difficiles et lents n'ait pas encore été remplacée par la vapeur. » Le croirait-on? l'introduction des routes ferrées a rencontré une vive opposition, non point chez les naturels, mais parmi les colons européens. Ils ont peur du travail libre; ils craignent de voir s'écrouler tout un système économique qui a fait de 14 millions d'indigènes les corvéables de 25,000 Hollandais. En conservant les institutions et même les autorités locales, en se substituant seulement aux sultans comme propriétaire du sol et en dirigeant les princes par des résidens européens attachés à leurs personnes, le gouvernement hollandais a su exploiter à son profit les prérogatives féodales des anciens maîtres de ces pays. Les plantations appartiennent au gouvernement, et les naturels sont forcés de les cultiver. C'est ainsi que la métropole tire annuellement de Java un bénéfice net de plus de 60 millions. S'il est certain, d'un côté, que le « despotisme paternel » des Hollandais a eu pour résultat de doter la colonie de cultures d'un grand rapport et d'en assurer la prospérité matérielle, on ne peut, d'un autre côté, méconnaître qu'il serait temps de songer à l'amélioration morale de ces populations. Les esprits libéraux en Hollande et à Java même commencent à se demander s'il est juste qu'une race entière soit pressurée à ce point au profit d'une métropole éloignée et qu'elle soit maintenue dans la plus basse humilité. « A peine un blanc est-il en vue, dit M. de Beauvoir, vite tous les indigènes s'accroupissent sur leurs talons en signe de respect. Sur la route que nous avons suivie, pas un n'est resté debout; ils semblaient s'abattre également de droite et de gauche, à mesure que nos chevaux soulevaient la poussière, comme s'ils étaient des capucins de cartes fauchés sur notre passage. » Dans l'intérieur de l'île, le servilisme s'accroît encore, si c'est possible; du fond des rizières jusqu'à deux cents pas la présence des blancs donne le signal de l'accroupissement général; bien plus, en se blottissant, les naturels tournent le dos aux blancs qui passent et gardent les yeux baissés à terre. Cette prosternation chez une race qui a été fière et qui est toujours intelligente fait mal à voir; elle peint le niveau moral de la génération actuelle et accuse l'égoïsme des maîtres. On ne peut donc que s'associer aux vœux de M. de Beauvoir lorsqu'il réclame pour ce peuple abaissé sa part au soleil.

Les sept jours que l'auteur a passés dans le royaume de Siam ont été bien remplis, à en juger par la quantité d'observations qu'il a pu recueillir et par le nombre des faits curieux qu'il révèle. Je ne citerai que la fantastique visite au second roi de Siam, qui était alors mort depuis

neuf mois. Voici le procédé de momification auquel les Siamois soumettent le cadavre royal. On installe le défunt sur un trône de bois de fer, mais percé; puis, au moyen d'un entonnoir introduit dans son gosier, on lui fait avaler une trentaine de litres de mercure. L'opération le dessèche très promptement. Le pesant liquide, plus ou moins amalgamé, est recueilli au fur et à mesure dans un vase de bronze sculpté, placé sous le trône. Chaque matin, les grands corps de l'état viennent en pompe chercher le vase et vont le vider dans la rivière. Quand le roi se trouve ainsi réduit à la sécheresse d'un copeau, on le plie en deux, et, ramenant les jambes à la hauteur de la tête, on ficelle le tout comme un saucisson, le dépose dans une urne d'or et l'installe sur un beau catafalque. Ce roi empoté tient sa cour encore pendant un an, exactement comme s'il vivait. Sous les colonnades de son palais circulent des centaines de mandarins, vêtus de blanc en signe de deuil. De longs cordons rayonnent du socle de l'urne funéraire dans toutes les directions; ils aboutissent à des chambellans en adoration. Tous les jours, au lever et au coucher du soleil, le harem, au grand complet, se présente devant l'autel où trône son maître; toutes ces femmes, elles sont plusieurs centaines, viennent lui parler par les cordons blancs. Aux yeux des Siamois, ce n'est pas du veuvage, c'est de la vie conjugale... posthume. Le veuvage ne commence que le jour où le feu roi sera mis sur le gril pour la crémation. Une grande corbeille d'or, placée sur la première marche du mausolée, renferme les lettres et placets adressés à sa majesté depuis son décès, et qui attendent une réponse.

A Macao, M. de Beauvoir a visité les *barracons,* entrepôts célèbres de la traite des Chinois, que par euphémisme on appelle « l'émigration des coulies. » Né depuis vingt ans, cet horrible commerce a déjà une histoire marquée par toute sorte d'atrocités. Des prisonniers de guerre amenés de l'intérieur, des pêcheurs enlevés par les pirates, enfin des milliers de pauvres diables abusés par de fallacieuses promesses, étaient embarqués à Macao et transportés soit aux îles de guano, soit aux plantations de l'Amérique. Depuis 1856, le gouvernement portugais a pris la surveillance de la traite et l'a régularisée. Les coulies partent donc maintenant de leur plein gré. Cela est vrai en ce sens qu'ils ont le choix de partir ou de rester, insolvables, entre les griffes des créanciers qui les voueront à une implacable vengeance, car il va sans dire que ceux qui arrivent aux barracons appartiennent généralement, corps et âme, aux commissionnaires qui les amènent. Le propriétaire du barracon les achète 350 francs et les revend 750 francs par tête à l'agence espagnole de navigation, et sur le marché de Cuba la marchandise humaine vaut environ 1,750 francs. Par le contrat signé à Macao, le coulie s'engage à travailler douze heures par jour, pendant huit ans, au service du propriétaire de ce contrat, et à renoncer à sa liberté pendant ce temps; le patron le nourrit, l'habille et lui donne 20 francs par mois; mais le sort

de ces malheureux est plus dur que celui des esclaves noirs, car dans ces derniers le planteur voyait sa propriété, qu'il était dans son intérêt de ménager, tandis que du Chinois il ne songe qu'à tirer le plus de besogne possible en un temps donné; il veut l'user! L'émigration des coulies pourrait cependant devenir un bienfait pour ces contrées inégalement fertiles, en les débarrassant du trop-plein de la population; mais il faudrait qu'elle fût dirigée par des bureaux honnêtes et désintéressés; autrement, l'on sera obligé de convenir que la traite des esclaves n'a fait que changer de nom. Ce ne sera pas, certes, le moindre résultat de la facilité croissante des voyages, que ce contrôle incessant des abus de toute sorte par des représentans de la civilisation européenne, contrôle vigilant et généreux qui empêche le mal de prendre racine.

M. le docteur Semper, aujourd'hui professeur à l'université de Wurzbourg, a rapporté d'un séjour aux îles Philippines une série d'esquisses dans lesquelles il nous peint le sol et le climat, la faune, les produits divers et les habitans de ces pays encore si peu connus. Parmi les résultats scientifiques de ce voyage, on peut citer une nouvelle théorie des récifs de coraux, fondée sur des observations qui méritent d'être prises en considération. On sait que, d'après Darwin, les attols prennent naissance sur des roches qui, par suite d'une dépression du lit de la mer, s'enfoncent peu à peu sous les eaux; les récifs des côtes se formeraient, au contraire, lorsque les forces souterraines soulèvent le rivage. Darwin s'appuie principalement sur ce fait, que les coraux ne peuvent vivre qu'à une faible profondeur au-dessous de la surface des eaux; mais M. Semper lui oppose les observations de Carpenter et de Pourtalès, qui semblent démontrer que ces zoophytes se développent à des profondeurs considérables dès qu'ils rencontrent un fond rocheux où ils puissent se fixer. L'étude attentive du groupe de récifs des îles Pelew laisse d'ailleurs reconnaître sur un espace d'à peine 60 milles toutes les variétés de récifs décrites par Darwin, et il serait difficile d'admettre qu'elles ont été produites à la fois par une dépression et par un exhaussement du sol. En résumé, M. Semper pense que les attols sont les résultats de soulèvemens, et que le travail des coraux commence à des profondeurs considérables.

Dans le dernier chapitre de son livre, M. Semper trace un tableau intéressant de l'état moral et intellectuel de la population des Philippines. Sa conclusion, s'il y en a une, c'est que l'avenir appartient aux métis des indigènes et des colons espagnols. Sous un climat pareil, il n'est pas permis de compter sur une affluence d'Européens comparable à celle qui a fait la prospérité de l'Australie; le progrès est donc ici entre les mains de la population active et intelligente qui est née du croisement des races.

R. RADAU.

C. BULOZ.